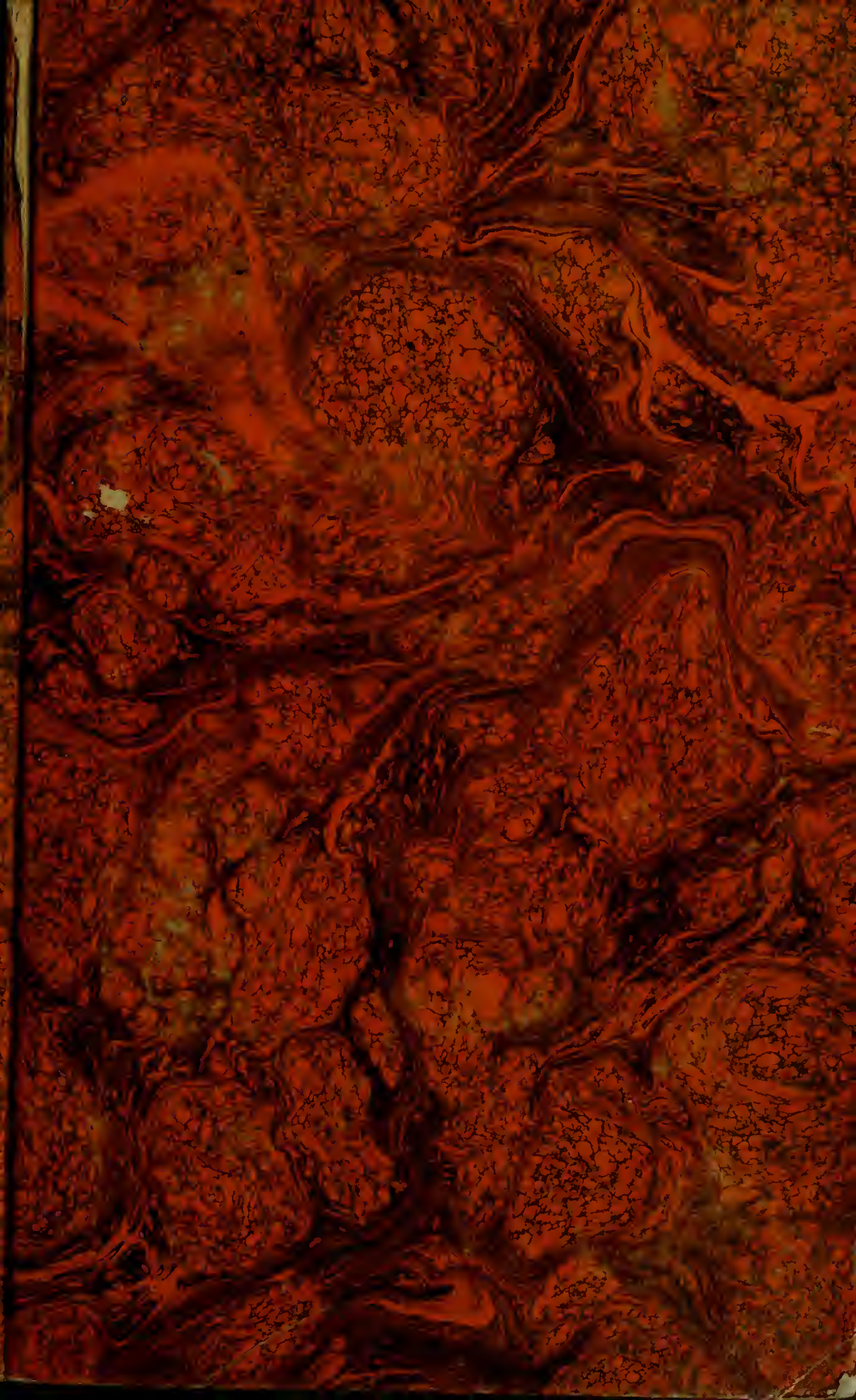




VOYAGE

AUX ILES DE TRINIDAD,

DE TABAGO, DE LA MARGUERITE,

ET EN VÉNÉZUÉLA.

I.

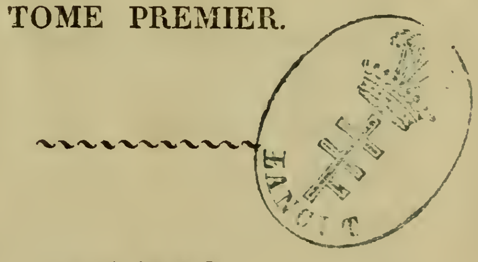
DE L'IMPRIMERIE DE J. G. DENTU,
Rue du Pont de Lodi, nº 3, près le Pont-Neuf.

VOYAGE
AUX ILES DE TRINIDAD,
DE TABAGO, DE LA MARGUERITE,
ET DANS DIVERSES PARTIES
DE VÉNÉZUÉLA,
DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

PAR J. J. DAUXION LAVAYSSE.
Associé correspondant de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Felices nimiùm populi queis prodiga tellus
Fundit opes ad vota suas; queis contigit æstas
Æmula veris, hyems sine frigore, nubibus aer
Usquè carens, nulloque solum fœcundius imbre
VANIÈRE, *Prædium rusticum*, lib. VI.

TOME PREMIER.



PARIS,
F. SCHOELL, LIBRAIRE,
Rue des Fossés-Montmartre, nº 14.
1813.

A

MONSIEUR LE COMTE

JAUBERT,

CONSEILLER D'ETAT A VIE,

GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE,

COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR, etc. etc.,

CET OUVRAGE EST DÉDIÉ

COMME UNE MARQUE DE RESPECT

DE L'AUTEUR.

composent le Gouvernement général, l'*Audiencia* ou *Capitania general* de Caracas, ou Vénézuéla. On les appelle aussi *Tierra-Firma*, Terre-Ferme, nom que quelques géographes ont donné encore, dans leurs ouvrages, à la petite province de Panama, soit par opposition à l'archipel Caraïbe, soit par comparaison avec l'ancien état de Venise, composé d'îles et d'une partie continentale. Une des provinces du Gouvernement général de Caracas, celle de Vénézuéla, a fini par donner à tous ces pays son nom, qu'elle avait reçu des Welser, riches banquiers d'Augsbourg, auxquels elle avait été vendue par Charles-Quint.

Les lecteurs aiment à savoir avec qui ils voyagent. Je passai aux Antilles à la fin de l'année 1791, à peine âgé de dix-sept ans. Débarqué à la Guadeloupe, je me rendis auprès d'un

parent que j'avais dans l'île de Sainte-Lucie, après avoir visité les îles de la Dominique et de la Martinique. Je rendrai compte, dans un autre ouvrage (1), du contraste dont je fus frappé sous les rapports de l'architecture, de l'industrie, de l'agriculture et des mœurs, entre la colonie anglaise de la Dominique et les colonies françaises de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie.

Mon parent étant mort presque subitement et sans tester peu de temps après mon arrivée à Sainte-Lucie, je me trouvai à deux mille lieues de ma patrie, au sortir de l'enfance, sans fortune, sans état, sans expérience, sans protecteur.

Mais un honnête homme n'est pas

---

(1) Qui aura pour titre : *Tableau physique, historique et statistique des colonies françaises en Amerique.*

long-temps dans l'indigence parmi les colons. La plupart des personnes dont j'avais fait connaissance devinrent mes amis, mes protecteurs : je trouvai une patrie et des parens adoptifs. C'est alors que je commençai à connaître les vertus qui distinguent si éminemment le caractère créole. Race noble, hospitalière, patriarchale, trop méconnue par des gens incapables de vous apprécier, je ne serai heureux que le jour où je pourrai retourner parmi vous pour y fixer ma dernière demeure !

Durant mon séjour à Sainte-Lucie et à la Martinique je fis la connaissance d'un officier général allié de ma famille, auquel j'eus le bonheur d'inspirer de l'intérêt. A peine m'avait-il attaché à sa personne en qualité d'aide-de-camp, après la mort de mon oncle, que lui-même il fut tué dans la guerre civile.

Les orages de la révolution, qui agitèrent les colonies des petites Antilles, et annihilèrent celle de Saint-Domingue, me jetèrent, à la fin de 1792, dans l'île de la Trinidad, qui, à cette époque, appartenait à l'Espagne. Quoique étranger alors à l'histoire naturelle et militaire, par état et par goût, dès ma première entrée dans le golfe de Paria, je fus frappé des tableaux imposans que présentent l'île de Trinidad et les côtes opposées du continent, ainsi que du contraste des flots tumultueux des embouchures de l'Orénoque avec les eaux tranquilles du golfe. A la vue de ces tableaux variés et pittoresques, je fus saisi de cette sorte d'admiration religieuse qu'inspirent toujours les grandes scènes de la nature.

Débarqué au port d'Espagne, j'allai me baigner dans la jolie rivière de Maraval. J'allai me promener le lende-

main sur les bords de celles de Sainte-Anne, d'Aricagua et de Saint-Joseph, et je remarquai que les roches et les cailloux de ces rivières ne ressemblaient pas aux roches et aux cailloux des rivières de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie.

Dès mes premières promenades dans les plaines et les vallées de la Trinidad, quoique dépourvu de connaissances en botanique, j'observai une différence entre la physionomie d'un grand nombre de végétaux de cette île et les végétaux des Antilles, si différens eux-mêmes de ceux de l'Europe. La nature végétale me parut, dans quelques sites de la Trinidad, plus riche qu'aux Antilles; tandis que dans d'autres elle me paraissait comme fatiguée et épuisée à force de fécondité.

Une multitude d'oiseaux qui m'é-

taient inconnus sillonnaient l'air en tout sens. J'allai à la chasse, et je vis des quadrupèdes qui n'existent point dans les îles d'où je venais. Les pêcheurs du Port d'Espagne vendaient plusieurs espèces de poissons qu'on ne trouve point dans les mers des Antilles. La plupart de ces pêcheurs étaient des Indiens, figures étrangères pour moi. Tout m'annonçait que j'étais dans un monde nouveau, dont la physionomie n'avait pas encore été altérée par la cupidité et les arts européens.

C'est en vain que j'essayai de classer dans mon esprit cette multitude d'objets si intéressans. Les idées qu'ils faisaient naître en moi se croisaient tumultueusement dans mon imagination, et me plongeaient dans une douce et mélancolique rêverie, lorsque je méditais sous la sombre verdure

de ces éternelles forêts, où j'aimais à m'égarer et à me ressouvenir du pays de mon enfance.

Dès-lors je formai le projet de m'établir dans ce beau pays, projet que je n'exécutai que quatre ans après.

Entre l'époque de mon premier voyage à la Trinidad et celle ou j'y fixai mon séjour, je parcourus diverses colonies établies dans les îles et sur les continens des deux Amériques, et les circonstances me portèrent même en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. J'employai les momens de repos que me donnaient mes diverses stations dans ces pays, à acquérir quelques connaissances élémentaires en histoire naturelle et en chimie, me promettant d'en faire mon occupation principale à mon retour à la Trinidad. Vain espoir! Je devins époux et père, et les soins d'une famille et d'une plan-

tation naissantes absorbèrent tout mon temps et toutes mes facultés.

Une cruelle maladie du foie, causée bien moins par l'occupation malsaine des défrichemens que par les affections morales, dont je fus atteint presque tous les ans depuis 1799 jusqu'en 1806, et qui aurait détruit toute constitution moins vigoureuse et moins vivace que la mienne, ne me laissait guère de temps pour me livrer à mon goût pour l'histoire naturelle. Ma santé ne se rétablit qu'en 1807, à Cumana, moins peut-être par l'influence du climat sec et salubre de cette ville, que par la satisfaction que j'éprouvais, parmi les bons et hospitaliers Cumanais, en me trouvant loin des scènes d'avanies et de persécutions que le gouvernement anglais de la Trinidad avait été excité à commettre contre tout Français qui refusait d'en abjurer le

nom, par des intrigans qui semblaient avoir renoncé à leur patrie (1).

---

(1) Quelques Français, rebut de tous les partis, s'étaient réfugiés à la Trinidad à l'époque de la paix d'Amiens. Ces misérables persuadèrent au gouverneur anglais, peu de temps après la rupture de ce traité, de faire présenter au roi d'Angleterre, par tous les Français, Espagnols, Italiens, Allemands, Suisses, etc., propriétaires ou résidans dans la colonie, une adresse qui contenait, en tant qu'elle concernait les Français, une sorte d'abjuration de leur patrie. Quelques colons eurent assez de caractère pour refuser de la signer. Dans ce nombre on comptait des hommes qui avaient été partisans de la révolution, et d'autres de l'opinion contraire. Parmi ceux-ci je cite avec plaisir le nom d'un ancien officier distingué de la marine française, membre d'une des plus illustres familles de la Bretagne, M. de Saint-Pern, grand propriétaire dans les îles de la Martinique et de la Trinidad. J'entre dans ces détails, pour faire voir que notre refus ne procédait d'aucun esprit de parti, mais uniquement de ce sentiment national que tout homme d'honneur éprouve jusqu'à la mort. Si le gouvernement anglais a pensé qu'il était politique de persécuter les personnes qui ont refusé de signer cette adresse, toujours est-il vrai qu'elles ont emporté l'estime des colons anglais, et que ceux-ci n'ont cessé d'accabler de mépris les lâches qui l'ont signée; car les Anglais ne méprisent rien tant que l'être assez vil pour apostasier sa patrie.

Je partis de Cumana vers le milieu de l'an 1807, pour me rendre à la Guadeloupe. Je fus obligé, pour des raisons connues de mes amis, de laisser ma collection de coquillages, de minéraux, un petit nombre de plantes curieuses en herbier avec leurs graines, mes manuscrits et mes cartes, entre les mains d'un des principaux habitans du pays, avec lequel j'étais lié depuis plusieurs années. Cet homme, que je croyais mon ami, me promit de m'envoyer ces objets, par une occasion sûre, à la Guadeloupe. Il me fallut, à mon grand regret, partir de cette île pour les Etats-Unis, sans emporter avec moi ma collection. C'est en vain que je l'ai fait réclamer depuis. Nous avons appris que cet homme, qui affectait d'être l'ami des Français, était espion du gouvernement anglais, et son agent pour insurger ce pays con-

tre l'ancien gouvernement espagnol.

C'est d'après des notes conservées dans mon porte-feuille, que j'ai fait l'ébauche que je présente au Public : elle est le cadre d'un plus grand ouvrage que j'acheverai si j'ai le bonheur de retourner dans un pays qui m'est devenu cher à plus d'un titre. Je ne puis retarder plus long-temps la publication de ce travail, parce que si j'attendais la collection et le manuscrit qui sont restés à Cumana, je pourrais éprouver la même injustice qu'en 1803. J'étais alors à Tabago. Je confiai quelques mémoires à une personne qui me promit de les remettre au célèbre Barthez ; mais j'ai tout lieu de croire qu'il les donna à un médecin qui en fit un bien pauvre usage. Si un autre plagiaire était tenté de s'approprier mon manuscrit, je pense que cette publication l'arrêtera.

Les naturalistes ne trouveront peut-être pas un bien grand nombre de faits nouveaux dans cet essai (1), mais ils peuvent compter sur l'exactitude et la fidélité de mes observations. Quelques personnes pleines de préjugés, en lisant mes chapitres historiques, m'accuseront peut-être de partialité et de passion. Mais si elles se donnent la peine de lire l'*Annual-Register*, l'*European-Magazine*, et les journaux anglais pendant les années 1803 et 1804, ainsi que le Voyage de Mac Cullum, elles verront que je m'exprime avec plus de modération qu'eux sur les infamies de certains agens du gouvernement britannique. Je me méfierais du cœur de l'homme qui pourrait raconter de sang-froid les crimes d'un Picton et les brigandages et les persé-

---

(1) *Voyez* la note à la fin de l'Avant-Propos.

cutions systématiques de ses associés ; car *celui qui ne hait pas assez le vice, n'aime pas assez la vertu.* Là où j'ai trouvé des hommes de bien, je leur ai payé un tribut d'estime sans distinction de nation ; et j'aurais autant de plaisir à proclamer les vertus d'un Thomas Dundas, gouverneur de la Guadeloupe ; d'un William Keppel, gouverneur de la Martinique ; d'un sir Ralph Abercrombie, d'un gouverneur Fullarton, la sagesse d'un don Joseph Chacon (1), la loyauté et la générosité d'un don Vicente de Emparan (2), que s'ils étaient nés Français.

Au reste, je ne prétends pas être impassible de préjugés, ni exempt d'erreur ; mais j'ose assurer mes lecteurs

(1) Ancien gouverneur et fondateur de la colonie de la Trinidad.

(2) Ex-gouverneur de Cumana, adoré dans cette province.

que la partie historique de ce travail repose sur des faits qui sont de notoriété publique dans cette partie du Nouveau-Monde.

Que si l'on trouvait que je perds quelquefois trop long-temps de vue la Trinidad et les provinces de Vénézuéla, pour m'occuper d'autres pays et d'autres objets ; je répondrai que je me trouvais placé en quelque sorte, dans cette île, sur un point élevé et central, d'où je pouvais observer au loin, et d'où je suis sorti plus d'une fois pour aller observer ailleurs ; enfin, que la Trinidad a été pendant long-temps le foyer des grandes opérations politiques, militaires et commerciales des Anglais en Amérique, et le rendez-vous de spéculateurs et d'aventuriers de toutes les espèces de l'ancien et du nouveau Monde.

Il n'entrait pas dans mon premier

plan de décrire les îles de Tabago et de la Marguerite ; mais leur analogie avec la Trinidad, sous les rapports des règnes animal, végétal et minéral, et les différences que j'ai remarquées, le premier je crois, entre les trois règnes de la nature dans ces îles, d'avec les Antilles, m'ont engagé à en faire la description d'après mes observations personnelles.

Je sens qu'il manque à mon Voyage une carte des pays compris entre l'Orénoque et l'isthme de Panama ; mais il y aurait eu plus que de la témérité à moi de donner une pareille carte lorsque M. de Humboldt s'occupe à en donner une de ces mêmes pays, si mal décrits par les géographes espagnols, et par ceux qui les ont copiés. Il faudrait avoir cette carte de M. Humboldt sous les yeux pour lire mon Voyage avec fruit. Tout ce que j'ai pu faire,

c'est de donner des cartes des îles de Tabago, de la Trinidad, de la Marguerite, et de deux points intéressans du continent, qui avoisinent ces deux dernières îles.

Enfin, j'espère que la description de la capitainie générale de Caracas ou de Vénézuéla intéressera le Public dans les circonstances actuelles. Ce pays, un des plus intéressans du Nouveau-Monde, sous tous les rapports, joue déjà un grand rôle sur la scène politique. C'est à la Trinidad que lord Melville établit, il y a quinze ans, le foyer d'une insurrection qui commença à Caracas, et devait bouleverser le Pérou et le Mexique. C'est à Caracas que le général Miranda fit, il y a trois ans, sa seconde expédition pour l'indépendance de l'Amérique espagnole, sous la protection du gouvernement britannique. L'année der-

nière, les ministres anglais ont jugé à propos, non seulement d'abandonner le congrès de Vénézuéla, mais encore de faire cause commune contre lui avec la régence de Cadix. Le juge incorruptible des évènemens politiques, l'histoire, fera justice de cette trahison. Du fond de la tombe de Miranda et de ses amis retentira un cri éternel de vengeance contre les hommes qui, après les avoir excités à prendre les armes contre les oppresseurs de leur patrie, ont fini par les leur livrer !

NOTE.

Un Naturaliste, qui vient de lire mon Voyage, m'a reproché d'avoir omis, dans ma relation, quelques faits racontés par d'autres voyageurs, sur les habitudes et les mœurs des indigènes et des animanx de l'Amérique méridionale. J'avais sur-tout voulu éviter de raconter des faits dont ont parlé les voyageurs et les naturalistes qui ont écrit sur les pays qui avoisinent ceux que je décris. Mais ce savant pense que des faits

curieux et intéressans pour l'histoire naturelle ne sauraient être confirmés par un trop grand nombre de témoignages.

Le plus intéressant sans doute, puisqu'il regarde notre espèce, est la coutume qu'ont les Caraïbes et quelques autres tribus sauvages d'aplatir le front des nouveaux nés. Voici comment se fait cette opération. Dès qu'une sauvagesse éprouve les douleurs de l'enfantement, elle se rend sur le bord de la rivière (car tous leurs villages, dans les pays de l'Amérique que j'ai visités, sont situés près de la mer ou des rivières), accompagnée d'une autre femme, ordinairement d'une vieille qui est à-la-fois l'accoucheuse et la sorcière du carbet. Leurs couches sont peu pénibles, si je compare leurs plaintes à celles des femmes blanches ou créoles de race européenne, qui elles-mêmes accouchent plus facilement et moins douloureusement que les femmes européennes, faits dont je me suis assuré de mes propres yeux aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. La vieille reçoit l'enfant, fait la ligature du nombril, et le lave aussi-tôt dans la rivière. L'accouchée elle-même prend un bain de quelques minutes. Les femmes revenues au carbet, on place la tête de l'enfant, jusqu'à la racine du nez ou aux sourcils, entre deux planches d'un bois très-lisse d'environ quatre pouces de largeur sur huit de longueur, et l'on assujettit ces deux plaques de bois au moyen de ficelles placées aux deux extrémités. On ne touche pas à ces plaques pendant neuf jours, ce qui peut-être est cause qu'un grand nombre d'enfans indiens meurent, à cette période, de convulsions ou du mal de mâchoire. Après

le dixième jour, on ne leur met les plaques que durant la nuit, et on les leur ôte tout-à-fait aussitôt qu'ils sont sevrés, c'est-à-dire à l'âge de quinze ou dix-huit mois. Presque tous les indigènes qui ont embrassé le christianisme ont renoncé à cet usage, d'après l'avis des missionnaires; aussi ai-je remarqué parmi eux d'aussi beaux fronts que parmi les plus belles têtes créoles et européennes, quoiqu'en général celles des indigènes du Nouveau-Monde soient plus petites. Il est certain que leur degré d'intelligence ou de stupidité est toujours, autant que j'ai pu l'observer, en proportion de la grosseur de leur tête et de la convexité de leur front, ou de sa petitesse et de son aplatissement.

. . . .

Les voyageurs n'ont pas fait un conte lorsqu'ils ont dit que certains singes, qui ont une grande horreur pour l'eau, lorsqu'ils sont obligés de traverser un ruisseau, montent sur l'arbre le plus près du rivage, et forment une chaîne en s'accrochant par les mains de devant, l'un à la queue de l'autre. Si le ruisseau n'est pas large, celui qui est placé à l'extrémité inférieure du chaînon se balance jusqu'à ce qu'il soit sur la rive opposée. Alors celui qui est en haut se laisse glisser avec les autres en bas de l'arbre, et celui qui est de l'autre côté les tire avec force; il est aidé par celui ou par ceux qui sont plus près de lui. Cette manœuvre, qui m'a quelquefois fort diverti, est accompagnée de miaulemens, de cris et de grimaces, capables d'épouvanter un homme qui ne serait pas accoutumé au voisinage de ces caricatures vivantes de notre espèce... Il

est certain que par-tout où ils sont stationnés, ils placent des sentinelles ; c'est une précaution à laquelle ils ne manquent jamais lorsqu'ils vont piller un champ de maïs ou de cannes à sucre, et ce qui n'était pas pour moi une récréation sur mon habitation dans l'île de la Trinidad.

Je parle, aux pages 338 et 339 du deuxième volume, d'un Paca non décrit par les naturalistes. Il en existe un individu empaillé au Jardin des Plantes, mais sans dents. M. Geoffroy Saint-Hilaire lui a donné le nom de *Cavia Elephantiades*, à cause de ses pieds, qui, quoique un peu palmés, ont aussi quelque rapport avec le pied de l'éléphant.

Le Roi des Vautours, *Vultur-Papa*, est toujours à la tête des troupes d'oiseaux vulgairement appelés *corbeaux* (ce prétendu corbeau est l'Autour à gorge nue, l'Urubu, (*Vultur Aura*) de l'Amérique méridionale. Ces oiseaux se nourrissent de charognes. Il est remarquable que lorsque le Vultur-Papa arrive à la tête de sa bande près d'une charogne, tous les vautours font cercle autour du banquet, excepté deux ou trois qui vont se placer en sentinelle sur des arbres ou des troncs d'arbres. Lorsque le roi est rassasié, il s'envole en poussant un cri, et va lui-même se placer en sentinelle. Alors toute la troupe, sans en excepter les sentinelles, fond sur la charogne, qu'elle dévore avec une grande voracité, après quoi la troupe repose et dort jusqu'à ce que son chef lui donne le signal du départ.

Il y a, dans les lieux élevés de la province de Caracas, un oiseau qui tient de l'aigle et du vautour, mais plus grand que l'un et l'autre. Je crois que cet

oiseau n'a jamais été décrit par aucun naturaliste. Ses jambes et ses ailes sont très-longues. C'est un bel oiseau, mais très-rare. Il a, autant qu'il m'en souvient, une touffe de plumes rouges sur la tête, et la démarche très-fière, quoique un peu lourde. Son plumage est rouge, bleuâtre, vert et jaune. Je n'en ai vu que deux individus à la Trinidad, l'un vivant, et l'autre empaillé; ils venaient des montagnes de Cumana. Lorsque j'étais dans cette province, en 1807; j'offris en vain 200 piastres pour m'en procurer un individu vivant, et 400 piastres si l'on m'avait apporté un mâle et une femelle. Les créoles français établis dans le pays lui ont donné le nom de *Roi des Vautours*, pour le distinguer de l'oiseau qu'ils nomment *Roi des Corbeaux*, et que les naturalistes nomment *Roi des Vautours* ou *Vultur-Papa*.

Le premier oiseau qui fixa mon attention en arrivant sur les bords du golfe de Paria, c'est ce Pélican vulgairement appelé *Grand-Gosier*, le *Pelecanus-Fuscus* des naturalistes. Souvent il repose les ailes déployées sur des branches ou des troncs d'arbres qui flottent sur les côtes, et lorsqu'on le voit dans cette situation, à une demi-lieue, et même quelquefois à une lieue de distance, une illusion d'optique fait qu'on le prend pour un bateau à la voile. Je l'ai quelquefois pris pour une sentinelle sur le rivage, à la distance d'un quart de lieue.

Ces oiseaux se nourrissent de poisson. Ils passent une partie de leur temps par troupes, sur les rochers qui avoisinent la mer, et le reste du temps sur l'eau. Lorsqu'ils aperçoivent des poissons, ils s'envolent à vingt-

cinq ou trente pieds au-dessus de la surface de la mer; ils fientent; les poissons s'approchent de la surface pour avaler leurs excrémens; alors ces voraces oiseaux fondent sur les poissons, comme les faucons fondent sur les poules. C'est une chose merveilleuse que la dextérité avec laquelle cet oiseau, en apparence très-lourd, avale un grand nombre de poissons; il en remplit un large sac qui fait partie de son gosier, d'où il les fait descendre dans son estomac lorsqu'il a faim.

La Chauve-souris lancette ou Vampire, *genre Phillostome*. Cet animal est très-bien décrit par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, membre de l'Institut et professeur de zoologie. (Voyez les *Annales du Muséum*. tom. XV, exorde, p. 57. Du Phyllostome Vampire, p. 174, et les *Mémoires de Zoologie et d'Anatomie*, comparées par M. Geoffroy-Saint-Hilaire; Paris, Levrault). Buffon, voulant s'expliquer comment les vampires peuvent sucer le sang sans causer aux personnes qui dorment une douleur capable de les éveiller, soupçonne que c'est avec la langue, et non avec les dents, qu'ils font l'incision, et Buffon ne s'est pas trompé. Je crois qu'Azzara, d'ailleurs ordinairement si exact (*Histoire Naturelle du Paraguay*, tome II, page 273), se trompe lorsqu'il dit qu'elles blessent en mordant, et non en piquant. J'ai été piqué plus d'une fois par ces animaux durant le sommeil, sans éprouver la moindre peine, et leur piquure ressemble parfaitement à celle d'une lancette, ce qui leur a valu ce nom dans l'île de la Trinidad. Je ne puis mieux faire que de copier la description qu'a donnée de cet organe le savant zoologiste (M. Geoffroy-Saint-Hilaire) que j'ai cité plus

haut. « Sa langue, dont la largeur est à la longueur comme 1 est à 6, est mi-plate au-dessus, et arrondie en-dessous. En rapport, par sa longueur et son étroitesse, à la langue des fourmilliers, elle lui ressemble aussi par la faculté qu'ont les phyllostomos de la faire sortir toute entière ; sa surface est légèrement et régulièrement chagrinée. On remarque, tout près de son extrémité, une sorte d'organe de succion : c'est une cavité dont le centre est rempli par un point en relief, et dont le pourtour est dessiné par huit verrues d'une saillie moindre que celle du centre. »

Ces détails auraient sans doute été mieux placés dans le corps de l'ouvrage, ou à la fin du second volume. Mais comme tout le monde sait que les auteurs jouissent du privilége de composer leurs préfaces, avant-propos, etc., après le reste de l'ouvrage, pour réparer leurs omissions et s'excuser de leurs erreurs, j'espère que lorsqu'on aura lu mon Voyage, on me pardonnera cette transposition de faits.

Je ne suis pas encore naturaliste ; je ne suis qu'un amateur d'Histoire naturelle. Ce sont les savans ouvrages des Humboldt, des Azzara et des Le Blond, que doivent lire les personnes qui aiment à s'occuper de l'histoire naturelle de cette partie du Nouveau-Monde dont je décris quelques provinces.

Je ne pourrais, sans ingratitude, ne pas témoigner ici toute ma reconnaissance au Savant Bibliographe, conservateur de la bibliothèque impériale, M. Van-Praët, pour l'obligeance avec laquelle il a cherché à m'être utile, ainsi qu'à toutes les personnes qui cultivent les sciences, en m'offrant tous les livres qui au-

vaient pu me donner des lumières sur les découvertes faites par les navigateurs et les voyageurs qui ont exploré l'Amérique méridionale à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième ; mais leur lecture n'a servi qu'à me prouver combien étaient bornées et incertaines leurs connaissances en géographie et en histoire naturelle.

Je dois aussi un tribut de gratitude à M. Frédéric Schoëll, éditeur de mon Voyage, pour les conseils littéraires qu'il m'a donnés durant la rédaction. Etranger comme je l'étais à l'art d'écrire, il a été heureux pour moi de former une liaison d'amitié avec un homme qui honore sa profession par la noblesse de ses sentimens et par son érudition.

J'ai dit, d'après l'*Introduction à la Géographie mathématique et physique* de M. Lacroix, de l'Institut (1), que l'acre anglais équivaut aux $\frac{4}{5}$ de l'arpent de Paris. Le traducteur (M. Garnier) du *Traité de la Richesse des nations*, d'Adam Smith, donne d'autres rapports. M. Lacroix a eu l'obligeance de calculer pour moi de nouveau ces rapports. Voici la note que ce savant a bien voulu me communiquer :

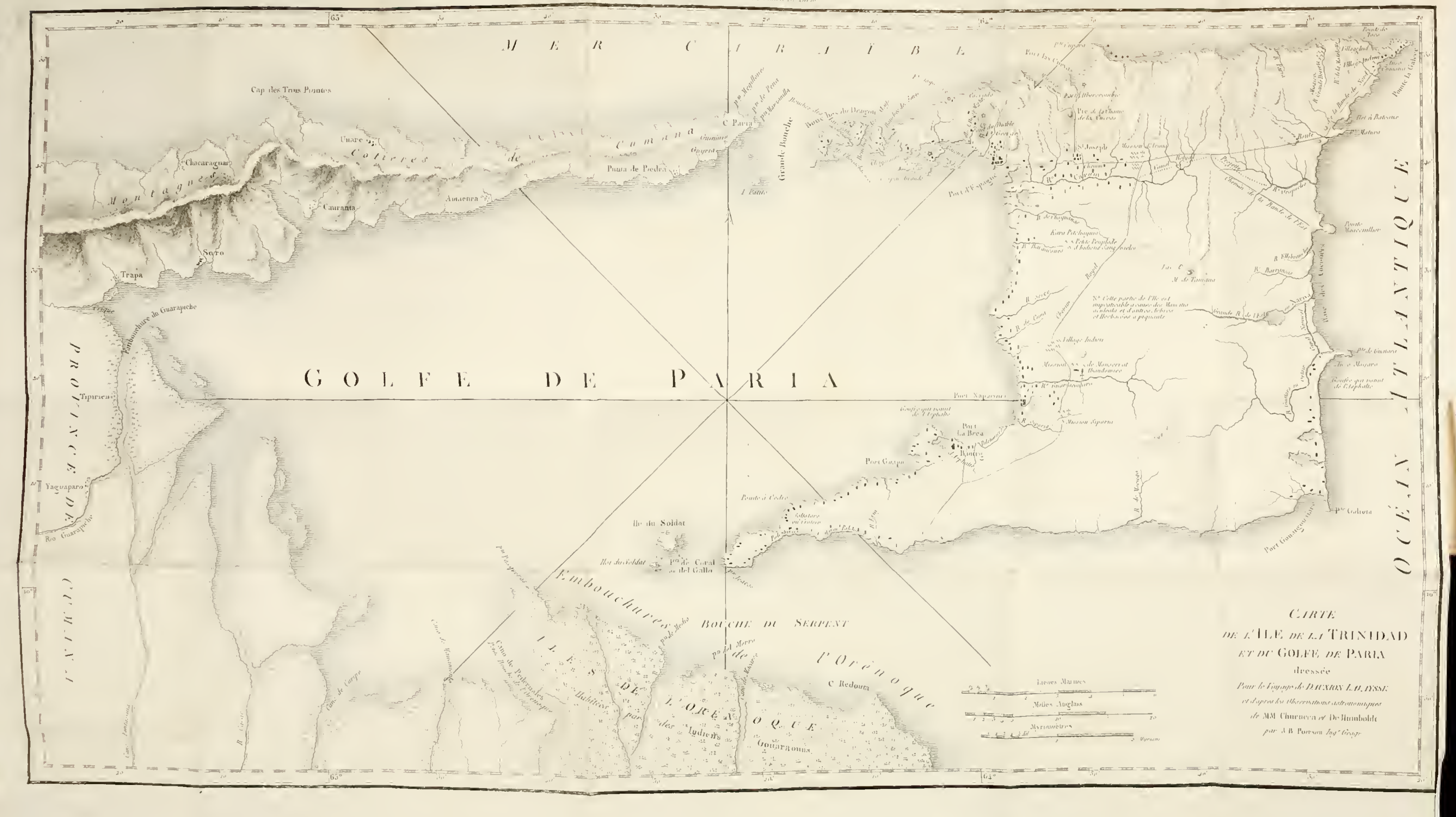
Dans la Géographie de Pinkerton, deuxième édition

---

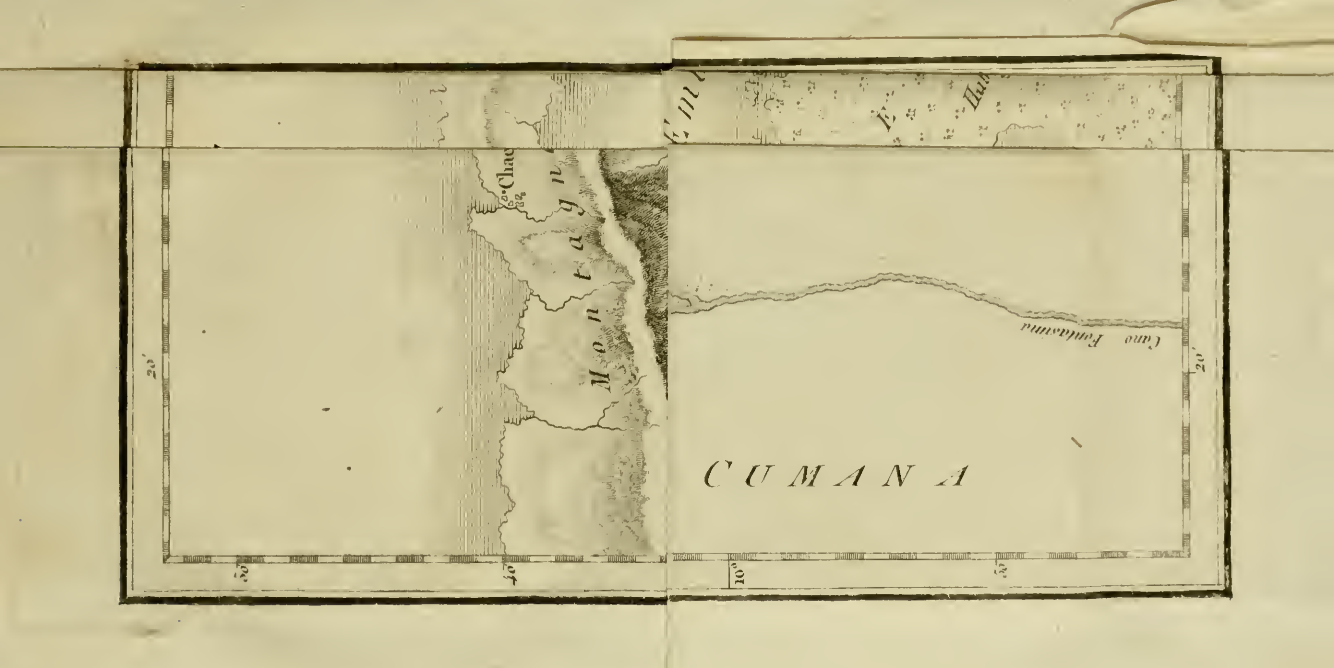
(1) Un vol. in-8° orné de cartes. Cet ouvrage forme aussi le premier volume de la *Géographie moderne* de MM. Pinkerton et Walckenaer. Paris, J. G. Dentu, 1811.

anglaise (Introduction, p. lxxxij) (1), on lit que l'*acre légal* anglais contient 10 chaînes carrées, la *chaîne* linéaire étant de 22 *verges*. Il suit de là que l'acre contient 4840 verges carrées, ou 1210 *fathoms*, puisqu'il faut 2 verges pour composer un fathom. Le fathom est égal à $\frac{1000}{1065,75}$ de la toise; et en conséquence, l'acre vaut $\frac{1210 \text{ TT.}}{(1,06575)^2}$, c'est-à-dire 1065 toises carrées, 30. Il en résulte que l'acre légal exprimé en décimales, vaut 1,1837, en *arpent de Paris*, ou, en nombre ronds, les $\frac{118}{100}$, ce qui répond à peu près aux $\frac{13}{11}$. Rapporté à l'*arpent des eaux et forêts*, l'acre revient à 0,7924, ou aux $\frac{79}{100}$ en nombre ronds, c'est-à-dire à très-peu près les $\frac{4}{5}$. Enfin comparé à l'*are*, il vaut $40^{\text{ares}},47$.

(1) Cette Introduction est du révérend M. Vince, Astronome royal d'Angleterre.



MER CARAÏBE
GOLFE DE PARIA
OCÉAN ATLANTIQUE
PROVINCE DE CUMANA
Cap des Trois Pointes
Montagnes Côtières de Cumana
Chacaraguar
Uzare
Carupano
Amaenra
Punta de Piedra
C. Paria
Grande Bouche
Bouches du Dragon
Soro
Trapa
Embouchure du Guarapiche
Tipiraca
Yaguaparo
Rio Guarapiche
Ile du Soldat
Pte de Coral ou del Gallo
Embouchures
BOUCHE DU SERPENT
l'Orénoque
C. Redonda
ILES DE L'ORÉNOQUE habitées par des Indiens
Gouaraouns
Port d'Espagne
Port Napariwa
Port La Brea
Port Goapo
Pte Galiota
Port Gonzagues
CARTE DE L'ILE DE LA TRINIDAD ET DU GOLFE DE PARIA dressée
Pour le Voyage de DAUXION LAVAYSSE
et d'après les Observations astronomiques de MM. Churruca et De Humboldt
par J. B. Poirson Ing.r Géogr.
Lieues Marines
Milles Anglais
Myriamètres


CUMANA
M o n t a g n
Chac
Cano Fantasma
20'
50'
40'
10°
50'
20'

VOYAGE

AUX ILES DE TRINIDAD,

DE TABAGO, DE LA MARGUERITE

ET EN VÉNÉZUELA.

CHAPITRE PREMIER.

Description de l'île de Trinidad. — Observations géologiques sur les montagnes de cette île, et sur la chaîne côtière de Cumana.

Aucun pays peut-être dans le Nouveau-Monde, n'offre au voyageur fatigué de la monotonie de la mer, un spectacle aussi pittoresque et aussi imposant que l'abord de la Trinidad, placée presque à l'embouchure de l'Orénoque, comme une digue pour arrêter l'impétuosité de ses flots et de ses courans.

Cette île a la forme d'un carré long. Les géographes espagnols la comparent à un cuir de bœuf : elle a, de l'est à l'ouest, 60 milles anglais, et 45 du nord au sud, ce qui fait une

surface d'environ 42,200 milles carrés anglais ou 263 ½ lieues marines carrées. Elle est séparée du continent par le golfe de *Paria*, qui reçut d'abord les noms de golfe de la Baleine, golfe Triste et mer d'Eau Douce. La longueur de ce golfe est d'environ trente lieues marines (16,$^{myr.}$670), et sa plus grande largeur, du nord au sud, est d'environ quinze. La seconde embouchure de l'Orénoque appelée canal de *Pedernales*, et un grand nombre d'autres issues, formées par une multitude d'îlots, presqu'à fleur d'eau, toutes suivant une direction septentrionale, versent continuellement dans le golfe les ondes de ce beau fleuve. Ces eaux s'écoulent dans l'Océan par deux grandes issues, communément appelées *bouches de l'Orénoque*.

Ces îlots sont évidemment formés par les alluvions du fleuve. Ils sont submergés durant la saison pluvieuse, et néanmoins ils sont couverts de palmiers et de cocotiers, qui fournissent en même temps aux insulaires, leur nourriture, leur boisson, une écorce qu'ils tissent, et du bois pour leurs petits meubles et leurs canots. L'existence de la tribu des Guaraoüns semble être liée à celle de la famille des palmiers, comme le sort de certains

oiseaux et de certains papillons est lié à celui de quelques arbres et de quelques fleurs.

Les Guaraoüns ont trouvé le moyen d'établir leurs habitations sur les palmiers ; ils en choisissent un groupe dont les individus sont le plus rapprochés qu'il est possible les uns des autres. A quatre ou cinq mètres au-dessus de la marque de la haute marée, ils en tressent les pétioles pour former leur plancher, qu'ils recouvrent de ses larges spathes. Les toits de ces huttes aériennes sont couverts des feuilles du même arbre, auquel ils attachent leurs canots. Ces Indiens (1) sont au nombre d'environ dix mille. Ils sont forts, grands et bien faits, moins indolens que les autres sauvages de l'Amérique méridionale, passionés pour la danse, gais, sociables et hospitaliers. Ils ne sont pas taciturnes comme les autres sauvages, leurs voisins. Leur langue, douce et harmonieuse, est riche, si on la compare à celles de leurs voisins. Ils sont

---

(1) M. *Eyriès*, dans son élégante traduction des *Tableaux de la nature*, etc. de M. de Humboldt appelle les indigènes Gouaranis. Les Gouaranis sont des naturels du Paraguay, dont les jésuites avaient commencé la civilisation dès la fin du seizième siècle.

habiles pêcheurs, et ont des chiens de l'espèce du chien berger, dont ils se servent pour prendre le poisson dans les bas fonds : ils caressent continuellement ces animaux, et les traitent avec beaucoup de bienveillance. Leur petit commerce consiste en poissons, filets, hamacs et paniers : ils sont en paix avec tout le monde, même avec le gouvernement espagnol, qui, depuis long-temps, avait renoncé au projet de les subjuguer. J'ai été souvent à portée d'observer ce petit peuple : parmi eux, je me croyais au temps d'Astrée. Leur société est une scène continue de paix, d'abondance, de gaîté, de concorde. J'ai souvent regretté que d'anciens souvenirs, que des habitudes sociales ne me permissent pas de me fixer parmi eux : ils sont la seule peuplade sauvage qui m'ait inspiré ce désir.

La bouche orientale de l'Orénoque fut nommée par le grand Colomb, *bouche du Serpent :* elle a environ trois lieues (1,$^{myr.}$ 667) de large. Au milieu, entre l'île et le continent, se trouve placé un îlot de l'aspect le plus sauvage, appelé *le Soldat :* c'est le rendez-vous des oiseaux marins, dont les innombrables essaims obscurcissent l'horizon au lever et au coucher du soleil.

Les bouches ou issues septentrionales, appelées *bouches du Dragon*, sont formées par quatre îlots, qui sont placés à des distances presque égales entre l'île et le continent. L'îlot de *Chacachacarreo* forme la grande bouche, avec le cap opposé de Paria. C'est le nom que Colomb trouva à cette langue de terre, où commence la province de Guayana ou de l'Orénoque; celle-ci est séparée de celle de Cumana ou Nouvelle-Andalousie par le Guarapiche, qui n'est point une branche de l'Orénoque, comme on le croyait jadis. Cette rivière se forme de différentes rivières qui ont leurs sources dans les montagnes de *Bergantin* (1) et dans les *Mesas* (petits plateaux peu élevés) de *Amana*, de *Guanipa* et de *Tororo*, c'est-à-dire, à environ 18 myriamètres seulement en ligne directe de la côte du golfe. Cette rivière, à l'endroit où elle se joint à l'Arco, a de 40 à 60 brasses de profondeur (2). La *Horquetta* (en espagnol le confluent de deux rivières), ce lieu où le Guarapiche est si profond,

---

(1) Les montagnes côtières de Paria ou de Cumana ne sont qu'un prolongement des montagnes de Bergantin.

(2) Note de M. Navarrete communiquée à M. de Humboldt.

est à (1,$^{myr.}$ 75) cinq lieues de la mer. L'Arco a 16 brasses de profondeur au Puerto-San-Juan, qui est à vingt-cinq lieues de distance de la mer.

Les antiquaires et les orientalistes doivent, sans doute, être surpris de trouver dans ces forêts sauvages le mot *Cumana*, et d'autres mots d'origine grecque (1), avant l'arrivée des Européens, et le mot indien *Paria*, qui désigne, dans le Nouveau-Monde, comme dans l'Indoustan, une caste méprisée et persécutée par ses voisins.

Il y a peu d'endroits aussi salubres et aussi fertiles à la fois, dans l'Amérique méridionale, que les vallées du cap de Paria. Plusieurs tribus d'Indiens habitent ses côtes poissonneuses. Quelques familles françaises s'y réfugièrent pendant les premiers orages de notre révolution. Il s'y est établi depuis un nombre considérable de colons français de la Trinidad, de Tabago et de la Grenade, que les *Barbadiens* et les *trente-six mois Ecossais* (2) de ces colonies ont forcé d'abandonner leurs propriétés, par un système froidement com-

(1) *Voyez* dans mon troisième chapitre, l'extrait du Voyage de sir Walh Raleigh.

(2) *Voyez* la note à la fin du chapitre III.

biné d'avanies et de persécutions. Le gouvernement espagnol leur fit d'abord un bon accueil ; mais les belles habitations à cacao, à café, à coton, et même les sucreries qu'ils y ont formées, ont tenté la jalouse cupidité de quelques administrateurs locaux. Dès 1802, on cherchait des prétextes pour se débarrasser d'eux et les spolier. Quelques-uns ont été expropriés et expulsés sous les prétextes les plus ridicules (1). Il est aujourd'hui bien digne de remarque que cette persécution, ainsi que les entraves mises à notre commerce dans les colonies espagnoles, et la protection ouverte accordée aux contrebandiers anglais commencèrent en 1806, lorsqu'on y reçut la trop fameuse proclamation du prince de la Paix.

Mais revenons au spectacle de la nature.

Les navires qui arrivent d'Europe, des îles du Vent, excepté ceux qui viennent des colonies situées à l'ouest et au sud de l'Orénoque, reconnaissent d'abord, pour n'être pas entraînés sous le vent, la côte septentrionale

(1) Entr'autres M. Isnardi, né Piémontais, le même, je pense, qui est aujourd'hui secrétaire du congrès de Venezuela.

de l'île, vers le port de las Cuevas, ainsi nommé à cause de ses grottes où la mer brise avec fureur. De là ils filent sous le vent par une des bouches ou issues septentrionales, ordinairement par celle appelée de *los Moños*, bouche des Singes, ou par l'autre appelée *bouche des Vaisseaux*; car il est rare qu'on puisse entrer par la *bouche des Oeufs*, lorsque les courans ou le vent ont fait perdre la bordée qu'il faut courir pour entrer par la bouche des Singes. Dans ce cas, on s'efforce d'entrer par la *bouche des Vaisseaux*; les courans de l'Orénoque étant si impétueux lorsqu'ils descendent dans la même direction que la marée, que les meilleurs voiliers ont bien de la peine à les refouler, même avec les vents les plus favorables. Alors ils sont obligés de courir des bordées jusqu'à ce que la marée change. Quelquefois entraînés par la violence de ses courans qui se font sentir à plus de cent lieues (55 ou 56 myriam.) en pleine mer, ils sont obligés d'entrer par la dernière bouche appelée *la Grande*. Mais dans ce cas, les gros navires éprouvent quelquefois bien des difficultés pour remonter au Port d'Espagne.

L'entrée de ce golfe présente des scènes

variées et grandioses. Qu'on se peigne à l'orient ce fleuve majestueux, auprès duquel ceux de l'Europe sont des ruisseaux ! ses flots se croisant, s'entrechoquant avec les vagues de la mer, à laquelle ils disputent sans cesse l'empire du golfe : à l'occident paraissent jaillir du sein des flots les montagnes côtières de Cumana ; et, peu à peu, en s'approchant de la côte occidentale de la Trinidad, on découvre des vallons et des plaines tapissées d'une verdure éternelle. En serrant la côte, l'œil du navigateur est charmé par un paysage couvert de plantations variées, et par les méandres des ruisseaux et des rivières qui les arrosent. Un mélange singulier, et quelquefois grotesque, d'hommes blancs, rouges et noirs anime ce paysage. Tandis que les nombreuses pirogues des Caraïbes et des Gouaraoüns sillonnent le golfe en tout sens, le voyageur voit et entend les Nègres travailler en cadence, et chanter en travaillant. Là, il voit des groupes de singes sauter d'arbre en arbre, et se balancer suspendus à leurs queues : ici, d'innombrables essaims de magnifiques oiseaux, égaient la scène par la variété et la beauté de leurs couleurs. Le rivage retentit continuellement des chants des uns et des hurlemens des

autres : au fond de cette plaine riante, s'élève l'amphithéâtre des montagnes du nord ; leurs cimes sont couronnées des plus beaux arbres des tropiques, au-dessus desquels le palmier balançant sa tête altière, attire la foudre, et *force les nuages* (1) à déposer leurs eaux à ses pieds, d'où se précipitant en cascades et en torrens, elles vont former des ruisseaux et des rivières.

Ainsi, l'on voit que le golfe de Paria est formé par la côte occidentale de la Trinidad et la côte opposée de la province de Cumana. Les navires peuvent mouiller dans presque tout le golfe, depuis trois jusqu'à dix brasses d'eau, et par un fond de gravier et de vase.

Les ports principaux de l'île dans le golfe sont :

Le *havre de Chagaramus,* situé à l'entrée des bouches septentrionales, à trois lieues ouest du Port d'Espagne. Il est susceptible de recevoir les plus grands vaisseaux de guerre, ayant depuis quatre jusqu'à quarante brasses d'eau, fond de gravier et de vase. Ses rives sont hardies et escarpées. C'est dans

---

(1) Ces palmiers agissent comme des paratonnerres et des conducteurs électriques.

ce port, le plus beau et le plus sûr de la colonie, que le contre-amiral Apodaca brûla un vaisseau de 80 canons, deux de 74, et une frégate de 32, lorsqu'il vit paraître, le 20 février 1797, l'amiral Harvey avec trois vaisseaux de 74 et un de 60, portant la petite armée de sir Ralph Abercrombie qui venait s'emparer de la colonie.

Le *Carenage* n'est pas un aussi beau port, n'ayant que depuis deux jusqu'à quatre brasses d'eau : c'est pourquoi il n'est propre à recevoir que des frégates et des navires marchands.

Gaspard Grande, îlot en dedans des bouches, où les vaisseaux espagnols allaient quelquefois mouiller sous l'inutile protection d'une batterie qu'on y avait placée pour défendre l'entrée des bouches, et qui, par sa position, n'est propre à rien défendre.

Le *Port d'Espagne* ou *Puerto de España;* le commerce et l'art en ont fait le principal port de la Trinidad. Il est situé dans la partie occidentale de l'île, et donne son nom à la ville principale. Outre plusieurs quais qui appartiennent à des particuliers, cette ville en a un très-beau en pierre, qui avance à près de deux cents mètres dans la mer. Il est

défendu par une batterie à *barbette*. Les monticules qui dominent la ville ont été fortifiés depuis la frayeur que causèrent au gouverneur Hislop, les expéditions des amiraux Missiessy et Villeneuve.

C'est, après Chagaramus, le plus beau port de l'île et une des baies les plus sûres et les plus étendues qu'il y ait dans le monde.

Toute la côte occidentale de l'île n'est qu'une suite de baies, où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté dans tous les temps. La plus importante, après le Port d'Espagne, est celle de *Naparima*, ou plutôt *Annaparima*. Sur ce terrein, qui en 1791 ne présentait qu'un marais et qu'un hameau de pêcheurs, on a vu depuis que les Anglais se sont emparés de l'île, s'élever une ville où se fait un commerce considérable.

Les principales rivières, et qui sont navigables dans la partie occidentale de l'île, sont *Caroni*, *Chaguanas*, *Barrancones*, *Couva*, *Guaracara* et *Siparia*.

La rivière *Caroni* est navigable depuis son embouchure dans le golfe, jusqu'à sa jonction avec l'Oripo, ce qui forme une distance d'environ six lieues (3,$^{myr.}$ 705). L'*Oripo* est aussi navigable. Si l'on établissait un

canal entre cette rivière et l'Oropuche, qui se dégorge sur la plage orientale, où la navigation et les mouillages sont très-difficiles, toutes les fois que les vents soufflent de la partie du nord ou de celle de l'est, on établirait une communication sûre entre cette intéressante portion de l'île et la mer toujours calme du golfe. Les terres fertiles qui se trouvent situées près de ces rivières resteront incultes jusqu'à l'exécution de ce canal.

La *Guanaba,* autre rivière qui se jette dans la Caroni, est navigable, mais elle a moins d'eau que l'Aripo. Il y a dans la partie occidentale de l'île plusieurs autres rivières navigables pour des canots et des pirogues. Elles offrent aux colons qui s'y établissent, de grandes facilités pour l'exploitation de leurs terres et le transport de leurs denrées ; elles sont très-poissonneuses.

Quoique les côtes septentrionales et orientales soient très-bien partagées en rivières, elles ne l'ont pas été également en ports et en rades.

La côte septentrionale, depuis Maqueribe jusqu'à l'embouchure de la rivière Ellebranche, est hérissée d'écueils dans beau-

coup d'endroits. Il n'y a point de bancs de corail ni de madrepores sur cette côte ; elle est à pic presque par-tout, excepté à l'ouverture des nombreuses petites vallées qui débouchent sur toute cette plage et qui sont arrosées par de belles rivières ou de jolis ruisseaux d'une eau pure et cristalline. Si l'on considère que les vents soufflent les trois quarts de l'année de l'est ou du nord, on concevra combien le cabotage côtier est précaire et difficile dans ces parages. C'est un inconvénient que la Trinidad a en commun avec toutes les îles de l'Archipel américain.

Au nord, les ports principaux sont *Maqueribe* et *las Cuevas*, où est le *fort Abercrombie.* Ce fort et celui de Maqueribe étaient défendus, en 1807, par des batteries de canon de douze et de vingt-quatre, pour offrir un refuge aux navires marchands anglais contre les entreprises des corsaires français.

Au nord-est sont les ports de *Rio-Grande*, *Toco* et *Cumana*.

A l'est *Balandra-baie* ou l'îlet à bateau ; mouillage sûr dans tous les temps pour les caboteurs qui ne calent pas plus de cinq ou six pieds d'eau. Plus à l'est, sont l'*anse Guias* et la *baie de Mayaro*.

La côte est-sud-est a le havre de *Guaiguaiare*. C'est le port le plus sûr de la partie orientale de l'île, parce qu'il est abrité par une pointe ou un cap, contre le vent d'est, et que son embouchure ne l'expose qu'aux vents du sud, rares et peu violens dans ces parages.

Cette partie de l'île a de très-belles rivières navigables pour de petites embarcations. Ces rivières sont, au nord, *Rio-Grande*, à l'est, *Oropuche*, *Nariva*, ou rivière Mitan, en jargon créole, parce qu'elle coule au milieu de la plaine des cocotiers. Cette forêt de cocotiers est une des beautés naturelles de l'île. Elle offre vraiment un spectacle enchanteur pour le navigateur qui arrive d'Europe, et qui n'est pas encore *blasé* sur les charmes et la majesté de la végétation des régions équinoxiales. En longeant la côte, cette forêt présente la forme d'un croissant, d'environ deux myriamètres de rayon, sur environ cinquante ou soixante pas de profondeur le long du littoral. Que ne puis-je dans ce moment ravir les palettes et les pinceaux de Buffon, de Humboldt ou de Saint-Pierre, pour faire passer dans l'ame du lecteur, sensible aux beautés pures de la nature,

les sensations délicieuses que j'éprouvais, lorsque sur ce magnifique et silencieux rivage, fatigué de la pêche de la tortue, ou de la recherche de ses œufs dans le sable, je tendais mon hamac entre deux cocotiers, dont le lait végétal me désaltérait, tandis qu'à l'ombre de leur large feuillage, je voyais mes Indiens préparer notre repas avec le poisson ou le gibier que nous avions pris. Combien de fois n'ai-je pas négligé mes affaires, pour aller dans cette solitude, donner un libre cours à de délicieuses rêveries, y lire sur leur terre classique les historiens et les peintres de la nature, m'endormir au bruit des vagues et au doux murmure du vent alisé! Mais quel est le scrutateur du cœur humain qui me dira pourquoi cette douce rêverie, cette jouissance si pure était toujours croisée, interrompue par le souvenir et les tableaux des rives de l'Adour, des torrens du Gave, des cimes neigées du pays de mon enfance; de ces Pyrénées, de cet Elysée de Campan dont un de nos plus éloquens naturalistes (1) a fait un tableau si enchanteur? Pourquoi la majesté, la *luxurience*

(1) M. Ramond.

de la nature équatoriale, n'empêchait-elle pas alors mon cœur d'être oppressé, mes yeux de verser des larmes ?

Pendant la guerre de la révolution des Etats-Unis, le comte d'Estaing, qui se conduisit toujours en père de ses matelots et de ses soldats, avait un bateau constamment employé pour aller cueillir sur cette plage des cocos qu'il faisait distribuer aux équipages de son escadre. Cette sage mesure préserva ses marins du scorbut, et soutint leur santé.

La chronique de la colonie porte, qu'en l'an 1730, un bateau qui s'était chargé de cocos dans les îlots des Guaraoüns, fit naufrage sur cette côte, et que les vagues les ayant jetés sur la plage, ils s'y sont multipliés peu à peu.

Nous espérons que le lecteur sensible nous aì pardonné cette digression. Nous allons reprendre la description des rivières et des côtes.

Guataro, dont les Français qui estropient les noms étrangers, ont fait Ortoir. Cette rivière passe à tort pour la plus considérable du vent de l'île, sur la foi d'un ignorant arpenteur français émigré qui, tandis qu'il vécut, jouit de la réputation d'habile ingénieur à la

cour du bacha Picton. Il fit une mauvaise copie de la belle carte de cette île, de l'illustre et malheureux don Cosme de Churucca. La carte de M..., dont celle de Faden n'est qu'une copie plus inexacte encore, place des côteaux là où il y a des marais, etc. Quelques-unes de ces erreurs furent volontaires, si l'on en croit certains Anglais qui en ont été dupes. Comme il est assez ordinaire que des spéculateurs anglais achètent des terres dans le Nouveau-Monde, sur la foi des plans et des cartes, et que les terres dans le voisinage des rivières navigables sont d'une valeur comparativement considérable, quelques-uns de ces spéculateurs, que les Anglais appellent *land jobbers* (agioteurs de terre), charmés de la beauté du *fleuve* Guataro, *tel qu'il est* sur les cartes de M... et de Faden, en achetèrent des lots considérables, que Picton et son ingénieur s'étaient donnés.

Je me suis assuré, qu'à moins d'un myriamètre au-dessus de son embouchure, le Guataro n'est navigable que pour de petites pirogues, c'est-à-dire, que de là en le remontant un myriamètre vers sa source, il a à peine un mètre d'eau, et plus haut, il n'est point navigable. Cependant M..., dans l'expli-

cation de sa carte, dit positivement qu'il est navigable jusqu'au Morne Rouge; ce qui serait presque depuis sa source, et ferait une distance, suivant lui-même, de six lieues ($3,^{myr.}333$).

D'après les observations du capitaine Columbine, l'un des plus habiles hydrographes de l'Angleterre, c'est même à une lieue et demie au-dessus de son embouchure, que cette rivière cesse d'être navigable pour les embarcations qui calent plus de cinq pieds anglais d'eau.

Lorsque ce savant marin releva les côtes du nord et de l'est de cette île, il observa une autre erreur en sens contraire du même arpenteur M... qui avait fait sur sa carte la rivière Nariva beaucoup moins considérable que l'Ortoir. Le capitaine Columbine la remonta dans une chaloupe jusqu'à sa source, à sept lieues et demie dans les terres, et il la trouva navigable jusqu'à trois quarts de lieue de ses sources pour des embarcations de deux à trois cents tonneaux. La marée remonte jusque-là.

Ce même M... a marqué sur sa carte deux canaux naturels entre les rivières Nariva et Guataro, tandis qu'il n'y en a qu'un. Ce qui a

donné lieu à cette erreur, c'est que pendant les grandes pluies de l'hivernage, les eaux affluentes établissent plusieurs communications entre ces deux rivières qui sont au même niveau.

S'il était permis de comparer les petites choses aux grandes, je dirais que cette communication entre deux rivières est une des choses que la Trinidad a encore de commun avec le continent voisin. Les plus habiles géographes avaient traité de chimère les canaux naturels qui établissent une communication entre l'Orénoque et l'Amazone, et qui était connue des missionnaires jésuites. Aujourd'hui personne ne révoquera plus ce fait en doute, puisque M. de Humboldt a navigué d'un de ces fleuves dans l'autre. Avant que le nom de ce savant voyageur eût mis hors de doute ce grand fait de géographie physique, on avait vu plusieurs fois des barques, le San Carlos del Rio Negro, venir par cette navigation intérieure à San-Tomé de Angustura, et à Puerto de España.

La côte et la plaine de *Mayaro* sont basses et malsaines ; mais au sud, celles de *Guaiquaiare* présentent un magnifique amphithéâtre, et un païsage aussi gai que fertile, et salubre.

Plus au sud est la belle rivière de *Moruga*, dont les bords et le voisinage abondent en bois de Campêche.

Les rivages et les embouchures de ces rivières abondent en cailloux roulés, tandis qu'ils sont rares près des embouchures des rivières occidentales. Néanmoins, dans l'intérieur, les mêmes rivières qui se jettent sur la côte occidentale ont beaucoup et de très-jolis cailloux. J'en ai trouvé un, entr'autres, qui ne m'a pas peu embarrassé. C'était un caillou rouge, qui a la couleur de la brique cuite, et est quelquefois tout aussi dur. Je crus d'abord, je l'avoue, que c'étaient des morceaux de brique jetés là par quelques colons Espagnols, et qui s'étaient arrondis par l'usure de leurs angles. Mais lorsque j'en eus trouvé de grandes quantités dans différentes rivières, il fallut bien croire qu'ils sont une production naturelle. Aussi l'argile abonde-t-elle dans les environs de ces rivières; ce sont sans doute des morceaux de jaspe; mais ce jaspe, d'où vient-il?

Ces rivières de la partie orientale, sur-tout celle de Moruga, produisent beaucoup d'huîtres excellentes qui se multiplient sur les troncs et les branches des paletuviers; ce qui

cause quelque surprise aux Européens et aux gens du nord de l'Amérique, qui voient ce spectacle pour la première fois.

Je ne crois pas qu'il y ait une autre île dans le Nouveau - Monde, qui, en proportion de son étendue, possède un aussi grand nombre de rivières navigables. Ses côtes et ses rivières sont extrêmement poissonneuses. Le pantouflier (*squalus zygæna*)(1), poisson dangereux et vorace, est le plus remarquable. Il a environ trois mètres (deux toises) de long, et il est gros en proportion. Il a, à fleur de tête, de larges yeux qui font horreur ; cette tête a la forme d'un marteau. Sa bouche et ses trois rangs de dents sont encore mieux disposés pour mordre que celle du requin, auquel il ressemble pour le reste du corps, et qui est très-commun dans ces parages.

La *vieille*, sorte de gade très-voisine de la morue, est aussi un poisson très-commun. Il est tout aussi dangereux que l'autre. Un jour que j'étais près de l'embouchure de l'Oropuche, avec deux ingénieurs, l'un Anglais, l'autre Français, MM. R.. et L.., nos pêcheurs indiens en prirent une qui avait dans son estomac

(1) Le *squalus tiburo* y est aussi très-commun.

une tête de nègre. On concevra facilement que nous n'en mangeâmes pas ; les Indiens montrèrent la même répugnance ; mais quelques-uns des nègres qui nous accompagnaient s'en régalèrent, et fumèrent ou salèrent ce qu'ils ne purent dévorer. Toutefois, ce poisson est de très-bon goût, et il s'en fait une grande consommation dans la colonie.

Le lamentin (*trichecus manati*) est un amphibie mammifère, qu'on trouve souvent par paires, avec ses petits, broutant hors de l'eau les plantes marines sur la plaine des Cocotiers. On en prend ordinairement pesant de mille à onze cents livres. On assure en avoir pris dans l'Orénoque qui pesaient mille huit cents. Sa viande ressemble à celle du cochon ; elle est très-bonne à manger fraîche ou salée, et sa graisse est employée comme celle du cochon.

La Trinidad a des marais que les Espagnols appellent *lagunes*, et les Créoles *lagons*, au voisinage des rivières principales. Ces lagunes produisent beaucoup de mangles ou *palétuviers*. C'est le rhizophora mangle de Jaquin, dont le bois est excellent pour la charpente. Ces lagunes, dans la saison sèche, se changent en savanes,

où on lâche le bétail, et où l'on prend beaucoup de gibier à poil. On y trouve aussi un grand nombre de tortues de terre, de diverses espèces, et dont la chair est aussi délicate que nourrissante. Dans tous les temps, ces savanes ou marais abondent en oiseaux marins, en perdrix grises, en poules d'eau, en flamands, en bécasses blanches, dont la chair est aussi délicate que celle de la bécasse d'Europe. Il est difficile de se faire une idée de l'innombrable quantité de canards sauvages qui fréquentent ces rivières. On en prend quelquefois une si grande quantité à la fois, qu'on les vend dix sous pièce au Port d'Espagne. J'en connais trois espèces, sans compter la sarcelle. La plus grosse ressemble assez à la cane d'Inde; la seconde à notre canard commun, et la troisième est un petit canard extrêmement joli, bleu, rose, jaune et blanc, avec une étoile d'une couleur d'or très-brillante, d'environ un pouce de diamètre, sur le front. On le nomme *Ouikiki*.

La plus remarquable de ces lagunes est le *lac d'Asphalte*, qui ne communique point au grand Lagon, ainsi qu'on l'a marqué sur quelques cartes, mais qui en est éloigné d'un

demi-myriamètre. Ce lac si remarquable, vulgairement appelé *le lac de la Braye*, a environ $2^{kil.}$,78 (une demi-lieue) de long, sur à-peu-près la même largeur. Il est situé près de la mer, et élevé de vingt-six mètres (quatre-vingts pieds) au-dessus de son niveau.

La côte présente dans ce lieu un mélange confus de terres marneuses (ces marnes sont argileuses), çà et là imprégnées d'asphalte. On trouve une eau excellente, limpide et courante dans les crevasses de l'asphalte; quelques-unes ont jusqu'à $3,^{mèt.}2$ (six pieds) de profondeur; beaucoup de petits poissons vivent dans cette eau. Toutes ces crevasses, appelées dans le pays entonnoirs, affectent la forme conique. Le fond de quelques-uns de ces entonnoirs est si liquide, que lorsqu'on y enfonce des perches, elles disparaissent. Les gens qui habitent le voisinage m'ont assuré avoir fait des marques à des morceaux de bois qu'ils avaient enfoncés dans les entonnoirs, et les avoir retrouvés quelques jours après sur le rivage. J'ai trouvé dans ce lac plusieurs morceaux de bois complettement changés en bitume; notamment dans un des entonnoirs, le tronc d'un gros arbre (un combaril, si je ne me trompe),

qui conservait parfaitement la forme ronde. Je le fis scier; il était complètement imprégné de pétrole, ou pour mieux dire, il était devenu bitume.

J'ai observé les mêmes phénomènes dans les provinces de la Nouvelle-Barcelonne et de Cumana, près du lac de Coriaque; enfin, dans diverses parties de ces régions, où les courans de la mer ont formé de grands amas de matières végétales.

J'ai déjà dit combien j'étais dénué à la Trinidad des moyens de faire des analyses chimiques. J'ai fait, pour connaître la nature de ce bitume, tout ce que me permettaient le manque d'instrumens, mon inexpérience et le peu de connaissances chimiques que je possède.

On trouve dans ce lac les gradations du pétrole à l'asphalte. Comme j'avais remarqué que plusieurs de ces morceaux sont durs comme de la pierre, et plus pesans que d'autres, j'imaginai de les fondre dans une cornue. A cette fin, j'en pris plusieurs petits morceaux pesant deux livres, ou trente-deux onces. Je les mis dans une cornue que je chauffai au rouge : j'obtins dix onces de pétrole très-liquide. Le résidu, lorsqu'il fut

refroidi, avait l'aspect d'une substance ochreuse, et j'y trouvai de la silice, de l'alumine, du charbon et de l'oxide de fer. Cette expérience grossière que je répétai quatre fois, et la dernière fois avec le médecin de la colonie le plus instruit en chimie, me donna toujours les mêmes résultats, c'est-à-dire du pétrole très-liquide, de la silice, de l'alumine, une substance charbonneuse et de l'oxide de fer. Il nous parut que les proportions étaient ainsi qu'il suit :

Pétrole.	11 onces.
Silice.	10
Alumine.	5
Substance charbonneuse. . .	4
Oxide de fer.	2
TOTAL. . . .	32 onces.

La pesanteur spécifique du pétrole purifié est moindre que celle du bitume combiné avec d'autres substances minérales. Celle des trente-deux onces, dont je viens de rapporter l'analyse, est—1,745, à la température de 21 Réaumur ; et celle du pétrole pur de 1,023, suivant l'expérience que je fis au Port d'Espagne dans le mois de décembre 1803.

Il n'est pas de phénomène qui offre plus

de variété et de mobilité que la surface du lac d'Asphalte. Ici, l'on voit des groupes d'arbustes; là, des touffes d'ananas sauvages et d'aloès-pite. Parmi ces arbustes et ces fleurs, des essaims de magnifiques papillons, de petits oiseaux, de brillans colibris, viennent chercher leur nourriture et égayer une scène, qui, si elle était privée d'animaux et de végétaux, présenterait l'image d'une des bouches du Ténare. Mais là où l'on avait vu la veille un îlot de quelques pieds de diamètre, on voit souvent le lendemain un gouffre ou entonnoir qui l'a englouti, tandis qu'à côté a jailli de l'abîme un autre îlot qui sera bientôt recouvert de végétation.

Nous croyons que c'est d'après des récits erronés, que M. Ledru a écrit qu'il existe des sources d'eau chaude aux environs de la Lagune (1). J'ai eu une propriété dans ce quartier : j'ai parcouru en tout sens les habitations et les bois circonvoisins ; je n'ai jamais vu ces sources, et je n'en ai jamais entendu parler : mais il existe dans le quartier de Naparima, sur le derrière de l'habitation des

---

Voyez son Voyage aux îles Ténériffe, etc. t. 1, p. 248.

frères Mandilhon, des sources d'eau thermale, qui émettent une odeur sulfureuse, et qui tiennent du fer en dissolution (1).

A un demi-myriamètre aux environs de la Lagune, parmi les belles plantations et les magnifiques forêts qui l'environnent, on trouve çà et là du pétrole mélangé avec la terre ; il la fertilise singulièrement. Les meilleurs et les plus beaux fruits de la colonie viennent de ce quartier ; l'ananas en particulier, y est moins filandreux, plus gros, plus aromatisé, et a une couleur d'or plus foncé que partout ailleurs.

A six ou sept cents mètres au sud du Cabo de la Brea, est un gouffre ou soupirail au

(1) C'est mal-à-propos et par erreur qu'on a cru qu'il se trouve des sources d'eau chaude aux environs de la Braye. Des personnes qui ont habité long-temps, comme cultivateurs, les environs de la Lagune, d'autres que la curiosité y a attirées pour la visiter; d'autres encore à qui le plaisir de la chasse a fait parcourir la Lagune et ses environs en tout sens, et qui se sont cent et cent fois mouillés en traversant les petits canaux qui forment dans la Lagune une multitude d'îlots, n'ont jamais reconnu d'autre température dans les eaux de cette partie de l'île que celle qui est naturelle dans ce climat aux eaux de source et de rivière. (*Note de M. Redon*, médecin très-instruit, qui a habité la Trinidad pendant plus de dix ans.

fond de la mer, qui la fait bouillonner quelquefois dans ce lieu, et vomit chaque fois une quantité considérable de pétrole.

Dans la partie orientale de l'île, et dans la baie de Mayaro, est un autre soupirail, qui tous les ans dans les mois de mars et de juin, produit quelques détonnations, dont le bruit ressemble à celui du canon ou du tonnerre. Ce bruit est suivi de flammes et de fumée qui sortent des abîmes ; et quelques minutes après, les vagues jettent sur la plage, des morceaux de bitume noir et brillant comme du jayet. En traitant cet asphalte dans des proportions convenables avec du suif et de l'huile de lin, on en fait un goudron propre au calfatage des vaisseaux, et qui a l'inappréciable propriété de les préserver de la piqûre du ver téredo. Depuis 1805, les Anglais l'emploient à cet usage, mais ils le préparent très-mal. Cette île en produirait assez pour calfater tous les ans des milliers de vaisseaux.

Un habitant du sud me dit, en 1799, que des chasseurs s'étant égarés dans les forêts de la pointe Icacos ou Icaque, assurèrent à leur retour avoir découvert un volcan dans les derrières de l'habitation Renusson, au

milieu de la Lagune, qui est dans le voisinage. J'engageai un de ces chasseurs à me conduire sur les lieux, où nous arrivâmes après trois heures de marche, non sans avoir pris des peines excessives à travers les marais où croissent les paletuviers. Je remarquerai en passant, qu'à l'ombre de ces arbres des marais, le thermomètre marquait de 31 à 32 degrés Reaumur.

Nous arrivâmes enfin au sommet d'un monticule de terre argileuse. Au-dessus et autour de ce monticule sont un grand nombre de petits cônes d'un et de deux pieds d'élévation. Les sommets de ces cônes sont tronqués et ouverts : ce sont autant de petits soupiraux qui exhalent un gaz d'odeur d'hydrogène sulfuré. Sur la partie la plus élevée de ce monticule, est un cône d'environ un mètre et demi de haut, percé du sommet à sa base comme les autres. Celui-ci vomit continuellement une matière blanchâtre, qui a un goût d'alun.

Quoiqu'on entende un bruit qui indique que le fluide qui est dans les entrailles du monticule est dans un état d'agitation ; quoiqu'il évapore continuellement des globules d'un fluide élastique, l'écume qui est à l'ori-

fice du cône est froide. Je ne pus trouver le fond de ce gouffre avec quatre perches fortement attachées bout à bout, et qui mesuraient vingt-six mètres ; les ayant lâchées, soudain elles disparurent.

Quoiqu'il n'y ait ni pierre ni sable, à une lieue à la ronde, j'en trouvai beaucoup autour du monticule, ainsi que de jolis cailloux roulés et de petites pierres calcaires, auxquelles adhéraient des particules de soufre de forme prismatique.

Après avoir visité cette espèce de solfatare, je traversai un autre marais de paletuviers contigu au précédent, et large d'environ 13 mètres. Auprès de ce second marais est un autre mamelon d'environ 27 mètres de diamètre, et de 5 de hauteur. Celui-ci n'a pas une aussi grand nombre de soupiraux que le monticule voisin, mais sa cime présente une cavité circulaire très-peu profonde, et remplie d'un liquide bouillant qui a un goût d'alun. On y entend un bruit sourd et souterrein ; la terre tremblait sous nos pieds. Deux perches que j'enfonçai avec force dans la calotte, disparurent à l'instant : excedé de fatigue et de soif, j'abandonnai ce poste dangereux.

Revenu de ma fatigue, je visitai encore bien attentivement le second monticule. Près de ses soupiraux, et parmi le sable, je trouvai de beaux cristaux de sulfate de cuivre incrustés dans de l'alun. Non loin de là, revenant au rivage, je trouvai dans le sable du gypse laminaire ou de la chaux sulfatée laminaire de Haüy, le *fraueneis* de Werner.

Les colons qui habitent aux environs de ce *prétendu* cratère volcanique, m'ont dit unanimement que tous les ans, au mois de mars, ils entendent plusieurs détonations, dont le bruit ressemble à celui du canon qui serait tiré dans le lointain. Ce cratère est environné de marais de paletuviers qui communiquent à la mer. Serait-il de la nature des volcans de boue de Turbaco (1), et d'autres parties de l'Amérique méridionale, décrits par M. de Humboldt?

Je découvris, en 1801, de la plombagine schisteuse, près de laquelle est une mine de

(1) Près de Carthagène. Ce sont de petits cônes, qui ont des ouvertures au sommet. Ces ouvertures sont remplies d'eau, à travers laquelle passent des bulles de gaz azote.

charbon de terre, d'où exsude du pétrole au pied du monticule de la Mission de Monserrat, lequel est éloigné d'environ un myriamètre et demi de la mer.

La Trinidad n'a pas de ces profondes et tournoyantes vallées, qui sont des beautés si remarquables dans les petites Antilles. L'habitant caféier de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Dominique, de la Guadeloupe, de Porto-Rico, isolé du tumulte du monde, jouit dans ces retraites délicieuses d'un air frais et pur; en même temps que du sommet de ses mornes, tranquille, calme et indépendant, il promène ses regards sur les pays environnans, sur les plaines et les orages de l'Océan.

Mais les Antilles ne possèdent pas ces savanes ou prairies naturelles, qu'on trouve à la Trinidad, au milieu des forêts et sur les flancs de quelques montagnes. S'il y avait jadis à la Trinidad et à Tabago, comme sur le continent dont ces îles sont détachées, quelques espaces arides et dénués de végétation, ils se couvrent déjà de graminées, d'herbacées et d'arbustes. Aucune des Antilles, pas même la Grenade, qui est à peine à 16 myriamètres de ce continent, ne pré-

sente un pareil phénomène. J'en donnerais une description plus détaillée, si M. de Humboldt ne se fût emparé de ce sujet.

« L'existence, dit-il (1), de ces déserts « arides, de ces vastes espaces dénués de « végétaux, au milieu de contrées enrichies « d'une végétation abondante, est un phéno- « mène géologique, auquel on fait peu d'atten- « tion, et qui provient incontestablement « d'anciennes révolutions de la nature, soit « inondations, soit transformations volcani- « ques de l'enveloppe du globe. Dès qu'une « région a perdu les plantes dont elle était « couverte, que le sable est devenu mobile « et dénué de sources, que l'air embrasé et « s'élevant perpendiculairement empêche la « précipitation des nuages, des milliers de « siècles s'écouleront avant que du sein des « bords verdoyans du désert, la vie orga- « nique pénètre dans son intérieur. »

Montagnes.

L'île de la Trinidad a une chaîne de montagnes au nord, un groupe de monticules au

---

(1) *Discours sur les steppes et les déserts*, dans les *Tableaux de la nature*. Paris, Schoell, 1808.

sud et un autre au centre, dont le point le plus élevé est appelé la *montagne de Tamana*, que quelques-uns supposent être la cime la plus élevée de l'île. Il est fort difficile de pénétrer à travers les groupes du centre et du sud, à cause des palmiers à piquans (*Mauritia aculeata*), des épines et des barbes d'autres arbres et herbacées. Il y a un petit lac près du sommet de Tamana. Un chasseur m'a assuré que son eau est salée; mais je ne garantis pas la fidélité de son récit.

Pendant tout le temps que j'ai habité cette île, je n'ai jamais pu me procurer de bons instrumens pour mesurer la hauteur de ses montagnes. Cependant, d'après quelques observations barométriques, que je suis loin de regarder comme rigoureuses, je crois que la cime la plus élevée des montagnes du nord a environ huit cent douze mètres au-dessus du niveau de la mer.

La chaîne des montagnes du nord de la Trinidad a environ huit myriamètres trois kilomètres de long. Ses plus hautes cimes sont près de la mer. Ces montagnes, ainsi que la chaîne côtière de Cumana, diffèrent des îles Caraïbes ou petites Antilles de plusieurs manières bien caractéristiques, par

leur forme, leur gisement, l'ouverture de leurs vallées, et leurs principes constitutifs.

Les montagnes de la Grenade, de Sainte-Lucie, de la Martinique, de la Dominique, de la Guadeloupe, de Saint-Christophe et des autres îles Caraïbes que j'ai visitées, sont toutes situées au centre de ces îles, et leur chaîne s'affaisse en se rapprochant de la mer. Ces chaînes d'îles et leurs montagnes affectent la direction E. et O., tandis que les Apaches courent du N. N. O. au S.S.O. Le noyau des montagnes Caraïbes, par-tout où j'ai pu en juger par leurs flancs mis à nu par la mer, m'a paru être de granit surmonté de basalte prismatique. Les basaltes de la Grenade sont les mieux caractérisés. Là, comme par-tout ailleurs, cette roche s'élève en montagnes jumelles, dont les cimes sont tronquées. Ces montagnes sont d'un ordre également supérieur à celles de la Trinidad, par leurs principes constitutifs et par leur élévation. Toutes ces îles ont des volcans en activité ou des volcans éteints.

Les tremblemens de terre qui se firent ressentir si violemment à la Guadeloupe et aux Antilles, dans la nuit du 26 au 27 septembre 1797, ne firent éprouver aucune secousse

dans l'île de la Trinidad ni dans la province de Cumana; mais quand, quelques temps après, de violens tremblemens de terre désolèrent cette province, on s'en ressentit, quoique faiblement, à la Trinidad, mais point aux Antilles.

Lorsqu'en 1799 et 1800, j'établissais des comparaisons géologiques entre l'île de Trinidad et les îles Caraïbes, je ne pensais qu'à faire cadrer les faits avec l'ingénieuse théorie du docteur Hutton, si habilement défendue depuis par le savant Playfair. Mais dès que je commençai à penser indépendamment de tout système, les Antilles me parurent être volcaniques; la Trinidad et Tabago au contraire neptuniennes, etplus récemment sorties du sein de eaux avec les montagnes côtières de Cumana, dont elles ne sont qu'un prolongement. Je me figurai aussi qu'il serait possible, qu'au premier âge de notre planète, les îles Caraïbes eussent fait partie d'une grande chaîne, qui se serait étendue jusqu'au nord de l'Amérique dans le Mexique.

Je trouvais d'ailleurs de grandes différences entre les règnes animal et végétal de ces îles, et ceux de la Trinidad et des pays qui avoisinent l'Orénoque.

Tel était alors sur ces régions le vague de mes idées, et telles je les communiquai à MM. Amic et Lherminier de la Guadeloupe, le premier médecin, le second pharmacien, et l'un et l'autre très-instruits dans les diverses branches de l'histoire naturelle; au docteur Anderson, fondateur du magnifique jardin des Plantes de l'île de Saint-Vincent; au docteur Benjamin Rush de Philadelphie, etc.

Un mémoire de M. de Humboldt, intitulé *Fragmens d'un tableau géologique de l'Amérique méridionale*, inseré dans le Journal de Physique de messidor an 9, tomba dans mes mais à la Trinidad, à la fin de l'an 1806. A cette même époque, j'entrepris un voyage dans les provinces de l'Orénoque, de la Nouvelle-Andalousie et de Cumana; je parcourus, j'étudiai ces pays le mémoire de M. de Humboldt à la main, et là, la plupart de mes idées furent changées.

Dès-lors, il me parut que la Trinidad et Tabago avaient été séparées des pays qui avoisinent aujourd'hui l'Orénoque et de la chaîne côtière de Cumana, à une des époques les plus reculées de notre globe : lors de cette grande catastrophe produite, peut-être, par l'approche d'une comète (1), et le

(1) *Voyez* la note à la fin du chapitre.

déplacement subit du lit des mers qui dut en être la conséquence, alors que tant de contrées furent submergées, tandis que de nouvelles plaines et de nouvelles montagnes sortaient du sein des flots.

Alors, sans doute, des méditerranées furent formées ou agrandies, ou jointes au vaste Océan. Alors vraisemblablement, les eaux qui couvraient les plaines immenses, aujourd'hui situées entre Rio de la Plata, les Amazones, l'Orénoque, et peut-être aussi la Basse-Louisiane, rompirent la digue immense qui les enchaînait dans leur bassin, et dont les îles Caraïbes formaient les cimes principales. Avant cette grande époque du bouleversement de notre planète, de la destruction de la plus grande partie de notre espèce et de plusieurs races animales, consignée dans les fastes de toutes les nations, au lieu de l'Océan Caraïbe, était un grand lac ou une Méditerranée, située entre les montagnes Caraïbes devenues des îles, la chaîne de Sierra de la Parima, celles de Merida et de Pampalona, et les autres montagnes de cette portion de l'Amérique méridionale, dont les montagnes côtières de Cumana auraient été la chaîne secondaire.

M. de Tussac a trouvé à la Jamaïque, à la

pointe Morant, sur les montagnes, c'est-à-dire, dans cette partie de l'île qui fait face au continent septentrional, des *myrica*, et plusieurs autres végétaux qui appartiennent à l'Amérique septentrionale ; nouvelle preuve, suivant moi, que les Antilles ont été détachées du continent de l'Amérique septentrionale.

Toutefois, avant d'entrer dans les détails géologiques, écoutons ce que dit des pays qui avoisinent le point que j'essaie de décrire, et qui appartiennent au même ordre de choses, un naturaliste célèbre, *qui n'a pas courtisé la nature par des ambassadeurs* (1) :

« Aux pieds de la chaîne des montagnes « de granit (les Andes), qui résista à l'action « violente des eaux, quand au premier âge « de notre planète, leur irruption forma « le golfe du Mexique, commence une vaste « plaine qui s'étend à perte de vue, lors- « qu'on a laissé derrière soi le lac de Taga- « rigue, parsemé d'îles. . . . . . . La vue « se porte au loin sur des steppes ou déserts, « qui s'élèvent insensiblement. Lorsqu'on pé- « nètre dans l'intérieur de l'Amérique méri- « dionale, depuis la côte de Caracas ou de Vé- « nézuéla, située par le dixième parallèle nord

(1) Pensée de M. Delille, à propos de M. de Buffon.

« jusqu'aux frontières septentrionales du Bré-
« sil, sous la la ligne, on traverse d'abord
« une chaîne de montagnes très-hautes, di-
« rigée de l'est à l'ouest ; ensuite la grande
« steppe déserte (où la plaine appelée *Lla-*
« *nos*), qui s'étend depuis le pied des mon-
« tagnes côtières jusqu'à la rive gauche de
« l'Orénoque ; puis la ligne montueuse ap-
« pelée *Sierra de la Parima*, qui occasionne
« les cataractes d'Atures et de Maypure,
« et court entre les sources du Rio Es-
« quibo et du Mao, vers la Guyane fran-
« çaise ; enfin une partie de la plaine boisée
« où le Rio-Negro et l'Amazône ont formé
« leur lit. Celui qui voudra approfondir
« davantage ces rapports géographiques,
« pourra jeter un coup-d'œil sur la carte de
« la Cruz Olmedilla, qui en a produit tant
« de plus récentes, et qui cependant,
« d'après mes observations astronomiques,
« pour déterminer la position des lieux, doit
« subir des changemens essentiels. La chaîne
« côtière de Venezuela s'étend depuis les
« montagnes de Sainte-Marthe, couvertes de
« neige, et situées à l'ouest de Carthagène
« des Indes, jusqu'au cap de Paria. Leur hau-
« teur moyenne n'est pas au-delà de 1,kil.360

« (sept cents toises). Cependant, quelques « sommets isolés, tels que celui nommé « *Silla de Caracas* ou *Cerro de Avila*, orné de « Befaria, s'élèvent à 2,kil.56 (1316 toises) « au-dessus du niveau de la mer.

« Le rivage de la mer présente par-tout des « traces de dévastation. On reconnaît par-« tout l'effet du grand courant qui se dirige « d'Orient en Occident, et qui, après avoir « morcelé les îles Caraïbes, a creusé le golfe « des Antilles. Les langues de terre d'Araya « et de Chiparipari, et sur-tout la côte entre « Cumana et la Nueva Barcelona, offrent au « géologue un assemblage très-remarquable. « Les îles de Borecca, de Caracas et de Chi-« manas, sortent de la mer comme des tours, « et attestent la redoutable puissance des flots « destructeurs sur la chaîne des montagnes « décharnées. Peut-être la mer des Antilles « fut-elle jadis comme la Méditerranée, une « mer intérieure, qui soudainement se réu-« nit à l'Océan. Les îles de Cuba, de Saint-« Domingue et de la Jamaïque, renferment « encore les reste des hautes montagnes de « schiste micacé qui bornaient cette mer dans « le nord. C'est une chose frappante que « dans les points où ces trois îles sont les plus

« rapprochées les unes des autres, se trou-
« vent les cimes les plus élevées. On pour-
« rait supposer que le principal noyau de
« cette chaîne de montagnes est entre le cap
« Tiburon et la pointe Morant. Les monta-
« gnes de Cuivre, *montañas de Cobre,* près
« San-Yago de Cuba, n'ont pas encore été
« mesurées, mais elles sont vraisemblable-
« ment plus élevées que les montagnes Bleues
« de la Jamaïque, dont la hauteur surpasse
« celle du passage du Saint-Gothard. J'ai déve-
« loppé mes conjectures sur la forme de l'O-
« céan atlantique, et sur l'ancienne jonction
« des continens, dans un mémoire composé
« à Cumana, intitulé *Fragmens* d'un Tableau
« géologique de l'Amérique meridionale, et
« inséré dans le Journal de physique, de
« messidor an 9.

« Les llanos de Caraccas sont couverts de
« grès de formation ancienne, qui par-tout
« s'étend en couches presque horizontales.
« Lorsque sortant des vallées d'Aragua,
« on descend la chaîne la plus méridionale
« des montagnes côtières de *Guigue* et de
« *Villa de Cura,* pour aller à *Parapara,* on
« trouve le bord de la grande plaine marquée
« par de petites collines d'amygdaloïdes, de

« diabèse et de porphire phonolitique. Des « rochers célèbres, les Morros de San-« Juan, forment une espèce de *mer du Diable;* « mais ils sont situés sur le penchant des « montagnes et non dans les llanos même, « comme le prétendent les habitans de la « côte. Ainsi, on doit moins les considérer « comme des îles de l'ancien golfe, que « comme une partie de la chaîne côtière. « J'appelle les llanos un golfe, parce que « si l'on fait attention à leur peu d'éléva-« tion au-dessus du niveau de la mer, à la « forme appropriée au mouvement de ro-« tation du courant, enfin, à l'applatis-« sement de la côte orientale, vers l'em-« bouchure de l'Orénoque, on ne peut « révoquer en doute que jadis la mer n'ait « rempli tout le bassin situé entre la chaîne « côtière et la *Sierra de la Parima*, et à l'ouest, « n'ait battu le pied des montagnes de *Me-« rida* et de *Pampalona;* de plus, la pente ou « l'abaissement des llanos est dirigée de l'est « à l'ouest, etc. etc (1).

---

(1) *Discours de M. de Humboldt*, sur la nature des steppes, les cataractes de l'Orénoque, dans ses *Tableaux de la nature.*

Tout annonce que la Trinidad et Tabago ne sont qu'un démembrement de la rive gauche de l'Orénoque, et que cette séparation a été causée par une irruption des eaux de la mer. Mêmes couches de terre, mêmes roches, mêmes fossiles, mêmes végétaux, mêmes animaux.

La chaîne des montagnes du nord de la Trinidad court est et ouest : c'est la direction des montagnes côtières de Cumana. J'ai dit que les cimes les plus élevées sont celles qui appartiennent aux montagnes les plus voisines de la mer. Leur noyau est de schiste argileux très-compact, *le thon-schieffer* de Werner.

On voit ce schiste devenir lamellé, et d'autant plus friable, qu'il est exposé au contact de l'air. J'ai observé que les couches inférieures, et près du lit des rivières, passent au schiste micacé (*glimmer-schieffer*). Les rivières qui prennent leur source dans la chaîne du nord, et qui coulent au nord, à l'ouest, et à l'ouest-sud-ouest, passent sur des lits de ce schiste, dans les lames duquel on trouve agglomerée une grande quantité de pyrites sulfureuses en crystaux cubiques.

La chaîne schisteuse de Paria et de Cu-

mana, parallèle à la chaîne granitique des îles Caraïbes, se coordonne donc au système de Pallas (1), qui croyait avoir observé que les montagnes granitiques sont toujours côtoyées par une chaîne de montagnes schisteuses ; M. de Humboldt avait observé, il y a long-temps, qu'il existe une certaine régularité dans l'inclinaison et la direction des couches, que cette inclinaison ne dépend guère des inégalités extérieures du sol, et que les couches sont le plus souvent parallèles à une chaîne de montagnes très-éloignée (2).

Les observations de ce savant sur les Andes, sur les montagnes schisteuses de Cumana, de Cuba, de Saint-Domingue et de la Jamaïque, lorsqu'on les compare à la direction des îles Caraïbes proprement dites et des Apalaches, fait voir qu'il avait deviné une loi de la nature.

La montagne de las Cuevas est le lieu où l'on peut le mieux étudier la constitution

---

(1) *Discours de Pallas*, sur la formation des montagnes, t. 9 de ses Voyages, édit. in-8°.

(2) Les montagnes du Nord de l'Asie vont au pôle comme un méridien. (*Observation communiquée par M. Pictet*).

géologique de l'île. Une des premières marches de cet amphithéâtre, sur lequel est situé le fort Abercrombie sur Plombe, la mer sous un angle d'environ 12° avec la verticale. Les vagues y ont creusé des espèces de cavernes. Lorsque la mer est calme, on peut y aller observer avec un canot. La roche que j'en détachai à fleur d'eau, est de schiste amphibolique (hornblende schisteuse) très-pur et très-beau, semblable à celui dont sont pavées les rues de San-Tomé de Angustura. Sur cette cornéenne, reposent des couches de schiste argileux, auxquelles est superposée une couche de plus de vingt pieds de gravier quartzeux; enfin, la terre végétale.

J'ai été souvent dans des canots tout le long de la côte, depuis la pointe de la Galère jusqu'au Port d'Espagne. Je n'ai aperçu de la cornéenne schisteuse qu'au bas de la montagne de las Cuevas et à fleur d'eau; sans doute ailleurs elle est cachée par la mer. On n'aperçoit autre part, à l'ouverture des vallées, que des grès quartzeux par couches brisées et entassées en brèches dans les caps qui sont battus par les flots. Beaucoup de ces morceaux de quartz contiennent du fer magnétique. Ces lieux portent l'empreinte d'une

grande débacle et de grandes destructions. Ces détrimens de rochers forment des récifs tout le long de cette côte. Quoique la mer jette beaucoup de madrépores sur la plage, ils n'ont pas formé de bancs, du moins je n'ai pu y en découvrir. Je crois que le véritable corail n'existe pas sur cette partie des côtes de l'Amérique méridionale.

Revenons à las Cuevas. Cette montagne à deux cimes donne naissance à quatre vallées délicieuses arrosées de nombreux ruisseaux. La vallée du nord-est porte le nom de *las Cuevas*. Entre les deux cimes, est un superbe plateau, position unique dans l'île, d'où l'on voit la mer à l'orient et à l'occident. De ce plateau, on descend dans les vallées de Saint-Joseph, de Santa-Cruz, au sud-ouest, et dans celles de las Cuevas et de Maraccas au nord-est. Dans ces quatre vallées et dans leurs montagnes, on peut observer avec exactitude la composition géologique du pays, parce que leurs flancs sont dans beaucoup d'endroits décharnés par la chute des avalanches et des torrens. C'est sur ce plateau orné de fougères arborescentes, que M. de la Barrère et moi, trouvâmes un arbre qui nous causa une joie bien vive, et que nous prîmes

pour un If (*Taxus*); mais que M. de Jussieu croit être un podocarpus, d'après la description que j'en ai donnée à ce célèbre botaniste.

Les escarpemens des montagnes, lavés par ces torrens, présentent dans certains endroits des couches d'une argile grossière, mêlée de sable ferrugineux. Ce sable et ces grès ferrugineux abondent dans les monticules du centre, plus encore dans ceux du sud, qui avoisinent la solfatare d'Erin. Ces derniers monticules ne sont pas schisteux, comme ceux de la chaîne du nord.

Quoiqu'il règne une grande confusion dans les couches des escarpemens des montagnes et dans le fond des vallées, toutefois en observant bien attentivement, on voit que le noyau de ces montagnes est schisteux; qu'aux couches schisteuses, sont superposées, d'abord une couche de grès quartzeux et ferrugineux, à celle-ci une autre couche de grès mou et grossier, puis de l'argile par couches, enfin, la terre végétale. En avançant dans la plaine vers Saint-Joseph, et du côté opposé, j'ai remarqué une couche de terre crayeuse très-mince et très-légère, entre la couche d'argile et celle de grès. On trouve çà et là dans les anfractuosités, des couches de grès

ferrugineux, des morceaux détachés de plombagine, des sulfates de baryte et du mandelstein ou amygdaloïde. La découverte que j'ai faite de cette dernière pierre dans les montagnes de cette île, pourrait-elle jeter du jour sur sa nature? L'on sait qu'il y a des naturalistes qui la placent parmi les roches volcaniques, et d'autres parmi les secondaires. M. de Humboldt la place parmi les produits volcaniques.

On lit dans le voyage de M. Ledru, t. 1, p. 269, un extrait de celui de Mac-Collum. Au-dessus du Port d'Espagne, dit celui-ci, est situé l'inutile fort d'Abercrombie-Tower; la hauteur qu'il occupe est un volcan éteint, dont le cratère est encore visible.

Nous ne pouvons concevoir ce qui put paraître volcanisé à M. Mac-Collum. Cette montagne est schisteuse comme le reste de la chaîne, et recouverte de marne argileuse sur laquelle repose une légère couche de terre végétale. Mais elle a deux cimes jumelles comme les montagnes basaltiques; et entre ces deux cimes, est une crevasse très-profonde. Cette montagne où est situé aujourd'hui le fort George, sépare la vallée de Maraval de celle de Diego-Martin, et à ses

pieds commence la vallée de Diego-Martin.

Les rivières de Moraccas, de Maraval, de Saint-Joseph, de Tacarigua, de Sainte-Anne, tous les ruisseaux qui coulent à travers les petites vallées adossées au plateau de las Cuevas, commencent leurs cours sur des lits de grès quartzeux, qui, par la disposition de leurs couches, forment des gradins. J'ai souvent et bien attentivement observé ces lieux : où les couches de grès finissent, commence le schiste pyriteux.

Quoiqu'on n'aperçoive nulle part du granit dans cette île, à Tabago et dans l'intérieur du pays sur le continent, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au cap de Paria ; on ne peut faire cent pas depuis le fond des vallées jusqu'au sommet des montagnes, sans rencontrer des blocs de quartz laiteux gras, plus ou moins considérables, et dans les gerçures desquels on trouve souvent de beaux morceaux de cristal de roche, le *quartz hyalin* de Haüy. Je n'en ai jamais tant vu en proportion que dans ce pays. Ces quartz épars peuvent tirer leur origine, ou des filons de quartz, qui, dans tous les pays, traversent les schistes argileux, ou de montagnes granitiques détruites. J'ai souvent fait des excavations et

des fouilles sous ces blocs de quartz, lorsqu'ils étaient trop considérables pour être remués, et j'ai quelquefois trouvé qu'ils cachaient une légère couche de sulfate de chaux. Sans doute qu'à la Trinidad, à Tabago et sur la côte de Paria, le granit est caché par les eaux de la mer, et qu'il y sert de base, comme dans le reste de l'Amérique méridionale (1), aux schistes et à d'autres formations plus récentes. On le rencontre de loin en loin sur les côtes en rochers isolés, entre l'embouchure de l'Orénoque et celle de l'Amazône. Je tiens de l'amitié de M. Laffon de Ladebat, des morceaux de roches granitiques et amphiboliques, et un morceau curieux de syénite adhérent et superposé à du trap, qu'il a détachés de rochers situés sur le bord de la mer, près de l'embouchure de la rivière de Cayenne.

Le sulfate calcaire, ainsi que le carbonate calcaire sont très-rares à la Trinidad, à Tabago et dans la chaîne côtière de Cumana ; l'on a même long-temps cru qu'elles n'y existaient pas. Mais dans la vallée ou grand

(1) *Voyez* le Tableau physique des régions équatoriales, par Alexandre de Humboldt, p. 122, in-4°. Paris, 1807

bassin du sud ou est, entre les monticules du sud et la pointe Icacos ou Icaque, lequel vraisemblablement servit jadis de lit à quelque branche de l'Orénoque, on trouve, non loin de la solfatare d'Erin, des couches horizontales et inclinées de grès quartzeux, qui reposent sur de légères couches gypseuses, isolées, mêlées et confondues avec des argiles pyriteuses.

En suivant la côte sur le rivage de la mer, pour aller de Pointe à Cèdre, au lac d'Asphalte, on trouve des masses considérables de feld-spath pulvérulent, dans un tertre lavé par les pluies, près de l'embouchure de la rivière Guapo et sur sa rive gauche. Ce feld-spath me paraît semblable à celui que M. Faujas de Saint-Fond montre dans son cours, et qui a été trouvé aux environs du Mans, sur la route d'Alençon.

Flottant, comme j'étais alors, entre les opinions les plus disparates en géologie et en minéralogie, sans connaissances classiques, et presque sans livres, dénué de guides pour me conduire dans mes observations et mes recherches, je pensais que ces couches de sulfate de chaux que l'on trouve dans certains lits abandonnés par les rivières, venaient

à l'appui d'une opinion du savant Lalmanon, qui regardait les carrières de plâtre comme le produit du détritus et de la putréfaction des végétaux dans les fleuves et les autres grandes masses d'eau douce.

Quoiqu'il en soit de cette théorie, elle me conduisit à faire deux expériences dont je vais rendre compte.

1° Au mois d'août 1798, je mis dans une jarre de Provence bien vernissée, et de la capacité d'environ cent litres, quatre livres, poids de marc, de bois, de branches et de feuilles de cotonnier, et autant pesant de diverses herbacées que j'avais ramassées dans ma savane: après avoir brisé ces substances avec mon coutelas, et les avoir en quelque sorte broyées, je remplis la jarre avec de l'eau du ruisseau qui coulait sur mon habitation dans le quartier de Saint-Anne.

2° Ce que j'avais observé dans le lac de la Braye, au sujet de la décomposition des grands arbres, m'avait fait naître l'idée que l'asphalte pourrait être le produit de la décomposition des bois résineux et gommeux, au moyen des eaux de la mer. Dans la vue d'éclaircir ce fait, je fis scier des morceaux de bois de gayac, de guttier et d'autres bois

résineux qui abondent dans l'île de Trinidad. Je mis dix livres de ces sciures dans une jarre semblable à la précédente et je la remplis d'eau de mer.

Au milieu de chacune de ces jarres, j'avais pratiqué un robinet, au moyen duquel je pouvais décanter la moitié de l'eau sans troubler le fond. Je pensais qu'il était nécessaire de renouveler de temps en temps l'eau, afin quelle ne perdît pas la faculté de décomposer ces substances ; c'est pourquoi je la renouvelais par moitié tous les huit ou quinze jours, et aussitôt que je l'avais renouvelée, j'agitais avec un bâton les substances qui étaient au fond.

Le soixante-deuxième jour de mon expérience, la jarre qui contenait les morceaux de coton et d'herbacées répandit une odeur assez forte d'hydrogène sulfuré ; le lendemain, ayant remué le fond de la jarre, cette odeur devint insupportable pendant deux heures ; peu à peu elle se dissipa, et au bout de trois mois, cette eau devint inodore, même lorsque je l'agitais.

La jarre qui contenait les bois résineux n'émit jamais aucune odeur. Je goûtais cette eau de temps en temps, et au bout d'un an,

il me sembla qu'elle avait un goût assez semblable à celui de l'eau dans laquelle on a fait bouillir du goudron ; préparation employée par les médecins de ce pays, pour les affections pulmonaires et pour les maladies cutanées.

Etant obligé de me préparer à quitter cette colonie au mois de décembre 1806, je décantai l'eau de ces deux jarres avec toutes les précautions possibles. Je plaçai les deux résidus dans deux larges terrines très-évasées, que j'exposai au soleil tous les jours, depuis son lever jusqu'à son coucher. Au bout de vingt ou vingt-un jours, presque toute l'eau fut évaporée dans la terrine qui contenait les détrimens de cotonnier et d'herbacées. J'obtins une poudre grisâtre, mêlée de filamens ou fibres ligneux, je tamisai cette poudre, qui me donna une once et demie de sulfate de chaux. Je crois que j'en aurais obtenu un peu plus, si j'eusse connu tous les moyens, et si j'avais eu les instrumens nécessaires pour mieux terminer cette longue expérience.

Le résidu des bois résineux n'avait pas laissé évaporer toute son eau de mer le vingt-troisième jour. Ce résidu me parut être de la

même nature que l'asphalte du lac de la Bréa, seulement un peu moins noir. Mais je ne puis assurer s'il offre les mêmes résultats chimiques, n'ayant dans le lieu où j'étais alors aucun moyen de faire des expériences de cette nature, et ces deux substances étant restées à Cumana avec toute ma collection.

J'ai dit plus haut que le gypse et la pierre à chaux sont très-rares dans les îles de la Trinidad et de Tabago, quoique la grande chaîne du Bergantin et du Guacharo soit toute calcaire. Je ne connais à la Trinidad qu'une carrière de carbonate calcaire, située au pied d'un monticule auprès du Port d'Espagne, en sortant de la ville pour aller à Saint-Joseph ; mais cette roche est mêlée de substances hétérogènes, parmi lesquelles j'ai trouvé des veines de silice.

On trouve quelques carrières de carbonate calcaire pur dans les vallées de la chaîne côtière à Guire, en dedans du golfe, et du sulfate de chaux à Rio Caraïbe et à Carupano, au voisinage de mines de cuivre. Je crois qu'il y en a dans les monticules qui dominent la ville de Cumana. Il est probable que la terre en recèle dans d'autres lieux que je n'ai pas été à portée d'observer.

Des recherches réitérées et laborieuses

que j'ai faites dans les montagnes du nord et dans les monticules du sud et du centre, n'ont pu m'y faire découvrir aucun vestige de corps organisés. Mais j'en ai trouvé dans ses plaines, ainsi que dans celles de Tabago et dans les vallées de la chaîne côtière de Cumana, dans les couches de grès quartzeux, tout comme dans les couches crayeuses. Les coquillages marins y sont pêle-mêle et confondus avec les coquillages d'eau douce ; et plusieurs de ces coquillages appartiennent à des genres inconnus, et dont les espèces sont éteintes, s'il faut en croire les rapports des Indiens et des pêcheurs. Mon pêcheur indien, Joseph (1), qui non seulement prétendait connaître, comme Salomon, toutes les plantes depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, mais encore tous les habitans volatils et quadrupèdes de ses forêts, et tous ceux de la mer, depuis la baleine jusqu'au plus petit coquillage, me faisait observer quelquefois que certains de ces animaux coquillers se nichent dans des coquilles qui appartiennent à des espèces différentes de la leur ; et lorsque je lui en demandais la raison, il me répondait

---

(1) Je parle de lui dans le chapitre sur les indigènes.

gravement, qu'il y avait sans doute parmi ces animaux, comme parmi les Indiens, des fainéans qui ne *savaient* pas ou ne voulaient pas se faire des cases.

Cette absence de montagnes calcaires, et même de masses considérables de cette substance, est un des caractères géologiques par lesquels la Trinidad, Tabago et la chaîne de Cumana, diffèrent essentiellement des Antilles ou îles Caraïbes (1), qui ont des roches

---

(1) Suivant Linné et Ellis, les zoophytes calcaires, tels que les tubipores, les millepores et les madrépores, sont habités par des animalcules qui ont quelqu'analogie avec les néreïdes, les meduses et les hydres; mais des recherches plus récentes ont fait voir que tous les coraux qui forment des rochers, autrement les lytophytes saxigènes des zoologistes français, et même les *pavonia* cariophillea et le *nullipora* de M. de Lamark, servent d'habitation à des mollusques gélatineux, d'une espèce particulière ou s'en trouvent entourés. Depuis le voyage de Cook, les observations de Forster ont fait naître l'idée aux géologues que plusieurs îles et des pays entiers doivent leur origine au corail produit par ces animalcules. J'ai vu de ces îles de corail couvertes d'une végétation chétive, et je ne doute pas qu'une grande partie de celle du grand Océan n'ait été formée de cette manière. Cependant il me paraît qu'on a donné trop d'extension à cette hypothèse. Dans les Antilles,

et même des montagnes calcaires à couches, où l'on trouve plusieurs espèces de coquillages agglomérés et pétrifiés.

De tous ces rochers calcaires, le plus remarquable sans doute et le plus digne de fixer l'attention des naturalistes, est un banc de carbonate calcaire assez dur, d'un kilo-

---

par exemple, des rochers de pierre calcaire à couches, qui contiennent des tubipores et des madrépores pétrifiés ont été pris pour des ouvrages récens des animalcules du corail, uniquement parce qu'ils se trouvent dans des parage où l'on observe des vers semblables. Mais quand on pénètre dans l'intérieur des grandes Antilles, on rencontre des montagues de roche primitive, qui à une même hauteur sont entourées de ces mêmes madrepores. Par conséquent, ces rochers sont sortis du monde primitif. Si l'on trouvait des rochers de corail sur les bords de la mer Baltique, les géologues ne balanceraient pas à les ranger avec les couches de calcaire du Jura, qui, sur le mont Bolca, renferment des poissons de la Zone torride. Entre les tropiques, sur les rivages du golfe du Mexique, le voyageur court risque de confondre, avec d'anciens bancs de corail, des couches de calcaire qui sont remplies de corail pétrifié.

Cette note est extraite du Discours de M. de Humboldt, sur la nature des steppes, les déserts de l'Orénoque, etc. Paris, Schoell, 1808, page 99. M. Faujas de Saint-Fond dit que le véritable corail n'existe pas sur les côtes de l'Amérique méridionale.

mètre de long sur le bord de la mer au quartier du Moule dans l'ile de la Guadeloupe.

Ce banc calcaire est à fleur d'eau, et il est recouvert pendant la haute marée. M. le général Ernouf, ami zélé et éclairé des sciences, ayant entendu dire que cette pierre renfermait des squelettes humains, envoya vers la fin de 1804, M. Gérard, naturaliste de Bruxelles, y faire des fouilles. Il en retira un bloc où se trouve un squelette humain parfaitement incrusté dans la pierre, et ne faisant qu'un avec elle. J'étais moi-même dans ce temps-là à la Guadeloupe, et j'y fis des fouilles pour mon compte particulier. Je n'en retirai point de squelette entier, mais des têtes, des bras, des jambes, des fragmens d'épine dorsale. Si j'avais eu beaucoup de bras à ma disposition, j'aurais pu en retirer des squelettes tout entiers, et plus décisifs que celui de M. Gérard. Il y a plusieurs parties de son squelette dont on ne peut distinguer clairement les linéamens sans le secours d'une loupe. J'ai remarqué que tous ces anthopolythes sont placés est et ouest, suivant l'antique coutume des Asiatiques et des Américains. J'ai trouvé incrustés dans cette pierre, et à côté des squelettes, des pilons, des mor-

tiers, des coignées, des casse-têtes d'une roche basaltique ou porphyritique, des instrumens, en un mot, semblables à ceux dont se servent encore les sauvages. Ces instrumens sont lapidifiés. Mais je n'y ai trouvé aucune autre trace, pas le moindre rudiment de corps organisé, quoiqu'il y ait à côté des bancs de madrépores; que toute cette partie de la *grande terre* semble être le produit de ces animalcules, et qu'on trouve des coquillages dans les mornes de cette partie de l'île. C'était sans doute un cimetière que le temps et d'autres circonstances ont changé en une roche calcaire. Cette roche calcaire contient du quartz blanc à très-petits grains. On appelle dans le pays ces squelettes *galibis;* voulant dire sans doute que ce sont les restes des sauvages qui portaient ce nom.

Quelques lecteurs m'accuseront peut-être d'être sorti de mon sujet en décrivant cette roche calcaire de la Guadeloupe. Je les prie d'observer que mon but principal, en décrivant la chaîne côtière de Cumana, a été de faire remarquer la différence qui existe entre la constitution géologique de cette chaîne et celle des Antilles. Si je n'ai pas aussi habilement exécuté ce travail qu'auraient pu le faire

de savans géologues, je crois du moins qu'on ne peut me refuser que je suis le premier qui ait observé et fait remarquer cette différence.

J'ai dit qu'on ne trouve point de granit dans l'île de Trinidad et dans les pays environnans. Sur la surface du sol de cette île, on trouve des cailloux roulés dans les rivières qui coulent dans les vallées; mais une fois parvenu dans la plaine, on n'y en trouve plus. Là ces rivières n'ont presque pas de pente, et coulent lentement à travers de larges plaines de terres argileuses et végétales. Toute cette immense plaine, située entre le fleuve des Amazônes et l'Orénoque, connue sous le nom de *Basse-Guiane*, est également dénuée de pierres et de cailloux roulés, quoiqu'elle soit arrosée par de très-grands fleuves, tels que le Surinam, l'Esquibo, la Demerary, etc. Le modeste, savant et trop peu connu Alexandre Anderson de Saint-Vincent, m'a dit avoir remonté la Demerary deux cent milles anglais (37 myria.), sans rencontrer sur ses bords une roche ni caillou roulé. La première pierre qui s'offrit à ses yeux, est une immense digue de granit qui forme une des cataractes de ce fleuve.

J'ai dit plus haut que les monticules du centre et du sud ne sont pas schisteux comme ceux du nord. Il faut en excepter celui du Monserat, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, et au pied duquel je découvris en 1798, de la plombagine schisteuse, à laquelle fait suite une mine de charbon de terre, d'où exsude de l'asphalte. Tous ces monticules ou dunes m'ont paru être composés de dépôts de sable quartzeux, ayant de l'argile pour ciment. Dans tous, on trouve une couche de terre argileuse pure sur le sable, et sur la terre argileuse repose ordinairement la terre végétale; mais dans ceux qui sont le plus rapprochés de la solfatare d'Erin, on trouve une légère couche de craie entre l'argile et la terre végétale, qui n'a ordinairement qu'un ou deux pouces d'épaisseur sur les montagnes.

Quoique ces montagnes, ou plutôt ces monticules soient bien moins élevés que les montagnes de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Guadeloupe, etc., et que les cimes de celles-ci soient *aiguës*, tandis que les croupes des monticules de la Trinidad sont *très-arrondies*, néanmoins l'inclinaison de ceux-ci est beaucoup plus rapide. Voilà pourquoi ces

mornes sont peu propres aux plantations de cafier; car après dix ans de culture, et quelquefois en moins de temps, ils deviennent stériles par l'effet des pluies et des avalanges qui enlèvent cette croûte légère de terre végétale qui va enrichir les plaines. Mais aussi est-il peu de pays dans le Nouveau-Monde où les plaines se composent de terres végétales aussi riches et aussi profondes. La couche végétale a ordinairement de quatre à cinq mètres de profondeur entre les rivières Guanapo, Arima et dans les magnifiques plaines de Naparima, aux environs de la Guapo et dans le voisinage de quelques autres rivières du nord, de l'est et du sud. Toutefois on ne trouve la terre végétale à une telle profondeur, qu'à cent, cent cinquante et deux cents mètres au plus des bords de ces rivières; à une plus grande distance, la terre végétale n'a guère que de six à douze pouces de profondeur. Enfin, on ne commence à trouver des couches profondes, que là où finissent les cailloux roulés, et où les rivières ont peu de pente.

Il en est de même des rivières de Cayenne, de Surinam, de Berbice, de Demerary, d'Esquibo, etc. La couche végétale au voisinage

de ces rivières a quelquefois jusqu'à six mètres de profondeur.

J'ai tout lieu de croire que cette île n'a point de mines de métaux précieux ; mais l'œil et l'aimant découvrent le fer dans la plupart de ses roches et de ses cailloux. Tous les colons regardent comme une fable les paillettes d'or dont parle sir Walter Ralegh. Malgré toutes les peines que je me suis données pour m'assurer de ce fait, je n'ai pu y découvrir un atome d'or, d'argent ou de platine. Le gouvernement espagnol a fait en vain des recherches pendant deux siècles pour y en découvrir.

Un habitant du Port d'Espagne m'apporta un jour un morceau d'une pierre très-pesante, qu'il me dit avoir trouvée dans la rivière en ramassant des cailloux pour bâtir. Il ne me fallut pas un bien long examen pour m'assurer que c'était de l'arsenic qui avait pour gangue de la baryte sulfatée. Je me fis conduire le lendemain dans cet endroit ; mais toutes les fouilles et les recherches que je fis ne me procurèrent pas un morceau de ce métal : ce qui n'empêcha pas que je ne croie à la fidélité du récit de cet homme, dont la véracité et la candeur me sont bien connues.

L'arpenteur M... avait une collection de mi-

néraux qu'il prétendait avoir faite aux environs d'Erin. Quoique mon goût pour l'histoire naturelle m'ait fait entreprendre plusieurs excursions auprès de cette solfatare, les recherches les plus pénibles et les plus opiniâtres n'ont pu m'y faire découvrir d'autre substance métallique que quelques cristaux de sulfate de cuivre incrustés dans le l'alun et parmi des cailloux. Cependant cet arpenteur montrait un métal qu'il prétendait y avoir trouvé, et qu'il prenait pour de l'argent. Je n'ai point vu ce métal dans sa gangue. J'en obtins de lui, avec bien de la peine, un morceau qui pesait un peu plus de deux onces. Ce métal est blanc, et d'un blanc très-brillant. Sa gravité spécifique est dix. Fondu avec de l'or, il lui ôte sa malléabilité et sa ductilité, et il produit le même effet sur l'argent, à moins qu'il n'y ait trois quarts d'argent pour un quart de ce métal. Il parut à un orfèvre qui fit des expériences sur ce métal avec cet arpenteur, et depuis avec moi, que dans cette proportion, il ne diminue pas la malléabilité de l'argent. Cependant il n'est pas très-cassant. Pour le fondre, il faut deux ou trois degrés de chaleur de plus au pyromètre de Wedgewood que pour fondre l'argent.

J'en fondis un morceau qui pesait un peu

plus de trois gros, dans un creuset de Wedgewood, qui était en dedans aussi lisse que du verre, et néanmoins, lorsqu'il fut refroidi, je trouvai au fond du creuset une demi-sphéroïde, dont la surface était divisée en un grand nombre de petites lignes qui se coupaient à angles droits, et formaient ainsi une multitude de petits carrés qui n'avaient pas une ligne chacun.

Je refondis ce morceau de métal une seconde fois le même jour, et il m'offrit la même cristallisation. Je répétai la même expérience le lendemain avec le même morceau, mais avec un autre creuset semblable au premier, et j'obtins le même résultat.

Je traitai le morceau qui me restait avec différens acides, qui ne firent sur lui aucune impression. Mais l'ayant mis dans l'acide nitrique, il fit effervescence pendant quelques minutes, et dans moins de quatre heures, tout le métal se changea en un beau précipité rouge. Je n'avais aucun moyen de pousser plus loin mes expériences.

Ce métal est resté à Cumana avec ma collection.

M. Vauquelin, à qui j'ai communiqué cet

article, pense que c'est un métal nouveau, ou un composé de plusieurs métaux.

Il est à propos de dire ici que l'arpenteur de qui j'obtins ce métal, achetait toutes les curiosités que les navigateurs de l'Orénoque apportaient à la Trinidad. Quelques-uns de ces objets venaient de Santa-Fé de Bogota, d'autres des rives de l'Amazone par la navigation du Rio-Négro. Ces objets une fois placés dans son cabinet, il y mettait des étiquettes par lesquelles il paraissait qu'il les avait trouvés dans l'île ; et il envoya comme tels à Londres des minéraux qui venaient des Andes et du Brésil.

Les personnes qui ne connaissent que les volcans de l'Europe, sont sans doute surprises de ne trouver ni laves, ni basaltes dans les lieux abandonnés par les volcans et parmi tant de roches ferrugineuses. C'est, selon moi, une nouvelle preuve que la Trinidad et la chaîne côtière de Cumana ne font point partie de la chaîne Caraïbe. Des pierres à demi calcinées, des éruptions boueuses, hydrosulphureuses, du pétrole ou de l'asphalte, tels sont les effets volcaniques et les produits des feux souterrains des pays que nous décrivons.

Nous reviendrons sur la constitution physique de ces pays dans le second volume de ce Voyage.

Extrait des observations astronomiques de M. de Humboldt, rédigées par M. Jabbo Oltmanns, tome 1 , *page* 34.

M. de Humboldt, après avoir attéri, le 13 juillet 1799, sur le cap est de Tabago, fixa la longitude de ce cap comme celle de la côte de Paria et de l'île Coche. Mouillé, le 16 juillet, au port de *Cumana*, il détermina la position géographique de ce point, par la réunion de plusieurs moyens astronomiques, par le chronomètre de Louis Berthoud, par des distances de la lune, par une éclipse de soleil, par une suite d'occultations des satellites de Jupiter, et par des hauteurs du soleil et des étoiles. Occupé, jusqu'au milieu de novembre, d'observations physiques, il chercha en même temps à constater la marche de son chronomètre. Du 4 au 23 septembre, il fit une incursion dans *l'intérieur de la Nouvelle-Andalousie*, et sur les hautes Cordillères de Tumiriquiri, du Cocollar et de Guanaguana. Il fixa, pendant cette tournée, les

positions géographiques de S. Fernando, du Cocollar, du couvent des Capucins situé dans la belle valée de Caripé, et de quelques autres endroits voisins. De retour de ce voyage intéressant, il s'embarqua, le 18 novembre, à *Cumana*, se portant par *la Guaira* à *Caraccas*, pour pénétrer jusqu'à l'Orénoque et dans l'intérieur de la Guyanne.

Le 12 juillet, l'estime différait de 1° 12′ de la longitude que M. de Humboldt avait trouvée par son chronomètre. Les pilotes se croyaient de vingt-quatre lieues marines plus éloignés de la côte qu'ils ne l'étaient en effet. Le 13 juillet décida en faveur du chronomètre. On aperçut, à six heures du matin, un pays montueux, que l'on prit d'abord faussement pour l'île de la Trinité. L'estime, qui ne se fonde que sur le loch, plaçait la frégate par les 10° 52′ de latitude. Les hauteurs du soleil donnèrent à M. de Humboldt 11° 1′, tant avait été grande la force des courans vers le Nord. Notre voyageur observa le midi à la côte orientale de *Tabago*, dont il était éloigné de 2′. « Je trouvai, dit-« il dans son manuscrit, par plusieurs relève-« mens faits avec la boussole, et à l'aide de « mon chronomètre, *la position du cap Nord-*

« *Est de Tabago*, près des petites îles de « Saint-Gilles ou de Melville, par 10° 20′ 13″ « *de latitude*, et par 62° 47′ 30″ *de longitude*. « Cette position est presque d'accord avec « celle que Don Cosme Churrucca assigne « au cap Nord-Est. » Il est remarquable que M. de Humboldt, dès son arrivée en Amérique, trouva ses longitudes un peu plus orientales que les deux navigateurs espagnols, MM. *Churrucca* et *Fidalgo*. Nous reviendrons, dans la suite, sur cette différence qui se manifeste aussi dans la position de Cumana. La longitude du cap nord-est de Tabago est indiquée, par d'autres géographes, de la manière suivante :

	Latitude.	Longitude.
Bonne, dans son atlas pour l'ouvrage de Raynal . . .	11° 19′ 0″	62° 51′ 0″
Carte réduite du dépôt de la marine française, corrigée en 1792	11 14 0	62 47 0
Jefferys	11 29	62 28
Carte des Indes occidentales d'Arrowsmith, 1803 . . .	11 13 0	62 53 15
Churrucca, (résultat de l'expédition royale).	11 19	62 52 50

La Pointe des Sables de Tabago est un

autre cap important pour les navigateurs qui passent le canal entre *Tabago* et *la Trinité*. Sa position est :

	Latitude.		Longitude.		
Selon Chabert	0°	0°	63°	9′	0″
— Jefferys.	11	11	62	53	47
— Churrucca	11	7	63	15	30
— Arrowsmith	10	56	63	13	15

On se fait avec peine à l'idée que l'excellente carte d'Arrowsmith, publiée en 1803, présente des erreurs de 6′ à 11′ en latitude pour les îles de *Tabago* et de *la Trinité*. Il est cependant bien avéré par les observations de M. de Humboldt, que l'erreur est du côté de la carte anglaise.

Le 14 juillet on prit, sous 11° 1′ de latitude, quelques hauteurs du soleil pour calculer le temps, et pour connaître par ce moyen la longitude de la frégate.

OBSERVATIONS.		RÉSULTATS DU CALCUL.		
Hauteur du bord inférieur du soleil.	Temps du chronomètre.	Vraie hauteur du soleil.	Temps vrai.	Avance.
52° 12′ 8″	1h 21′ 52″	52° 23′ 27″	9h 29′ 8″,7	3h 52′ 45″,3
52 27 48	1 22 59	52 39 7	9 30 17 ,3	41 ,7
52 36 8	1 23 41	52 47 26	9 30 53 ,8	47 ,2

Terme moyen. . t . 3h 52′ 44″,1
Equation du temps. . . . — 5 24 ,6

Avance sur le temps moyen. . 3h 47′ 19″,5

Ces données fixent la longitude de la frégate, comme nous le montrerons plus bas, à 4h 18′ 44″,4 ou 64° 41′ 5″.

Ces mêmes hauteurs du soleil ont servi de bases à la longitude que M. de Humboldt admet pour la *Bouche du Dragon* et le *cap des Trois-Pointes* (1). Le détail des relèvemens manque dans le manuscrit, ce qui m'engage à appliquer, à la longitude de la *Bouche du Dragon* et à celle du *cap des Trois-Pointes*, la même correction que j'avais trouvée pour la frégate le 14 juillet.

(1) *Las Bocas de Dragos. Cabo de tres Puntas.*

Or cette longitude de la frégate était,

Selon M. de Humboldt.	64°	31′	30″
D'après mon calcul.	64	41	5
Correction	+	9	35

M. de Humboldt trouva la longitude de la Bouche du Dragon, c'est-à-dire, de l'île la plus voisine, du côté de l'ouest, du promontoire de Paria. . . . . 64° 23′ 0″

Correction	+	9	35
Bouche du Dragon. . .	65	32	35
M. de Humboldt place le cap des Trois-Pointes par la longitude de	64	54	30
Ajoutez.	+	9	35
Longitude du Cap corrigée. =	65	4	5

position presque identique avec celle qui a été communiquée par M. Fidalgo.

Selon *Faden* (1802), la longitude de la *Pointe de Manzanilla*, dans la Bouche du Dragon, est 64° 10′ 47″; selon les opérations fort exactes de M. Fidalgo, elle est 64° 14′ 30″ (*Carta de las Antillas*, 1802).

La différence des deux résultats provient de ce que M. de Humbolt calculait sur mer d'après une latitude supposée, tandis que je fonde mon calcul sur une observation réelle.

M. de Humboldt lui-même regarde comme incertain le résultat qu'il a donné pour la Bouche du Dragon. Il observe tout exprès que les relèvemens ont été faits dans un grand éloignement, et que peut-être on a méconnu la physionomie de la côte. La carte réduite française de 1792, place la bouche du Dragon par la longitude de 73° 50′, *Barre* dans son Marinero instruido, par 65° 30′.

Les excellentes cartes du Déposito hidrografico de Madrid fixent le cap des Trois-Pointes par 56° 27′ 30″ de Cadix, ou 65° 5′ 8″ de Paris. La carte réduite ne lui donne que 64° 40′. Cette carte, corrigée en 1792, est très-fausse depuis le cap des Trois-Pointes; car, près de ce cap, la côte s'étend à 15 milles plus au nord que la carte ne l'indique, erreur qui mettrait le navigateur en danger, si heureusement la côte n'était pas élevée et la mer fort tranquille en ces parages. Une carte manuscrite, que l'on paye quelquefois cent francs à la Havana, et qui a été dressée sous les auspices du général *Don Josef Solano*, donne pour la longitude de la Bouche du Dragon, 64° 13′, pour celle du cap des Trois-Pointes, 53° 15′.

Les manuscrits de M. de Humboldt pré-

sentent l'observation suivante : « La position « de la Punta de la Galera et celle du cap Est « de Tabago sont deux objets de la plus haute « importance pour le navigateur. Tous les « vaisseaux d'Europe qui font voile pour « les Iles-sous-le-Vent ou pour les ports du « continent de l'Amérique méridionale, doi- « vent passer par le canal qui sépare la Tri- « nité de Tabago. Ces deux îles sont la pre- « mière terre d'Amérique qui se présente au « navigateur. Le pilote ne doit pas se trom- « per à leur vue. Prend-il la Trinité pour « Tabago, se dirige-t-il au Sud pour doubler « ce qu'il croit être la pointe des sables, « alors il risque de payer cher son erreur. « Il entre dans les Bouches du Dragon, où « l'Orénoque verse ses eaux avec impétuo- « sité dans l'Océan. Le risque devient d'au- « tant plus grand, que la plupart des vais- « seaux qui arrivent d'Europe, et qui ne con- « naissent leur longitude que par le loch, « sont incertains sur leur position. Les cou- « rans qui se font sentir, sur-tout depuis « les 42° de longitude, causent des erreurs « très-graves. La longueur de la navigation « fait monter cette erreur jusqu'à 3 ou 4°, « si le bâtiment n'aborde pas à Ténériffe ou

« s'il passe sans voir de loin le Pic de Teyde, « qui est enveloppé dans les nuages pendant « une grande partie de l'année. Alors on « aperçoit la terre deux jours plutôt qu'on « ne s'y attend ; on la voit à peine, que déjà « la force du courant mène le vaisseau tout « près de cette côte, dont on ignore le gi- « sement. Les énormes pluies qui, depuis « le mois de juin jusqu'au mois de décembre, « tombent sur les côtes du Paria, rendent « souvent le soleil invisible pendant trois ou « quatre jours. Plus on approche de l'Amé- « rique méridionale, et plus on est incertain « de la latitude. C'est pour cela que tant de « pilotes, qui ne connaissent pas la physio- « nomie des côtes, ignorent s'ils se trou- « vent vis-à-vis la Trinité, Tabago ou Gre- « nade. Dans cette position critique, les « cartes devraient présenter des secours à « ceux qui sont sûrs de leur point, soit par « des distances prises de la lune au soleil et aux « étoiles, soit par le moyen des chronomè- « tres. Mais ces mêmes cartes, exactes sou- « vent pour des parages qui sont les moins « visités ou d'un abord facile, contribuent à « compliquer le problème que l'on cherche « à résoudre. Les plus anciennes, par exem-

« ple la carte réduite des parties connues du « globe, publiée en 1755, la carte du golfe « du Mexique, dressée par ordre du *duc de* « *Praslin,* etc., placent Tabago à *l'est* de la « Trinité (1). Mais *la Cruz Olmedilla* et les « nouvelles cartes françaises, par exemple « celle de l'Océan atlantique, dressée en 1786 « et corigée en 1792 (carte dont l'usage est « répandu parmi les marins de toutes les « nations), placent Tabago *à l'ouest* de la « Punta Galera de la Trinité. Cette dernière « carte donne à l'île de la Trinité une figure « très-allongée, tandis que l'ancienne figure « carrée, indiquée dans l'atlas que M. *Bonne* « a dressé pour les Recherches philoso- « phiques de *Raynal,* et dans la carte du « golfe du Mexique, publiée par ordre du duc « de Praslin, se rapproche beaucoup plus de « la vérité. On doit s'étonner de voir que des « dispositions aussi intéressantes aient pu res- « ter douteuses jusqu'à nos jours. On a ignoré « long-temps si, en venant d'Europe, on

---

(1) Cette position se trouve indiquée sur l'ancienne carte de *Diego Robera*, dressée en 1529, carte que l'on peut regarder comme un des monumens géographiques les plus précieux.

« atterit plutôt sur Tabago que sur la Trinité.
« Des centaines de vaisseaux passent annuel-
« lement le canal entre ces deux îles, et ce-
« pendant la largeur de ce canal même est
« devenue l'objet d'une discussion géogra-
« phique. M. Bonne a corrigé la grande carte
« espagnole de *la Cruz*, publiée en 1775, en
« donnant à ce canal 9 lieues, au lieu de 4 $\frac{3}{4}$.
« En effet, le géographe français ne s'est
« pas trompé, car il est reconnu aujourd'hui
« que le canal a dix lieues de large. »

Il n'y a rien de plus frappant que les différentes formes qu'on a données, en divers temps, aux îles de la Trinité et de Tabago. La première ayant, à-peu-près, celle d'un carré régulier, il suffira de fixer la latitude de quatre caps placés aux extrémités. Deux géographes anglais, *Arrowsmith* et *Faden*, diffèrent de 15′ à 16′ pour la latitude de la pointe d'Icaco et pour celle du cap nord-est. Cependant la carte d'Arrowsmith a été publiée un an après le plan de Faden, fondé sans doute sur les excellentes observations de *Churruca* et de *Fidalgo*. Selon Arrowsmith, la côte septentrionale de la Trinité court du nord-est au sud-ouest. La différence des latitudes entre les deux caps nord, est de

14′, tandis que, dans la réalité, elle n'est que de 9′. La carte de la Cruz est, en général, assez exacte pour la Trinité. Il faut en excepter la pointe du sud-est, le cap de la Galeota, faussement nommés *Punta de la Galera*, et que *la Cruz* fait de 24′ trop australe. Tous ces doutes ont été levés par la belle carte du *Deposito hidrografico* de Madrid, publiée en 1802.

LA TRINITÉ.	Selon			
	La Cruz.	Faden, 1802.	Arrowsmith, 1803.	Churrucea et Fidalgo, 1802.
Punta de la Galera.	10° 50′	10° 51′	00° 41′	10° 51′
Cap Nord-Ouest .	10 40	10 43	10 27	10 42
Pointe Icaco	10 5	10 3	9 48	10 3
Pointe Galeota. . .	9 45	10 10	10 0	10 9
TABAGO.				
Cap Nord.	11 30		11 13	11 20
Cap Sud.	11 4		10 56	11 6

NOTE

Se rapportant à la page 39, *après ces mots :*

Lors de cette catastrophe produite, peut-être, par l'approche d'une comète, etc.

La tradition d'un ou de plusieurs déluges universels est commune à tous les peuples de la terre ; aux sauvages des deux Amériques, tout comme aux peuples anciennement civilisés de l'Asie. C'est à cette catastrophe que quelques peuples indigènes de l'Amérique septentrionale attribuent la destruction des Mamoths. Ce fait est également consigné dans les histoires religieuses de tous les peuples et dans les fictions brillantes des anciens poètes, qui recélaient des vérités physiques ; car ils n'étaient point étrangers à cette science.

Jam mare littus habet, plenos capit alveus amnes :
Flumina subsidunt, colles exiere videntur,
Surgit humus, crescunt loca decrescentibus undis :
Postque diem longam nudata cacumina silvæ
Ostendunt, limumque tenent in fronde relictum.
Redditus orbis erat.

Ovidii, *Met.*, lib. 1.

Il paraît constant, et ce fait est aussi important à l'histoire de l'homme qu'à la géologie, que tous les peuples de l'ancien monde sont d'accord sur la date de cette grande catastrophe. Bailly, comme l'observe très-judi-

cieusement M. Dureau de la Malle (1), prouve que toutes les chronologies exagérées des anciennes nations perdent, par un examen philosophique, tout l'étalage des siècles accumulés. Elles peuvent se réduire à-peu-près au même nombre d'années, et ne diffèrent que de soixante cinq-ans : différence ou erreur insignifiante qui résulte sans doute des calculs chronologiques plus ou moins savans des différens peuples. Les trente-six mille ans des Egyptiens, les quatre-vingt mille des Chinois, les quarante mille des Indiens, les quatre cent soixante-treize mille des Chaldéens, disparaissent devant cette méthode de réduction. Il y a donc, dit l'illustre Bailly, un niveau entre les peuples égyptiens, chaldéens ou perses, indiens, chinois, scythes ou tartares; ils ne s'élèvent pas plus les uns que les autres dans l'antiquité, et cette époque remarquable, de trois mille ans avant notre ère, est à-peu-près la même pour tous; elle est la date des connaissances qui sont parvenues jusqu'à nous (2).

« La Sibérie, l'Asie, le détroit de Perse, la Mer Rouge, dit le célèbre naturaliste Pallas, offrent des traces évidentes de ce déluge, dont presque tous les peuples de l'Asie, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, les Thibétains et les Chinois ont conservé la mémoire, et dont ils fixent à peu d'années près l'époque au déluge Mosaïque. L'Europe et les basses-terres de l'Asie ont depuis souffert des changemens considérables. Par d'autres inondations, tantôt dues à des irruptions sous-marines,

---

(1) *Géographie de la Mer Noire*, etc., par A. Dureau de la Malle fils, Paris, Dentu. 1807.

(2) Bailly, *Histoire de l'Astronomie*, T. P. 16, Ed. in-4°. Je ne sais pourquoi on a supprimé les mots 3000 *ans avant notre ère*, dans le Ier vol. p. 6 de l'*Abrégé*, par V. C., imprimé à Paris, chez Bernard, 1805.

tantôt à l'effusion soudaine des grandes mers Méditerranées, comme peut-être de celle qui conserve aujourd'hui ce nom, et du Pont-Euxin, qui laissait en même temps des grandes plaines limonneuses à sec, tantôt enfin à des irrruptions de la mer, alors grossie par d'énormes irruptions sous-marines (1). » Cette grande catastrophe, qui changea les lits des mers et mit à sec de nouvelles terres, paraît expliquer mieux que toute autre hypothèse, pourquoi on trouve à présent, loin de la mer, des montagnes et des plaines coquillères, et la cause qui y a laissé les dépouilles et les empreintes d'animaux et de végétaux qui n'existent plus dans ces régions. Ne paraît-il pas aussi rendre compte de la nouveauté et de l'enfance de l'ordre social ?

Le chantre de la philosophie d'Epicure réfléchissant sur ce sujet, si attrayant pour les ames méditatives, nous a transmis cette précieuse observation :

Præterea si nulla fuit genitalis origo
Terraï et cœli, semperque æterna fuêre,
Cur superà bellum Thebanum et funera Trojæ,
Non alias alii quoque res cecinêre poëtæ ?
Quò tot facta virûm toties cecidêre, nec usquam
Æternis famæ monumentis insita florent ?
Verùm, ut opinor, habet novitatem summa, recensque
Natura est mundi, neque pridem exordia cepit ;
Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur,
Nunc etiam augescunt ; nunc addita navigiis sunt
Multa ; modò organici melicos peperêre sonores ;
Denique natura hæc rerum ratioque reperta est
Nuper.

Lucretius, *De nat. rer.*, lib. v.

---

(1) Pallas, *Mémoire* sur la formation des montagnes, et les changemens arrivés au globe, dans le tom. 9 de ses Voyages.

Lorsqu'on a habité pendant long-temps des pays qui portent l'empreinte de grandes révolutions, et que l'on s'est livré à l'étude de la géognosie, pour rechercher les causes ou la nature de ces révolutions, il est bien difficile de ne pas s'attacher à un système, ou de ne pas s'en former un. Le monde savant est encore partagé entre les philosophes Volcanistes et les Neptuniens. Plusieurs des premiers tiennent à l'idée mère de Buffon et de Meyran, si habilement défendue par Bailly : l'incandescence primitive et le refroidissement progressif de notre planète. La fausseté de cette théorie paraît démontre à de non moins célèbres physiciens, sur-tout depuis les belles expériences par lesquelles Maskelyne prouva, en 1774 (1), que le noyau ou le centre de la terre est plus pesant que la roche dont se compose le mont Sheallien : expériences qui se coordonnent au grand travail commencé dans les Andes, en 1724, par de la Condamine, Bouguer et Godin ; et par Maupertuis en Laponie, et par lesquelles le savant Maskelyne a ajouté une nouvelle preuve à la théorie de Newton.

Les os d'éléphant et de rhinocéros, les feuilles de palmiers et d'autres productions de la Zône torride que l'on trouve dans les terreins et les roches des pays septentrionaux, donnèrent sans doute l'idée de la diminution de température de notre globe. Mais ne trouve-t-on pas aujourd'hui des os d'éléphant dans des régions dont la température leur serait très-favorable, au Mexique par exemple? Cependant ces animaux n'y existent plus; ils y ont donc été détruits par une cause autre que la diminution de la chaleur.

---

(1) Voyez *London phil. Transac.* 1775.

Quant aux empreintes et aux vestiges des palmiers et d'autres plantes équatoriales, n'a-t-il pas été prouvé de nos jours que les fruits de ces arbres, qui croissent sur les côtes de l'Océan indien, sont jetés par les courans sur celles de l'Irlande et de la Norwège? Ce qui arrive de nos jours arrivait, sans doute, il y a quelques milliers d'années : des montagnes se formèrent et se forment continuellement au fond des mers, et s'y composent de tout ce que les courans y déposent.

Nous sentons combien nous sommes loin d'avoir les connaissances nécessaires pour oser hasarder une opinion sur un sujet aussi important; mais comme il peut nous être permis d'en partager une, nous dirons que tout ce que nous avons observé nous paraît en confirmer *une* du savant M. Deluc, qui pense que la mer ne s'est pas retirée lentement de son ancien lit pour s'en former un nouveau, mais que ce déplacement fut subit (1).

Mais ce déplacement ou cette irruption d'une masse immense des eaux de la mer, qui brisa la chaîne de montagnes granitiques et schisteuses, forma les îles Caraïbes et creusa le golfe du Mexique, quand et par quel agent fut-il produit? . . . .
. . . .

Ecoutons toutefois l'auteur de la *Mécanique céleste*,

---

(1) Toutes les personnes instruites connaissent les lettres adressées, il y a presque cinquante ans, à S. M. la reine actuelle d'Angleterre, par M. J. A. Deluc, sur l'*Histoire de la terre et de l'homme*, et ses lettres à M. Blumenbach. Il a resserré depuis les principes géologiques, dans un *Traité élémentaire*, dont on a donné une édition à Paris, chez Courcier, en 1810. Dire que le célèbre M. Haüy en est l'éditeur est le plus bel éloge qu'on puisse faire de cet ouvrage.

sur une des causes qui a pu produire la grande catastrophe qui nous occupe :

« Cependant la petite probabilité d'une pareille ren-
« contre (d'une comète avec notre planète) peut, en
« s'accumulant pendant une longue suite de siècles, de-
« venir très - grande. Il est facile de se représenter les
« effets de ce choc sur la terre. L'axe et le mouvement de
« rotation changés, la mer abandonnant son ancienne
« position pour se précipiter vers le nouvel équa-
« teur, une grande partie des hommes et des animaux
« noyée dans le déluge universel, ou détruite par la
« violente secousse imprimée au globe terrestre ; des es-
« pèces entières anéanties, tous les monumens de l'in-
« dustrie humaine renversés, tels sont les désastres que
« le choc d'une comète a dû produire. On voit alors
« pourquoi l'Océan a recouvert des hautes montagnes,
« sur lesquelles il a laissé des marques incontestables de
« son séjour ; on voit comment les animaux et les plantes
« du midi ont pu exister dans les climats du nord où l'on
« retrouve leurs dépouilles et leurs empreintes; enfin on
« explique la nouveauté du monde moral, dont les mo-
« numens ne remontent guère au-delà de trois mille ans.
« L'espèce humaine, réduite à un très-petit nombre d'in-
« dividus et à l'état le plus déplorable, uniquement oc-
« cupée pendant long-temps du soin de se conserver, a
« dû perdre entièrement le souvenir des sciences et des
« arts ; et quand les progrès de la civilisation en ont fait
« de nouveau sentir le besoin, il a fallu tout renouveler,
« comme si les hommes eussent été placés tout nouvel-
« lement sur la terre ». Laplace, *Syst. du monde*, t. 2, p. 61.

Nous serait-il permis d'hasarder cette conjecture? La terreur, dont l'apparition des comètes a de tout temps frappé les hommes, ne pourrait-elle pas tirer son origine d'une tradition obscure, qui aurait transmis à nos pères la mémoire du grand évènement dont nous venons de supposer la possibilité? Il est certain que l'apparition de ces corps célestes cause aux indigènes de l'Amérique, la même frayeur qu'aux classes ignorantes de l'Europe.

CHAPITRE II.

Constitution atmosphérique.—Vents.—Marées.

Les pays situés entre les tropiques n'ont que deux saisons : la saison sèche et la saison pluvieuse, ou le printemps et l'hivernage. Ces deux saisons sont encore plus distinctes à la Trinidad qu'aux Antilles. Car quels que soient les vents qui règnent dans cette île, il n'y tombe presque jamais une goutte de pluie pendant le printemps. C'est le nom que l'on donne dans ces régions à la partie de l'année qui commence avec le mois de novembre, et finit avec celui d'avril ou au commencement de mai. Dès la fin d'avril, les chaleurs commencent insensiblement; les vents d'est, de nord-est et de nord, deviennent moins frais ; à la fin de juin, la chaleur est à son maximum ; les orages commencent et deviennent toujours plus fréquens jusqu'aux mois d'août, de septembre et le commencement d'octobre, où ils sont journaliers, et accompagnés de torrens de pluie. Rien de

plus curieux pour un Européen, que la manière dont un orage se forme dans ce climat. L'air est calme, pas un zéphir ne l'agite; le thermomètre de Réaumur est, à l'ombre, à 23, 24 ou 25 degrés, et d'autant plus élevé, que l'atmosphère est plus calme. La voûte du ciel est élevée, azurée et sans nuage. Tout d'un coup on voit se former dans quelque portion du firmament un petit point gris, qui, en quatre ou cinq minutes, grossit et devient un grand nuage noir; d'abord de petits éclairs jaillissent de la nue; ces éclairs deviennent bientôt plus considérables; la minute d'après, le baromètre descend subitement d'une ou de deux lignes; le tonnerre gronde et verse en un instant un torrent de pluie à grosses gouttes. Ordinairement ces averses ne durent que quelques minutes, rarement une demi-heure; à peine la pluie a-t-elle cessé, que l'atmosphère est aussi calme, le firmament aussi serein qu'auparavant. Il pleut ainsi quinze ou vingt fois par jour durant l'hivernage, et un moment après, il paraît à peine qu'il a plu. Il tombe rarement de la pluie pendant la nuit, mais une averse sans orage précède ordinairement d'une demi-heure le lever du soleil, durant cette saison.

J'ai très-rarement observé dans l'atmosphère de la Trinidad, et des pays situés près de la mer, entre la rive gauche de l'Orénoque et les vallées de Cumana et de Caraccas, ce conflit de vents et de nuages, si remarquable dans l'atmosphère turbulente de Antilles et du golfe du Mexique, lorsque, pendant l'hivernage, les vents d'ouest chassant et refoulant les nuages inférieurs contre leur cours ordinaire, produisent ces coups de vent, ces ouragans, ces *hurricanes* (1), qui ont si souvent désolé cet archipel. Ces ouragans sont inconnus à la Trinidad, à Tabago et dans le continent voisin. La nature semble leur avoir donné pour barrière les montagnes côtières de Cumana, qui étant beaucoup plus élevées que la Trinidad, Tabago et la Guyana, et étant placées à l'occident de ces pays, les protègent et leur servent de remparts contre la violence des vents d'ouest, par où les coups de vents

---

(1) Oviedo, dans son histoire, dit que le mot *Huracan* signifie, en langue haytienne, un coup de vent violent, accompagné de pluie. Ce mot ressemble bien au mot français *ouragan*, et au mot anglais *hurricane*. Voyez *Oviedo, historia general natural de las Indias*, etc., liv. VI.

commencent, après avoir parcouru en quelques minutes tous les points de l'horizon. Peut-être aussi le choc des courans d'air opposés ne se fait-il jamais sentir au-delà des dix degrés de latitude boréale dans cette partie de l'Amérique, parce que ces vagues d'air, en suivant la direction des courans du golfe du Mexique, vont se briser contre les côtes opposées de Cumana et de la Floride.

Il est bien remarquable que la Grenade, qui est la plus méridionale des Antilles, et qui n'est qu'à trente lieues du continent, est tout aussi sujette au coups de vent que les autres Antilles. Serait-ce parce qu'elle n'est pas située de manière à être garantie du terrible vent d'ouest par la chaîne côtière de Cumana? Il est tout aussi remarquable que l'île de Tabago, qui, comme la Trinidad, est située à l'est de la chaîne côtière, n'a jamais éprouvé de coup de vent.

Le baromètre varie, dans la partie orientale de l'île, de 27 pouces 10 lignes à 28 pouces, et dans la partie occidentale, où l'atmosphère est encore plus régulière; ces variations ne sont point un indice certain de beau, ni de mauvais temps. Cependant un orage violent venant du sud ou du sud-ouest, est ordi-

nairement annoncé par une descente subite de plusieurs lignes.

J'ai dit plus haut que les chaleurs vont toujours croissant depuis la fin d'avril jusqu'au mois de juin, et qu'elles demeurent presque stationnaires depuis ce mois jusqu'au milieu d'octobre, qu'elles commencent à diminuer simultanément avec les orages et les pluies.

Je me servais du thermomètre de Farenheit. Il marque ordinairement, pendant cette saison, au Port d'Espagne, le matin avant le lever du soleil, de 78° à 8°; depuis son lever jusqu'à son coucher, de 84° à 86°; le soir, il descend ordinairement à 82°; quelquefois, lorsque le temps est bien orageux dans les mois d'août et de septembre, et que l'air est saturé d'humidité, il s'élève jusqu'à 90°. Dans l'espace de neuf années, je ne l'ai vu que deux fois à 93°; c'était le 2 septembre 1798, et le 21 octobre 1799, jours où il y eut des tremblemens de terre.

Lorsque, durant l'hivernage, il fait du vent avec de la pluie pendant la nuit, les matinées sont moins chaudes, et toutes les fois que la pluie est précédée de violens éclats de tonnerre pendant le jour, ce qui

est ordinairement dans cette saison, les soirées sont aussi moins chaudes. Lorsque la pluie n'est ni précédée de tonnerre, ni suivie de vent, l'atmosphère est lourde, et la chaleur violente.

Au reste, dans quelques myriamètres de rayon, la chaleur varie de plusieurs degrés, suivant l'élévation d'un lieu au-dessus du niveau de la mer, et son exposition: cette différence est sur-tout bien sensible dans le printemps, comme nous le ferons voir ci-après.

La constitution hygrométrique de la Trinidad éprouve de grandes variations d'une saison à l'autre. Durant la saison pluvieuse, l'hygromètre est ordinairement entre 85° et 90°; mais durant le printemps, il se soutient ordinairement entre 36° et 38° pendant le jour, et à 50° pendant la nuit.

Il tombe à la Trinidad, année commune, environ 62 pouces d'eau pendant l'hivernage, et environ 8 ou 9 pouces pendant le printemps, en y *comprenant la rosée* (1); car il n'y pleut presque jamais depuis la fin de

(1) Frappé de la quantité de rosée qui tombe toutes les nuits à la Trinidad, j'imaginai, en décembre 1799, de placer sur une planche, dans ma savane, cinquante éponges toutes les nuits, depuis le 2 décembre jusqu'au 1[er] de

décembre jusqu'à la fin de mai. J'ai dit plus haut que les pluies diminuent avec les orages et la chaleur dès la fin d'octobre. Ces pluies d'octobre sont très-fines ; en novembre, où commence la saison fraîche, elles deviennent tous les jours et moins fréquentes et plus fines. Depuis la fin de décembre jusqu'au commencement de juin, il y a des années où il ne tombe pas une goutte d'eau dans ce pays pendant le jour.

Les vieillards de la Trinidad assurent qu'il y pleuvait bien davantage avant l'an 1783 qu'ont commencé les défrichemens. Il est certain que la rivière de Saint-Joseph qui se jette dans celle de Carony, était navigable, il y a trente ans, jusqu'au bas de la ville. Et moi qui ai fréquenté ou habité cette île pendant environ quinze ans, j'ai remar-

---

mai 1800. Tous les matins j'exprimais l'eau qui avait été absorbée par les éponges, et je faisais évaporer dans une cornue celle qui pouvait y rester. Je mettais cette eau dans des dame-jeannes; je la vidais de temps en temps dans le baquet qui servait à mesurer la pluie, et je crus, ainsi qu'une personne instruite qui m'avait aidé à faire cette expérience, bien grossière sans doute, que la rosée qui était tombée pendant ces cinq mois, équivalait à six pouces de pluie.

qué que les rivières qui se jettent dans la partie de l'ouest, avaient bien moins d'eau en 1806 qu'en 1791, tandis que celles de l'est et du nord, paraissent ne pas diminuer, sans doute parce que les défrichemens et les cultures n'y ont pas détruit les forêts, comme dans la partie occidentale.

Le voisinage du continent humide de la Guiane, explique pourquoi il tombe autant d'eau, au moins, à la Trinidad qu'à la Martinique, à la Guadeloupe et dans la plupart des Antilles, qui ont des montagnes assez considérables que la nature a placées dans toute leur longueur, et dont elle semble avoir fixé la direction d'après celle des vents dominans, et dont les cimes taillées en pointe se chargent de l'électricité de l'atmosphère, attirent et rassemblent ses vapeurs (1).

(1) Jusqu'à présent, les physiciens avaient pensé que les cimes des montagnes, en faisant la fonction de conducteurs de l'électricité, dissolvent les nuages. M. de Humboldt paraît expliquer différemment ce phénomène. Le courant d'air ascendant, dit ce naturaliste, est une des causes principales des phénomènes météorologiques les plus importans. Quand une plaine sablonneuse, dénuée de plantes, est bornée par une chaîne de montagnes élevées, on voit le vent de mer pousser par-dessus ce dé-

La Trinidad au contraire n'a qu'une chaîne de montagnes peu élevées sur sa côte sep-

---

sert, des nuages épais, qui ne se dissolvent que lorsqu'ils sont arrivés aux montagnes. Jadis on expliquait ce phénomène d'une manière peu exacte, en disant que les chaînes des montagnes attiraient les nuages. La véritable cause pourrait être dans cette colonne d'air chaud et ascendant, qui s'élève à la surface de la plaine sablonneuse, et qui empêche les vapeurs de se dissoudre. Plus une surface est dénuée, est dépourvue de végétation, plus le sable s'échauffe, plus les nuées s'élèvent, moins, par conséquent, la dissolution doit s'opérer. Toutes ces causes cessent d'agir sur le penchant des montagnes. Le jeu du courant d'air perpendiculaire y est plus faible; les nuées s'abaissent et se résolvent en pluie dans les couches d'air plus fraîches. Ainsi le manque de pluie et le défaut de plantes réagissent réciproquement l'un sur l'autre. Il ne pleut pas, parce que la surface sablonneuse nue est privée de végétation, s'échauffe davantage et réfléchit plus de chaleur, et le désert ne devient pas une *steppe* ou une savane, parce que sans eau il ne peut y avoir de développement organique. *Discours sur la physionomie des végétaux*, page 103.

M. de Humboldt explique d'une manière satisfaisante, sans doute, le phénomène de la pluie dans les déserts qui environnent les montagnes; mais s'ensuit-il de là que les cimes qui ne sont pas environnées de déserts, ne sont pas de véritables conducteurs électriques? Combien de fois n'ai-je pas observé aux Antilles qui n'ont point de déserts, et dont les plaines et les montagnes sont si ver-

tentrionale, un groupe de monticules vers le centre, et un chaînon de dunes sur la côte du sud-ouest. Les croupes de ces monticules sont plates ou arrondies, quoique généralement leurs flancs soient plus escarpés que ceux des montagnes de la Martinique et des autres îles Caraïbes.

Avec la saison pluvieuse, commence l'accroissement de l'Orénoque, qui va toujours grossissant depuis la fin d'avril jusqu'à la fin d'août. En septembre, ses eaux sont à leur plus grande hauteur. Il s'élève alors d'environ treize mètres ou treize mètres et demi (de 39 à 41 pieds) plus haut que dans la saison des basses eaux. Il recouvre ses bords, et la plupart des îlots des Guaraoüns sont

---

doyantes, des nuages chassés par les vents, s'abaisser sur les cimes pointues de ces monts, aussitôt qu'ils se trouvaient au-dessus d'eux; l'éclair jaillir de la nue et la dissoudre en pluie.

Quelques-unes de ces îles, la Barbade, Antigoa et Sainte-Croix, sont plates et dénuées de montagnes. J'ai observé plusieurs fois des nuages épais passer au-dessus de ces îles, pendant plusieurs jours de suite, sans y laisser tomber une goutte d'eau, et dans le même temps, il pleuvait abondamment dans les îles voisines qui sont montueuses. Ces îles sans montagnes sont quelquefois une année entière sans pluie.

submergés. En octobre, le fleuve commence à décroître successivement jusqu'au mois de mars, que ses eaux sont les plus basses. Ces variations sont régulières et invariables.

On sait comment Raynal prétend expliquer le phénomène de ces pluies et de cet accroissement périodiques. Pendant les cinq mois que dure l'accroissement du fleuve, dit cet historien, l'hémisphère du Nouveau-Monde ne présente que des mers, et presqu'aucune terre à l'action perpendiculaire des rayons du soleil : pendant les six mois suivans du décroissement du fleuve, l'immense continent de l'Amérique seulement se présente à la même action ; la mer est alors moins sujette à l'influence active du soleil, ou, au moins, son mouvement vers la côte orientale est contrebalancé et rompu dans un plus grand degré par les terres : elle doit par conséquent laisser une plus grande liberté au cours des rivières, qui dans ce cas n'étant pas de si près refoulées par la mer, ne peuvent être grossies que par la fonte des neiges des Cordillères méridionales ou par les pluies. C'est peut-être aussi l'accroissement des pluies qui détermine l'accroissement de l'Orénoque, comme le pense le

père Gumilla qui semble avoir observé attentivement ce phénomène. Lorsqu'une nation éclairée, continue Raynal, aura étudié les rivages de l'Orénoque, le phénomène de son accroissement sera connu ou du moins étudié comme il le mérite.

Il me semble que ce phénomène pourrait être expliqué d'une manière plus satisfaisante. Les pluies ne sont pas la première et la seule cause de l'accroissement de l'Orénoque; car il accroît sensiblement avant le commencement des pluies. C'est sans doute la fonte des neiges des Cordillères de Bogota et des chaînons qui s'en détachent, qui en est la cause principale.

Marées.

Les marées sont peu sensibles et tout aussi peu régulières sur toute la côte comprise depuis le cap de Paria, en dehors du golfe qui porte son nom, jusqu'au cap de la Vela. Il n'en est pas de même en remontant du cap de Paria vers l'embouchure de l'Amazone. Je n'ai pu faire des observations assez exactes et assez rigoureuses, pour déterminer l'élévation des marées et leurs périodes. Toutefois la configuration des côtes, et la

résistance qu'elles opposent à la masse des eaux de la mer et à celles qui découlent des immenses fleuves de l'Amérique méridionale, modifient singulièrement l'action des marées. Elles s'élèvent jusqu'à deux mètres et deux mètres et demi dans le golfe de Paria pendant les équinoxes ; et dans ces mêmes temps, on remonte le Guarapiche depuis la Horquetta jusqu'à San Bonifacio, à la faveur d'une marée qui élève l'eau jusqu'à deux mètres et deux tiers. Mais à San Tome d'Angustura, sur l'Orénoque, on sent à peine une marée de huit à dix pouces. San Tome n'est éloigné cependant que d'environ trente-deux myriamètres des embouchures de l'Orénoque.

M. de Humboldt dépeint la saison sèche comme un temps d'horreur dans la Guiane, et le commencement de la saison pluvieuse comme la renaissance de la nature. On périt, dit-il, par les ardeurs du soleil, dans l'Amérique méridionale : on périt par l'amas des glaces dans le Groenland. Il faut lire ses *Tableaux de la nature*, écrits avec cette éloquence énergique et descriptive qui parle aux yeux, pour se faire une idée de la renaissance de la nature végétale au retour

des pluies ; de l'espèce de résurrection des crocodiles, des reptiles monstrueux qui alors s'élancent des bourbiers et des mares naguère désséchées ; de l'empressement et de l'ardeur avec laquelle les multitudes de chevaux, de bœufs, d'ânes sauvages, de bêtes féroces, viennent, haletans, du désert embrasé, pour se désaltérer au retour des pluies. Et moi, j'ai vu de ces animaux s'élancer, se plonger dans les marais avec un tel empressement, boire une si grande quantité d'eau, que dans quelques minutes, d'étiques qu'ils étaient, ils devenaient en quelque sorte hydropiques, et mouraient flottans sur l'eau, dans quelques heures.

Il n'en est cependant pas de même dans toute la Guiane ; dans les portions de ce pays qui sont balayées et rafraîchies par les vents de mer, la saison sèche ou le printemps est un temps délicieux, et par contre, la saison pluvieuse est plus chaude et moins saine. Tel est le climat de Cayenne, de Surinam, de Berbice, de Démérary, d'Esquibo, des pays situés entre cette rivière et l'Orénoque, et depuis l'Orénoque, en longeant la côte, jusqu'au lac ou la Méditerranée de Maracaibo. Je n'entends parler ici que des

portions de ce pays qui ne sont pas éloignées de plus de vingt ou vingt-cinq myriamètres de la mer. Avant que ce pays fut défriché (la Guiane hollandaise, et plus particulièrement Démérary), dit M. Bolinbrocke, qui en a donné une description très-intéressante, il y tombait des torrens de pluie. Depuis que la culture y est établie, les saisons y sont mieux réglées, et les pluies moins abondantes. On y compte deux saisons humides et deux saisons sèches. Les premières ont lieu pendant les mois de décembre, janvier et février, puis en juin, juillet et août. Le reste de l'année compose les saisons sèches. Dans la saison pluvieuse, le thermomètre est en général plus bas que dans les autres. Les vents de terre prévalent, et sont réputés malsains. Les moustiques remplissent les appartemens et sont fort incommodes. C'est au point que le planteur qui défriche une plantation nouvelle, est obligé de vivre dans la fumée, pour jouir la nuit de quelque repos. L'aiguillon de ces insectes et leur bourdonnement sont insupportables, et le remède de la fumée ne l'est guère moins. On sait qu'en brûlant du camphre, on fait périr la plupart des insectes; c'est en Suède qu'on

en a fait la première expérience. Peut-être devrait-on tenter de substituer ce parfum, ou quelque autre vapeur également destructive, à la fumée du bois, pour combattre ce fléau. La saison sèche, dit le même écrivain, parlant des colonies de Démérary et d'Esquibo, est d'une grande beauté. Un ciel d'azur brille tout le jour, et même à l'orient, dès quatre heures du matin, par l'effet d'un crépuscule lent et graduel. Le soir, à six heures, le soleil se couche en un instant, et laisse tout le pays dans une obscurité soudaine. Cette différence qui est très-frappante, provient probablement de ce que le soleil se lève sur la mer, où ses rayons traversent une atmosphère humide et très-réfrigérante, au lieu qu'il se couche derrière de hautes montagnes, dont l'ombre a des limites définies. La plus grande chaleur, qui a lieu de sept à dix heures du matin, est très-difficile à supporter. A dix heures, la brise commence à souffler, et rend la vie à la nature. Elle va s'augmentant jusqu'au soir, et diminue vers les dix heures de la nuit.

C'est au mois d'août que les ouragans commencent aux Indes occidentales (les îles Caraïbes); mais la Guiane est peu exposée

à ce fléau; il s'y réduit à quelques coups de vent, qui renversent quelques champs de plantins ou bananiers. Il s'accumule vers le sud des nuages, le tonnerre gronde, et vers la fin du jour, quelques éclairs brillent à l'horizon, du côté du sud ou sud-ouest.

La longueur des jours (c'est M. Bolinbroke qui parle) est de treize heures, et croît jusqu'à quatorze. On aperçoit peu de variations dans le cours de l'année; du reste, le climat offre plus de variété qu'on ne serait porté à le croire. Pendant la saison sèche qui est réputée la plus chaude, le thermomètre, près de la mer, varie de quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-dix de Farenheit (23 et 26 Réaumur). A vingt milles dans l'intérieur, au moment le plus chaud, il passe rarement 80° Farenheit (21 et $\frac{1}{3}$ Réaumur), et la nuit, il descend jusqu'à 50 ou 60 F. (8 ou 12 $\frac{1}{3}$ R.).

Les matinées sont d'une fraîcheur extrême, et accompagnées de rosées très-fortes. Cette circonstance jointe aux eaux stagnantes, et aux plaines marécageuses, rend l'intérieur des terres fort insalubre pour les Européens. Les indigènes au contraire, par un effet de l'habitude, y jouissent assez constam-

ment d'une bonne santé, et sont sujets à peu de maladies. On parle souvent de ce climat comme malsain; pour moi je ne l'ai pas trouvé tel. Dans les voyages que j'ai faits par eau à Esquibo et à Berbice où m'appelaient mes occupations, j'ai souvent été fortement mouillé, jusqu'à trois fois en vingt-quatre heures, et j'ai laissé mes habits sécher sur le corps, sans en éprouver le moindre inconvénient. Ce n'est pas que je voulusse conseiller aux nouveaux débarqués de répéter cette expérience. La nécessité seule me contraignait à m'y exposer, mais je crois que la tempérance est le meilleur préservatif. On doit recommander à ceux qui arrivent aux Indes occidentales, de prendre quelques médecines rafraîchissantes, d'éviter avec soin les brouillards, l'air de la nuit, sur-tout le soleil qui donne la fièvre à ceux qui s'y exposent sans ménagement (1).

Tels sont le climat et la température de la Guiane, c'est-à-dire de cet immense pays, situé entre l'Orénoque et l'Amazone. Depuis la rive gauche de l'Orénoque, jusqu'au cap

---

(1) *Voyez* Henri Bolingbroke's *Voyage to Demerary*, London, 1804, 1 vol. in-4°.

de la Vela, pays haché et montueux, le climat est plus varié, plus ou moins frais suivant l'élévation des lieux; humide, chaud et malsain dans les vallées étroites où il y a des eaux croupissantes; chaud, sec et très-salubre dans les plaines arrosées par des rivières rapides : tel est en général le climat de la province de Cumana, l'Egypte de l'Amérique méridionale.

Le climat de l'île de Trinidad diffère de ceux de ces deux pays, auxquels elle sert en quelque sorte de limite, en ce qu'il est moins humide que celui de la Guiane, et moins sec que celui de Cumana. Comme c'est une île, les vents y sont plus constans, et renouvellent continuellement son atmosphère.

L'hivernage ou la saison des pluies y commence, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en juin, et finit en octobre comme dans les îles de la mer Caraïbe. Mais il y tombe très-peu de pluie, quelquefois pas du tout dans le mois de juin, quoique le retour de la chaleur soit invariable dès la fin de mai. Avec le mois de novembre commence une saison délicieuse. C'est le temps des vents d'est et de nord-est. Ces vagues ou courans d'air viennent des régions froides de l'Amérique

septentrionale, parce que la loi de l'équilibre veut que l'air froid et dense du nord, aille remplir la place que lui fait par sa dilatation l'air chaud et léger du tropique. Durant ce printemps, le thermomètre est ordinairement, pendant le jour, entre 20 et 21 degrés Réaumur, et pendant la nuit, il descend ordinairement à 12°, et quelquefois même à 8° dans les lieux élevés seulement d'une trentaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est à la Trinidad des sites heureux, où, même pendant l'hivernage, le thermomètre s'élève rarement de jour à plus de 22° R., et descend la nuit à 19° ou 18°. Ce sont des mornes ou élévations situées à l'ouverture des vallées arrosées par des rivières rapides, et où règne constamment un courant d'air frais. Les vallées de Sainte-Anne, de Maraval, de Diego-Martin, d'Aricagua, et les hauteurs de Saint-Joseph au nord-ouest, ainsi que les vallées de la côte du nord, jouissent de la température la plus douce. Les personnes qui ont l'avantage d'habiter des maisons situées sur des mornes, à l'ouverture ou au courant d'air d'un vallon, respirent pendant presque toute l'année un air frais, pur et très-élastique.

L'évaporation produite par l'action simultanée de l'évaporation des pluies, des rosées et des vents, est la grande source de cette fraîcheur; le corps animal qui transpire, et les corps entourés de vapeurs aqueuses, soit naturellement, soit artificiellement, éprouvent un moindre degré de chaleur que le thermomètre qui ne *transpire pas et n'évapore pas*.

Par exemple, lorsque le thermomètre marque 21 et même 24 Réaumur, qu'on serve le dîner dans une salle bien aérée, les viandes sont figées en un instant : que, dans ce même moment, on entoure le thermomètre d'une gaze imbibée d'eau, et dans quelques minutes, le thermomètre descend de 2, 3 et 4 degrés, suivant le degré de fraîcheur du vent régnant.

C'est d'après ce principe qu'on se procure des boissons très-froides, en suspendant les bouteilles dans des sacs imbibés d'eau, dans un courant d'air, et en mettant l'eau dans de petits vases d'argile à demi cuite.

Il ne faut donc pas croire que sous le climat des tropiques, le corps éprouve le même degré de chaleur qu'en Europe à égal degré de chaleur marqué par le thermo-

mètre. Dans ces climats, le corps transpire plus librement par les causes ci-dessus énoncées, et dégage conséquemment une plus grande quantité de chaleur animale. J'ai éprouvé sur mon corps que je ressentais bien moins de chaleur, depuis que je m'habituai à porter des gilets de flanelle sur la peau. La transpiration insensible qu'ils entretiennent, et la fraîcheur produite par cette transpiration, sont un des moyens les plus sûrs de conserver la santé dans ce climat, dont se font de bien fausses idées les Européens qui ne l'ont pas habité.

Pourquoi donc ces régions moissonnent-elles tant d'Européens ? Pourquoi la plupart de ceux qui y sont nés ou qui les ont habitées pendant long-temps, ne parviennent-ils pas à une grande longévité ?

Je ne crains pas de mettre en première ligne de compte, les affections morales et la vie trop laborieuse ou déréglée qu'y mènent un grand nombre d'individus.

Pour ce qui est des affections morales, je ne citerai dans ce chapitre qu'un seul exemple. Il est connu de tout le monde à la Trinidad, que plusieurs individus moururent de maladies au foie, et que plusieurs autres

furent atteints de la même maladie, par suite des chagrins ou du désespoir causés par les vexations exercées contr'eux par Picton. Il faut avoir habité ces pays pour se faire une idée de l'effet désastreux et prompt du chagrin et des passions violentes sur le foie et la rate, organes des affections douloureuses (1).

Il n'est pas de pays au monde qui présente de plus belles vieillesses que les Antilles, plus exemptes de goutte, de sciatique, de perte de sens ou d'organes, triste cortège du vieil âge dans les pays froids. Dans nul pays, l'homme ne conserve aussi long-temps la faculté de se reproduire, même après en avoir abusé.

Rosée.

Les rosées abondantes qui tombent toutes les nuits à la Trinidad, sont la principale cause des gandes variations de l'hygromètre. Une portion de ces rosées est produite sans doute par les eaux de l'île et de la mer environnante ; mais c'est le continent contigu de la

---

(1) Le célèbre Rush, de Philadelphie, a fait à ce sujet des observations aussi curieuses qu'ingénieuses, dans son mémoire sur *la maladie des royalistes*.

Guiane, ce sont ses marais, ses grandes rivières, qui rafraîchissent l'île de cette rosée abondante. La Trinidad est ordinairement sans pluie, ou il n'y en tombe presque pas depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de juin. Néanmoins, pendant cette saison, les végétaux sont tous les matins imbibés d'eau, comme s'il avait tombé une pluie abondante. Sans cette rosée bienfaisante, l'île serait stérile, et son climat d'une chaleur excessive. La terre qui s'y trouve dans un *prurit* continuel, communique aux végétaux une vigueur, élève les grands arbres à une hauteur, et leur donne une *luxurience* dont aucune description ne peut donner une idée juste à l'Européen qui n'a pas visité ces régions.

Que dire de ces belles nuits, de ce firmament élevé, beau, étoilé, de cette atmosphère pure et sereine, comme les belles nuits d'Arabie ?

La plus belle partie de l'hémisphère céleste austral, qui comprend le Centaure, le vaisseau Argo, et la Croix méridionale, est toujours cachée aux habitans de l'Europe. Ce n'est que sous l'équateur qu'on jouit du coup-d'œil unique et magnifique, de voir en même

temps toutes les étoiles des deux hémisphères célestes. Quelques-unes de nos constellations septentrionales, telles que la grande et la petite Ourse, y *paraissent*, à cause de leur abaissement à l'horizon, d'une grandeur étonnante, et presqu'effrayante (1). L'habitant des tropiques voit toutes les étoiles, et la nature l'a aussi entouré de toutes les formes des végétaux. (*Voyez* Humboldt, *Tableaux de la Nature.*)

---

(1) Les constellations plus basses occupent plus d'espace, mais les étoiles ne sont pas plus grosses. *Explication donnée verbalement par M. de Humboldt.*

CHAPITRE III.

Histoire de l'île, depuis sa découverte jusqu'à la conquête qu'en firent les Anglais en 1797.

L'ILE de Trinidad fut découverte par Christophe Colomb, le 31 juillet 1498, lors de son troisième voyage au Nouveau-Monde. Selon quelques historiens, il lui donna le nom de Trinidad, lorsqu'il en était encore éloigné de treize lieues sud-est, à cause des trois cimes de montagnes qu'on découvre de cette situation en mer; et, selon Herrera, il la nomma ainsi en l'honneur du mystère de la Trinité.

Néanmoins cette île ne fixa l'attention des Espagnols qu'au commencement du seizième siècle, si l'on en croit un monument historique conservé dans l'église de Saint-Joseph de Oruña. D'après cette chronique, il paraît qu'ils préludèrent à leur établissement au commencement de l'an 1588, par la destruction presque générale des Indiens. Ceux qui échappèrent à la proscription, trouvèrent pour la plupart une mort plus lente et plus affreuse

dans les travaux des mines. Quelques-uns cependant durent la vie aux soins paternels et courageux de l'apôtre du Nouveau-Monde, le vertueux Las Casas (1).

Les sueurs des Indiens fertilisèrent bientôt pour le compte de leurs vainqueurs, cette terre dont ils avaient été les maîtres. Quelques nègres furent ensuite transportés et associés aux travaux des indigènes.

L'amiral sir Walter Ralegh, qui visita cette

---

(1) Presque tous les historiens modernes, qui n'ont fait que se copier les uns les autres, ont accusé Las Casas d'une grande inconséquence dans sa conduite philanthropique; savoir : qu'après avoir été l'apôtre des Indiens et leur défenseur, il proposa qu'on leur substituât des nègres pour exploiter les mines. M. le sénateur Grégoire a consulté tous les manuscrits et écrivains contemporains qu'il a pu se procurer, et de cet examen il est résulté que la traite des noirs avait lieu dans les colonies espagnoles, avant la naissance de Las Casas; que cet évêque avait déploré le sort des noirs; enfin, que le seul historien de de ces temps, qui l'ait accusé de cette barbare inconséquence, est Herrera, historien peu fidèle et très-partial, sur-tout lorsqu'il s'agit de Las Casas. Voyez *Apologie de Barthélemy Las Casas, évêque de Chiapa*, par M. le sénateur Grégoire, ancien évêque de Blois. *Mémoires de l'Institut impérial, classe de sciences morales et politiques*, tom. 4, pag. 45.

île, lorsqu'il voguait en 1593 vers la chimère del Dorado, rapporte qu'on y cultivait alors de l'excellent tabac et la canne à sucre. Les Espagnols, dit-il, lui assurèrent que les rivières charriaient des paillettes d'or.

Le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici ce que raconta de ces régions, il y a plus de deux cents ans, à la reine Elisabeth et à sa cour, ce célèbre et malheureux navigateur. Parti d'Angleterre le 6 février 1595, après avoir relâché aux îles Canaries le 17 du même mois, il arriva à la Trinidad le 22 de mars, et mouilla à la pointe del Gallo ou pointe de corail, située, selon lui, au huitième degré de latitude. « Nous restâmes, dit Ralegh, à Curiapan quatre ou cinq jours, et pendant tout ce temps-là, nous ne parlâmes pas à un seul Espagnol. De Curiapan, que les Espagnols appellent Punta de Gallo, je vins à un port ou village d'indigènes, appelé *Parico*, où nous trouvâmes une rivière d'eau douce (*Rio Gouapo*), mais aucun habitant. De là, j'allai à la rame, à un autre port appelé *Piché* (1) par les naturels, et *Tierra* par

(1) Je lisais un jour le *Voyage de Ralegh*, sur les bords de la mer. Je demandai à des Indiens comment

les Espagnols. Sur le chemin entre ces deux ports, il y a plusieurs ruisseaux d'eau douce et une rivière salée, où il y a une multitude d'huîtres fort bonnes et salées, attachées aux branches des arbres (*aux branches des paletuviers ; le* Rhizophora *mangle de Jacquin*). Les huîtres se trouvent sur ces branches et non à terre ; on observe communément la même chose aux Indes occidentales et ailleurs (André Thevet a décrit cette plante dans son *Antartique française* etc.).

« A cette pointe appelée *Tierra de Brea* ou *Piché*, il y a une telle abondance de poix de pierre (*pétrole* ou *asphalte*), que tous les vaisseaux de l'univers pourraient venir s'y approvisionner. Nous en fîmes l'essai pour goudronner nos vaisseaux, et nous la trouvâmes excellente. Elle ne fond pas au soleil, comme la poix de Norwège ; et par cette raison, elle convient mieux aux vaisseaux

---

ils nommaient le pétrole et la résine. Quoique j'aie oublié les mots dont ils se servirent, je me souviens cependant que ces mots ne ressemblent pas plus à piché, que le mot Borysthènes, au mot Dniéper. *Piché* est évidemment une manière de prononcer le mot anglais *pitch*, qui signifie poix ou goudron.

qui naviguent dans les mers méridionales. De là, nous allâmes au pied de la montagne appelée *Annaparima*, et passant la rivière *Carony*, nous trouvâmes nos vaisseaux à *Puerto de España* ou *Conquerrabia*.

« Cette île a la forme d'une houlette (1), et est fort étroite. La partie septentrionale est montagneuse ; le sol en est excellent, et donne du sucre, du gingembre, et les autres marchandises que produisent les Indes occidentales. On y trouve en quantité des cerfs, des sangliers, des fruits, du poisson et de la volaille. Elle offre aussi pour faire du pain, le maïs, la cassave et les autres fruits et racines qui sont communes par-tout aux Indes occidentales. Elle a de plus divers animaux qu'on ne trouve point aux Indes. Les Espagnols avouent qu'ils ont trouvé des grains d'or dans quelques rivières ; mais ayant conçu le dessein de pénétrer dans la Guiane (qui est le grand magasin des riches métaux), ils ne se sont pas occupés de cette recherche.

« Cette île est appelée, par les naturels,

---

(1) On voit au contraire, par ma carte, qu'elle présente la forme d'un carré long. Les géographes espagnols la comparent à un cuir de bœuf.

Caïri. Il s'y trouve différentes nations. Ceux qui sont autour de Parico s'appellent *Jaïo ;* ceux de Punta-Carao sont de la nation des *Arwakas.* Entre Carao et Curiapan, ils s'appellent *Salivas ;* entre Carao et Punta-Galera se trouvent les *Nepoïos ;* enfin, ceux qui avoisinent la ville espagnole, se nomment eux-mêmes *Carinepagotos.*

« Le même soir s'échappèrent, pour venir sur notre bord dans un petit canot, deux indigènes, l'un desquels se trouva être cacique ou seigneur, appelé *Cantyman,* qui avait été, l'année précédente, avec le capitaine Whidon, et qui était de sa connaissance. Par ce Cantyman, nous apprîmes quelles forces avaient les Espagnols, et à quelle distance était leur ville. Nous eûmes également des nouvelles du gouverneur, don Antonio de Barreo, qu'on disait faussement avoir été tué dans sa seconde tentative pour pénétrer dans la Guiane.

« Pendant notre station à Puerto-de-los-Hispanioles, quelques Espagnols vinrent à bord pour acheter de l'équipage des toiles dont ils avaient besoin, et aussi pour voir notre vaisseau et l'équipage. Je les reçus tous avec empressement, et leur fis fête à la manière des Anglais. Je recueillis, par ce moyen,

en interrogeant les uns ou les autres, le plus de lumières que je pus sur la Guiane, c'est-à-dire tout ce qu'ils purent m'en apprendre.

« J'avais envoyé, l'année précédente, le capitaine Whidon recueillir dans la Guiane toutes les informations qu'il pourrait se procurer ; et à l'époque actuelle, le but de mon voyage était de faire la découverte de ce pays et d'y pénétrer. Mais les informations que j'avais reçues, étaient fort éloignées d'être exactes, car ce pays est situé plus de six cents milles anglais plus loin de la mer qu'on ne l'avait dit.

« Mais comme il peut s'élever bien des doutes sur la question, comment cet empire de la Guiane est devenu si populeux et orné de tant de grandes villes, de bourgs, de temples et de trésors, j'ai trouvé bon de faire savoir que l'empereur actuellement régnant descend de ces magnifiques princes du Pérou, de qui le vaste territoire, la politique, les conquêtes, les édifices et les richesses, ont été amplement décrits par Pedro de Cieça, Francisco Lopez et autres ; car, lorsque Francisco Pacaro, Diego Almagro et d'autres, eurent conquis ce grand empire du Pérou, et mis à mort Atabalipa, fils de

Guagnacapa (lequel avait lui-même causé précédemment la mort de son frère aîné Guascar), l'un des plus jeunes frères de Guagnacapa, s'enfuit du Pérou, et emmena avec lui plusieurs milliers de soldats de l'empire, appelés *orciones* (1). Avec l'aide de cette troupe et de plusieurs autres qui le suivirent, il soumit tout le pays et toute la vallée d'Amérique, située entre les grandes rivières des Amazones et de Baraquant, appelés autrement le *Marañon* et l'*Orénoque*.

« L'empire de la Guiane est directement à l'est du Pérou, du côté de la mer. Il est situé sous la ligne équinoxiale. Il possède plus d'or qu'aucune partie du Pérou, et plus de grandes villes que n'en a jamais eu le Pérou dans son état le plus florissant. Il est gouverné par les mêmes lois. L'empereur et le peuple professent la même religion. On y observe la même police et la même forme de gouvernement qu'on observait au Pérou, sans qu'on puisse y remarquer aucune différence. Ceux des Espagnols qui ont vu Manoa, ville capitale de la Guiane, que les Espagnols appellent *el Dorado*, assurent que, par sa gran-

---

(1) Autre mot grec, qui signifie assermenté, fédéré.

deur, sa richesse et son admirable situation, elle l'emporte sur toutes les villes du monde, au moins du monde que connaît la nation espagnole. Elle est bâtie sur un lac d'eau salée d'environ deux cents lieues de long, et assez semblable à la mer Caspienne ; et si nous comparons cette capitale à celle du Pérou, et que nous consultions, sur celle-ci, la relation de Francisco Lopès et d'autres, ce récit nous semble très-croyable.

« Ceux des Espagnols qui ont entrepris la conquête de ce pays (et plusieurs l'ont tenté comme je le dirai tout à l'heure), se sont persuadés que l'inca de qui descend l'empereur actuel, prit son chemin par la rivière des Amazones, par la branche appelée *Papamène ;* car c'est la route que suivit Oreliano, en 1542, par l'ordre du marquis de Pacaro. C'est ce voyageur qui a donné son nom à la rivière, qu'on appelle aussi *Marañon*, quoique André Thévet affirme qu'entre le Marañon et la rivière des Amazones il y a cent vingt lieues ; mais il est certain que ces deux rivières partent de la même source, et que le Marañon décrit par Thévet n'est qu'une branche de la rivière des Amazones ou de l'Oreliano, dont je parlerai

plus amplement ci-dessous. L'entreprise fut aussi tentée par Diego Ordas, mais j'ignore si ce fut avant ou après Oreliano. Il y a à présent un peu moins de soixante-dix ans que cet Ordas, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, forma son entreprise; et ce fut en 1542 qu'Oreliano découvrit la rivière des Amazones. Mais le premier qui a vu la ville de Manoa, est Jean Martines, maître des munitions d'Ordas. Il y a encore aujourd'hui, à un port de la Guiane appelé *Maraquito*, une grande ancre du vaisseau d'Ordas, et ce port est à peu près à trois cents milles dans l'intérieur, sur la grande rivière de l'Orénoque.

« Après Oreliano (qui fut employé avec Pacaro, depuis marquis de Pacaro, conquérant et gouverneur du Pérou), et après la mort d'Ordas et de Martines, Pedro de Osuna, chevalier navarrois, tenta une expédition à la Guiane. Il prit son chemin par le Pérou, et construisit ses brigantins sur la rivière Oïa, qui coule au sud de Quito, et qui est considérable. Cette rivière se jette dans celle des Amazones, par laquelle Osuna et sa troupe descendirent. Ils sortirent enfin par la province appelée *Mitylones*. Il me

semble que cet empire est réservé à S. M. (la reine Elisabeth) et à la nation anglaise, *à cause des mauvais succès que ces Espagnols et d'autres ont obtenus en voulant en prendre possession* (Excellente logique!).

« Quoiqu'il soit impossible, selon moi, d'entrer dans la Guiane par le Marañon, on ne peut douter que le commerce de l'or ne se fasse de ce pays-là par les branches des rivières qui aboutissent à celle des Amazones, et qu'il n'atteigne aussi les lieux les plus éloignés, car les indigènes de la Trinidad ont des assiettes d'or qui leur viennent de la Guiane. Les cannibales de la Dominique, qui demeurent dans des îles par lesquelles passent annuellement nos vaisseaux en allant aux Indes occidentales; les indigènes de Paria; ceux qu'on appelle *Tucaris*, *Coché*, *Apotourios*, *Cumanagotos;* toutes les autres nations qui habitent près des montagnes qui, de Paria, traversent la province de Vensuela et le Maracapana; les cannibales de Guanissa, les indigènes appelés *Assawai*, *Coaca*, *Aïai*; tous ces peuples, que je décrirai, et dont j'indiquerai la situation, ont des assiettes d'or de la Guiane. Thévet dit que ceux qui habitent sur les bords de la ri-

vière des Amazones, portent des croissans d'or; et c'est de cette forme que les Guianiens ont coutume de faire les ornemens dont ils se parent.

« Je fis des recherches parmi les plus anciens Oronoquopouis, ainsi que parmi ceux d'entre eux qui avaient le plus voyagé, et j'appris d'eux quelles sont toutes les rivières qui coulent entre l'Orénoque et l'Amazone. J'avais aussi grande envie de savoir ce qu'il faut penser de ces femmes belliqueuses; parce que les uns croient à leur existence et que les autres la nient.

« Berreo prétend qu'il y a, du nord au sud, cent rivières qui se jettent dans l'Orénoque; que la moindre est aussi considérable que Rio-Grande, qui coule entre Popayan et le Nuevo Reyno de Granada; Rio-Grande étant estimée l'une des rivières les plus remarquables des Indes occidentales et une des plus considérables de l'univers; mais il ne connaissait le nom d'aucune, si ce n'est de la seule Caroni, et ignorait quelles sont les nations situées au-dessus et au-dessous de ces rivières; car il n'eut aucune occasion de s'entretenir avec ceux qui habitent leurs bords. D'ailleurs, il était peu curieux de ces sortes

de choses, étant complètement ignorant, et ne sachant pas distinguer l'est de l'ouest.

« Entr'autres commerces, ces Espagnols avaient coutume de traverser dans des canots la Barema, la Poumaroun et l'Esquibo, qui sont au sud de l'embouchure de l'Orénoque. Là, ils achetaient des femmes et des enfans des Cannibales, qui sont des peuples si barbares, que pour trois ou quatre herminettes, ils vendent les filles et les fils de leurs frères et de leurs sœurs, et leurs propres enfans pour quelques bagatelles de plus. Les Espagnols font de gros profits sur ce commerce; car pour deux ou trois herminettes, ils achètent une fille de douze ou treize ans, qu'ils revendent à la Marguerite, aux Indes occidentales, pour cinquante ou cent pesos, c'est-à-dire, pour autant de couronnes (six francs).

« Le maître de mon vaisseau, Jean Douglas, prit un des canots qui était, au retour, chargé de personnes à vendre. La plupart s'échappèrent; mais parmi celles qu'il amena, il y en avait une aussi belle et aussi bien faite qu'aucune Anglaise. J'en ai vu depuis plusieurs qui, à l'exception de leur couleur tannée, pouvaient soutenir la comparaison avec

les femmes d'Europe. Les Espagnols font aussi sur ces rivières le commerce du pain de cassave, dont ils achètent cent livres pesant pour un couteau, et le revendent ensuite à la Marguerite pour dix pesos. Ils en tirent encore beaucoup de coton, de bois de Brésil, et ces espèces de lits qu'on appelle *hamacs*, ou lits de Brésil, dont usent tous les Espagnols dans les pays chauds, et nous-mêmes nous n'en eûmes point d'autres, tant que nous fûmes dans ces contrées.

« Nous ne pûmes rien apprendre de Berreo, si ce n'est que pour entrer dans le pays, il faut remonter les branches des rivières ; et en s'y enfonçant de la sorte, il arrive que l'on peut se trouver dans l'impossibilité d'en ressortir. En effet, nous avions à traverser dans nos bateaux autant de mer qu'il y en a de Douvres à Calais ; et par une forte lame, avec un vent et un courant violent. C'est ainsi que nous fûmes entraînés vent arrière dans ces petites embarcations, au fond de la baie de Guanipa ; de là, nous nous engageâmes dans l'embouchure d'une des rivières que Jean Douglas venait de reconnaître. Nous avions avec nous, pour pilote, un indigène de Démérary. Cette rivière est au sud

de l'Orénoque, entre celle-ci et celle des Amazones. Nous avions arrêté notre pilote avec ses canots, comme il sortait de la Démérary pour aller à la Marguerite vendre du pain de cassave. Cet indigène Arwakan promit de me conduire à la grande rivière de l'Orénoque; mais véritablement nous ignorions qu'elle était celle dans laquelle nous entrions.

« Comme cette rivière n'avait point de nom, nous l'appelâmes la rivière de la Croix rouge (Réd Cross river) étant les premiers chrétiens qui la visitaient. Il arriva, le 22 mai, comme nous allions à la rame sur cette même rivière, que nous aperçûmes un petit canot avec trois indigènes. Comme ma barque allait très-bien, étant conduite par huit rameurs, je gagnai le canot de vitesse, et lui barrai le passage. Les naturels qui étaient sur le rivage, cachés dans d'épais taillis, regardaient avec une inquiète curiosité, pour savoir ce qu'allaient devenir les trois prisonniers. Quant ils virent que nous n'usions avec eux d'aucune espèce de violence, qu'aucun de nous ne s'empressait d'entrer dans leur canot, que nous ne les contraignions point d'entrer eux-mêmes dans nos barques,

ils commencèrent à se montrer sur la rive, et nous offrirent de trafiquer de tout ce qui était à leur disposition. Quand nous nous approchâmes, ils restèrent tous tranquilles, et nous vînmes, avec notre barque, à l'embouchure d'une petite rivière qui se jetait dans la grande, et au-dessus de laquelle leur village était situé. Les peuples qui habitent les îles coupées et ces terres submergées, s'appellent d'un nom commun, les Trivitivas (1), les Warawites (les Gouaraoüns).

« Ces Trivitivas (Gouaraoüns) sont un peuple beau et vaillant; leur langue est la plus mâle et la plus ferme que j'aie jamais entendue parler. En été, ils ont, comme partout ailleurs, des maisons bâties sur la terre. Mais en hiver, ils vivent sur les arbres, et y bâtissent des bourgs et des villages d'une manière fort ingénieuse. En effet, entre mai et septembre, l'Orénoque s'élève à la hauteur de trente pieds. Alors ces îles sont couvertes de vingt pieds d'eau, à l'exception de quelques terreins élevés. C'est ce qui force les habitans à adopter ce genre de vie. Ils ne

(1) On en distingue de deux sortes; les Ciaouanis et les Warawites.

mangent jamais rien de planté ou de semé. Comme chez eux ils n'ont point coutume de semer ni de cultiver, lorsqu'ils sortent de leurs terres, ils refusent de manger toute autre chose que ce que la nature produit sans aucune espèce de travail. Ils emploient les sommités des palmiers (le chou palmiste) en guise de pain, et le reste de leur nourriture consiste en cerfs, poissons et cochons. Ils cueillent aussi dans les bois des fruits de toute espèce, et ils y trouvent une variété d'oiseaux et de volailles.

« S'il n'était pas ennuyeux et vulgaire de rapporter ces sortes de détails, je m'arrêterais à décrire ici ces objets nouveaux ; car nous avons vu dans ces lieux des oiseaux de couleurs et de formes bien rares, qui ne se trouvent point ailleurs, autant que je puis en juger, par ce que j'ai lu ou vu de mes propres yeux. Parmi ces peuples, ceux qui vivent sur les branches d'arbres, au-dessus des eaux de l'Orénoque, et qu'on appelle Capuris et Macureo, sont pour la plupart des charpentiers et constructeurs de canots ; ils font un grand nombre de maisons élégantes qu'ils vendent dans la Guiane contre de l'or, et à la Trinidad contre du tabac, dont ils usent

avec un excès inconnu par-tout ailleurs. Quand leur chef meurt, ils font de grandes lamentations, et lorsqu'ils croient que son corps est tombé en pourriture, et que la chair s'est détachée des os, ils reprennent le squelette et le suspendent dans la maison qui appartenait au cacique défunt; ils ornent son crâne de plumes de toutes couleurs, et suspendent sa vaisselle d'or aux os des bras et des jambes. Les nations appelées *Arwakas*, qui habitent les sources de l'Orénoque (et c'était de cette nation et de ce lieu qu'était notre pilote) les Arwakas, dis-je, sont dispersés en plusieurs autres lieux. Leur usage est de piler les os de leurs seigneurs et de les réduire en poudre, après quoi leurs femmes et leurs amis les mêlent à leur boisson et les avalent. En quittant le port de ces Ciaouanis, nous remontâmes la rivière avec le flot, et jetâmes l'ancre au jusant. C'est ainsi que nous avançâmes.

« Cette nuit, nous jetâmes l'ancre à l'embranchement de trois belles rivières. L'une est celle d'Amana (1), par laquelle nous étions

---

(1) Le Guarapiche. On va voir, par ce qui suit, qu'alors il n'y avait, pas plus qu'à présent, de communication entre le Guarapiche et l'Orénoque. (*D. Lavaysse.*)

entrés en venant du nord, et en louvoyant vers le sud. Les deux autres étaient des branches de l'Orénoque, qui croisaient la première en venant de l'ouest, et allaient se jeter à la mer à l'est. Nous abordâmes sur un sable uni, où nous trouvâmes des milliers d'œufs de tortues, qui fournissent un aliment très-salubre et très-restaurant. Nos gens s'en rassasièrent. Ils étaient très-contents de la bonne chair, du pays et de la proximité de la terre de la Guiane, qui s'offrait à notre vue. Le matin, nous vîmes venir à nous, conformément à sa promesse, le seigneur du lieu, appelé *Toparimaca,* avec une suite de trente ou quarante hommes. Il nous apportait des fruits de diverses espèces, du vin (1) dont ils font usage, du pain, du poisson et

---

(1) Cest-à-dire du jus de canne, fermenté avec diverses racines. Il faut être Sauvage pour en boire. Ils expriment du jus de canne entre deux rouleaux de bois, et le font fermenter avec quelques plantes aromatiques, force piment, et des racines, entr'autres la batate (*Convulvulus Batatas*), que les femmes mâchent et jettent ou crachent dans le vase. Au bout de vingt-quatre heures, ce mélange a fermenté, et les Sauvages viennent boire ce dégoûtant breuvage; ils sont bien vîte ivres, et se roulent par terre comme des pourçeaux. (*D. Lavaysse.*)

de la viande. A notre tour, nous lui fîmes fête de notre mieux ; il but avec nous de très-bon vin d'Espagne, dont nous avions encore quelques bouteilles, et que ces indigènes préfèrent à tout.

« Je conférai avec Toparimaca sur la meilleure route à prendre pour aller à la Guiane. Il conduisit notre galère et nos bateaux à son propre port, et de là nous conduisit nous-mêmes dans son bourg situé à un mille et demi du rivage. Là, quelques-uns de nos capitaines burent de son vin au point de s'égayer beaucoup ; car c'est un vin fort, mêlé de poivre et du jus de plusieurs herbes et fruits. Ces peuples le conservent dans de grands pots de terre de la contenance de dix à douze gallons (un gallon fait environ quatre litres) tenus très-propres, et dans leurs fêtes ils en font grand excès. En arrivant dans ce bourg, nous y trouvâmes deux caciques, dont l'un était étranger et avait remonté la rivière pour faire le commerce ; ses canots, ses gens et sa femme campaient au port où il avait jeté l'ancre. L'autre était un cacique du pays, attaché à Toparimaca. L'un et l'autre étaient couchés dans des hamacs de coton que nous appelons *lits de Brésil*. Deux

femmes les servaient avec six coupes et une cuiller pour les remplir, en puisant dans le pot plein de vin. Chacun d'eux buvait de suite, tantôt trois de ces coupes, et tantôt une seule. C'est ainsi qu'ils ont coutume de s'enivrer dans leurs fêtes et leurs assemblées.

« La situation de ce bourg de Toparimaca nous parut fort agréable. Il est placé sur une petite colline, et a une vue fort étendue, avec de beaux jardins qui l'entourent jusqu'à la distance d'un mille, et tout à côté, deux beaux et grands étangs abondans en excellent poisson. Ce bourg s'appelle *Arowkaï.* La nation est celle des *Népoïos;* elle est attachée à Caroupana. Je vis dans ce bourg plusieurs personnes si âgées, qu'on distinguait sur leur peau tous les tendons et toutes les veines sans apparence de chair. Le seigneur du lieu me donna un vieillard pour pilote. C'était un homme d'expérience et qui avait beaucoup voyagé; il connaissait la rivière de jour et de nuit dans la plus grande perfection.

« Le jour suivant, nous partîmes avec un bon vent d'est qui nous évita la peine de ramer; car du point où elle entre dans l'Orénoque, la rivière git presque toujours de l'est à l'ouest, depuis la mer jusqu'à Quito,

dans le Pérou. On peut remonter cette rivière avec des vaisseaux, un peu moins de mille milles (un peu plus de trois cents lieues), et de l'endroit par lequel nous y sommes entrés, on peut la remonter, avec de petites pinaces, jusqu'à plusieurs des plus belles parties du Nuevo-Reyno-Grenada et du Papayan. Il n'y a point d'endroit d'où les villes de ces parties des Indes puissent plus aisément être prises et envahies. Ce jour-là, nous rencontrâmes une branche de cette rivière, ayant à notre gauche une grande île appelée Assapana, d'environ vingt-cinq milles de long et six de large. Le lit principal de la rivière est de l'autre côté de l'île. Au-delà de cette branche du milieu, il y a une autre île dans la rivière, appelée Iwana, qui est deux fois aussi grande que l'île de Wight ; au-delà, c'est-à-dire, entre cette île et le grand continent de la Guiane, coule une troisième branche de l'Orénoque appelée Arraroupana. Ces trois branches sont toutes belles et navigables pour de grands vaisseaux. J'estime qu'en cet endroit la rivière a au moins trente milles de largeur, en y comprenant les îles qui la divisent en plusieurs branches.

« Quand nous fûmes parvenus à la partie

supérieure de l'île nommée *Assapana*, un peu à l'ouest, à notre main droite s'ouvre une rivière qui vient du nord, appelée *Europe*, et qui se jette dans la grande rivière; au-delà et du même côté, nous jetâmes l'ancre pour passer la nuit, en face d'une autre île de six milles de long sur deux de large, appelée *Ocawita*. De là, le matin, nous mîmes à terre deux Guianiens, que nous avions trouvé dans le bourg de Parimaca, et qui étaient venus ici avec nous. Ils allèrent informer de notre arrivée le seigneur du pays, appelé *Putyman*, vassal de Topiawari, chef principal d'Arromaï, et successeur de Marequito. Comme le bourg de Putyman est assez enfoncé dans l'intérieur des terres, il ne se rendit pas auprès de nous le jour même; en sorte que la nuit suivante nous jetâmes encore l'ancre près des bords d'une autre île, à peu près de la grandeur de la précédente, et qui se nomme *Pulapayma*, en face de laquelle il y a sur le continent une montagne très-élevée, appelée *Occopé*. Nous préférions de jeter l'ancre près de ces îles plutôt que sur la rive du continent, à cause des œufs de tortues que nos gens y trouvaient en abondance, et parce que le sol en était plus commode pour

jeter le filet pour la pêche, le rivage du côté du continent étant pierreux, et l'écore haute. Les rochers y ont une couleur bleue métallique, semblable à la plus belle mine d'acier; et j'oserais bien assurer que c'est en effet la substance dont ils sont composés (1). Cette pierre bleue est également la matière de plusieurs grandes montagnes qui bordent le rivage de place en place.

« Le jour suivant, à neuf heures du matin, nous levâmes l'ancre; et la brise croissant, nous avançâmes à l'ouest en remontant la rivière. Quelque temps après, le pays s'ouvrit sur la droite, et présenta l'aspect d'une plaine; les bords de la rivière étaient rouges. Mon vieux pilote, qui avait beaucoup voyagé, et qui était frère du cacique Toparimaca, me dit que c'étaient les plaines de Saïma; et que le même niveau de terrein se maintenait jusqu'à Cumana et Caraccas, dans le Indes occidentales, qui sont à soixante lieues au nord; il ajouta que ces plaines étaient habitées par quatre nations principales. La première est celle des Saïmas; la seconde, des Assawaï; la troisième et la plus considérable, celle des

---

(1) C'est du schiste amphibolique (*D. Lavaysse*).

Wikiri; la quatrième, des Aroras. Ceux-ci sont noirs comme les nègres (1); mais ils ont les cheveux plats. C'est un peuple vaillant, ou plutôt prodigue de sa vie. Ils font usage d'un violent poison pour tremper leurs flèches; c'est de toutes les nations la plus redoutable. A cette époque, l'Orénoque, le Caroni, aussi bien que toutes les autres rivières, étaient élevées à la hauteur de quatre ou cinq pieds, en sorte qu'aucune force d'hommes, ni aucune espèce de bateau, ne pouvait suffire à remonter le courant à la rame.

« En grimpant sur les collines les plus voisines du rivage, nous contemplâmes cette étonnante masse d'eau qui tombe dans le Caroni. Nous observions comment elle se divise en trois portions à plus de vingt milles de distance. Il s'offrait à nous dix ou douze chutes, l'une au-dessus de l'autre, chacune de la hauteur d'un clocher, se précipitant et répandant par le brisement des vagues, une pluie fine à l'entour, qu'au premier moment, nous prenions pour la fumée de quelque grande ville.

(1) Ce n'est pas vrai; ils sont d'une couleur de cuivre plus foncée, et depuis qu'ils ont embrassé le christianisme, ils se sont croisés avec les autres tribus (*D. Lavaysse*).

« Je n'ai jamais vu un plus beau pays, ni des vues aussi pittoresques; des collines s'élevaient du sein des vallées; la rivière serpentait dans la plaine en diverses branches. On découvrait de vastes plaines dégagées de bois, une herbe verte et épaisse, un terrein de sable ferme et commode pour marcher, soit à pied, soit à cheval; des cerfs traversaient les sentiers sous nos yeux; les oiseaux vers le soir remplissaient l'air de leur ramage varié; des grues et des hérons, les uns blancs, et les autres cramoisis ou incarnats, parcouraient les bords de la rivière; l'air était rafraîchi par le souffle du vent d'orient. Chaque caillou que nous ramassions, semblait nous promettre, par sa couleur, des mines d'or et d'argent.

« Ayant appris tout ce qu'il m'était possible d'apprendre dans Canuri et Arromaïa, et ayant reçu la promesse que me firent les principaux du pays, de devenir les sujets de S. M., de résister aux Espagnols, si en notre absence ils voulaient tenter quelqu'entreprise, et d'attirer dans notre parti les nations du lac Cassipa et ceux d'Iwarawakeri, je me séparai du vieux Topiawari; je reçus son fils comme un ôtage, et lui laissai deux des nôtres.

Je donnai à François Sparrow, pour instructions, de voyager vers Macuragarai, avec les marchandises que je lui laissai ; de s'informer de la position de la grande ville de Manoa, et de faire son possible pour y parvenir. Cela fait, nous levâmes l'ancre, et nous côtoyâmes la rivière du côté de la Guiane.

« Le jour suivant, nous abordâmes à l'île d'Assapana ; là, nous nous régalâmes d'une bête appelée *armadilla* (1), qui nous fut donnée par Winicapora ; le jour suivant, nous retrouvâmes notre galère à l'ancre dans le port de Toparimaca, et nous partîmes le même soir, par un temps affreux, mêlé de tonnerre et de pluie ; car nous étions déjà fort avancés dans l'hivernage. Plus nous tardions, plus nous avions à craindre le mauvais temps. Je pris donc dans ma barque le capitaine Giffort, le capitaine Galfield et mon cousin Greenville. Ensuite, le temps s'étant éclairci vers minuit, nous nous abandonnâmes à la garde de Dieu, et poussâmes en mer, laissant la galère à l'ancre, parce qu'elle n'osait pas risquer de partir de nuit. Ainsi livrés à de tristes réflexions, cherchant à

---

(1) Le tatou. (*D. Lavaysse.*)

nous rassurer les uns les autres, nous échappâmes au danger, et, avec l'aide de Dieu, le jour suivant, à neuf heures, nous eûmes la vue de la Trinidad ; nous cinglâmes vers la partie la plus proche de nous, et suivîmes le rivage jusqu'à Curiapan, où nous retrouvâmes nos vaisseaux à l'ancre, ce qui nous causa une joie inexprimable (1). »

De retour à la Trinidad, sir Walter Ralegh fit alliance avec les sauvages, qui étaient alors les ennemis mortels des Espagnols, et marcha avec eux contre Saint-Joseph, qui était alors le siége du gouvernement. Il prit d'assaut, ce qui sans doute n'était pas bien difficile, le fort, passa au fil de l'épée la garnison, qui consistait en trente hommes, et fit prisonnier le gouverneur don Antonio de Berreo, qu'il représente comme un homme d'une naissance illustre, et comme un tyran exécré des Indiens.

Je ne ferai pas de plus longs extraits de la relation de sir Walter Ralegh, mélange de

---

(1) La relation entière de ce voyage romanesque, se trouve dans le 1er vol. de la *Collection d'Halkuyt,* 2 v. in-fol., Oxford, 1600. Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque impériale (*D. Lavaysse*).

fables et de vérités. L'Empire de la Guiane, Manoa, sa capitale imaginaire, ainsi que les autres villes dont il parle, la vaisselle et les autres meubles d'or de ses sauvages, qui ne connaissaient alors, comme à présent, que les métaux qui leur ont été apportés par les Européens, n'ont jamais existé que dans les écrits de quelques romanciers espagnols, qui placèrent dans ces régions le pays del Dorado, la chimère des Espagnols des 16e et 17e siècles.

Il paraît que Ralegh, avide du merveilleux, les crut sur parole; et les fables par lesquelles il exalta la cupidité de sa nation, furent depuis un des chefs d'accusation présentés contre lui, lors du procès injuste qui lui fut intenté par les ordres du roi Jacques Ier, et qui le conduisit à l'échafaud.

Mais ce qui n'est ni une fable, ni un roman, c'est la beauté du climat, les belles rivières, les sites enchanteurs, cette végétation gigantesque et magnifique, auprès de laquelle les plus beaux arbres de l'Europe sont des arbustes rabougris, et nos plus belles fleurs paraissent languissantes et fanées; et cette terre si féconde, où l'homme de la nature cueille sans travail les racines et les fruits

les plus succulens et les plus nourrissans, tandis que les forêts, les rivières et la mer, lui offrent des alimens aussi abondans que solides. Telle est l'esquisse des véritables richesses naturelles de presque tous les pays situés entre les Amazones et l'Orénoque, et de la Trinidad qui en est la miniature.

Le jésuite Gumilla prétendit, il est vrai, dans son *Histoire de l'Orénoque* (1), publiée en 1727, que les terres étaient devenues stériles, depuis que les habitans avaient refusé de payer la dîme. Mais heureusement cette stérilité n'exista jamais que dans l'imagination du jésuite; et ceux qui, après lui, ont écrit sur cette île, ne parlent qu'avec ravissement de la fertilité de son terroir, de ses forêts de palmiers, de cocotiers, de cacaotiers, de bananiers; de ses haies de citroniers, de ses limons, de ses forêts giboyeuses et de ses côtes poissonneuses. Son beau ciel, joint à la fécondité de son sol, lui a fait donner le nom de *Paradis des Indes* (2).

---

(1) Gumilla, *Orinoco illustrado*, tom. 1er

(2) Voyez aussi le *Diction. historico y geographico de las Indias*, du colonel Alcedo, art. Trinidad de Barlovento.

Le délaissement de la métropole fut plus fatal à la colonie que la colère des moines. Soit que le gouvernement espagnol n'eût pas connu le prix de cette possession, ou que des affaires d'une plus haute importance ne lui eussent pas permis de s'occuper de sa prospérité, il la perdit totalement de vue. La population et le commerce étaient presque nuls. Enfin, la colonie ne présentait, il y a trente ans, que quelques centaines d'habitans, créoles, mulâtres et indigènes. Tout son commerce consistait dans des échanges de cacao et d'indigo contre des toiles grossières et des instrumens d'agriculture, qu'apportaient les contrebandiers de Saint-Eustache, lorsque d'heureuses circonstances la firent sortir de cet état de langueur. En 1783, un français, M. Roume de Saint-Laurent, qui habitait la Grenade, fut conduit à la Trinidad par son goût pour l'histoire naturelle, et peut-être aussi par son humeur inquiète et entreprenante. Si la fertilité du sol, l'abondance et la variété des végétaux de l'île le charmèrent, il fut autrement frappé sous le rapport politique de sa situation, qui, au moyen de quelques troupes, peut assurer à la puissance qui la possède le commerce ex-

clusif du vaste et riche territoire de l'Orénoque.

Rempli de cette idée et de l'espoir de faire une grande fortune dans cette île, M. Roume de Saint-Laurent résolut d'éclairer le gouvernement espagnol sur ses vrais intérêts. Il fit en conséquence le voyage des colonies à Madrid, força les avenues des cabinets des ministres, et parvint à fixer leur attention sur la Trinidad. Il faut cependant convenir que les évènemens politiques dont le Nouveau-Monde venait d'être le théâtre, ne contribuèrent pas peu à la réussite de son projet.

La révolution des Etats-Unis, couronnée par une paix glorieuse, avait donné aux métropoles une terrible leçon. Elles craignaient de voir les autres colonies imiter cet exemple, et ces craintes étaient sur-tout senties à la cour de Madrid, dont le système colonial était un chef-d'œuvre de tyrannie et d'iniquité.

Quoiqu'il en soit, le conseil des Indes s'occupa sérieusement des plans de M. de Saint-Laurent; il délivra ses colonies de plusieurs entraves qui gênaient son agriculture et son commerce; et la Trinidad, si long-

temps délaissée par la métropole, fut traitée en fille chérie.

Une cédule émanée de ce conseil, en 1783, permit à tous les étrangers, professant la religion catholique romaine, de s'établir dans cette colonie. Elle mit à couvert en même temps, pendant cinq ans, ces nouveaux habitans, pour dettes contractées dans les pays qu'ils quittaient. Elle invitait enfin les commerçans et les navigateurs des nations qui étaient en paix avec l'Espagne, à fréquenter cette île, et ne mit à son commerce que quelques restrictions faciles à éluder.

On s'occupa aussi d'améliorer le régime intérieur de l'île.

De son côté, M. de Saint-Laurent visita à ses frais les principales villes de commerce de France et d'Espagne, pour engager des commerçans à faire des avances aux colons de la Trinidad. Il eut l'art de persuader à plusieurs personnes qui vivaient dans l'indolence et l'oisiveté, à Bordeaux et à Paris, de se transporter dans cette île avec leurs capitaux, pour en défricher les forêts ; et presque tous ceux qui suivirent ses avis, y sont devenus grands et riches propriétaires.

L'Espagne ne tarda pas à recueillir les fruits

de cette sage mesure. Bientôt, du sein des cités populeuses de l'Europe et des colonies françaises et anglaises, on vit accourir vers la Trinidad une foule de nouveaux colons, qui y apportèrent leur industrie et leurs capitaux, et un grand nombre de gérans qui, après avoir dilapidé les habitations qu'ils administraient, vinrent jouir, dans cette île, du fruit de leurs rapines, à la faveur de la cédule qui les garantissait de toute poursuite pendant cinq ans. Il est même à remarquer que cette loi, contraire au droit entre nations, fut religieusement observée par la cour de Madrid, malgré les remontrances et les plaintes du gouvernement anglais en 1791.

Le nombre des habitans s'accrut si rapidement, que six ans après l'émission de cet édit, on comptait, dans cette colonie, 2,151 blancs, 4,476 gens de couleur, 10,100 nègres, et 2,200 Indiens, ce qui forme un total de 18,627 habitans, exemple unique, en Amérique, d'un si prodigieux accroissement dans un si court espace de temps.

Toutefois on concevra aisément que ce mélange de gens de toutes les nations et de toutes les couleurs, renfermait le germe des

plus viles passions. Il ne fallait rien moins qu'un gouvernement ferme et éclairé, pour comprimer tant d'êtres immoraux, et les faire concourir à la prospérité de la colonie. L'Espagne trouva cet homme dans la personne de Don Joseph Chacon, capitaine de vaisseau, qui fut nommé gouverneur de l'île, peu de temps après qu'eut paru l'édit d'où date sa colonisation.

Doué de plus de finesse et de sagesse que de fermeté, il joignait, à des connaissances solides en administration, les leçons de l'expérience, une connaissance profonde des hommes, et un goût éclairé pour les arts et les sciences. Le nouveau gouverneur employa avec succès tous ses talens pour atteindre à la hauteur de son mandat, et donna à ce pays une importance politique et commerciale digne de sa position géographique.

Je remarquerai, en passant, à la gloire de Don Joseph Chacon, qu'un de ses actes les plus sages fut d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans sa colonie, et d'en éloigner des moines, qui y étaient aussi nuisibles par leur brutal libertinage que par leur intolérance, et qui empêchaient beaucoup de monde de s'y établir. M. Chacon plaça à la tête de

son clergé, don Joseph, Angeles, ecclésiastique aussi éclairé que tolérant, et qui est mort de chagrin en 1807, victime des vengeances des complices de Picton, parce qu'il avait refusé de faire usage de son influence pour bouleverser les colonies espagnoles, et de commettre sur ses registres un faux, que ceux-ci croyaient nécessaire pour le sauver, dans le procès que lui a intenté, en 1804, sa victime Louisa Calderon.

Les étrangers qui venaient visiter la Trinidad, recevaient l'accueil le plus gracieux de don Joseph Chacon. Il prenait même sur lui de donner au commerce plus de liberté que n'en accordait la cédule. Les commerçans y trouvaient liberté et sûreté pour leurs spéculations. Les nouveaux colons recevaient, en concession, des terres fertiles, et le gouverneur leur faisait faire, par le trésor public, des avances pour acheter des bestiaux et des instrumens d'agriculture.

Le lecteur verra dans le chapitre suivant, comment don Joseph Chacon, fondateur de cette colonie, est aujourd'hui, ou était naguère, un exemple mémorable de l'ingratitude des hommes. Il vivait pauvre et des bienfaits d'un ami, dans un village obscur de

l'Espagne; et, chose étrange! victime à la fois de la haine fanatique de quelques anarchistes français, qu'il avait enrichis, et de la jalousie du gouverneur anglais Picton, qui lui succéda, et qui soudoya ces anarchistes pour aller le perdre à la cour de Madrid.

Mais reprenons le fil de notre narration. Les encouragemens accordés au commerce et à l'agriculture, changèrent bientôt la face de l'île, et où naguère on ne voyait que quelques misérables huttes de pêcheurs, couvertes en feuilles de palmiers, on vit s'élever, dans le court espace de 1787 à 1791, une ville régulièrement bâtie, qui, par la grandeur et la commodité de son port et l'industrie de ses habitans, devint une des plus commerçantes du Nouveau-Monde, et mérita que la métropole lui donna son nom, le *Puerto de España*, le Port d'Espagne.

D'un autre côté, les troubles qui éclatèrent dans les colonies françaises, au commencement de notre révolution, et les extravagances des divers partis, tour-à-tour vaincus et vainqueurs, amenèrent dans cette île un grand nombre de propriétaires de la Martinique, de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie, ainsi que beaucoup d'anciens habitans français de

la Grenade et de Tabago, que les Ecossais (1), encore plus que le gouvernement de ces nouvelles colonies anglaises, vexaient et tourmentaient de mille manières, pour les forcer à abandonner ces colonies, et pour s'emparer de leurs propriétés.

Don J. Chacon sut profiter de cette disposition pour peupler sa colonie : il accueillit également bien toutes les personnes qui apportèrent des capitaux ou leur industrie, sans s'inquiéter de leurs opinions. Aussi, en 1796 et 1797, par suite de ces révolutions, que l'esprit de faction peut seul expliquer, cette colonie présentait-elle une réunion de personnes de tous les partis, dont les opinions exagérées se choquaient mutuellement, et avaient causé leur ruine. Celui qui observe avec mépris et pitié les chimères pour lesquelles les hommes se déchirent entr'eux, contemplait avec une douce satisfaction, cette réunion d'hommes naguère prêts à s'entrégorger, vivant paisiblement sous un gouvernement qui les protégeait tous également; cimentant leur union par des sociétés d'agriculture ou de commerce, des alliances

(1) *Voyez* la note à la fin du chapitre.

de famille, et se livrant avec ardeur à toutes les branches d'industrie. Toutes ces causes réunies portèrent rapidement la colonie au plus haut degré de prospérité.

Un Français, M. Picot de la Pérouse, frère du naturaliste toulousain, y avait établi en 1787, la première sucrerie, qui fut pour lui la source d'une brillante fortune, et pour les autres colons un objet louable d'émulation.

Déjà en 1797, on y comptait cent cinquante-neuf habitations sucreries, dont trois avec des moulins à eau, une avec un moulin à vent, et cent cinquante-sept avec des moulins à mulets. Cent-trente cafeteries, une centaine de cotonneries, et environ soixante habitations à cacao. Il y avait en outre quelques petites habitations, dont les maîtres peu fortunés, mais actifs, se livraient à la culture des bananiers, du manioc, des ignames, des batates (ou patate douce, *convulvulus batatas*), du maïs etc., denrées d'une grande ressource pour le pays et pour les ateliers des grands propriétaires, qui ne s'occupent que de la culture des denrées qui ont cours dans les marchés européens.

Tel étaitlors dela paix de Bâle en 1795, l'état prospère de cette île ; les troubles d'Europe si désastreux pour les colonies françaises, où ils se faisaient ressentir plus ou moins vivement, ne faisaient qu'accroître la prospérité de la Trinidad.

Vainement les équipages des corsaires des colonies françaises, réunis à quelques mauvais sujets de l'île, tentèrent-ils plusieurs fois d'y propager leurs principes et de la bouleverser; l'esprit ferme et conciliateur de don Joseph Chacon, et le refus que fit M. Victor Hugues, gouverneur de la Guadeloupe, d'aider ces brigands, firent échouer tous leurs projets.

Un ennemi, bien autrement dangereux, menaçait alors cette brillante colonie. Le gouvernement anglais qui, d'après les traités de Saint-Ildefonse, du 19 août 1796, entre la France et l'Espagne, se trouvait en guerre apparente avec cette dernière puissance, mais qui, dans le fait, avait toujours un parti puissantà la cour de Madrid, conçut le hardi projet de s'emparer de ses colonies avec une poignée d'hommes.

Don J. Chacon attendit l'évènement avec deux cents hommes d'un mauvais régiment

colonial; et soit qu'il fût déterminé par la crainte du danger d'armer les nègres et les mulâtres, il ne voulut faire aucune levée.

Le 16 février 1797, parut une escadre anglaise de quatre vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Harvey. Le contre-amiral espagnol, Apodaca, était mouillé à Chagaramus avec trois superbes vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts, et une frégate de quarante canons. Aussitôt qu'il aperçut les vaisseaux anglais, il fit mettre le feu aux siens, et se retira bravement au Port d'Espagne, récitant son rosaire avec ses aumôniers. Arrivé chez le gouverneur, le chapelet à la main : *eh bien, tout est perdu, puisque vous avez brûlé vos vaisseaux*, lui dit don Joseph Chacon. *Non, tout n'est pas perdu*, repartit l'amiral, en tirant une image de sa poche, *j'ai sauvé l'image de Saint-Jacques de Compostelle, patron de mon vaisseau et le mien.*

Le général sir Ralph Abercrombie débarqua avec quatre mille hommes, marcha sur le Port d'Espagne, tira quelques coups de canon, et après une courte conférence, le gouverneur capitula pour sa garnison.

L'insouciance de don Chacon, sa reddition

subite, ainsi que la découverte des intrigues des Anglais dans les colonies espagnoles, et particulièrement à Porto-Ricco, expliquèrent bientôt le refus des secours offerts par le gouverneur de la Guadeloupe, à celui de la Trinidad, et l'on demeurera convaincu que des intrigues du gouvernement anglais lui avaient fait livrer cette colonie, tout comme les colonies hollandaises venaient d'être livrées à la même puissance par les ordres du stathouder.

Comme l'évènement de Porto-Ricco se lie avec des faits que je raconterai dans les chapitres suivans, je vais en faire le récit.

Deux mois après la conquête de la Trinidad, sir Ralph Abercrombie partit du fort de France - Martinique, pour faire celle de Porto-Ricco. Lorsqu'on connut dans cette dernière île la prise de la première, le capitaine général parut très-affligé, et devint extrêmement mélancolique.

L'arrivée d'une flottille de corsaires français, dans les premiers jours d'avril 1797, vint le tirer d'embarras. Elle était envoyée au secours de Porto-Ricco par M. Victor Hughes, gouverneur de la Guadeloupe, qui, avec ses nombreux corsaires, suivait tous

les mouvemens des généraux et des amiraux anglais, dérangea souvent les plans de leurs escadres, et fit, avec ces bâtimens légers, d'immenses prises sur le commerce anglais (1).

Le 17 avril, on signala l'escadre de l'amiral Harvey, composée de sept vaisseaux de ligne, de six frégates, six corvettes, et de cinquante-trois transports. Elle avait à bord environ quatre mille hommes de troupes de ligne et quinze cents nègres pionniers, sous les ordres du général en chef sir Ralph Abercrombie (2). Cette escadre mouilla dans la baie de Cangréjos, située sur la côte septentrionale de l'île, à quatre lieues Est de San-Juan, capitale de la colonie.

---

(1) On pourra se faire une idée des pertes immenses que cette nuée de corsaires, armés à la Guadeloupe, firent éprouver au commerce anglais, lorsqu'on saura que, durant les années 1795, 1796 et 1797, ils prirent près de sept cents navires anglais de toute grandeur.

(2) M. Ledru, dans son *Voyage*, dit que cette armée consistait en cinq régimens anglais, quatre régimens allemands, quinze cents sapeurs (les nègres pionniers) et six cents artilleurs. Il n'y avait qu'un bataillon de chacun de ces régimens, et tout au plus deux cents hommes d'artillerie. Je les vis s'embarquer au fort de France-Martinique, et je les vis revenir et débarquer.

La garnison consistait en un bataillon incomplet et qui n'avait pas quatre cents hommes, en cinq compagnies de cavalerie et une cinquantaine d'artilleurs. Dix-huit compagnies de milice ou garde nationale de San-Juan et des quartiers voisins, se joignirent à la garnison pour faire le service de la citadelle et des forts.

M. Paris (1), agent maritime français à Porto-Ricco, se mit à la tête de trois cents hommes tirés des corsaires, et de quelques malheureux colons de Saint-Domingue, qui étaient venus offrir leurs services au gouverneur espagnol et à l'agent français, aussitôt que l'escadre anglaise fut signalée. Il n'est pas hors de propos d'observer que plusieurs Irlandais (2) et Ecossais, établis et naturalisés depuis long-temps dans cette colonie, se cachèrent ou refusèrent de prendre les armes pour sa défense, et que d'autres al-

(1) Natif de l'île de Miquelon, officier de la marine française, qui a commandé des corsaires avec beaucoup de distinction.

(2) Un de ces Irlandais avait été offrir ses services en qualité de guide et de pilote, au général Abercrombie, et quoique l'expédition ne réussit pas, on le fit commissaire des guerres.

lèrent se ranger sous les drapeaux anglais. Ces hommes avaient tous fait des fortunes plus ou moins considérables sous le gouvernement espagnol, et ils étaient ses enfans gâtés, tandis que les Français étaient à peine tolérés dans cette colonie.

Parmi les marins français, étaient cinquante artilleurs commandés par le brave capitaine Baron de Honfleur. Il n'entre pas dans le plan (1) de cet ouvrage de faire l'histoire de ce siége, où les Français et les Espagnols firent des prodiges de valeur. Il fut dit, au retour de l'armée anglaise à la Martinique, que lorsque Abercrombie aperçut le drapeau français flottant sur deux forts à côté du pavillon espagnol, il lui échappa ces mots, devant deux ou trois officiers supérieurs : *La mine est éventée.* N'ayant pas de forces suffisantes pour faire cette conquête par les armes, il essaya en vain les deux moyens ordinaires et favoris de son gouvernement, l'or et la trahison. Mais les braves colons de Porto-Ricco se levèrent en masse à la voix de

(1) Le deuxième volume du *Voyage* de M. Ledru contient une relation très-fidelle et très-intéressante de ce siége.

Don Raymond de Castro et de leur illustre prélat (1); et, après plusieurs affaires de poste avec l'armée anglaise, dans lesquelles ils furent constamment victorieux et firent beaucoup de prisonniers, ils la forcèrent, le 30 du même mois, à se rembarquer, laissant derrière elle ses tentes, beaucoup de munitions, les chevaux du général en chef, et à leur abandonner honteusement la belle artillerie de bronze qu'ils avaient prise sans gloire à la Trinidad.

Les colons de cette dernière île, qui avaient été menacés de perdre leurs propriétés par les complots des anarchistes; les habitans, dont toutes les idées étaient tournées vers l'agriculture et le commerce, et qui avaient sous les yeux l'état alors florissant des colonies anglaises, passèrent avec assez d'indifférence sous la domination britannique: d'ailleurs, la renommée des vertus du général Abercrombie, et les premiers actes de son autorité, lui gagnèrent tous les cœurs.

Nous devons remarquer ici que la poli-

(1) L'histoire révélera comment cet Evêque ayant découvert l'intrigue ourdie à Madrid pour livrer aux Anglais les colonies insulaires, sauva Porto-Ricco et Cuba,

tique du cabinet de Saint-James a toujours été de ruiner les colonies qu'il prévoyait devoir être obligé de rendre à la paix. Pour atteindre ce but, les gouverneurs sont investis de pouvoirs illimités, et c'est presque toujours de leur caractère personnel que dépend le sort plus ou moins déplorable des pays conquis par les armées anglaises.

Avant de quitter la Trinidad, sir Ralph Abercrombie lui donna pour gouverneur cet homme du caractère duquel il ne connaissait certainement pas la noirceur et la férocité, le colonel Thomas Picton. Le chapitre suivant n'est presqu'entièrement que l'histoire de ses crimes.

NOTE

Se rapportant à la page 152, *après ces mots :*

Beaucoup d'anciens habitans français de la Grenade et de Tabago, que les Ecossais, etc.

Les Français, peu haineux, ne peuvent se faire une idée de l'acharnement avec lequel les Anglais ont persécuté ceux de leurs compatriotes, propriétaires dans les îles que Louis XV céda à l'Angleterre, par la paix de 1763, et dans celles que Louis XVI leur rendit par la paix de Versailles, en 1783. Un Anglais, M. Jonhs'on, propriétaire à la Grenade, a eu la générosité et la candeur de le leur reprocher, dans sa relation de la guerre civile qui éclata dans cette île en 1794. Ils redoublèrent d'avanie et de persécution, au commencement de notre révolution, afin de pousser les Français au désespoir et à la révolte, et d'avoir un prétexte pour les exterminer et s'emparer de leurs belles propriétés. En 1794, une insurrection éclata à la Grenade, aux Grenadins, et par suite à Saint-Vincent. Les insurgés étaient des mulâtres, des nègres et quelques blancs sans propriétés. Ils enlevèrent, de nuit, de leurs habitations, les principaux propriétaires français, et les forcèrent à se rendre au camp de l'insurrection. Les Anglais furent d'abord dans l'enchantement, parce qu'ils espéraient venir facilement à bout de cette révolte, se

donner le plaisir d'écarteler quelques centaines de Français, et confisquer leurs belles plantations. Ils rendirent donc une proclamation, par laquelle ils mirent hors de la loi tous les Français qui avaient été enlevés de leurs habitations, les confondant avec les rebelles dont ils étaient prisonniers. Après deux ans de guerre civile, le général Ralph Abercrombie éteignit cette insurrection, et en quittant ce pays, il y laissa, pour gouverner, M. Alexandre Houston, autrefois négociant à Saint-George. Ce général, dont l'humanité et la générosité égalaient les talens militaires, laissa des instructions bien précises, afin que, dans la punition des insurgés, on ne confondît pas les innocens avec les coupables.

Vers la fin de ces troubles, tous ceux des propriétaires qui purent échapper aux mulâtres, s'étaient rendus au commandant anglais; ils furent néanmoins traînés dans les cachots des criminels. Les dames françaises, après avoir été les victimes de la brutalité des nègres, devinrent l'objet des outrages et des dérisions de la soldatesque anglaise et de quelques officiers, dont le libertinage brutal égalait celui de leurs soldats. Le simulacre de procès qu'on fit aux hommes, fut conduit de la manière la plus illégale et la plus atroce, malgré tout ce que put faire le trop faible Houston pour empêcher cette boucherie. Dans quelques heures, on jugea et exécuta près de deux cents propriétaires, presque tous chefs de familles respectables. M. Houston n'eut pas même le pouvoir de sauver le principal propriétaire de la colonie, son ancien ami, M. de Closier-Sainte-Marie, le Howard de la Grenade, le bienfaiteur de tous les malheureux, de plusieurs de ses bourreaux, le père d'une famille nombreuse.

Ce n'était cependant pas une populace énivrée de fanatisme, qui se vautrait ainsi dans le sang de ses victimes. Ceux qui les conduisaient à l'échafaud, étaient des propriétaires, la plupart Ecossais ou Barbadiens, qui naguère vivaient avec eux dans des habitudes sociales. Leur haine venait purement de ce qu'ils étaient Français, et de la soif de s'enrichir de leurs dépouilles. Les persécuteurs les plus acharnés de nos compatriotes, étaient des *trente-six mois Ecossais*, misérables qui se vendent dans leur pays pour payer leur passage, et aller servir, pendant cet espace de temps, quiconque les achète. On conçoit facilement que ces êtres vils furent les plus acharnés; ils sont devenus propriétaires des habitations dans lesquelles ils avaient été valets ou économes. Tels sont les *honorable gentlemen* qui composent aujourd'hui le conseil, la chambre des représentans, et qui se sont emparés de toutes les places publiques à la Grenade.

Les Français furent moins maltraités à Saint-Vincent et à la Dominique, parce que ces îles sont habitées par des gens bien nés des autres colonies anglaises.

Mais à Tabago, les Français ont été traités par les habitans (*presque tous Ecossais nés de la lie du peuple*) d'une manière plus froidement atroce, s'il est possible, qu'à la Grenade. Lorsque le général Guyler eut pris cette colonie, au commencement de 1793, l'assemblée coloniale de cette île en expulsa les Français, et confisqua leurs propriétés; et depuis, malgré la manière généreuse dont notre gouvernement s'est conduit envers eux, lorsqu'il ont repris cette colonie, après la violation du traité d'Amiens, il n'est sorte d'avanies et de persécutions qu'ils n'aient fait éprouver aux Français qui étaient venus s'y établir, pour les forcer à leur

abandonner leurs propriétés et à déserter la colonie.

Je ne saurais finir cette note, dût quelque critique anglomane m'accuser de divaguer, sans y insérer l'anecdote suivante, qui caractérise bien fortement la haine que les anglais nous portent individuellement.

Un des principaux négocians de la Grenade, M. T.... N. s'appitoyait un jour sur le sort du vertueux Closier et de sa famille. Il racontait les bienfaits dont il avait comblé certains Anglais; il parlait de lui comme du meilleur, du plus vertueux des hommes...... « Quoi *scondrel* (1)! lui répliqua le nommé Willams, colonel de la milice, et un des plus lâches persécuteurs des Français de la colonie, tu crois donc qu'un Français peut être homme de bien? Sache que tout Anglais qui ne croit pas que tout Français est un coquin, et toute Française une *whore*, est indigne de vivre. » Après avoir prononcé ces mots, il donna des coups de cravache à M. T....N. Les Anglais les mieux pensans racontent cette anecdote en plaisantant, comme un excès de patriotisme.

Ma mémoire me fournirait facilement un volume d'anecdotes du même genre.

---

(1) Injure du ton le plus vil, et que je ne traduirai pas.

CHAPITRE IV.

Histoire de cette île, depuis qu'elle fut conquise par le général sir Ralph Abercrombie, le 16 février 1797, jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802.

Peu de jours après la conquête de cette île, le général en chef lui donna pour gouverneur le colonel Thomas Picton, militaire jusqu'alors obscur, mais qui ne tarda pas à faire beaucoup de bruit, en désolant cette colonie naissante par des actes journaliers de férocité et de tyrannie délirantes.

Lorsque des généraux anglais ont conquis des colonies sur des puissances en guerre avec leur gouvernement, ils ont toujours été les premiers à offrir aux colons la conservation de leurs anciennes lois. Je vais expliquer comment cette condescendance ou libéralité apparente des généraux anglais, si agréable aux colons conquis, qui n'en calculaient pas les résultats, a rendu les gouverneurs maîtres absolus dans les colonies an-

glaises qu'ils administrent, et les a dégagés de tout frein de responsabilité.

Si, aussitôt que la Trinidad fut conquise par les Anglais, on y eût établi les lois et le gouvernement de la métropole, comme dans les anciennes colonies anglaises, chaque autorité y eût été circonscrite dans ses bornes légales, et surveillée par les autorités supérieures placées près du souverain. La Trinidad, conservant en apparence les lois espagnoles, son gouverneur anglais y devint despote par le fait.

Lorsque cette île était colonie espagnole, on pouvait appeler des sentences des tribunaux et des autorités locales, à l'audience suprême de Caracas, et des arrêts de cette cour, au conseil des Indes établi à Madrid, pourvu, toutefois, qu'on fût assez riche pour aller y acheter la justice.

Mais à qui, à quel tribunal d'Angleterre appeler des actes et des décisions d'un gouverneur et des autorités nommées par lui, tandis que le gouverneur et ses juges prétendaient administrer suivant les lois espagnoles, à la connaissance desquelles, comme ils ne tardèrent pas à l'avouer, ils étaient aussi étrangers qu'à celles du Japon ou de la Chine?

Enfin, lorsque des habitans respectables furent mis aux fers pour avoir déplu à leur capricieux gouverneur, ou à ses concubines, ou à ses employés; lorsque d'autres furent expropriés, bannis ou expulsés de la colonie, pour les mêmes causes et sans procès (1); lorsqu'on se plaignit aux autorités supérieures d'Angleterre des vexations du colonel Picton, des injustices et des friponneries des simulacres de tribunaux établis par cet énergumène, le gouvernement, le chancelier d'Angleterre, répondirent comme Ponce-Pilate : *Nous ne connaissons pas vos lois;* nous ne pouvons réviser des sentences ni des décrets rendus d'après des usages et des lois qui nous sont inconnus et étrangers. Or, tandis que, dans les autres colonies françaises, espagnoles, anglaises, hollandaises, etc., les membres des corps administratifs et judiciaires sont nommés par le souverain, et que, dans l'exercice de leurs fonctions respectives, ils sont indépendans des gouverneurs, ou, pour mieux dire, que de leur réunion se compose le gouvernement, à la

---

(1) M. *Mendes*, *Hygham*, *Shaw*, *Hardisson*, etc., tous grands propriétaires ou négocians du premier ordre.

Trinidad, au contraire, les fonctionnaires publics de toute espèce étaient, et sont encore, je crois, jusqu'à ce jour, nommés par le gouverneur, et amovibles à son bon plaisir. Du jour donc que la Trinidad se trouva sous le gouvernement de Picton, on n'y connut d'autre loi que la volonté ou les caprices du plus violent et du plus capricieux des hommes : nulle autorité, nul tribunal indépendans de lui.

A peine sir Ralph Abercrombie eut-il disparu, que Picton se hâta de destituer et d'expulser de la colonie les magistrats et les hommes de loi que ce général en chef, aussi sage et humain que généreux, avait trouvés dans les tribunaux, et qu'il avait confirmés dans l'exercice de leurs fonctions. Le maniaque Picton, qui professait une horreur égale pour les gens de loi et pour tous ceux qui cultivent les sciences (1), *purgea* donc, pour nous servir de son expression, les tribunaux, des

(1) Tout le monde sait qu'il chassa de la Trinidad la frégate commandée par le capitaine Baudin, et les savans qui y étaient embarqués avec des passe-ports de son souverain. Ce vandale appelait, par dérision, *boshiesmen* les personnes qui s'occupent d'histoire naturelle.

hommes de loi, pour mettre à leur place des gens étrangers aux fonctions judiciaires. Encore, si ces hommes n'eussent été que des ignorans! Il confia les fonctions d'auditeur ou premier juge, aux alcades de première et seconde élections, magistrats municipaux amovibles annuellement. La colonie ne tarda pas à avoir la honte et le deuil de voir nommer successivement à ces places, des hommes ignorans, méprisés et flétris par l'opinion publique ou par les tribunaux. Un ancien trésorier de la colonie, jadis condamné aux galères pour des extorsions et des faux, et qui, après s'être soustrait, à force d'argent, à la punition due à ses crimes, avait depuis mérité le bannissement pour des actes d'immoralité et de cruauté, qui, par-tout ailleurs que dans les colonies espagnoles, l'auraient conduit à l'échafaud. Après celui-ci, un banqueroutier frauduleux, Bordelais, soi-disant Irlandais, échappé aux tribunaux de la Grenade; un liquoriste, qui jouissait tranquillement, à la Trinidad, de la fortune qu'il avait enlevée à son bienfaiteur, M. Thore de la Martinique, et dont il a ruiné la veuve et les enfans; une espèce de Mulâtre ou d'Indien, demi-imbécille, qui se prétend gra-

vement descendu d'un roi des Goths marié à une sœur de la Vierge-Marie ! etc., etc.

Que, dans nos colonies, une populace délirante se soit portée aux excès les plus odieux, on le conçoit ; mais qu'un gouverneur anglais, dans le siècle où nous vivons, et tandis qu'aucune commotion civile ne dérangeait l'ordre des choses établi dans son pays, ait pu faire de pareilles extravagances, et se soit plu à partager avec de tels hommes l'autorité que lui avait confiée son souverain, tandis que sa colonie comptait un nombre considérable de propriétaires anglais, espagnols et français, dont quelques-uns seraient en tout pays des citoyens distingués par leurs lumières ; qu'un ministre anglais (lord Melvill) ait partagé la flétrissure que l'opinion publique a imprimée sur la tête de ce maniaque sanguinaire, en se déclarant son protecteur, ce sont des faits qu'on a peine à concevoir dans le calme de notre civilisation, quoiqu'ils soient si publics et si authentiques, qu'on ne puisse se refuser à les croire.

On ne sera donc pas surpris de voir, dans la suite, ces tribunaux, tour-à-tour burlesques et atroces, faire le procès à des individus accusés de sortilège, et les condamner au po-

teau ou au feu pour ce crime imaginaire. Enfin, invoquer des enfers la torture, cette invention de la barbarie et de la superstition; et, ce que ma main ose à peine tracer, mais ce que mes yeux virent un instant, cette machine infernale fut employée contre une jeune fille de douze ans, Louisa Calderon, pour la contraindre à déposer contre un homme dont Picton et ses agens avaient à se venger!

Cette colonie, si prospère sous le gouvernement de Don Joseph Chacon, ne tarda pas à tomber dans l'anarchie judiciaire et administrative la plus complète. Nous avons dit que le gouverneur Picton, après avoir expulsé de la colonie le premier juge et les hommes de loi, avait confié les fonctions judiciaires aux alcades de première et seconde élections. Le lecteur s'imagine que ces deux magistrats jugeaient dans le même tribunal, ou bien qu'ils avaient des attributions différentes; ce n'est ni l'un ni l'autre. Ces deux magistrats avaient, et ont encore, chacun un tribunal particulier, et peuvent connaître en première instance des mêmes affaires. Il dépendait des parties, du temps de Picton (et l'on suit aujourd'hui une marche moins absurde, mais plus arbitraire et plus inique),

d'intenter un procès devant celui de ces deux juges qu'il lui plaisait. Il arriva plusieurs fois, lorsqu'on portait une affaire devant l'alcade de première élection, par exemple, que celui-ci prétextait qu'il était trop occupé d'autres affaires, et en renvoyait la connaissance à l'alcade de seconde élection ; et celui-ci, lorsqu'il n'était pas d'humeur de s'occuper de telle ou telle affaire, répondait que son collègue était un *paresseux ;* qu'il était surchargé d'affaires, et qu'il ne lui plaisait pas de connaître de celle qu'on venait présenter à son tribunal.

Malgré la haine de Picton pour les gens de loi, juger des différends et des procès était un besoin aussi impérieux pour lui que pour le grand Perrin Dandin de Racine. Ce gouverneur avait aussi son tribunal, et on y était toujours bien venu, lorsqu'on s'adressait à lui pour juger une affaire. Avec lui, la partie plaignante avait presque toujours raison, et celui qui avait devancé sa partie adverse, était presque sûr de gagner son procès. Il était toujours prêt à écouter tout le monde ; depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, dans son lit, dans son salon, dans son écurie, dans sa galerie, par-tout où il se trou-

vait. Le matin, en veste courte, botté et éperonné; le soir, près de sa table, vis-à-vis la bouteille de Madère ou de Claret : là, les parties plaidaient elles-mêmes leur cause, car la présence d'un avocat lui faisait grincer les dents. Il décidait dans quelques minutes, et sans appel, les affaires civiles et criminelles les plus compliquées et les plus épineuses. Son geôlier, Vallot; son bourreau nègre, William Payne, exerçaient ordinairement les fonctions de procureur du roi, et leurs conclusions avaient un grand poids sur son jugement. Quant à ses juges subalternes, malheur au plaideur qui n'aurait pas eu quelques quadruples à glisser dans leurs mains (1), ou qui aurait été assez criminel pour avoir ri de ces graves magistrats, qui, sous la protection du gouvernement anglais, ont représenté, à la Trinidad, les scènes les plus ridicules et les plus atroces.

---

(1) Il faut excepter M. H. B. qui, quoiqu'il se soit fait beaucoup de tort, en se déclarant le champion de Picton, n'en est pas moins un homme sur la probité et l'honneur duquel il n'y eut jamais l'ombre du soupçon. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu un homme de bien se croire obligé, par la reconnaissance, de se faire le défenseur d'un scélérat.

Quelques mois après qu'il eut pris les rênes du gouvernement, Picton expulsa de la colonie quelques bavards révolutionnaires insignifians, dont il croyait ou avait l'air de croire les principes incompatibles avec la tranquillité publique. Il voulut faire déporter M. H. B. qui lui avait été désigné comme le boute-feu des insurrections dont la colonie avait été menacée du temps de don J. Chacon ; il le menaça même un jour de le faire pendre, mais ce n'était qu'un orage simulé et passager ; car, peu de temps après, ce même personnage acquit une grande influence auprès du capricieux gouverneur, et il faut avouer qu'il l'employa aussi souvent qu'il le put, pour calmer ses fureurs et l'empêcher de commettre des injustices.

Mais, chose bien plus bizarre et bien plus inconcevable, cette colonie, devenue anglaise, vit se former dans son sein un comité des recherches, institué pour examiner la conduite administrative de don J. Chacon et de ses coadministrateurs, et de rédiger contre lui un acte d'accusation, dont un des chefs était d'avoir livré la colonie aux Anglais. *Cet acte fut depuis présenté au gouvernement espagnol par un député envoyé à Madrid par ce comité!*

Ce comité fut formé avec l'autorisation du gouvernement anglais, dans le sein d'un club composé des Espagnols et des Français qui avaient été les révolutionnaires les plus exagérés de la colonie, et qui devinrent, comme par enchantement, anglomanes fanatiques, peu de jours après la conquête de l'île.

C'est ainsi que ce pays, qui avait prospéré dans le calme et la tranquillité, sous le gouvernement sage et conciliateur de don J. Chacon, fut tourmenté par des agens révolutionnaires sous le gouvernement anglais.

On ne pouvait y concevoir alors la cause de la prédilection marquée du gouverneur Picton, pour cette espèce d'hommes; quelques-uns l'attribuaient à son caractère mobile et capricieux; mais ce même comité étant bientôt après devenu un séminaire de missionnaires d'anarchie, le gouverneur Picton le protégeant, avec assez peu de mystère, de son influence et de son or, l'énigme fut expliquée.

Nous allons crayonner quelques-unes des principales scènes de barbarie et de cruauté dont cette colonie fut le théâtre, sous cet absurde et féroce gouverneeur et sous son apathique successeur Hislop.

Peu de jours après que Picton eut pris possession de son gouvernement, un alguasil, ou huissier espagnol, vint l'informer, comme il venait de *toaster,* qu'un mulâtre espagnol s'étant querellé au cabaret avec son camarade, *l'avait menacé d'un coup de poignard.* Picton crut avoir entendu que cet homme en avait poignardé un autre ; en conséquence, il commanda qu'on l'arrêtât, et aussitôt que cet homme eût été conduit en prison, il ordonna à son geôlier Vallot et à son bourreau William Payne, de le pendre de suite à une potence qu'il avait fait élever vis-à-vis la façade principale de sa maison.

Il apprit le lendemain, mais trop tard, qu'il avait fait périr un innocent. Une telle méprise était faite pour briser tout autre cœur que le sien ; mais elle ne fut pas même une leçon pour ce maniaque féroce, qui avait une horreur égale pour la musique, la poésie, les enfans et les beautés de la nature. Il ne tarda pas à sacrifier à sa férocité et aux vengeances personnelles de ses concubines et de ses mignons, les victimes les plus intéressantes.

Peu de jours après cet assassinat, un soldat de l'artillerie anglaise, se promenant avec quel-

ques-uns de ses camarades, sur le chemin du Port d'Espagne à Saint-Joseph, rencontra une mulâtresse, femme publique, à laquelle il tint quelques propos gaillards; il lui prit, en plaisantant, un mouchoir qu'elle portait autour de la tête. Elle demanda au sergent une portugaise (environ 42 francs) pour prix de ses faveurs. Celui-ci lui répondit qu'un quart de gourde était un ample paiement pour une femme de son espèce, et, en lui disant cela, jeta son mouchoir dans le chemin.

Cette prostituée savait d'une autre femme de sa classe, qui avait des habitudes avec le gouverneur, que celui-ci avait une pique contre la compagnie d'artillerie et contre ce sergent en particulier, qui, lors de l'assassinat judiciaire de l'homme de couleur dont nous venons de parler, avait dit publiquement que le gouverneur était un bourreau. Elle savait de plus que S. E. s'étant trouvée de nuit chez une femme publique avec le sergent, celui-ci ne se montrant pas disposé à lui céder la place, le gouverneur lui avait dit: Ne me connaissez-vous pas? A quoi le sergent avait répondu: *Yes i know you to be Picton the hangman,* oui je vous connais, vous êtes Picton le pendeur. Elle savait que le gouver-

neur lui avait répliqué : Vous me le paierez.

Résolue de se venger du mépris avec lequel le sergent l'avait traitée, cette furie fut trouver le gouverneur dans sa galerie patibulaire (1), et lui porta plainte contre le sergent, qui, dit-elle, lui avait volé son mouchoir de tête, après s'être permis de la traiter indécemment. *Ly pa kalc volo mouchoié à toi enco,* il ne te volera plus de mouchoirs, lui répondit Picton, avec ce rire sardonique, dont le souvenir fait encore frémir ceux qui l'ont connu. Il ordonna de suite à son major de brigade de faire arrêter le sergent, qui, dans ce même moment, passait devant le gouverneur, traînant nonchalamment le mouchoir de cette prostituée, qu'il avait ramassé. Le gouverneur l'aperçoit, et ordonne qu'on le lui amène. Il lui reproche d'avoir dépouillé cette femme, d'avoir voulu la violer. Le sergent se justifiait en souriant,

---

(1) C'est ainsi qu'on nomme la galerie située à l'ouest de l'hôtel du gouverneur, parce que c'est dans cette galerie qu'il prononçait les sentences de mort, et qu'il avait fait construire un échafaud permanent dans un lieu où il pouvait jouir, tout à l'aise en s'y promenant, du spectacle des tourmens de ses victimes, et les insulter comme on les conduisait au supplice; spectacle qui était pour lui un sujet de raillerie et de gaîté.

lorsque la prostituée rentra dans la galerie. N'est-ce pas, lui dit Picton, que le sergent vous a volé et a voulu vous violer ? La mulâtresse effrayée des conséquences de son accusation, balbutia quelques paroles pour se rétracter. Oui, je le sais, reprit Picton, altéré du sang de sa victime ; et se tournant vers le sergent, il lui dit : *Thou saw the sun rise this morning well, thou shalt not see it set this evening,* tu vis le soleil se lever ce matin, eh bien ! tu ne le verras pas se coucher ce soir. Il fit de suite battre la générale, fit mettre la garnison sous les armes, et se transporta auprès de l'échafaud, suivi de sa victime. Arrivent le geôlier-conseiller Vallot et le bourreau Payne. Jusqu'à ce moment, le sergent avait ri et plaisanté avec ses camarades ; il prenait tout cela pour une des bourrasques ou boutades ordinaires du gouverneur.

Il n'est plus temps de rire, lui dit Picton, avoue ton crime et demandes-en pardon à Dieu. Je suis innocent, répliqua le sergent, je n'ai point de pardon a demander. Un de ses officiers et ses camarades qui étaient près de lui, l'engagèrent à demander pardon au gouverneur ; il est transporté de vin et de

colère, lui disaient-ils, demande lui pardon, il se calmera. Je suis innocent, je ne sauverai pas ma vie par un mensonge et une lâcheté ; telle fut la réponse de ce brave homme. Puis il ajouta d'une voix haute et ferme : Je me repose sur Dieu et ma patrie, du soin de ma justification et de ma vengeance.

Quoi, coquin, s'écria le tigre Picton, tu veux mourir avec le mensonge dans la bouche ! — Dieu et mes camarades savent que je suis innocent, *god and my comrades know that i am not guilty*.

A ces mots Picton appelle le bourreau, et lui ordonne de pendre ce malheureux. L'exécution eut lieu sans autre forme de procès ; il dédaigna même celle que, pour gagner un peu de temps, lui proposa un officier, d'assembler une cour martiale au tambour (1).

---

(1) Un général ou commandant anglais, dans les cas les plus urgens, tels qu'une marche ou un combat, ne peut ordonner la mort d'un homme qu'en assemblant ce qu'ils appellent *a drum court martial*. A cet effet, un officier, au moins, et deux sous-officiers s'assemblent autour d'un tambour, et après s'être prêtés mutuellement serment de juger suivant les lois militaires, ils jugent l'officier ou le soldat prévenu de désobéissance, de lâcheté ou de trahison.

La Trinidad ne tarda pas à devenir un théâtre trop étroit pour exercer le génie destructeur de Picton ; il lui fallut épancher sa rage sur les pays voisins. Des Français à qui on avait fait éprouver toute sorte de vexations et d'avanies dans les colonies conquises par les Anglais, pour les forcer à les évacuer, s'étaient retirés sur la côte de Paria, avec les débris de leurs fortunes. Un Espagnol, don Juan Catalan, habitant de Guinima, sur cette côte, avait accordé l'hospitalité la plus généreuse à ces infortunés, et leur avait rendu des services signalés, pour les aider à faire des établissemens dans son voisinage. C'en était assez pour lui mériter la haine de Picton. Don Juan Catalan avait en outre refusé d'être son émissaire, pour insurger la province de Cumana.

Picton arma, en janvier 1798, deux goelettes, et mit à bord une partie d'un bataillon de nègres, commandé par Godin Soter, fils du chef d'une bande d'assassins à la Martinique. Cet assassin, à la solde du gouvernement anglais, débarqua sa troupe, de nuit, dans le golfe de Paria ou le voisinage de l'habitation Catalan. Il se présenta à lui comme un Français qui fuyait, avec ses noirs, la per-

sécution des Anglais, et il reçut l'accueil le plus hospitalier de cet homme franc et généreux.

Lorsque le renégat se fut assuré que M. Catalan et les habitans voisins étaient dans une sécurité parfaite, il fit saisir son hôte au lit, et l'envoya, chargé de fers, dans une des deux goelettes ; après quoi cette habitation et deux ou trois plantations voisines furent livrées au pillage, au meurtre et aux viols de ces féroces Africains. Lorsque ces tigres eurent assouvi leur instinct, ils remplirent leurs embarcations de pillage, emmenant avec eux, captives, plusieurs dames et enfans de la famille du respectable Catalan, et deux ou trois de ses voisines. A peine eurent-ils mis à la voile, qu'ils furent assaillis par une tempête. La nuit sépara les deux bâtimens dans le golfe ; celui où était le lieutenant de Soter, revint peu de jours après au Port d'Espagne, non sans avoir été obligé de jeter son butin à la mer, pour s'alléger. Quant à Soter, on demeura convaincu que sa goelette étant surchargée, il avait sombré avec ses captifs.

Tandis qu'à la Trinidad et à la Côte-Ferme, la catastrophe de cette famille déchirait tous les cœurs sensibles, l'implacable tyran ne

témoignait d'autre regret que celui d'avoir perdu l'occasion de pouvoir tourmenter ses victimes dans ses cachots brûlans (1) et humides, et de jouir du spectacle de leur infortune.

Peu de temps après cet horrible évènement, on fit courir le bruit que Soter n'avait pas fait naufrage, mais qu'il avait été capturé par un corsaire français, dont le capitaine se nommait *Bideau*, et conduit prisonnier à Cumana. Un soir, tandis que Picton avait la tête échauffée par le vin, on lui parla du bruit qui courait. Le capitaine Bideau avait des sœurs mariées à la Trinidad. Qu'on aille me chercher, dit-il à son aide-de-camp, les sœurs et les beaux-frères de Bideau. On lui amena ces femmes éplorées avec leurs maris et leurs enfans. *Vous resterez tous au cachot*, leur dit-il, *jusqu'à ce qu'on me rende Soter, et si quelque chose lui arrive, vous périrez tous; car Dieu a dit que les enfans porteront les iniquités de leurs pères : et moi, je veux que vous*

(1) Les cachots de la Trinidad sont par eux-mêmes un supplice cruel. Le thermomètre y est ordinairement de 36 à 40. La plupart de ceux qui y ont été enfermés y ont péri; quelques-uns en sont sortis aliénés. Ils rappellent l'horrible *black hole* de Calcuta.

portiez les crimes de votre frère. J'ai été témoin de cette scène, comme de plusieurs de celles que je raconte.

Ces dames furent traînées en prison avec leurs maris et leurs enfans : une d'elles fit une fausse couche en y entrant. Mais ce gouverneur ayant appris, peu de jours après, que Soter avait péri sur mer, il les mit en liberté. Néanmoins, comme, chez les cœurs pervers, la haine est d'autant plus virulente qu'elle est injuste, il ne perdit jamais depuis une occasion de vexer et de tourmenter cette famille.

Il est à propos de remarquer ici que ce M. Bideau, de la conduite duquel Picton prétendait rendre les sœurs responsables, était capitaine d'un corsaire armé par notre gouvernement à la Guadeloupe, et que ce marin, aussi intrépide qu'humain et désintéressé, ayant été lui-même pris et conduit à Antigua, y fut accueilli de la manière la plus distinguée par les habitans de cette colonie, et reçut des remercimens publics pour l'humanité et le désintéressement avec lesquels il avait toujours traité ses prisonniers. Il n'y eut pas jusqu'aux Barbadiens, ces Algériens du Nouveau-Monde, qui, lorsqu'il

fut pris et conduit sur leur plage inhospitalière, se conduisirent, à son égard, avec moins de barbarie qu'ils n'en déploient ordinairement contre ceux de nos compatriotes qui ont le malheur d'être conduits dans leurs cachots, et cela, en reconnaissance du bon traitement que plusieurs de ces Barbadiens avaient reçu du capitaine Bideau, lorsqu'ils avaient été ses prisonniers.

Nous avons vu plus haut combien peu de formalités Picton employait pour condamner un homme à mort ; nous allons citer un exemple entre cent, qui donnera une idée de la manière burlesque dont la justice civile était administrée sous ce bacha anglais.

La mulâtresse Rosette, fameuse, dans cette île, pour avoir brouillé beaucoup de ménages, était devenue la sultane favorite, et exerçait un empire absolu sur cet homme lâche (1) et cruel. Elle prétendait avoir une légère créance sur une dame anglaise, pro-

---

(1) Le mot *Picton* est devenu synonyme de lâche, dans l'armée anglaise. Un de ses frères, major d'infanterie, fut cassé, au commencement de la guerre, au Cap de Bonne-Espérance, pour cause de lâcheté et de cruauté. *For cowardice and cruelty*, tels sont les mots de la sentence.

priétaire d'une maison dans la ville du Port d'Espagne. Depuis long-temps Rosette convoitait cette maison. Devenue la favorite du gouverneur, elle imagina, qu'au moyen de sa créance, elle forcerait la propriétaire à la lui vendre à moins de moitié de sa valeur. Deux ou trois jours après avoir fait quelques poursuites judiciaires, pour obtenir de cette dame le paiement de sa créance, elle alla trouver le premier juge, et lui ordonna, plutôt qu'elle ne l'en pria, de la faire payer dans vingt-quatre heures, ou de la mettre en possession de la maison de mistriss Griffith.

Ce juge avili supporta patiemment les insolences de la prostituée, et se contenta de lui faire quelques observations sur l'absurdité de sa demande. Il lui dit qu'il y avait des formes judiciaires qu'il ne pouvait violer; que cette dame contestait une partie de sa créance, mais que si elle justifiait sa demande, et que mistriss Griffith ne la payait pas, on aviserait à l'affaire de l'expropriation.

Rosette, peu accoutumée à la résistance depuis qu'elle était honorée de la couche du gouverneur, s'emporta contre le juge et l'accabla d'injures. Furieuse, elle va trouver son amant, et exige de lui qu'il fasse juger cette

affaire dans les vingt-quatre heures. Picton se permet quelques représentations ; elle se lamente, elle tempête ; elle lui déclare qu'il ne demeurera pas avec elle, qu'il ne l'ait mise en possession de la maison de mistriss Griffith : *Vou pa kalé entré dans couche à moi, jusqu'à tan moi dans case à mistriss Griffith.* Picton ne savait cependant pas résister aux larmes et aux menaces de sa concubine ; tant il est vrai que la cruauté, la faiblesse et la débauche, ont presque toujours été alliées dans l'ame des hommes féroces. Il envoie chercher le premier alcade, M. Nihell, que sir Ralph Abercrombie avait confirmé dans l'exercice de cette charge ; il lui reproche sa lenteur, ses formes espagnoles (M. Nihell est un Anglais naturalisé Espagnol), et finit cette scène par l'accabler d'injures de corps-de-garde. Enfin, lui dit Picton, vous êtes, en anglais, *an ass;* en latin, *asinus;* en français, un *âne;* en allemand, un *esel;* en espagnol, un *asno;* je suis fâché de ne pouvoir vous le dire en plus de langues. Je vous casse, et vais vous apprendre maintenant comment j'entends qu'on administre la justice.

Incontinent il ordonne au major de place d'aller, à la tête d'un piquet, enjoindre à

Madame Griffith d'évacuer sa maison. Cette dame, avertie de ce qui allait lui être signifié, se barricada chez elle avec ses demoiselles. Le major n'osant prendre sur lui d'enfoncer les portes, alla rendre compte au bacha de la résistance de ces dames. Celui-ci, après mûre délibération, ordonna qu'on les bloquât, pour les prendre par les vivres. Le Port d'Espagne fut témoin, pendant huit jours, de cette scène burlesquement atroce. Enfin, ces dames affamées furent obligées de sortir de leur maison. Alors notre abominable don Quichotte, mit sa noire Dulcinée en possession de la maison, sans autre forme de procès.

On a publié en Angleterre plusieurs volumes où sont consignés les actes de tyrannie délirante de ce misérable. Mais le plus atroce et le plus révoltant de ses forfaits, sans doute, est celui de la torture appliquée, en 1799, à Louisa Calderon, âgée de douze ans, pour la forcer à faire une fausse déposition contre un homme de qui Picton avait à se venger. Je réserve la narration de cette affaire pour le chapitre suivant, parce qu'elle se lie au procès qui fut intenté à Picton, par sa victime, à Londres, en 1803.

Cependant la conquête de l'île y avait attiré un grand nombre de capitalistes anglais, et de propriétaires respectables d'Europe et des anciennes colonies britanniques. Alarmés des actes journaliers de tyrannie et de spoliation de leur gouverneur, les propriétaires anglais s'assemblèrent vers la fin de 1799, afin de rédiger une pétition à leur souverain, pour lui demander l'établissement des lois civiles dans la colonie. Cette pétition était écrite dans les formes les plus légales et les plus respectueuses, et les pétitionnaires eurent la modération de s'abstenir de la moindre réflexion sur la conduite du gouverneur. Les propriétaires espagnols et français n'osèrent pas la signer, de crainte d'encourir sa haine, qui était toujours suivie de la déportation ou de quelque vengeance éclatante. La terreur avait tellement flétri les ames, qu'il n'y eut, dans la colonie, que quatre ou cinq Français, et pas un Espagnol, qui osassent refuser aux émissaires de Picton de signer une contre-pétition, pour demander au roi la conservation de l'ordre actuel des choses, auquel on osait donner le nom de *lois espagnoles*. Mais tous les banqueroutiers et fuyards des colonies anglaises et françaises s'empres-

sèrent de la signer ; car la protection du gouverneur de la Trinidad était le seul refuge que de pareilles gens pussent avoir au monde. Ils devaient retomber dans la misère et le mépris, le jour où des tribunaux civils et indépendans des caprices d'un gouverneur, pourraient les forcer au paiement de leurs anciennes dettes, faire rendre compte à plusieurs des propriétés qu'ils avaient enlevées dans les colonies voisines, enfin, scruter les nouvelles fortunes de tant d'êtres immoraux. Picton se fit un rempart de ces rebuts de la société, et leur confia presque toutes les fonctions judiciaires et administratives. Ils ont formé un parti dans la colonie, qui a empêché, pendant long-temps, l'établissement des lois civiles, et a continué de la gouverner suivant un ordre, ou plutôt désordre de choses, qui assure aux administrateurs une puissance arbitraire et sans responsabilité, et aux complices de Picton, l'impunité de leurs crimes. Il faut néanmoins observer que la crainte de déplaire à Picton ne fut pas le seul motif qui empêcha les colons français et espagnols de signer la pétition pour l'établissement des lois civiles. Ces colons sentaient que si les lois anglaises étaient établies *dans toute leur pureté*, ils de-

viendraient, dès ce jour, étrangers, une espèce d'hilotes dans leur propre pays ; les colons nés anglais, avaient eu la maladresse et l'insultante injustice d'annoncer, par leurs discours et leurs écrits, qu'ils ne consentiraient jamais à ce qu'aucun colon, qui ne serait pas né anglais, partageât avec eux les droits de citoyen. Les propriétaires espagnols et français étaient justement indignés de ce que les Anglais avec qui, sous le gouvernement espagnol, ils avaient vécu dans des habitudes sociales, ceux-là mêmes qui s'étaient dits leurs amis, affectaient de les méconnaître depuis que la colonie était devenue anglaise, tandis que la masse de la population anglaise prétendait les traiter comme une race inférieure d'hommes, comme les créoles traitent les mulâtres, ou les Turcs, les juifs et les chrétiens. D'ailleurs, ils avaient dans leur voisinage l'exemple de la Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, de Tabago (1) et des autres colonies cédées à l'Angleterre par Louis XV. A peine fut-elle en possession de ces îles, qu'au mépris des traités les plus solennels et les plus récens, les législatures

(1) *Voyez* la note à la fin du chapitre précédent.

coloniales s'empressèrent de faire des lois, pour frapper de nullité civile les anciens propriétaires français.

Les nations libérales de l'Europe ont peine à concevoir cette haine des Anglais pour tout ce qui n'est pas eux ; ce sentiment anti-social, qui rabaisse cette nation si admirable sous les rapports des sciences, de l'industrie et du commerce, au niveau des peuples à demi civilisés de l'Asie et de de l'Afrique. Il faut avoir long-temps fréquenté le peuple anglais, pour pouvoir se faire une idée du degré auquel il pousse ce genre de fanatisme, des injustices qu'il lui fait commettre, et des mesures impolitiques qu'il lui fait prendre, sur-tout dans ses colonies, où l'orgueil national a plus d'énergie. C'est pour se venger d'un pareil traitement, que les colons espagnols et français aidèrent le gouverneur Picton de leur influence négative, pour empêcher l'établissement d'un ordre de choses dont ils ne devaient pas partager les bienfaits. Cette manière de sentir et de raisonner est dans le cœur humain ; elle causa jadis l'abolition des priviléges de la noblesse du Danemarck, et l'extension de l'autorité royale ; elle contribua, peut-être plus que toute autre cause, à

préparer les haines qui ensanglantèrent les premiers jours de notre révolution.

Le gouvernement britannique flottant entre ces pétitions et contre-pétitions, et la colonie n'ayant personne pour plaider sa cause devant le conseil du roi George, il fut résolu de la laisser sous le gouvernement militaire jusqu'à la paix.

Furieux de la démarche des pétitionnaires, et résolu à tout risquer pour conserver un pouvoir arbitraire et sans responsabilité, Picton ne craignit pas de traiter, dans une proclamation, ces pétitionnaires de séditieux et de conspirateurs, pour avoir demandé à leur souverain, dans les formes les plus légales et les plus respectueuses, une administration et des lois semblables à celles de leurs autres colonies, afin de mettre un terme à ce mélange d'anarchie et de tyrannie sous lequel ils gémissaient. Ceux des pétitionnaires qui remplissaient des fonctions publiques, furent destitués ; d'autres incarcérés ; d'autres déportés ou noyés dans le golfe de Paria. Le joug de la terreur pesa sur la colonie, au point qu'on craignait de montrer de la crainte.

Tant de vexations, de désordres et de

crimes, en éloignèrent beaucoup de propriétaires, et dégoûtèrent de s'y fixer un grand nombre de capitalistes d'Europe et des autres colonies, qui étaient venus la visiter dans cette intention. Cependant ceux qui s'y étaient établis avant la conquête et les premiers mois qui la suivirent, ne pouvaient abandonner les terres fertiles qu'ils y avaient acquises, et les établissemens coûteux qu'ils avaient faits. L'espoir d'un avenir meilleur faisait supporter les maux actuels. On se flattait de l'idée que la voix de l'humanité, de la justice et de l'intérêt bien entendu, percerait enfin dans le cabinet de Saint-James. Vain espoir! Picton était étayé par un homme qui fut toujours le protecteur des pervers, par lord Melvill, qui s'est trouvé intéressé à sauver ce gouverneur de l'échafaud, lorsqu'on lui a fait son procès en 1804 et 1805. Il paraît entr'autres choses, que lord Melvill avait porté en ligne de compte de ses dépenses secrètes, plus de 100,000 livres sterlings, pour insurger l'Amérique méridionale; son agent Picton était sans doute loin d'avoir reçu une si grosse somme.

Si l'agriculture et la colonisation ne firent pas sous un tel gouverneur les progrès que

lui promettent la richesse de son sol, plusieurs avantages locaux qu'aucune des îles Caraïbes ne possède, et son voisinage des riches provinces de l'Orénoque et de Caracas, elles ne rétrogradèrent cependant pas. Il se formait toujours quelques nouveaux établissemens, et son agriculture augmentait, sans que la plupart des colons devinssent plus riches. On trouve la cause de ce défaut d'aisance chez les planteurs, dans le rapport incertain des créanciers envers leurs débiteurs; dans l'impossibilité où étaient, et où sont encore aujourd'hui les premiers, de se faire payer lorsqu'il plaît au gouverneur d'accorder un sursis à ces derniers, dans le non-établissement d'un bureau d'hypothèques, et de la saisie immobiliaire. Aussi a-t-on vu les agioteurs et les usuriers des villes, faire en peu de temps d'énormes fortunes avec de faibles capitaux, tandis que les planteurs se ruinaient en leur empruntant à un intérêt excessif, pour soutenir leurs habitations, ou même pour en former de nouvelles. Il faut cependant que ce pays offre aux cultivateurs des avantages bien supérieurs à ceux de toutes les colonies voisines, puisqu'on y compte à présent plusieurs colons qui empruntèrent

en 1798, et depuis, à 20 et 25 pour cent, qui se sont libérés à force de travail et d'industrie, et jouissent aujourd'hui de fortunes indépendantes.

Nous avons vu dans le chapitre précédent, que Picton avait cassé le juge Nihell avec moins de formalités qu'il n'en aurait employées pour casser un caporal. Ce juge, homme faible, tantôt catholique (1), tantôt protestant, aujourd'hui Anglais, hier Espagnol, suivant le gouvernement sous lequel il s'est trouvé, n'osa pas se plaindre officiellement des injustices et des insultes de son bacha. Il trouva cependant le moyen d'en faire savoir quelque chose au conseil-d'état, et il paraît que ce gouvernement, aussi scrupuleux sur les formes légales et constitutionnelles en Angleterre, que ses agens sont arbitraires et tyranniques dans les pays lointains qu'ils ont conquis, se contenta d'ordonner au gouverneur, l'année suivante, de replacer M. Nihell dans l'administration de la justice.

---

(1) Il a prêté les sermens du test et de suprématie, pour conserver sa place au conseil. Il continue néanmoins à réciter ses patenôtres dans l'Eglise catholique. Cet homme fut élevé chez les jésuites, à Douai, et en a conservé la flexibilité et la morale.

En conséquence, Picton, au commencement de 1800, rendit un décret par lequel il créait un tribunal, par lui baptisé *consulado,* dont il nommait son *âne* président, comme jadis son grand prototype Caligula, avait nommé son cheval consul.

C'est ainsi que M. Nihell eut, et a encore l'honneur de se trouver *chief justice* de la cour de *consulado,* cour qui devait connaître des affaires commerciales. Mais comme tous les actes du législateur Picton devaient porter le cachet de la folie et de l'absurdité, il autorisa les avocats anglais à plaider suivant les lois castillanes, devant cet étrange tribunal qui a achevé de plonger toutes les affaires dans la confusion et l'incertitude. On a souvent ri et pleuré à la même séance, dans le consulado de cette nouvelle Babel, du conflit bizarre des avocats anglais avec les *escrivanos* espagnols (1).

Encore des crimes nouveaux pour assurer l'impunité des crimes anciens, et empêcher l'établissement d'un gouvernement civil ! On sait que les fêtes de noël sont les saturnales

(1) Les *escrivanos* sont des officiers de justice qui, dans les colonies espagnoles, remplissent les fonctions d'avocats, d'avoués, de notaires, et quelquefois même d'huissiers.

des nègres anglais, et que pendant ces trois jours il leur est permis de se livrer à presque toutes sortes d'excès. La junte de Picton aposta quelques-uns de ses alguazils, le jour de noël 1804, pour se saisir d'un certain nombre de ces nègres, dans le moment de l'ivresse. On en arrêta plusieurs ; on leur prêta des propos incendiaires. De ce procès secret il résulta qu'un nègre fut pendu, que quelques autres eurent les oreilles coupées par le bourreau ; tout cela pour prouver au ministère anglais qu'il n'y avait qu'un gouvernement militaire qui pût comprimer une population si turbulente. On ne tarda pas à savoir que ces malheureux nègres étaient innocens, et qu'ils avaient été sacrifiés à l'épouvantable politique de cette faction, décidée à commettre des crimes inouis, plutôt que de se dessaisir d'un pouvoir dont la perte devait conduire ses membres à l'échafaud.

Ainsi, nous avons conduit le précis historique de cette colonie jusqu'à la paix d'Amiens. Quelque temps avant ce traité, le ministère anglais avait ordonné de suspendre les travaux des fortifications. En 1802, les capitalistes anglais, qui font des avances considérables aux colons de leurs îles, en avaient

fait très-peu, et avec beaucoup de précautions, aux commerçans et aux colons de la Trinidad; et les personnes qui connaissent l'état de la colonie n'en seront pas surprises. Il est vrai aussi qu'ils n'osaient placer leurs capitaux sur une colonie qu'ils craignaient d'être obligés de rendre à la paix, et que tous les bons politiques anglais craignent d'être obligés de voir rendre un jour.

CHAPITRE V.

Suite de l'histoire de la Trinidad, depuis la paix d'Amiens jusqu'au mois d'août 1806.

A peine la clause du traité qui cédait cette colonie à la Grande-Bretagne y fut-elle connue ; à peine y apprit-on que ce même gouverneur Picton, dont le nom seul faisait fuir les spéculateurs les plus aventureux, allait être remplacé, qu'il se fit des armemens riches et nombreux pour cette colonie. Il n'était plus question, en Angleterre, que de la Trinidad : son nom enfantait des rêves d'or dans l'imagination de ce peuple avide de spéculations commerciales. Il croyait voir déjà les mines du Potosi et de Santa-Fé-de-Bogota descendre l'Orénoque, et s'échanger pour les produits de ses manufactures ; et il faut avouer que la contrebande qu'on y fit en 1802, et qu'on y fait encore aujourd'hui, est une des plus riches branches de son commerce.

C'était un spectacle intéressant, et quelquefois burlesque, de voir débarquer des nom-

breux navires qui arrivèrent à cette époque au Port d'Espagne, des groupes qui croyaient descendre dans la région *del Dorado*, la plupart le fusil sur l'épaule, suivis de nègres qui apportaient leurs maisonnettes de toile cirée ou leurs tentes, pour aller camper dans les Champs-Elisées des romanciers espagnols et de sir Walter Ralegh, avec leurs jolis petits coffres de charpente, leurs petites forges, leurs métiers en miniature de toute espèce. Rien de si plaisamment ridicule que les conciliabules de ces nouveaux débarqués, qui se moquaient des anciens planteurs, parce qu'ils n'avaient pas abattu toutes les forêts de l'île. A les entendre, ils allaient, dans un an, couvrir tout le sol de cannes, de caffiers, de cacaotiers, de cotonniers, etc.; mais hélas! toutes ces illusions s'évanouirent bientôt! La terre de la Trinidad, toute fertile qu'elle est, ne faisait pas assez promptement les miracles commandés par ces cultivateurs impatiens de jouir; et, comme il arrive ordinairement, le plus grand découragement succéda à la plus grande exaltation. De là la maladie du pays et le chagrin que les Anglais noient dans les liqueurs fortes, et par suite les maladies du foie (organe des af-

fections morales douloureuses), qui sont presque toujours mortelles dans les pays chauds.

Le gouvernement britannique parut enfin s'occuper du soin de donner à cette colonie une organisation civile qui mît fin au gouvernement militaire sous lequel elle avait gémi et végété pendant près de six ans.

Le ministère d'alors, qui était composé d'hommes à demi-mesures, forma une commission pour administrer le gouvernement de la Trinidad, dont il nomma président le colonel Fullarton, militaire distingué par ses talens et son désintéressement dans le service de la Compagnie des Indes, et membre des Sociétés royales philosophiques de Londres et d'Edimbourg.

Lord Melvill, protecteur de Picton, quoiqu'il ne fût pas alors dans le ministère, eut néanmoins assez d'influence pour le faire nommer membre de cette commission, parce qu'il savait que les habitans de la Trinidad n'attendaient que le moment où il n'aurait plus d'autorité, pour dresser un acte d'accusation contre, et que cette pièce devait le compromettre lui-même. Il venait de faire nommer Picton brigadier-général, afin qu'il conservât le commandement de la garnison.

Le commodore sir Samuel Hood, à présent contre-amiral, fut également nommé membre de cette commission, et commandant de la station de ces parages. On leur adjoignit un officier supérieur du génie, avec le titre d'arpenteur-général et de commissaire pour la concession des terres ; un secrétaire-général, un prévôt-maréchal, etc. Le gouvernement parut donner la plus grande importance à la colonisation de cette île.

Le premier article des instructions données à ces commissaires, était de former, d'après les localités, un plan de constitution pour la colonie, afin de déterminer s'il convenait de lui donner purement et simplement la constitution des colonies anglaises, d'après laquelle tout colon qui ne serait pas né anglais, serait frappé de nullité civile ; ou bien une constitution semblable à celle du Canada, où tous les colons, sans distinction d'origine, peuvent participer à toutes les fonctions et à tous les avantages du gouvernement. Le gouvernement civil une fois établi. la commission devait se dissoudre, et M. Fullarton demeurer gouverneur de la colonie.

Or, Picton et ceux qui avaient été les complices de ses vexations et de ses rapines,

avaient intérêt à retarder, autant que possible, l'établissement de lois civiles quelconques ; et, pour parvenir à leur but, ils ne perdirent pas de temps pour fomenter la zizanie parmi les membres de la commission, et même la guerre civile dans la colonie.

Les esprits et les cœurs qui avaient été si long-temps comprimés sous la verge de fer de Picton, s'épanouirent et reprirent leur ressort naturel à l'arrivée de M. Fullarton. Tous les colons allaient le visiter, et il les recevait comme un père qui reçoit des enfans dont il aurait été séparé par une longue absence. Le contraste de la dignité de ses manières, de sa douceur, de son urbanité, de la décence, de l'amabilité, de la piété des dames de sa famille, avec les mœurs féroces, la grossièreté de Picton et les débauches des prostituées de son sérail, fit regarder M. Fullarton comme un ange venu du ciel pour délivrer la colonie de ce fléau. Les personnes qui avaient à se plaindre de ses vexations, les parens des victimes qu'il avait immolées, venaient épancher leurs regrets et leurs malheurs dans le sein de cet homme de bien, et le prier de faire parvenir leurs doléances au pied du trône. L'exemple

du gouverneur Wall, qui, après vingt ans d'impunité, venait de porter la tête sur l'échafaud, pour avoir fait périr injustement un soldat, faisait espérer aux cœurs ulcérés des colons, que l'heure de la justice et de la vengeance avait enfin sonné. Mais ces colons ne savaient pas que Wall avait été sacrifié, bien moins à la justice qu'à la politique craintive des ministres, qui venaient, dans ce même temps, de faire exécuter un grand nombre de matelots qui avaient refusé de servir, parce que, depuis plus de deux ans, l'amirauté ne leur payait pas leur part de prise. Or, le peuple furieux de ce que, dans ce même temps, on voulait soustraire Wall à la punition du crime dont il venait d'être accusé, se porta aux dernières extrémités, en criant dans les rues de Londres : *Les ministres veulent sauver un gouverneur féroce et assassin*, *tandis qu'ils font tomber les têtes des pauvres matelots*, *qui se plaignaient que depuis deux ans on ne les payait pas*, *que l'amirauté vole leur part de prise*, *etc.*

Il est facile de concevoir l'effet que fit, sur l'ame violente de Picton, le changement soudain survenu à son égard dans la colonie, à l'arrivée de M. Fullarton. Il ne pouvait plus

dire, *oderint dùm metuant.* Il subissait le plus grand supplice qui, peut-être, puisse être infligé à un homme qui a abusé de son pouvoir, d'être obligé de vivre sans autorité, et méprisé parmi ceux qu'il a tourmentés. L'ancien gouverneur de la Trinidad ne pouvait plus se montrer dans les lieux publics, sans lire sur tous les visages, et même sans entendre proférer des expressions d'horreur et de mépris. Il en devint furieux ; il complota un soulèvement, pour faire assassiner le gouverneur Fullarton dans le tumulte ; mais, au moment de l'exécution, sa poltronnerie prévalut sur sa rage. Il aurait complètement perdu le tête, sans les conseils et l'aide d'un de ses complices, homme aussi adroit que pervers. Le banqueroutier frauduleux Black, ayant essayé en vain de gagner la confiance du gouverneur Fullarton, en lui offrant des documens pour perdre Picton, avait été éconduit avec mépris. Ce misérable, qui ne pouvait vivre impuni et jouir de ses rapines que dans la discorde, se jeta de nouveau dans le tripot de Picton, et imagina de semer la dissension parmi les commissaires.

Sur ces entrefaites, venait d'arriver le commodore sir Samuel Hood. Black eut l'art

de le brouiller avec le gouverneur Fullarton, en supposant à celui-ci des propos qui devaient déplaire au commodore. Alors parut à nud le caractère de Picton, dans toute sa laideur et sa bassesse. Il se montra courtisan aussi timide, flatteur aussi vil de son collègue le commodore, que naguère il était absolu, intraitable et cruel avec ses administrés. Le commodore, homme aussi simple et crédule, qu'il est bon et intrépide marin, s'étant laissé circonvenir par la faction des banqueroutiers, la mésintelligence fut bientôt aussi grande dans la commission, que ceux-ci pouvaient le désirer : et malheureusement M. Fullarton n'avait aucun moyen de coercition, le commandement des troupes étant resté dans les mains de l'ancien gouverneur. Néanmoins, par sa fermeté calme, soutenu de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans la colonie, il parvint à déjouer le second complot de guerre civile, en février 1803. Par cette tentative désespérée, Picton et ses complices se promettaient de détruire le greffe de la colonie où étaient déposées les preuves de leurs concussions et de leurs crimes ; de se défaire de toutes les personnes qui pourraient déposer contr'eux, et enfin,

ils espéraient sur-tout de persuader au gouvernement britannique, que cette île était peuplée de factieux, qui ne pouvaient être contenus que par un gouvernement militaire.

La plupart des lecteurs européens aimeraient sans doute mieux lire l'histoire d'évènemens célèbres, de grandes batailles, de traités qui changent la face des nations; mais nous écrivons aussi pour le Nouveau-Monde, qui prit un grand intérêt aux évènemens qui se passèrent alors à la Trinidad. Et quoique l'énumération d'ordres barbares, d'accusations absurdes, de tyrannies exercées sur des gens de bien et des innocens, soit un tableau bien rebutant par sa monotonie et sa tristesse, la fidélité historique veut que nous y consacrions la suite de ce chapitre, qui sera suivi de récits moins tristes et plus variés.

Telle était la crise dont les complices de Picton menaçaient la colonie. Son premier magistrat, M. Fullarton, dépourvu des moyens nécessaires pour les soumettre aux lois, prit le parti d'expédier un aviso au ministère, afin de l'informer de l'état de la colonie, et de demander un successeur ou lieutenant, pour pouvoir aller lui-même à Lon-

dres, plaider la cause des colons contre leur oppresseur.

Obligé d'abandonner les rênes du gouvernement à la junte d'hommes perdus de réputation, jusqu'à l'arrivée de son successeur, les momens de M. Fullarton ne furent cependant pas perdus pour la chose publique. Il entreprit un voyage autour de l'île et dans son intérieur, avec M. Columbine, savant hydrographe, et capitaine des vaisseaux de S. M. B., malgré les menées de ces brigands, qui les menacèrent de les faire assassiner, s'ils ne quittaient l'île, et du même sort tout colon qui leur accorderait l'hospitalité. Ce voyage donna lieu à des corrections importantes sur la topographie de l'île; à d'excellentes observations sur sa navigation intérieure et sur son économie rurale; à des expériences précieuses sur l'indigo bâtard, qui, lorsqu'elles seront publiées, ouvriront une nouvelle source de richesses dans tous les pays susceptibles de cultiver cette plante trop négligée, quoique peut-être, plus féconde que l'autre en principe colorant.

Aussitôt que le ministère eut reçu les dépêches du président-gouverneur, la commission fut dissoute; on conserva néanmoins

à M. Fullarton le titre et les appointemens de gouverneur. Il fut ordonné au ci-devant gouverneur Picton de venir en Angleterre rendre compte de sa conduite, et le gouvernement militaire de la colonie fut confié au brigadier général Hislop, naguère commandant militaire à Démérary.

Pendant que ces scènes se passaient sur le petit théâtre de la Trinidad, les lords Sidmouth et Hobart quittaient le ministère; la Grande-Bretagne et le monde civilisé allaient être une seconde fois ensanglantés par les intrigues de M. Pitt et de son collègue lord Melvill.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que Picton était protégé par ce seigneur. Le changement survenu dans le ministère de l'Angleterre n'intimida point M. Fullarton. Il força les avenues du Conseil d'Etat, pour y porter les plaintes des victimes de Picton. Il n'est sorte de moyens de séduction que n'employât lord Melvill, pour le faire désister de ses poursuites. Il alla le visiter en grand cortège, et lui offrit le gouvernement de telle colonie anglaise qu'il désignerait, à condition qu'il abandonnerait ce procès. Mais l'ame forte de Fullarton était à l'épreuve des

amorces de la vanité et de l'avarice. Il prouva au ministère que son honneur était engagé à tenir la promesse qu'il avait faite à la colonie, de poursuivre la punition des crimes de Picton. Lord Melvill ne se rebuta pas; il fit agir dans le même sens le duc d'Yorck, alors généralissime des armées d'Angleterre. Celui-ci offrit au colonel Fullarton de réparer plusieurs passe-droits qu'on lui avait faits, et de le nommer de suite major-général; lui insinuant en même temps, que s'il s'obstinait à poursuivre cette affaire, il n'avait aucun avancement militaire à espérer. Mais Fullarton était aussi peu susceptible d'être ébranlé par les menaces, que d'être ébloui par l'ambition; il méprisa les moyens qu'on employa pour le faire sortir d'une route qui lui était tracée par ses engagemens et son honneur. Cette conduite est d'autant plus digne de l'admiration de ceux qui savent apprécier un grand caractère dépouillé des hochets de la fortune, que M. Fullarton venait de perdre un procès qui lui enlevait une des belles fortunes de l'Angleterre, et qu'il n'avait d'autres moyens d'existence que les bienfaits du gouvernement.

Après avoir fait plusieurs tentatives in-

fructueuses auprès du Conseil d'Etat, pour faire mettre en jugement le brigadier Picton, M. Fullarton fut convaincu que l'influence de lord Melvill et son acharnement à y défendre Picton, rendraient toutes ses démarches inutiles.

Ce ministre avait sans doute un grand intérêt à étouffer cette affaire. Picton lui avait envoyé, en 1800, un compte rendu de son administration. Il n'avait pas oublié d'y parler des exécutions extrajudiciaires qu'il avait ordonnées, et d'y représenter ses victimes comme des séditieux et des conspirateurs. Il qualifiait de la même épithète tous les malheureux contre lesquels il avait exercé quelque vengeance personnelle. Cet homme cruel, de qui on peut dire sans exagération, ce que Henri VIII confessa dans son lit de mort, *qu'il n'avait jamais refusé la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses desirs*, terminait ce mémoire en représentant la masse de la population de la colonie, comme un ramas de brigands qu'il fallait gouverner avec une verge de fer.

Lord Melvill, sans prendre de plus amples informations, tout occupé du projet de révolutionner l'Amérique espagnole, et charmé

des espérances que lui donnait Picton, lui écrivit, la même année, une lettre par laquelle il approuvait sa conduite. Ce ministre n'avait pas prêté une grande attention, sans doute, aux affaires de la Trinidad. Qu'est-ce, en effet, que ce point du globe, pour un ministre tantôt chargé des Grandes-Indes, tantôt de la marine, et toujours du département des trahisons et des insurrections, en France, en Espagne, en Russie, en Amérique, par-tout où ce cabinet a pu semer des germes de discorde?

Nous savons que lord Melvill convint, envers ses co-ministres, qu'il avait approuvé trop légèrement la conduite du gouverneur Picton; il soutint néanmoins que les maximes d'Etat lui imposaient le devoir de faire une égide de son crédit à sa créature: et c'est véritablement un principe établi, depuis environ quarante ans, dans le ministère anglais, de ne pas permettre qu'on scrute la conduite de ses employés, et de les soutenir envers et contre tous. Cette fausse politique, qui assure l'impunité des agens du gouvernement, en fait des tyrans insatiables et atroces; elle a fait perdre à l'Angleterre, il y a trente ans, l'Amérique septentrionale; elle

est cause des brigandages et des exactions inconcevables commises journellement dans l'Inde, de la ruine et de la dépopulation de cette belle partie du monde.

Lord Melvill se serait donc trouvé compromis par la lettre d'approbation dont nous avons parlé ; car si le parlement britannique eût instruit le procès de Picton, celui-ci n'aurait pas manqué de faire usage de la lettre du ministre pour se justifier. On y aurait en outre scruté sa conduite dans le plus grand détail, et il aurait été obligé de rendre compte des grosses sommes que ce lord prétendait lui avoir confiées, pour insurger l'Amérique espagnole. C'est ainsi que ce ministre se trouvait personnellement intéressé à étouffer cette affaire.

Dans cet état des choses, le gouverneur Fullarton résolut d'employer l'opinion publique, pour forcer les ministres à livrer Picton à la justice. Il avait enlevé des registres de la Trinidad, et apporté avec lui en Angleterre plusieurs pièces originales, qui attestaient les vexations, les concussions et les cruautés de son prédécesseur, en même temps qu'elles présentaient le tableau, peut-être unique en ce genre dans l'histoire mo-

derne de l'Europe, de l'ineptie, de l'absurdité et de la scélératesse des simulacres de tribunaux institués par lui. Entr'autres pièces curieuses, se trouvait le procès du sergent d'artillerie, *fait trente mois après l'exécution* de cette intéressante victime. L'honnête et savant magistrat qui a rédigé cette pièce, est le sieur Dancla, *liquoriste et grand-juge.* Une des circonstances les plus singulières dans cette pièce, c'est que la marque de la papeterie porte une date postérieure de deux ans à l'époque du procès. M. Fullarton fit imprimer ces pièces. Nous devons observer, à l'honneur de la nation anglaise, qu'elles excitèrent généralement une grande indignation, et que le public prit un vif intérêt aux victimes du féroce gouverneur.

Mais ce qui achèvera de le couvrir d'opprobre, et de rendre son nom à jamais exécrable, c'est le procès que lui intenta dans ce même temps, en 1804, Louisa Calderon, pour lui avoir fait appliquer la torture, cinq ans auparavant, lors qu'elle avait à peine douze ans.

Pour l'intelligence de ce procès qui a fait tant de bruit en Amérique et en Angleterre, nous dirons que vers le commencement de

1800 (1), Louisa Calderon était servante, ou plutôt garde-boutique d'un marchand de bétail et de salaison, qui logeait vis-à-vis le gouvernement. Un soir, cet homme, après avoir dîné avec quelques-unes de ses connaissances de la Côte-ferme et un de ses associés, alla faire sa promenade ordinaire sur le quai, et lorsqu'il rentra chez lui, il trouva son coffre-fort enfoncé et vide d'argent. Il demanda à Louisa qui gardait la boutique, si personne n'était entré dans l'intérieur de la maison. Cette enfant répondit qu'elle avait vu entrer et sortir, à plusieurs reprises, les personnes qui avaient dîné avec lui, et plusieurs de ses pratiques qui avaient coutume de déposer leurs effets dans sa cour ou arrière-boutique. Ce marchand se lamenta et fit tant de bruit, que le gouverneur qui se promenait dans sa galerie, voulut savoir de quoi il s'agissait. Le marchand lui répondit qu'on lui avait volé son argent. A quoi le gouverneur lui répliqua : Louisa doit savoir qui a commis le vol; car je l'ai observée

(1) N'ayant point toutes mes notes, je ne puis fixer la date précise de la plupart des évènemens que je raconte, mais cela n'ôte rien à la fidélité de ma narration.

constamment devant la porte de votre boutique, toutes les fois que je me suis promené dans ma galerie cet après-midi.... Je parie que le voleur est ce coquin de ***, votre associé. Envoyez-moi Louisa, je saurai d'elle la vérité.

Le gouverneur essaya de lui faire déclarer par promesses et par menaces, que *** était l'auteur du vol. Alors lui et le juge lui déclarèrent qu'on l'appliquerait à la torture, si elle s'obstinait à refuser cette déclaration. Elle fut envoyée en prison, où l'on fit construire, exprès pour elle, une machine, mais qui depuis a servi pour bien d'autres. Elle souffrit, pendant plus d'une heure, les tourmens les plus affreux, sans qu'on pût obtenir d'elle cette déposition. Elle eut une épaule et un genou disloqués, et s'évanouit dans les tourmens.

Quand elle fut revenue de son évanouissement, le juge ordonna qu'on recommençât; mais cette malheureuse enfant n'osant supporter une seconde épreuve, déposa tout ce qu'on voulut.

Peu de jours après, elle trouva le moyen de voir un notaire public, auquel elle déclara que, craignant de mourir des suites des tour-

mens qu'elle avait soufferts, sa conscience lui faisait un devoir d'attester que la crainte d'en éprouver de nouveaux, avait arraché d'elle cet aveu ; mais qu'elle ignorait réellement qui était l'auteur du délit. Picton et son juge, furieux de cette déclaration, lui firent donner la question une troisième fois ; deux ans après, je la vis estropiée et traînant une santé languissante des suites de ces cruautés.

Il est à propos d'observer ici que Picton et son compère (1) le juge, gens peu difficiles sur les moyens de vengeance, croyaient avoir gravement à se plaindre de ***, parce qu'il leur avait jadis refusé, à crédit, des bœufs et des mulets, et qu'il avait accompagné ce refus d'expressions par lesquelles il paraissait qu'il n'avait pas une grande confiance en leur probité.

M. Fullarton avait amené avec lui l'infortunée Louisa Calderon, pour la présenter aux regards de sa nation comme un monu-

---

(1) Si quelques lecteurs venaient à critiquer cette expression comme peu convenable à la dignité de l'histoire, je leur rappellerais que notre roi Louis XI appelait le bourreau Tristan son *compère*, qu'il le traitait comme tel, et que nos plus graves historiens ont transmis à la postérité ce fait et ce mot.

ment de la dépravation et de la cruauté de son prédécesseur. Jamais cause plus intéressante ne fut offerte à l'éloquence du barreau. Le célèbre Erskine s'était chargé de la plaider; mais il fut fait grand-chancelier d'Angleterre, peu de jours après avoir pris cet engagement. La cause fut plaidée par M. Garrow, le flambeau actuel du barreau britannique, et membre du parlement. Les journaux anglais firent, dans le temps, retentir l'Europe et l'Amérique de ce procès. Ils comparaient M. Garrow à Cicéron poursuivant la punition des crimes de Verrès. On croyait alors en Angleterre que ce procès conduirait l'accusé aux galères, et que quelqu'un des vingt-huit ou vingt-neuf autres qui lui seraient intentés pour l'assassinat de l'homme de couleur espagnol, pour celui du sergent d'artillerie, pour la destruction de la famille Catalan, etc. etc. etc., le menerait à l'échafaud, et laverait la nation de ses crimes.

Il n'y eut pas néanmoins de sentence prononcée contre Picton, quoique les accusations de Louisa Calderon lui fussent prouvées. Son défenseur soutint qu'il avait administré la justice suivant les lois espagnoles, et qu'un tribunal anglais ne pouvait connaître

de sa conduite, puisque l'île n'était pas gouvernée d'après les lois anglaises. Il fut donc mis hors de cour pour cette fois, sous un cautionnement de 70,000 livres sterlings (1), à condition de représenter sa personne, si on jugeait à propos de lui intenter un second procès pour cette affaire.

Quoique Picton sortît impuni de cette première accusation, le ministre Melvill fut cette fois trompé dans son attente. Il espérait que la cour du banc du roi se déclarerait dans la suite incompétente à connaître d'aucun procès qu'on pourrait intenter à Picton, pour des actes de son gouvernement de la Trinidad, d'après le principe qu'il avait administré cette colonie suivant les lois espagnoles.

Néanmoins M. Garrow présenta à la cour du banc du roi un mémoire, par lequel il prouva qu'il importait également à la justice, à l'humanité et à l'honneur national, que ce grand procès ne fût pas mis de côté. En conséquence, il y fut décidé que S. M. serait suppliée

---

(1) Ce fut M. M***, riche négociant de Londres, qui fit cet énorme cautionnement pour Picton, lequel lui hypothéqua ses habitations à la Trinidad.

de nommer une commission à la Trinidad, pour y examiner la conduite du gouverneur Picton, et s'assurer si réellement il s'était conformé aux lois espagnoles, dans le supplice qui avait été infligé, par ses ordres, à Louisa Calderon, ainsi que dans d'autres affaires criminelles, au sujet desquelles on devrait instruire son procès en Angleterre.

En conséquence, le gouvernement nomma en 1804, une commission pour examiner à la Trinidad l'affaire de la fille Calderon. Lord Melvill, qui était redevenu ministre, ne manqua pas de la faire composer de gens qui lui étaient dévoués. Il en fit nommer président le gouverneur Hislop (1), homme

(1) Vers le milieu de l'année 1796, la colonie de Démérary se livra aux Anglais, à condition qu'on lui conserverait ses anciennes lois, son gouverneur et ses magistrats. Hislop, alors major d'infanterie, fut nommé, par le général Anglais John Whyte, commandant de la garnison. A peine fut-il mis en fonction, qu'il alla, contre les lois du pays, prendre place au conseil de la colonie, et entraver ses délibérations. Ce fut en vain qu'on lui observa qu'il n'avait aucun droit de s'immiscer dans les affaires civiles. Le fiscal ou chef-juge devina Hislop ; le conseil lui vota un service de vaisselle plate, et un traitement de 1000 livres sterlings ; dès - lors il ne se mêla plus de leurs affaires.

nul, vénal et crapuleux, pour ne pas le désigner par une épithète encore plus flétrissante. Cet homme dénué de toute énergie et de tout sentiment moral, en arrivant dans cette colonie, avait remis les rênes du gouvernement dans les mains de la junte des banqueroutiers qui avaient partagé l'autorité et les crimes de Picton.

Les honnêtes gens que le vertueux Fullarton avait placés dans le conseil colonial et dans les autres places publiques, furent bientôt sans influence, ou remplacés par ce que la colonie avait de plus pervers, et même par des transfuges récemment poursuivis ou flétris par les tribunaux des colonies voisines, et qui se rendaient à la Trinidad, comme au centre d'attraction de dépravation morale.

Pour consommer la désolation et la ruine de la colonie, Hislop nomma secrétaire du gouvernement un jeune officier irlandais, nommé William Holmes. Dans les colonies anglaises, si le gouverneur est un homme indolent, le secrétaire est le véritable gouverneur. Car celui-là est à celui-ci ce qu'un premier ministre est à son souverain. Or, le jeune Holmes était aussi actif et aussi fertile en moyens, que son chef était nul et apa-

thique. Ce jeune homme était véritablement l'homme qu'il fallait à Hislop, qui avait une grande soif d'argent, mais que son incurie et son ivrognerie rendaient presqu'incapable de recueillir la part des extorsions commises en son nom. Ce petit visir une fois en fonction, notre petit sultan se retira dans une maison de campagne près du Port d'Espagne, abandonnant la colonie à son secrétaire, qui vendait la justice au plus offrant et dernier enchérisseur, tandis que son maître devenu inabordable et invisible, « se plon-« geait dans toutes sortes de dissolutions, « et pareil à ces vils animaux qui, une fois « rassasiés, se couchent et s'endorment, ne « songeant ni au présent, ni au passé, ni à « l'avenir, restait au fond de ses jardins, « enseveli dans un abrutissement stupide, *et « repoussait les affaires par la débauche* (1). » Aussi, pour me servir de l'expression d'un des plus grands orateurs de l'Angleterre, M. Burke, ce pays ne tarda pas à présenter le spectacle étrange et hideux du mal pur, simple et sans alliage : *pure, simple, undephlegmated evil.*

(1) Tacite, *hist.* liv. III, à propos de Vitellius.

La junte ne tarda pas à établir un système de proscription qui effraya tout le monde. Elle déporta entr'autres personnes le sieur Dubois, témoin principal contre Picton; cette déportation fut prononcée sans lui faire de procès, et sur l'accusation vague qu'il était dangereux pour la colonie. Ce Dubois était un homme obscur, d'une réputation intacte, et qui ne s'était jamais mêlé d'aucune affaire publique. On croit généralement dans la colonie, que ce témoin dangereux fut jeté dans le golfe de Paria, car ni ses parens, ni ses amis n'ont jamais entendu parler de lui. Cette junte, qui porte aujourd'hui le nom de *Conseil du Gouvernement*, prit dès-lors le parti de détruire les personnes qui pourraient lui porter ombrage, ou qui auraient seulement à porter des plaintes contre ses vexations.

Il est facile de concevoir que dans un tel état de choses, personne ne fut assez imprudent pour aller déposer contre Picton, devant la commission nommée *en apparence* pour instruire son procès. Afin d'achever d'intimider les esprits, la junte fit courir le bruit que Picton était dans la plus haute faveur à la cour, et qu'il allait être renvoyé

triomphant à la Trinidad, comme gouverneur de cette colonie.

On ne sera pas surpris que de tels hommes ne fussent pas scrupuleux sur le choix de tous les moyens qu'ils crurent propres à sauver leur ancien chef. Les juges de sa fabrique avaient lu, dans la compilation des lois des Indes espagnoles, qu'il était permis, dans certains cas, d'appliquer à la torture des personnes âgées de plus de quatorze ans, quoiqu'il faille avouer, à l'honneur de la nation espagnole, que depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis que le tribunal de la sainte inquisition a commencé à baisser de crédit, on n'y a pas fait usage de cette épreuve aussi absurde que cruelle. Ces barbares et insensés magistrats imaginèrent qu'ils auraient fait un grand pas vers la justification de Picton, s'ils pouvaient prouver que la fille Calderon avait plus de quatorze ans, lorsqu'on l'avait appliquée à la torture. En conséquence, le brigadier-général Hislop, en sa qualité de président de la commission nommée pour examiner cette affaire, somma le révérend père Joseph Angeles de se présenter devant la commission avec son registre des baptêmes, sous prétexte d'y exami-

ner si l'extrait qu'il en avait donné à M. Fullarton était conforme à ses registres. Le fait fut vérifié et reconnu exact. Sur quoi des personnages que la Trinidad a vu figurer tour-à-tour comme les protégés et les accusateurs de don J. Chacon; comme des forcenés dans les temps malheureux où ils avaient l'espoir et la facilité de bouleverser la colonie ; et depuis comme les Séides de Picton et les coryphées des anglomanes, demandèrent, en leur qualité de fondés de procuration de Picton, qu'il fût ordonné au vicaire-général de déposer dans les mains de la commission, son registre, ajoutant que le Père Angeles avait été gagné par M. Fullarton pour y faire un faux, afin d'ôter deux ou trois ans à Louisa Calderon. Un jeune énergumène anglais, que Picton avait placé dans son tribunal, et qui remplissait devant cette commission les fonctions de procureur du roi, appuya la demande.

Le vénérable vieillard répondit avec une noble indignation à cette absurde accusation, et dit que la cour pouvait examiner ses registres, mais que personne n'avait le droit de l'en déposséder ; sur quoi, sans attendre la décision de la cour, deux forcenés (un procureur fondé de Picton et le procureur

du roi) s'élancèrent sur lui, et lui arrachèrent son registre de vive force, en proférant contre lui les injures les plus grossières. Cette scène, dont furent témoins une foule d'habitans du Port d'Espagne, peint mieux que nous ne saurions le faire, le caractère et les mœurs des magistrats de cette colonie, et la manière dont on y administrait la justice. Hislop, loin de réprimer ou de punir cette violence, ordonna que le registre restât déposé dans les mains de ces mêmes hommes. Lorsque ceux-ci eurent tourmenté, biffé, raturé ce registre, et qu'ils en eurent *déchiré une page*, on vit paraître une déclaration de la commission, par laquelle il paraissait qu'il y avait deux Louisa Calderon, et que celle à laquelle on avait appliqué la torture, avait alors plus de quatorze ans.

Quelques jours après, on lança un décret qui accusait le vicaire-général du crime de faux. On se contenta de lui ordonner les arrêts dans sa maison, par égard, disait-on, pour son âge et sa profession. Il demanda à se justifier par le ministère d'un avocat, ce qui lui fut refusé ; et l'on envoya à Londres un procès-verbal, par lequel la commission déclarait que l'extrait de baptême apporté par

M. Fullarton, était falsifié, ou était celui d'une Louisa Calderon autre que celle à laquelle on avait appliqué la question, et qui, selon le rapport de la commission, avait près de quinze ans lorsqu'elle avait souffert le supplice.

Tels furent les expédiens auxquels on fut obligé d'avoir recours pour soustraire le gouverneur à la vindicte de la justice. Que des lois absurdes, abolies ou tombées en désuétude chez toutes les nations civilisées, permissent ou ne permissent pas d'appliquer la torture à une personne âgée de plus de quatorze ans; que Louisa n'eût pas atteint cet âge, ou qu'elle eût un an de plus, cela ne diminua en rien l'horreur que cette monstruosité inspira pour la personne de Picton et de ses complices, à tous les cœurs honnêtes et sensibles.

Sur ces entrefaites, une assemblée de trois cents et quelques habitans de la colonie, Espagnols, Anglais, Français, catholiques et réformés, présenta au gouverneur Hislop une pétition pour le supplier de mettre en liberté, sous un cautionnement de plusieurs millions, ce pasteur septuagénaire, ou tout au moins de lui laisser les moyens de se justifier devant les tribunaux. Hislop, homme facile et

indolent, aurait accordé ce qu'on lui demandait, s'il n'en eût été empêché par les hommes pervers sous la dépendance desquels il s'était placé, et qui étaient intéressés à le rendre complice de leurs méfaits. Non seulement on n'eut aucun égard à la demande des pétitionnaires, mais on redoubla de rigueur envers ce vénérable vieillard, au point de lui interdire de se promener dans son jardin ; ce pasteur éclairé, tolérant, et aimé de toutes les communions, ne tarda pas à mourir de chagrin, victime de tant de persécutions. Toutes les manœuvres, tous les faux des protecteurs et des complices de Picton, n'empêchèrent pas son procès d'être continué, et il fut condamné par la cour ou banc du roi (*court of king's bench*), à une amende de 1000 livres sterlings en faveur de sa jeune victime. Les lois du pays voulaient cependant qu'il subît la peine du poteau et la flétrissure. Toutefois, si l'on considère que la victime n'était pas Anglaise, les juges crurent avoir fait un grand acte de justice en infligeant au coupable cette légère punition. Le crédit des ministres a empêché qu'il n'ait été poursuivi pour ses autres crimes, et il est resté impuni jusqu'à ce jour.

D'autres crimes répandirent l'effroi et le deuil dans la colonie, pendant l'année 1806. Le nègre Compère Fayence, très-connu dans les guerres civiles de la Martinique, comme chef de nègres marrons, et comme empoisonneur de profession, avait obtenu le pardon de ses crimes, pour les services qu'il avait rendus au parti qui l'employa pendant les guerres civiles. Quelque temps avant la paix d'Amiens, il s'était retiré à la Trinidad avec son chef de bande Godin Soter, ne pouvant pas, au retour des Français, rester à la Martinique, où ils auraient péri sous les coups des personnes dont ils avaient assassiné les parens. Ces misérables avaient été chargés de poignarder, la nuit, et de jeter dans la mer, des personnes auxquelles on n'osait faire leur procès. Il y eut, à la fin de 1805, quelques symptômes de mécontentement parmi les nègres enrégimentés. Compère Fayence fut soupçonné de les avoir excités à la révolte, ou bien on chercha ce prétexte pour se débarrasser d'un scélérat dangereux, et l'on s'en défit par un crime et par l'entremise de son camarade Godin Soter, qui lui tira un coup de fusil par derrière, un jour qu'ils chassaient ensemble.

Deux autres crimes, plus noirs encore, furent commandés par l'autorité, et exécutés, en 1805, par ce même bourreau extrajudiciaire, Soter. Malgré tous les soins que l'on prit pour les cacher, ils ne tardèrent pas à être connus du public épouvanté. Deux généraux nègres, qui avaient été à la solde du gouvernement anglais, à Saint-Domingue, avaient évacué cette colonie en 1802. Les habitans de la Jamaïque ne voulurent pas leur permettre de résider dans leur île, de crainte que la vue de nègres décorés d'uniformes d'officiers généraux, ne montât l'imagination de leurs esclaves, et ne leur donnât à penser qu'il était possible aussi à des nègres de se distinguer et de se rendre redoutables. Après avoir été repoussés, pour cette cause, de toutes les colonies anglaises, ils abordèrent à la Trinidad, où ils parurent en public avec l'uniforme d'officiers généraux anglais. On conçut dans cette colonie les mêmes craintes qu'à la Jamaïque et dans les autres colonies anglaises. Les deux généraux nègres reçurent ordre du général Hislop, de se retirer dans l'îlot de Gaspar, et l'on ne tarda pas à savoir que Soter les avait fait jeter dans la mer, chacun avec un boulet de

canon attaché aux pieds. Telle est la récompense qu'ils reçurent de leur zèle pour le parti du gouvernement anglais à Saint-Domingue.

Peu de temps après, arriva au Port d'Espagne un navire venant de Macao, avec cent quatre-vingt et quelques Chinois, six muscadiers, et quelques arbres fruitiers de la Chine et de l'Inde. C'était un bienfait du colonel Fullarton, qui, lorsqu'il fut nommé au gouvernement de cette colonie, avait obtenu du ministère, qu'on lui enverrait des Chinois pour y naturaliser les arts de la Chine, et essayer s'il ne serait pas possible de faire cultiver ce pays par des mains libres. On concevra facilement que ses ennemis, qui avaient repris les rênes du gouvernement, ne négligèrent rien pour faire avorter cette honorable entreprise. Toutefois, l'arrivée de ces Chinois, et l'expédition du général de Miranda dans la capitainerie générale de Caracas, firent diversion aux scènes lugubres et ensanglantées qui répandaient la consternation dans la colonie.

CHAPITRE VI.

Des nègres et des Indiens.

On a beaucoup écrit sur les nègres, et de très-savans hommes ont publié sur ce sujet bien des faussetés et des absurdités; comme si ce n'était pas assez que les institutions de leurs pays et celles des Européens les condamnassent à l'esclavage, on a voulu encore en faire des monstres dans l'ordre physique et dans l'ordre moral. Le célèbre Camper cite les opinions des différens écrivains qui ont traité ce sujet, depuis les temps d'Hérodote, de Strabon et de Pline, jusqu'à nos jours. Croira-t-on qu'il y en a eu d'assez ignorans des premiers principes de la zoologie, pour en faire une race qui aurait été produite par l'homme et l'orang-outan? Buffon, Daubanton, Camper Sœmmerring, les Monro, Hunter, Blumenbach, Cuvier, Gall, Lacépède, Humboldt (1), ont fait de savantes recherches sur leur organisation. Quelques-uns des ces savans les ont considérés comme une *espèce*, quoiqu'ils aient employé le mot *race;* d'autres les regardent comme une *va-*

(1) *Voyez* Blumenbach, *De generis humani varietate*

riété ; ceux-ci pensent que la différence de leur couleur, de leurs cheveux, de leurs traits, et quelques autres différences légères dans leurs os, ne sont autre chose que l'effet de l'influence du climat, des alimens, de certaines habitudes et d'autres causes locales (1), pendant une longue suite de siècles. Une opinion assez généralement répandue, c'est que les nègres sont une race d'hommes très-inférieure en facultés intellectuelles aux Européens, aux sauvages de l'Amérique, et même aux autres Africains à chevelure lisse, connus sous le nom de Maures. Je demanderai aux personnes assez peu versées dans la plus noble partie de l'histoire naturelle, l'anatomie comparée, pour compter pour rien l'organisation dans ses rapports avec l'intelligence, je leur demanderai, dis-je, s'il est étonnant que des hommes, tels que les nègres, nés dans des pays dépourvus de toute institution pour la culture intellectuelle, n'aient point fait de progrès dans les arts libéraux et dans les sciences?

---

nativâ, Goettingue, 1795. Les écrits des autres savans cités sont connus de toutes les personnes qui cultivent l'histoire naturelle.

(1) *Voyez* la note à la fin du chapitre.

Il a été prouvé (1), par de nombreux exemples, que lorsque les nègres ont été à portée de recevoir de l'éducation, ils en ont profité tout comme le reste des hommes. Et au moment où je livre cet écrit à l'impression, l'Institut ne vient-il pas de recevoir des observations astronomiques sur la comète, faites à l'île de France, au commencement de mai dernier, par M. Geoffroi Lilet (2), nègre né à Madagascar, et qui s'est élevé à la connaissance des hautes sciences, sans éducation, et par la seule force de son génie?

Les illustres naturalistes que nous avons cités plus haut, tout en admettant que les nègres sont de la même espèce que nous (ce dont, je pense, aucune personne qui a le sens commun ne doute plus aujourd'hui), les regardent cependant comme inférieurs au reste des hommes en facultés intellectuelles. Camper, Sœmmerring et Blumenbach, qui

(1) *De la littérature des nègres, ou recherches sur leurs facultés intellectuelles*, etc., par H. Grégoire, ancien évêque de Blois, sénateur, membre de l'Institut impérial, etc., 1 vol. in-8°. Paris, 1808.

(2) Il a fait la meilleure carte que nous ayons des îles de France et de Bonaparte, et donné sur Madagascar des Mémoires géologiques et botaniques très-intéressans. Il était correspondant de l'ancienne Académie des sciences.

se sont particulièrement attachés à l'anatomie des diverses formes de tête, croient trouver dans cet organe ou assemblage d'organes, la cause de l'infériorité des noirs. On voit dans les gravures anatomiques de Camper et de Blumenbach, des têtes de nègres, dont l'angle facial se rapproche de celui du singe. Mais à côté sont des têtes de Calmouks, dont le front renversé et le reste de la forme n'annoncent pas plus d'intelligence. Je suis loin de nier les principes de ces excellens observateurs ; mais avec tout le respect que m'inspire leur savoir, je crois et j'espère pouvoir démontrer un jour, qu'ils se sont hâtés de prononcer sur cette question d'après un trop petit nombre d'exemples. En effet, que dirait-on d'un philosophe africain ou asiatique, s'il y en avait, comme autrefois, dans ces pays, qui, voyant quelques crânes d'Européens mal organisés, déciderait que les Européens sont nécessairement une race d'hommes stupides?

Le lecteur peu familier avec ces matières, qui jettent un si grand jour sur la connaissance de nous-mêmes, ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques-unes des plus remarquables observations de Camper, que j'extrais de son ouvrage intitulé *Dissertation*

sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des hommes de divers climats et de différens âges (1), etc.

« On ne peut habiter pendant long-temps « parmi les nègres, sans être frappé de la con- « figuration de leur tête, et de la couleur de « leur peau.

« Le visage des Calmouks, comparé avec « le nôtre, mais sur-tout avec celui des plus « belles têtes antiques, est ce que la nature « peut offrir de plus laid.

« Le Calmouk est le modèle de tous les « peuples de l'Asie, de la Sibérie, de la Nou- « velle-Zélande et de ceux de l'Amérique « septentrionale, parce que ceux-ci sont « probablement une colonie de la partie « septentrionale de l'Asie.

« Les Mexicains et les Patagons n'étant « pas aborigènes, descendent peut-être de « quelque peuple européen. La tête de l'Eu- « ropéen pourra servir de modèle pour les « peuples de l'Europe, de la Turquie, de la « Perse et de la plus grande partie de l'A- « rabie jusqu'à l'Indoustan ; la tête du nègre

(1) Un vol. in-4°, traduit du hollandais, par H. J. Janson, Paris, 1791.

« d'Angola pour modèle des peuples de toute « l'Afrique, des Hottentots qui véritablement « ne diffèrent pas des nègres, et même des « Caffres et des habitans de l'île de Mada- « gascar. Il semble qu'on retrouve dans les « insulaires des Moluques, un mélange du « caractère (de l'air de la tête) de l'Asiati- « que et de l'Africain.

Un cercophitèque ou singe à queue.

« La ligne faciale forme, avec la ligne ho- « rizontale, un angle égal à 42°.

Un petit orang-outang.

« Un angle de 58°. — Selon Edwards, sa « ligne faciale n'est que de 55°.

« Un jeune nègre, à l'époque de la seconde « dentition, un angle de 70°.

« Un calmouck, 70°.

« Les têtes d'Européens, un angle de 80°. »

D'après Camper, la ligne faciale a, dans la nature, un *maximum* et un *minimum*, c'est-à-dire une grandeur et une petitesse déterminées de 70° à 80°; tout ce qui est au-delà, est fait d'après les règles de l'art. C'est ainsi que les sculpteurs ont donné un angle de 100° à la tête de Jupiter Capitolinus. Tout ce qui descend au-dessous de 70°,

donne au visage une ressemblance avec les singes.

Du moment qu'on dépasse le centième degré, la tête devient difforme. « Il est surpre-
« nant, continue Camper, que les anciens
« artistes grecs aient précisément choisi ce
« *maximum,* tandis que les meilleurs graveurs
« en pierres fines, chez les Romains, se sont
« contentés de l'angle de 95°.

« Les deux extrêmes de la ligne faciale
« (c'est encore Camper qui parle), sont donc
« de 70° et de 100°, depuis le nègre jusqu'à
« l'antique grec. Qu'on diminue celle de 70°,
« on descendra jusqu'à la bécasse.

« Les nègres ont les oreilles petites ; mais
« comme les apophyses mastoïdes sont larges,
« elles se trouvent hors de la tête.

« On voit évidemment que ce n'est pas le nez
« du nègre qui est écrasé, mais que c'est seu-
« lement la mâchoire qui avance trop, etc. »

On trouve, dans le deuxième volume de *l'Anatomie comparée* (1) de ce même savant, un discours sur la couleur et l'origine des nègres. C'est à la longue influence du climat,

(1) *Voyez* Œuvres de Pierre Camper, qui ont pour objet l'hist. naturelle, la physiologie et l'anatomie comparée, en 5 vol. in-8°. Paris, 1803.

de la nourriture, et de quelques maladies locales, qu'il attribue la différence qui existe entr'eux et nous. J'ai été deux fois à la Barbade, et j'ai vu beaucoup de Barbadiens répandus dans les autres colonies. Presque tous ceux qui descendent de familles anciennement établies dans le pays, ont la peau olivâtre ou bronzée, les yeux caves, le nez épaté, la bouche béante, les lèvres épaisses, les cheveux roussâtres et frisés. Ajoutez à cela une énorme paire de testicules, une hernie à 25 ou 30 ans, un engorgement lymphatique à une jambe, quelquefois aux deux, et vous aurez le portrait d'un Barbadien. De tels hommes inspireraient, comme les Cretins, des sentimens de pitié, s'ils n'avaient encore plus dégénéré de leurs ancêtres au moral (1) qu'au physique, et s'ils n'étaient les hommes les plus féroces et les plus ridiculement vains (2) qu'il y ait peut-être sur la

(1) Il n'est pas rare qu'un Barbadien se venge de son voisin, en fustigeant son esclave, ou en le mutilant.

(2) A propos de vanité et de sottise barbadiennes, je ne puis m'empêcher de citer le trait suivant, qui caractérise à la fois l'esprit du pays et la haute idée que ses habitans ont de leur importance. Au commencement de 1798, j'entrai dans le bureau de M. Valentin Jones,

terre. Cependant, il n'y a guère plus de deux siècles que ce pays a été peuplé par des Européens : que seront leurs descendans dans mille ans ?

La nourriture principale des Barbadiens consiste en poissons, cochons, et autres viandes salées, et en racines du pays ; ils épicent leurs alimens d'une manière à brûler le palais d'un Européen ; ils boivent du rum immodérément, et de la très-mauvaise eau de citerne. Leur climat n'est cependant pas malsain, et ils ont une grande abondance de très-bons fruits, de bons moutons, de cabrits (petites chèvres), et de la très-belle et très-bonne volaille.

---

commissaire-général des colonies anglaises, pour lui remettre une lettre dans la maison qu'il occupait alors à la Martinique. M. Jones, un des hommes les plus aimables et des plus spirituels que j'aie connus, causant des affaires du temps avec des Français et des Anglais, dit qu'il craignait que l'entêtement des ministres ne devînt fatal à l'Angleterre. A côté de lui était un petit commis Barbadien, qui écrivait et qui souriait d'un air dédaigneux. M. Jones s'en aperçut, et lui dit d'un air grave : Et vous, Monsieur, comment pensez-vous que tout ceci finira pour l'Angleterre? *Never fear for England, sir, as long as Barbadoes will stand forth!* Ne craignez jamais pour l'Angleterre, Monsieur, aussi long-temps que la Barbade tiendra ferme!

Pour revenir à l'influence du climat, dans le département des Landes, dans les parties des départemens des Basses-Pyrénées, de Lot-et-Garonne, qui y confinent, ainsi que dans une portion des landes du Bazadais, presque tous les gens du peuple ont les cheveux frisés, et quelques-uns les ont presque laineux comme les nègres, et généralement roussâtres; ils ont le teint cuivré, quoiqu'en général ils aient les yeux bleus. Les eaux de ce pays sont mauvaises, et l'air malsain pendant l'été, à cause des marais. Les paysans se nourrissent de mauvais pain fait avec du sarrasin et du seigle; quelques salaisons et un peu de lait font le reste de leur nourriture.

J'ai trouvé, j'en conviens, parmi les nègres un grand nombre d'individus dont la physionomie annonçait la plus grande stupidité; j'en ai connu qui ne pouvaient compter au-delà de dix. Ces nègres appartiennent aux peuplades connues sous les noms de *Mokos*, *Quaquas*, *Ibos* ou *Ebos*, etc. C'est, je pense, sur des têtes de ces nations, que Camper, Blumenbach, Sœmmerring, ont fait leurs observations.

Toutefois, je ne crains pas d'avancer que, malgré la similitude de la couleur des nègres,

il y a beaucoup de variété dans la forme des têtes des diverses nations ou tribus, et que les Mandingues, par exemple, ainsi que les Koromantins et les Mozambiques, ont la tête d'une aussi belle forme que l'Européen, et le reste du corps aussi beau et aussi fort. Si jamais on fait une collection de crânes de ces trois nations, je ne crains pas de prédire qu'on en trouvera beaucoup dont l'angle facial dépassera 80°.

Je lis dans un manuscrit du savant Sœmmerring, qu'il a vu un crâne de nègre d'une aussi belle forme que les plus beaux crânes européens. Je regrette bien de ne m'être pas occupé de cranologie lorsque j'étais aux colonies; mais n'étant pas étranger aux principes du dessin et de la sculpture, de belles têtes de nègres ont souvent excité mon admiration et celle des personnes instruites à qui je communiquai mes observations.

Les nègres créoles sont une plus belle race d'hommes que les Africains; ils n'ont pas les mâchoires aussi protubérantes que ceux-ci, et ils ont conséquemment le nez moins épaté. Leurs lèvres sont moins épaisses. Ils sont admirablement bien faits, et leur sueur n'est pas fétide comme celle des nègres de la Guinée.

On convient qu'ils nous sont supérieurs par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, et que généralement leurs mains sont plus longues et plus souples que les nôtres ; ce qui fait qu'ils sont, dit-on, ordinairement plus adroits que nous.

Or si, d'après les principes de Condillac, (qui sous ce rapport ne sont que le développement de ceux d'Aristote et de Loke), il est vrai que nous devons la supériorité de notre entendement à celle de nos sens, pourquoi les nègres qui ont de sens exquis, seraient-ils inférieurs aux blancs? Mais depuis que ces philosophes ont analysé l'homme intellectuel, sont venus Camper, Blumenbach, Sœmmerring, Cuvier et leurs disciples, qui, le compas à la main, ont cru reconnaître les degrés de l'intelligence de l'homme et des animaux à la forme de leurs crânes, comme Lavater avait cru reconnaître nos penchans et nos qualités intellectuelles aux traits de la physionomie. Nul doute que les savantes et ingénieuses recherches de ces écrivains n'aient contribué à répandre de grandes lumières sur la psychologie.

Enfin paraît un homme qui, dédaignant les routes battues par ses devanciers, crée une science nouvelle. C'est l'expérience qui est

la mère de ses théories. Dès sa première jeunesse, il fut frappé d'une de ces idées simples et lumineuses, qui n'appartiennent qu'aux hommes de génie. Lorsqu'il était écolier, il avait observé que ses frères, ses sœurs, les compagnons de son enfance, ses camarades de collège, différaient autant par la variété et la différence de leurs inclinations et de leurs facultés intellectuelles, que par les formes de leurs têtes. Dès-lors il se livra tout entier à ce genre d'observation. Il remarqua que ceux dont les têtes présentaient des formes et des protubérances semblables, avaient des penchans bons ou mauvais, des facultés intellectuelles, des goûts semblables; et que ces penchans, ces goûts, ces facultés intellectuelles, étaient plus ou moins énergiques, suivant que les protubérances étaient plus ou moins prononcées. Dès-lors il pensa que le cerveau est l'organe de ces facultés, et pour l'étudier, il se voua à l'étude de la noble science de l'anatomie. Dès sa plus tendre enfance, il observa les habitudes, les goûts, les penchans des différens animaux, quadrupèdes et volatiles; et une étude approfondie sur une multitude d'exemples, lui a appris quels sont les rapports de l'organisa-

tion cérébrale de ces animaux avec l'homme, quels rapports il y a entre la forme du crâne, qui se modèle sur celle du cerveau, de tel quadrupède, de tel oiseau, qui a des mœurs sociales ou féroces, de l'aptitude aux combinaisons, le goût des voyages, avec l'homme qui a les mêmes goûts et les mêmes penchans.

D'après le docteur Gall, et son collaborateur le docteur Spurzheim, les qualités morales et les facultés intellectuelles ne peuvent être dérivées ni des cinq sens, ni des tempéramens, ni d'aucun autre viscère que du cerveau. Suivant leurs observations, lesfonctions du système nerveux, autres que celles du cerveau, sont proportionnées à leur organisation particulière, et non à la quantité du cerveau; car, disent-ils, plusieurs insectes, malgré la petitesse extraordinaire de leur cerveau, n'ont-ils pas le toucher, le goût, la vue et l'odorat d'une finesse extrême? L'aigle avec son petit cerveau ne voit-il pas mieux que le chien, dont le cerveau est plus gros? et l'odorat de celui-ci n'est-il pas plus subtil que celui de l'homme qui a une si forte masse cérébrale? etc., etc.

D'abord on pensait que l'on pouvait déterminer les faculltés intellectuelles par la gran-

deur absolue du cerveau; mais on apprit bientôt que quelques animaux, par exemple la baleine, l'éléphant etc., ont une masse cérébrale plus considérable que l'homme. Alors pour défendre la supériorité des facultés intellectuelles de l'homme, on dit que son cerveau est plus volumineux en comparaison de son corps. Mais d'après cette mesure, fondée sur la comparaison de la grandeur du cerveau et la masse du reste du corps, les moineaux, les sereins et d'autres petits oiseaux, devraient avoir plus d'esprit que l'homme; car ils ont, en proportion de leur corps, beaucoup plus de cerveau que lui. Wrisberg et sur-tout Sœmmerring, établirent une mesure de facultés intellectuelles, d'après la grandeur porportionnée du cerveau et des nerfs, et, selon eux, l'homme a plus d'intelligence que les animaux, parce que son cerveau l'emporte sur le leur, par rapport aux nerfs. MM. Gall et Spurzheim accordent que ce moyen est plus sûr que les précédens, mais ils ont prouvé par plusieurs faits qu'il n'est pas général. Un autre moyen auquel on avait recours pour déterminer les facultés intellectuelles, c'est la ligne faciale de Camper. Camper tirait une ligne horizontale du conduit auditif extérieur

à la mâchoire supérieure, et une autre de la mâchoire supérieure à la partie la plus saillante du front. Mais la nouvelle doctrine du docteur Gall, sur les fonctions du cerveau, prouve l'insuffisance de ce moyen. D'abord, dans cette ligne faciale, on ne considère qu'une certaine portion du cerveau, c'est-à-dire les parties cérébrales situées dans le front, et on néglige toutes les autres parties du cerveau. Enfin, la physiologie de ce viscère démontre qu'on ne peut mesurer les facultés intellectuelles d'après aucun rapport du cerveau avec une autre partie du corps, pas même d'après celui entre les parties cérébrales elles-mêmes. MM. Gall et Spurzheim rattachent les facultés de l'ame et de l'esprit à la masse cérébrale ; mais d'après eux, chaque faculté particulière est affectée à une partie cérébrale particulière ; par conséquent, en parlant de l'énergie d'une faculté morale ou intellectuelle quelconque, il faut se borner au rapport qu'il y a entre cette faculté déterminée, et son organe respectif. De même que les cinq sens extérieurs ne gardent aucune proportion entr'eux, de même qu'on peut avoir la vue faible et l'ouïe fine, de même aussi chaque faculté morale ou

intellectuelle, peut se manifester avec beaucoup d'énergie, tandis qu'une autre ne se montre que faiblement. Mais il y a une proportion directe entre l'organe particulier et la manifestation de la fonction particulière, comme la force d'un sens particulier est en rapport avec l'appareil organique particulier.

Le docteur Gall me dit avoir connu des nègres aussi bien organisés que les Européens, d'après ses principes, et même ceux de Camper, pour l'exercice de toutes les facultés intellectuelles et morales. Il vient de me donner le profil d'Angelo Soliman, précepteur du prince de Lichtenstein. Il était un des hommes les plus distingués et les plus estimés à Vienne, sous les rapports de l'esprit, du savoir et des mœurs. Ce savant anatomiste a, dans sa collection, des crânes de Calmouks et de nègres, aussi bien organisés que les meilleures têtes européennes, d'après les principes de Camper et de son école (1).

Puisque je fais tant que de prendre la plume sur ce sujet, je dois dire la vérité. Aucun préjugé, aucune considération humaine, au-

(1) Voyez *Anatomie et physiologique du système nerveux et du cerveau*, par H. J. Gall et G. Spurzeim, tome 2, sect. 4.

cune crainte de déplaire à une classe d'hommes, d'ailleurs bien respectables, mais dont le cœur est aigri par des malheurs que je partage, rien ne m'engagera à parler autrement que je pense. Heureux si ma faible, mais impartiale voix, pouvait un jour contribuer à éclairer l'autorité sur les localités, sur l'intérêt bien entendu et réciproque de nos colonies et de la métropole !

Je dirai donc ce qu'un séjour de seize ans, des propriétés dans les colonies et une longue habitude d'administrer des nègres m'ont fait observer. D'abord un nègre Moco ou Ibo diffère autant par l'infériorité de son organisation cérébrale et par ses facultés intellectuelles, d'un nègre Coromantin ou de la Côte d'or, d'un Mandingue, d'un Congo, et sur-tout d'un Mozambique, que les Calmouks et quelques peuplades qui ne vivent pas loin d'eux sont inférieures aux Européens ; je m'inscris pour l'initiative de cette assertion, qui, j'en suis sûr, si je ne puis lui donner à présent tout le développement qu'elle mérite, sera un jour abondamment prouvée par les faits et par quelque plume plus savante que la mienne (1).

(1) Ce n'est pas l'histoire des nègres que j'écris, mais j'en-

Les races inférieures de nègres s'améliorent dans les colonies, sous le rapport de l'intelligence, soit par leur mélange avec les races supérieures, soit par un climat meilleur que ne l'est en général celui de la Guinée. Nul doute aussi que leurs relations avec les Européens et leurs descendans, ne contribuent au développement de leurs facultés intellectuelles. Tous les colons qui ont l'esprit observateur, s'accordent à dire que les nègres créoles sont en général plus intelligens que la plupart des paysans européens, et qu'ils ne sont nullement inférieurs, sous ce point de vue, aux créoles blancs qui n'ont pas reçu d'éducation. J'ai connu parmi eux des hommes très-spirituels et d'un grand sens. J'ai cepen-

---

treprends de dissiper les préjugés qui leur sont défavorable. Bryan Edwards, quoique défenseur du système colonial, s'exprime ainsi en parlant des nègres de Widah ou de Fida, communément appelés *Papos* dans les colonies : « Ils sont dociles, et lorsqu'ils sont transportés dans les colonies, on n'est pas obligé d'employer la violence pour les faire travailler à l'agriculture, parce que leur pays est très-bien cultivé. Bosman, qui a voyagé dans ce pays, parle avec ravissement de la manière dont ils cultivent leurs terres, de leur industrie, de leurs richesses et de la douceur de leurs mœurs. » Bryan Edward, vol. 2, liv. 4, pag. 87.

dant fait cette remarque, que, quoique les nègres créoles ayent généralement la physionomie plus spirituelle que les Africains, ils n'ont pas, dans le regard et sur-tout dans le sourire, la bonté, la douceur, la bénignité de beaucoup de ceux-ci. Les Koromantins se distinguent par la fierté de leur démarche et de leur regard, sans aucune marque de férocité; les Mandingues, les Foulahs, les Mozambiques, par beaucoup de douceur dans le regard et le sourire; les Mokos et les Ibos par un front étroit et renversé, de petites têtes, des dents saillantes, des yeux sans expression; et les créoles généralement, par les traits de la finesse et de la ruse, qu'ils acquièrent sans doute en faisant la cour aux jeunes blancs dès leur plus tendre enfance. J'ai connu, parmi les uns et les autres, des hommes très-spirituels et d'un très-grand sens. Un créole de la Martinique, M. Blanchetière-Bellevue, qui se fit connaître avantageusement à l'assemblée constituante par le brillant et la vigueur de son esprit, a fait un répertoire de leurs proverbes, de leurs maximes, de leurs chansons. Il renferme des morceaux dignes de figurer à côté du *Manuel d'Epictete*, des *Proverbes de Cervantes*,

et de nos chansons les plus spirituelles. Et quels en sont les auteurs? des nègres et des mulâtres, auxquels il est sévèrement défendu d'apprendre à lire ou à écrire.

Il me semble déja voir quelques-uns de mes lecteurs parler de leurs vices, de leur libertinage, de leur fourberie, de leur penchant pour le vol, de leur paresse.... et je réponds que dans tous les temps, ces vices furent et seront les compagnons inséparables de l'esclavage.

On citera avec une juste horreur les meurtres, les cruautés, la férocité qu'ils ont exercées sur les blancs à Surinam, à Saint-Domingue, dans les colonies anglaises, partout où ils se sont révoltés.

Et je dirai : Lisez la lugubre histoire des révolutions humaines; dans tous les temps et chez tous les peuples, et par-tout vous verrez que toutes les fois que des esclaves sont parvenus à rompre leurs chaînes, ils en ont forgé des armes pour exterminer leurs maîtres. Mais puisque nous en sommes au caractère des nègres, considérons-le sous les rapports de la fermeté et de la générosité, les premières qualités d'un beau caractère. Je choisirai quelques exemples extraits de

deux écrivains connus, Bryan Edwards, dans son *Histoire des colonies anglaises;* et le *Voyage de Stedman à Surinam.*

Il y eut une insurrection à la Jamaïque, en 1760. Le chef principal des insurgés se nommait Tacky, nègre Koromantin. Il avait été chef dans son pays, il fut tué dès le commencement de l'insurrection. Lorsque les Anglais en furent venus à bout, ils condamnèrent un des chefs à être brûlé vivant, et les deux autres à être suspendus dans des cages de fer, pour mourir de faim, sur la place publique de Kingston. On fit asseoir à terre le malheureux qui devait être brûlé, on l'enchaîna par le corps à un poteau, et on lui mit le feu aux pieds. Il n'exhala pas un soupir, et vit ses jambes réduites en cendres avec une fermeté calme. Mais la chaîne qui tenait une de ses mains s'étant défaite, il se saisit d'un des tisons qui le consumaient, et le lança au visage du bourreau.

Les deux autres demandèrent à faire un bon repas avant d'être suspendus dans leurs cages, ce qui leur fut accordé. Depuis ce jour, dit l'historien des colonies anglaises, jusqu'à celui où ils expirèrent, ils ne se plaignirent jamais, excepté du froid pendant la

nuit; mais tout le long du jour, ils causaient gaîment avec leurs compatriotes rassemblés autour du gibet. « Le septième jour, il se ré-
« pandit parmi les spectateurs, un bruit
« qu'un d'eux désirait communiquer un se-
« cret important à son maître, mon proche
« parent (c'est M. Bryan Edwards qui parle),
« lequel étant dans la paroisse de Sainte-Marie,
« l'officier commandant m'envoya chercher.
« J'essayai, au moyen d'un interprête, de lui
« faire connaître que j'étais présent; mais je
« ne pus entendre sa réponse. Je me sou-
« viens que celui-ci et son compagnon de
« souffrance, rirent avec excès (*laughed im-*
« *moderately*) de quelque chose qui arriva;
« je ne me rappelle pas quoi. Le matin sui-
« vant, un d'eux expira sans proférer une
« parole; l'autre mourut de même le lende-
« main matin, neuvième jour de son sup-
« plice (1). »

Pardonnez-moi, lecteurs sensibles, si je traduis froidement ce passage de l'historien des colonies anglaises aux îles de l'Améri-

---

(1) *History civil and commercial of the British colonies in the west Indies*, by Bryan Edwards, vol. 2, book 4, p. 78.

que. Je n'ai rien voulu changer à la physionomie de cet écrivain.

Stedman, après avoir fait le tableau des cruautés exercées à Surinam sur les nègres, rapporte qu'à son arrivée dans cette colonie, un blanc fut fouetté par un bourreau noir, pour avoir volé de l'argent à la maison de ville ; et il remarque que cet exécuteur nègre infligea la punition avec les plus grandes marques de commisération. Un nègre fut rompu vif pour le même fait, et il supporta cet horrible supplice sans pousser un soupir. Un moment après on se mit en devoir d'en pendre un autre, et tandis que le bourreau lui arrangeait la corde autour du cou pour le lancer dans l'éternité, il regarda fixement, avec le rire du mépris, ses juges qui étaient parmi les spectateurs de l'exécution. « Ayant témoigné aux personnes qui « étaient près de moi (je traduis le capitaine « Stedman) combien j'étais choqué de l'in« justice et de la cruauté de ces exécutions, « et surpris de l'intrépidité des nègres dans « les supplices, un homme, d'une mise dé« cente, s'adressant à moi me dit : « Mon« sieur, vous êtes un nouveau débarqué « d'Europe, et si vous connaissiez mieux les

« nègres esclaves, ce que vous voyez n'ex-
« citerait ni votre surprise, ni votre sensi-
« bilité. Il n'y a pas long-temps que je vis un
« nègre suspendu à ce gibet par les côtes.
« Voici comment on s'y était pris : On lui
« avait fait deux incisions, après quoi on y
« avait fait entrer un crochet de fer attaché à
« une chaîne. Il vécut trois jours suspendu
« de cette manière, la tête et les pieds en bas,
« léchant sur sa poitrine ensanglantée les
« gouttes d'eau qui y tombaient, car il pleu-
« vait alors. Il ne poussa cependant pas un
« soupir, et ne se plaignit jamais. Le troi-
« sième jour on fustigea un autre nègre sous
« la potence, et celui-ci ayant poussé un cri
« de douleur, l'autre le reprimanda pour son
« manque de courage : *Do gay fasy?* êtes-
« vous un homme? lui dit-il, vous vous com-
« portez comme un enfant! Un moment
« après, le soldat qui était en sentinelle dans
« ce lieu, ayant eu pitié de lui, lui cassa la
« tête avec la crosse de son fusil. J'ai vu
« écarteler un autre nègre, continue le nar-
« rateur du capitaine Stedman; après qu'on
« eut attaché à ses bras et à ses jambes
« quatre chevaux très-forts, on lui fit entrer
« un clou de fer à chaque doigt des mains et

« des pieds par les ongles. Il souffrit cela « sans se plaindre, demanda un verre d'eau-« de-vie, et commanda aux bourreaux de « faire partir leurs chevaux. Mais ce qui nous « amusa le plus, continue ce monstre, c'était « les plaisanteries de ce drôle, qui, lorsque « le bourreau lui présenta le verre d'eau-de-« vie qu'il avait demandé, lui dit d'en boire « avant lui, parce qu'il craignait fort de mou-« rir de poison, et l'engagea à prendre garde « que ses chevaux ne lui donnassent des « coups de pied. Pour ce qui est de vieux « nègres rompus sur une roue, de jeunes « femmes rôties en vie, il n'est rien de plus « commun dans cette colonie ! ! ! »

Le capitaine Stedman pétrifié à ces récits inhumains, quitta ce narrateur en l'accablant d'exécrations (1).

L'ouvrage de Stedman est rempli de traits de cruauté des Européens, et d'héroïsme des nègres martyrisés. Le noble discours d'un de ces nègres, que je traduis du même ouvrage, ne sera pas déplacé ici. Un des esclaves fu-

(1) *Narrative of a five years expedition against the revolted negroes of Surinam*, by Captain J. G. Stedman, from the years 1772, to 1777, London, 2 vol. in-4°. *Voyez* le Ier vol., p. 109 et suiv.

gitifs ou révoltés, conduit devant ses juges qui l'avaient condamné avant de l'entendre, demanda à être écouté quelques minutes, avant d'être conduit au supplice. Voici son discours :

« Je naquis en Afrique. En défendant la « personne de mon prince dans un combat, « je fûs fait captif et vendu comme esclave, « sur la côte de Guinée. Un de vos compa- « triotes, qui va siéger parmi mes juges, « m'acheta. Ayant été traité cruellement par « son économe, je désertai et allai me réunir « aux rebelles dans les forêts. Là encore je « fus condamné à devenir l'esclave de leur « chef *Bonny*, qui me traita avec encore plus « de cruauté que les blancs, ce qui me força « à déserter une seconde fois, déterminé à « fuir l'espèce humaine pour toujours, et à « passer le reste de ma vie innocemment et « seul, dans les bois. J'avais vécu deux ans de « cette manière, tout-à-fait seul, en proie aux « plus dures fatigues et à la plus cruelle « anxiété, n'étant attaché à la vie que par « l'espoir de revoir ma chère famille, qui « peut-être se meurt de faim dans mon pays, « à cause de mon absence. Deux misérables

« années venaient de s'écouler, lorsque je
« fus découvert par les *rangers* (tirailleurs),
« pris et conduit devant ce tribunal, qui con-
« naît à présent la triste histoire de ma vie,
« et auquel la seule grace que je demande,
« est d'être exécuté samedi prochain, ou
« aussitôt qu'il lui sera *commode* (1). »

Ce discours fut prononcé avec la plus grande modération, et par un des plus beaux nègres qu'on ait peut-être jamais vus. Son maître, qui, comme il l'avait observé, venait de prendre place parmi ses juges, lui fit cette réplique atrocement laconique : « Coquin ! il nous importe fort peu de savoir « ce que tu viens de dire ; mais la torture va « te faire confesser des crimes aussi noirs « que toi, ainsi que ceux de tes détestables « complices. » A ces mots, le nègre dont les veines parurent s'enfler par les sentimens de l'indignation et du mépris, lui rétorqua en lui montrant ses mains : « Maître, ces « mains ont fait trembler les tigres, et vous « osez penser à me menacer de ce misérable

---

(1) En anglais : *As soon as it may possibly be convenient.*

« instrument ! Non, je méprise toutes les tor-
« tures que vous pouvez inventer à présent,
« autant que le misérable qui va me les appli-
« quer. » En disant ces mots, il se précipita sur l'instrument; là il souffrit les tourmens les plus affreux, avec le sourire sur les lèvres et sans proférer une syllabe. On ne l'entendit plus parler jusqu'au moment qu'il finit sa malheureuse vie sur la potence (1).

L'histoire des temps héroïques renferme-t-elle des traits plus dignes que ceux-ci d'exciter l'admiration et l'enthousiasme des ames généreuses? Que leur manque-t-il pour passer à la dernière postérité? d'avoir été écrits dans la langue des Thucydide et des Xenophon, des Tacite et des Salluste, ou de l'être dans la nôtre par un historien digne de ces grands modèles.

L'intéressante histoire de Stedman est remplie de traits de générosité et de fidélité des nègres envers leurs bons maîtres. Il parle entr'autres d'un chef de révoltés, qui avait été traité par son maître de la manière la plus cruelle et la plus insultante. Il entoura plusieurs fois l'habitation pendant la nuit,

---

(1) *Voyez* le tome 2e du même ouvrage, pag. 208.

dans l'espoir d'y trouver son tyran, et d'exercer sur lui sa vengeance. La femme de celui-ci était restée sur l'habitation. Chaque fois que le chef nègre venait, elle se jetait à ses pieds, éplorée, entourée de ses petits enfans. Le nègre la relevait, caressait ses petits maîtres (c'est ainsi qu'il les appelait); il versait sur eux des larmes d'attendrissement; il se retirait sans commettre le moindre dégât sur l'habitation : il finit par promettre à sa maîtresse, dont il n'avait jamais eu à se plaindre, de ne plus venir la troubler.

Et il est des hommes qui osent écrire que les nègres sont une race d'hommes dégénérée, inaccessible à tout sentiment noble et généreux! Parmi les Européens, trouveriez-vous en pareille circonstance beaucoup de vos blancs qui montreraient une ame aussi noble, aussi généreuse, un cœur aussi sensible que cet Africain de Surinam et ses frères d'armes?

Le même Bryan Edwards que j'ai cité plus haut, dit dans sa relation de l'insurrection de la Jamaïque en 1760, que les rebelles épargnèrent Abraham Fletcher, économe de l'habitation de son oncle, parce que les nègres de cette habitation assurèrent aux insurgés qu'il les avait toujours traités avec hu-

manité, et il ajouta : *que ceci soit une leçon pour les économes* (1)!

Afin de répondre par des faits à des écrivains intéressés ou mal instruits, qui veulent faire passer les nègres pour une race d'hommes dépravée et féroce, indigne de participer aux avantages de la civilisation et de la liberté, j'ai mieux aimé citer deux écrivains très-connus, Bryan Edwards, propriétaire d'une habitation à la Jamaïque, où il avait quatre cents nègres, et qui certes n'était pas *nigrophile*, et Stedman, officier au service de Hollande, dont l'intéressant voyage porte l'empreinte de la loyauté et de la plus généreuse sensibilité. J'ai mieux aimé, en parlant du caractère des nègres, citer des auteurs étrangers dont la réputation est établie, que de raconter un grand nombre de faits dont j'ai été témoin, et qui font infiniment d'honneur au caractère des nègres et des gens de couleur.

Pendant les guerres civiles de la Martinique, je m'égarai un jour aux avant-postes de notre camp, et me trouvai entouré, dans le

---

(1) *Bryan Edwards's, Hist. of the West Indies*, vol. 2, page 76.

fond d'un ravin, par une patrouille de nègres et de gens sang-mêlés. Je me crus perdu, parce que les deux partis se faisaient une guerre à mort. Pendant qu'on délibérait si l'on me fusillerait à l'instant, ou si l'on me conduirait au quartier général, un des nègres s'approche de moi, et me dit : « C'est vous qui, un tel jour, avez demandé grâce pour moi, lorsque M. A. P. mon maître voulait me faire donner un quatre-piquet, pour un vol dont j'étais innocent, et qui avait été commis par ce camarade que vous voyez là ! *Vous bon bequé, vous teni enco cœur mouton france ;* soyez tranquille, rien ne vous arrivera. » Il ne fut plus question de me fusiller. Ils m'offrirent du rum ; je bus à leur santé, et ils burent à la mienne. Ils ne tardèrent pas à me proposer de prendre parti parmi eux ; ils me promirent qu'on me ferait officier. Je leur répondis que si j'accédais à leurs offres généreuses, on dirait, dans mon parti, que j'avais déserté, que j'étais un traître. Ils approuvèrent unanimement ma manière de voir, et me permirent de m'en retourner à mon camp, exigeant ma parole d'honneur que je ne dirais à personne ce qui venait de m'arriver, ajoutant que si leur général (ce général est un blanc) venait à savoir qu'ils m'avaient fait

grâce, il pourrait bien leur en coûter la vie.

Depuis, pendant la guerre civile de Sainte-Lucie, un jour que je portais un ordre à un des postes qui étaient à une demi-lieue de notre camp, je fus couché en joue par un détachement de mulâtres et de nègres cachés dans un épais taillis. On me tira cinq ou six coups de fusil, dont aucun ne m'atteignit. Un homme de couleur saute à la bride de mon cheval; et comme je tirais mon sabre du fourreau pour me débarrasser de lui, il crie à ses camarades : « Cessez le feu; ne faites point de mal à ce blanc. » Et moi, je reste immobile le sabre levé sur sa tête. L'on m'entoure; l'on m'insulte; l'on dit à celui qui tenait mon cheval par la bride, qu'on veut me faire descendre pour me fusiller. « Vous ne fusillerez pas ce blanc, ou, si vous le fusillez, je périrai avec lui! » leur répond Jean Belfond d'une voix de tonnerre. « *Ce blanc n'a jamais méprisé la couleur; lorsqu'il nous parle, il dit toujours* monsieur..... *J'allai chez lui, il y a quelque temps, pour une affaire; il déjeûnait, et me fit asseoir à table avec lui. Y a-t-il beaucoup de bequés com'ça?* » Et voilà ce qui fut cause que je ne fus pas fusillé.

Je dois dire, en ce lieu, ce que j'ai ob-

servé, avec toutes les personnes qui ont eu occasion d'étudier le caractère des nègres et des gens de couleur ; c'est qu'il n'est pas d'hommes au monde plus sensibles qu'eux au mépris (1). J'ai vu des nègres entrer en fureur pour un regard de mépris ou ironique de leur maître ou de leur économe, quoique ce regard ne fût accompagné d'aucune parole outrageante ; j'en ai vu oser s'en plaindre du

(1) Les Nègres ont naturellement beaucoup de fierté dans le caractère ; elle dégénère en vanité dans l'état d'esclavage. Le docteur Gall a reconnu qu'ils ont les organes de la fierté et de la vanité extrêmement développés. A propos de vanité nègre, voici ce qui s'est passé à Blois l'an dernier. Quelques personnes catholiques et protestantes exhortaient un jeune nègre à se faire baptiser. Il allait se décider pour le culte protestant. M. de M.... entreprit la conversion du jeune Nègre ; il l'emporta sur les enfans de Calvin. Le petit Nègre est baptisé par un curé. M. de M.... lui donne douze francs pour ses étrennes, le jour de son baptême. A quoi croit-on qu'il va employer ces douze francs ? Il s'informe s'il n'y aurait pas à Blois une chaise à porteur ; il en trouve une. Il donne ses douze francs à deux porteurs, pour le promener dans toutes les rues. Il met à tout moment la tête aux portières de la chaise, pour se montrer avec sa belle chevelure poudrée à blanc. Mais ce qui flattait, sans doute, le plus son amour propre, c'était de se voir ainsi porté par deux blancs.

ton le plus audacieux, et au risque de se faire assommer. Un jour qu'un nègre m'ennuyait de ses plaintes contre un sorcier qui, me disait-il, avait rendu ses coqs et ses poules stériles, et donné la colique à ses cochons, je levai les épaules en le regardant d'un air de pitié; et lui, en me regardant avec des yeux étincelans de colère, me dit : *Batta moué, si vou voulé, na pas gadé moué py zié de travers!* battez-moi, si vous voulez, mais ne me regardez pas de travers! Pour réparer cette offense involontaire, je lui dis que s'il m'avait mieux observé, il aurait vu que je ne l'avais pas regardé avec mépris, mais que j'avais eu un mouvement involontaire de pitié, en voyant qu'*un nègre de bon sens comme lui, et estimé, comme il l'était, de tous les blancs, croyait à de telles chimères*. Ce petit compliment le calma; je vis le sourire sur ses lèvres, et la satisfaction dans ses yeux; mais il n'en demeura pas moins convaincu de l'influence des sorciers.

Les nègres montrent, en général, la plus grande tendresse pour leurs enfans, et ne savent leur rien refuser. Il est cependant vrai de dire que, lorsqu'ils font tant que de les châtier, ils s'en acquittent avec violence;

mais leurs enfans sont les pleureurs les plus obstinés qu'il y ait au monde, et le père ou la mère, après les avoir battus à plusieurs reprises, finissent ordinairement par leur donner des joujoux ou des gâteaux pour les faire taire.

Tout ce que je puis dire sur la religion des nègres, c'est qu'il y en a qui sont idolâtres; d'autres mahométans; mais la plupart sont circoncis. Il y a même des peuplades où la circoncision se pratique parmi les femmes: les chirurgiens savent comment se fait cette opération. Il parait certain qu'ils étaient circoncis avant que le mahométisme leur fût connu. Les nègres idolâtres ont plus de douceur dans leurs mœurs que les Mahométans, sans doute parce que leur religion n'est pas intolérante.

Les deux crimes qui révoltent le plus la nature, l'avortement et l'infanticide, devraient être bien rares parmi des hommes qui ont tant de tendresse pour leurs enfans; cependant il y en a de fréquens exemples: mais ce n'est que dans les habitations où les nègres sont traités avec injustice et cruauté. Alors il n'est pas rare qu'un nègre et sa femme prennent la résolution de s'empoisonner avec

leurs enfans, pour se soustraire avec eux à des malheurs sans remède. Ils commencent toujours par empoisonner leurs enfans, ensuite quelques-uns des esclaves qui sont les plus utiles à leurs maîtres, tels que des raffineurs, des charpentiers, des maçons. Ils ont, avant de mourir, le plaisir de voir leurs maîtres s'exaspérer, et ruinés par la perte de leurs esclaves. Ils emploient ordinairement des poisons lents, et dont l'effet dure plusieurs mois; ils savourent ainsi à longs traits le plaisir de la seule vengeance qu'ils puissent exercer contre leurs oppresseurs; car, pour eux, ils regardent la mort comme un bienfait et un passage à une vie meilleure. Il est bien remarquable que lorsqu'un nègre a pris la résolution de ruiner son maître en empoisonnant son atelier, il n'est jamais dénoncé par ses camarades, quoiqu'ils sachent presque toujours quel est l'empoisonneur, et que chacun s'attende à périr par l'effet de sa vengeance; ils lui gardent un secret inviolable, qu'on a souvent bien de la peine à leur arracher au milieu des supplices. Alors le propriétaire, qui voit sa fortune ruinée par les morts journalières de ses esclaves les plus précieux, demande au gouvernement l'assem-

blée d'une commission pour faire le procès des empoisonneurs. Ces commissions portent, dans les colonies françaises, le nom de *Chambres ardentes*, et elles sont bien nommées. Le propriétaire ou son économe remplit les fonctions de rapporteur et de juge à-la-fois ; dans ce simulacre de procès, où la sentence est toujours dictée sur le dire du propriétaire, qui est à-la-fois accusateur, témoin, rapporteur et juge ; on emploie souvent, pour connaître le coupable, de prétendus sorciers qui ont beaucoup d'influence sur l'esprit des nègres, et qui sont eux-mêmes ordinairement des empoisonneurs de profession. Il arrive même quelquefois que de grands propriétaires se croient assez puissans, pour faire chez eux ce qu'ils appellent *justice*, dans leur aveugle fureur, et qui consiste à faire brûler, de leur autorité privée, les nègres qu'ils croient s'être rendus coupables d'empoisonnement. Je m'attends déjà que certaines personnes qu'aucune révolution ne peut guérir de leurs préjugés, et qu'aucun malheur ne peut rendre raisonnables, vont crier *au nigrophile*. Je ne répondrai rien aux injures : je dirai que le système colonial des îles d'Amérique est une mons-

truosité. La traite des noirs fait frémir tout Européen qui a le cœur bien placé, lorsqu'il voit débarquer des troupeaux de nègres qu'on va vendre comme des bêtes de somme. J'en appelle à la mémoire de tous ceux qui ont été présens à des ventes de négriers. Quelles sensations éprouvèrent-ils, lorsque, pour la première fois, ils assistèrent à ces marchés de chair humaine, avant que l'intérêt du moment et l'habitude les eussent blasés sur cette monstruosité? Les mêmes, je pense, qu'éprouve l'homme qui, pour la première fois, assiste à une scène de carnage, ou qui commet sa première mauvaise action. En faveur du système colonial actuel, on me répondra que Saint-Domingue et nos autres colonies avivaient notre commerce, faisaient fleurir nos manufactures, enrichissaient la France. Je conviens de tout cela; mais la cause et la source de ces richesses n'en étaient ni moins injustes ni moins odieuses. La compagnie des Indes anglaises pourrait employer ces mêmes argumens pour justifier tous les crimes dont ses agens se sont rendus coupables. Je crois qu'il est démontré à tout esprit dépassionné et à tout cœur droit, que nos colonies seraient devenues bien plus populeuses, et auraient

répandu bien plus de richesses sur leurs mères-patries, si, dès leur origine, on les eût peuplées d'hommes libres. En effet, n'est-il pas connu de tous ceux qui se sont occupés de cette matière, qu'il fallait renouveler, tous les vingt ans, la population esclave de nos colonies, ou, ce qui revient au même, qu'elles perdaient tous les ans le vingtième de leur population ? Cependant, les colonies d'hommes libres, situées sur le continent de l'Amérique septentrionale, doublaient la leur tous les vingt-cinq ans, et l'ont doublée chaque seize ans depuis leur indépendance. Les moyens de subsistance sont bien moins abondans, et demandent bien plus de travail à l'homme, dans ces colonies, qu'aux Antilles ; et l'on sait que, toutes choses d'ailleurs égales, la population augmente en raison de l'abondance des subsistances. Ces faits, qui ne peuvent être niés par les apologistes de l'esclavage des noirs, *sans modification* (1), me paraissent prouver combien ce système est mauvais sous le rap-

(1) J'ai mis en italique le mot, *sans modification*, parce que quiconque propose d'améliorer le sort des gens de couleurs et des noirs, est signalé comme un anarchiste, par une classe d'hommes dont les funestes préjugés sont incurables.

port de l'intérêt, indépendamment de son immoralité. Bryan Edwards a prouvé que l'argent placé dans les colonies anglaises, en établissemens d'agriculture, ne rapportait pas cinq pour cent pendant vingt ans, sur la plupart des habitations. M. de Humboldt a prouvé, dans sa *Statistique du Mexique*, que le travail des esclaves coûte plus cher que celui des gens libres. Etait-ce donc la peine de s'expatrier, de transporter ses capitaux si loin, de commettre tant d'injustices et de cruautés, pour un intérêt si ordinaire? On croit communément en Europe, que l'argent qu'on emploie à acheter une bonne habitation dans les colonies, rapporte quinze pour cent et quelquefois plus. La chose est vraie lorsque l'habitation est bien et humainement administrée. Ce qui ruine la plupart des propriétaires, c'est la mortalité des nègres. Sur mille transportés d'Afrique, le chagrin ou une mauvaise administration en fait périr un tiers, dans les premiers trois mois après leur débarquement; et au bout de six ou sept ans, les sept ou huit dixièmes des autres sont morts. A la Trinidad, à Tabago et à la Grenade, on calcule qu'on est très-heureux, lorsque, sur trente jeunes nègres

achetés dans le courant d'une année, il y en a six de bien portans cinq ans après. Sur la plupart des habitations, les nègres ont peu d'enfans; le tiers de ces enfans ne parvient pas à l'âge d'un an, et la moitié de l'autre tiers ne parvient pas à celui de quatre, âge auquel on les regarde comme *réchappés*, suivant l'expression du pays.

Mais il est, je dois le dire, des habitations dans les colonies françaises et anglaises, où la population va croissant, comme dans les pays les mieux administrés. Elle s'accroît presqu'à l'égal de la population blanche dans les colonies espagnoles et portugaises, parce que les nègres y sont traités avec beaucoup d'humanité. De toutes les habitations françaises, anglaises et espagnoles que j'ai connues, celle où règne l'ordre le plus admirable, est incontestablement celle de sir William Young, à Saint-Vincent. Cette habitation délicieusement située, en partie sur le penchant d'une colline, et en partie dans la plaine, au bord de la mer, est arrosée par une belle rivière. Les nègres y sont aussi bien logés que des paysans aisés dans les meilleures contrées de l'Europe. Leurs propriétés y sont inviolables. Le père du pro-

priétaire actuel eut toujours soin qu'en son absence, l'habitation fût administrée par un homme d'une humanité reconnue, et son digne fils marche sur ses traces. L'économe et les sous-économes n'y ont pas le droit de fustiger les nègres. Lorsqu'un nègre a commis une faute, l'économe (*manager*) ou le sous-économe (*overseer*) en rendent compte à l'administrateur (*Attorney*), qui prononce la sentence après avoir entendu l'accusé et les témoins qu'il produit à sa décharge. Il est connu à Saint-Vincent que cette habitation est celle de l'île où il se commet le moins de délits, et qu'il se passe quelquefois une année entière sans qu'on soit obligé d'y punir un nègre, tandis qu'il se passe rarement un jour, sans que quelque nègre soit fouetté sur les habitations voisines. Entr'autres excellens règlemens faits par sir W. Young, aussitôt que le médecin a déclaré une négresse enceinte, elle est dispensée de tout travail, et elle n'est renvoyée à l'atelier qu'un mois après ses couches. Aussi long-temps qu'elle nourrit, elle a tous les jours deux heures de plus de repos que les autres nègres, et le samedi, on n'exige d'elle aucun travail. Si elle a deux enfans, elle a deux jours libres sans

compter le dimanche, qu'ont tous les autres. Si elle en a trois, elle a trois jours : enfin elle a un jour de libre pour chaque enfant dont elle est mère, de manière qu'une négresse qui a six enfans, ne doit aucun travail à l'habitation. Elle est toute entière à son ménage, et elle n'en reçoit pas moins la ration de sept pots de farine et de quatre livrès de viande et de poisson salé, ainsi qu'une ration semblable pour chacun de ses enfans. Il y a sur cette habitation un chapelain et un médecin, qui prennent le plus grand soin des nègres ; car sir W. Young n'a jamais employé que des hommes d'honneur. La population s'est tellement accrue sur cette habitation, que non-seulement on n'a pas été obligé, depuis long-temps, d'acheter des nègres, mais qu'il y en avait en 1806 plus qu'il n'en fallait pour la cultiver ; et cependant sir W. Young a eu le bon esprit et l'humanité de ne vendre aucun de ses esclaves dont il est adoré. Lorsque son père mourut à Saint-Vincent, les nègres présentèrent une pétition pour qu'on enterrât sur l'habitation la dépouille de leur *cher maître*, c'est ainsi qu'ils le nommaient encore en 1804 ; et j'en ai vu qui pleuraient en pronon-

çant son nom, quoiqu'il y eût alors plus de vingt-cinq ans qu'il fût mort. Lorsque le corps de sir William fut transporté à bord d'un vaisseau à l'ancre à l'embarcadaire de l'habitation, pour être déposé en Angleterre, dans le caveau de ses ancêtres, les nègres qui ne purent trouver des chaloupes pour l'accompagner à bord, le suivirent à la nage jusqu'au vaisseau; et des personnes respectables de Saint-Vincent m'ont assuré que quelques nègres, mauvais nageurs, se noyèrent dans cette pieuse entreprise.

La population nègre s'accroît sur toutes les habitations qui sont administrées avec humanité. Celles que je puis citer le plus avantageusement, sont d'abord celles des religieux missionnaires de la Martinique et de la Guadeloupe, où les nègres étaient traités d'une manière patriarcale; où ils étaient instruits dans les principes de la religion, et où l'on ne souffrait ni adultère ni concubinage. Plusieurs autres habitations sont administrées avec beaucoup d'humanité; celles que j'ai été le plus a portée de connaître, sont les habitations Fortier, Du Buc, au Grand fond et au Gallion, Lucy Fossarieu etc; à la Martinique et à la Guadeloupe, les habitations

Poyen, Gondrecourt, Desislets et Decresso-nière, Bellegarde etc. Je sais que dans la plupart des habitations des colonies françaises et anglaises, les nègres sont traités humainement. Je cite celles qui me sont particulièrement connues pour une bonne administration.

Qu'on ne conclue pas de ce que j'ai dit plus haut, que j'approuve les personnes qui, dans le délire révolutionnaire, affranchirent les nègres sans modification, et les élevèrent au rang de citoyens. Quoique victime, comme un grand nombre de colons, des suites de cette mesure, je n'en conserve pas moins de l'estime et de l'affection pour quelques uns de ses promoteurs. Leur zèle sincère pour la cause de l'humanité; et les opinions exagérées de cette époque qui les égarèrent, font leur excuse. Je sais distinguer entre quelques hommes de bien, dont la sensibilité et l'imagination avaient été exaltées par les faux tableaux des cruautés des colons, et les charlatans de la philanthropie, tels que Raynal (1) et certains de ses disciples, qui, tandis qu'ils

(1) Tout le monde sait que Raynal prenait des intérêts dans les navires négriers de la maison D***, de Nantes, et dans celle Sollier, de Marseille.

s'enrichissaient au commerce des nègres, ne cessaient de représenter les colons comme des tyrans. Nous savons aujourd'hui apprécier le faux zèle et l'hypocrisie de ces prétendus amis de l'humanité, fourbes qui, s'ils fussent nés dans un autre siècle, eussent été des moines fanatiques.

A présent que nous avons achevé cette esquisse bien imparfaite du système colonial, et dit franchement notre pensée sur le sort et le caractère des nègres, nous nous attendons à déplaire à beaucoup de colons, et aux apôtres de la liberté des nègres. Qu'on parle aux premiers de la moindre amélioration dans le régime des esclaves, du moindre frein à leur autorité; que, pour appuyer ces propositions de grands exemples, on leur cite des souverains du nord de l'Europe, qui ont aboli dans leurs états la servitude personnelle, ils crient au *nigrophile*, mot qui, dans leur langage, est une grosse insulte. Le passé doit servir de leçon pour l'avenir. L'organisation des colonies qui nous seront rendues à la paix générale, et les colonies à fonder, ne seront pas un des moindres objets qui occuperont notre gouvernement. Il tiendra un sage milieu entre l'ancien sys-

tème colonial et les théories de visionnaires ou d'hypocrites, soit disant philosophes. Les désastres, les carnages, la ruine de Saint-Domingue et de Sainte-Lucie, l'état déplorable de la Guadeloupe, où les nègres jouirent pendant quelques mois, en 1794, d'une liberté absolue, n'ont pas fait changer de système à tous les amis des noirs. Pour nous, s'il nous est permis d'émettre notre opinion sur une matière aussi délicate, nous dirons que nous pensons que la féodalité est le terme moyen par lequel les nègres peuvent être préparés à la civilisation et à la liberté. Nous savons qu'il est d'honnêtes enthousiastes, à qui ce seul mot de féodalité fait dresser les cheveux, et nous ne savons aussi que trop malheureusement que c'est perdre également son temps, que de raisonner avec l'intérêt personnel mal entendu, et avec l'enthousiame. Les bornes de cet ouvrage et les circonstances dans lesquelles nous écrivons, ne nous permettent pas de donner un plus grand développement à cette matière. Mais ce qui nous enhardit à donner sans déguisement notre opinion sur cette matière, c'est que nous savons qu'elle est partagée par des personnes de la plus grande sagesse. Ne pas abo-

lir la servitude personnelle, ne pas élever les affranchis à la plénitude des droits de citoyen, et vouloir les retenir dans cet état d'abjection qui en a fait justement nos plus cruels ennemis, sont des mesures aussi injustes qu'impolitiques. Qu'un système féodal sagement organisé remplace donc l'esclavage des nègres; que leurs propriétés et leur temps soient sacrés; qu'on ne puisse pas les vendre comme on vend un cheval, un bœuf ou un cochon; que des juges, des procureurs nommés par le souverain, soient uniquement chargés de faire respecter leurs droits; qu'ils ne puissent être punis que par sentence de ces juges, et l'on verra, dans peu d'années, les colonies changer d'aspect. L'on n'aura pas besoin de la traite des nègres pour les repeupler continuellement, parce que partout où les hommes jouissent d'une liberté modérée, la population s'accroît, pourvu que les moyens de subsistance ne manquent pas: or, deux jours par mois d'un travail modéré, sont plus que suffisans pour faire vivre dans l'abondance un habitant nègre ou blanc des pays chauds de l'Amérique ou de l'Afrique; s'il travaille davantage, c'est pour augmenter sa fortune ou celle d'autrui.

Je placerai ici une observation qui pourra paraître paradoxale à beaucoup de gens : c'est qu'il y a beaucoup plus loin de l'état sauvage à l'état nomade où à celui de pasteur, que de cet état à la plus haute civilisation. Je m'explique, et je dis qu'il serait bien plus facile de donner à une peuplade de Tartares, de Hottentots ou de nègres, le goût de nos mœurs, de nos usages et de nos sciences, qu'il n'a été facile jusqu'à présent de persuader à des sauvages américains d'élever des troupeaux, ou de leur faire goûter les avantages de l'agriculture la plus simple. Mais lorsque des nègres parviennent à obtenir leur liberté, on les voit ordinairement former des habitations, et quelques-uns, à force de travail et d'épargnes, finir par devenir grands propriétaires. D'autres se font marchands, et l'on en voit dans toutes les colonies, sur-tout à la Trinidad, qui finissent par devenir des négocians considérables. J'ai cru nécessaire de faire cette nouvelle observation, afin de faire remarquer encore cette différence entre le caractère et les dispositions des nègres et des sauvages. Telle forme de gouvernement, telle loi qui est bonne pour les uns, ne vaut rien pour les autres ; c'est ce

dont doivent bien se convaincre ceux qui sont ou seront chargés de surveiller leur civilisation ; s'ils font violence à la nature, ils la feront rétrograder dans les forêts.

Ce serait ici le lieu de parler des sang-mêlés, que les langues européennes ont flétri de la dénomination insultante de *mulâtre.* Et quels sont donc les hommes qui leur ont donné ce nom ? Ceux-là même qui les ont enfantés dans leur brutalité. Le sort de ces infortunés est au moins aussi à pliandre que celui des nègres. Ils savent qu'ils sont les enfans des blancs ; et néanmoins ils sont traités par leurs pères et par leurs frères comme une caste abjecte et proscrite. Il n'est pas jusqu'aux nègres qui s'arrogent le droit de les mépriser ; et la haine qu'on fomente continuellement entre ces deux classes, et un des grands pivots de la politique coloniale. Un blanc commence par avoir une habitude avec une négresse ou une mulâtresse ; il en a des enfans ; la mère les élève avec tendresse ; le père les caresse et prend soin d'eux, quoique, dans la plupart des colonies, il leur soit défendu de lui donner le doux nom de père (1). Cette classe est si dégradée, qu'une

(1) Un des plus graves, des plus riches et des plus im-

femme de couleur tient à honneur d'être la concubine d'un blanc, mais elle se regarde comme son épouse, et ordinairement elle lui garde une fidélité inviolable, quoiqu'elle sache que son entreteneur l'abandonnera aussitôt qu'il lui prendra fantaisie d'épouser une femme blanche.

Quelque éducation qu'ait reçue un homme ou une femme de couleur, quelques puissent être ses vertus, quelque considérable que soit sa fortune, rien ne peut l'élever au niveau du plus vil des blancs, qui s'est autorisé, par les préjugés du pays, à les traiter avec insolence. Et cependant on voit tous les jours ces hommes et ces femmes de couleur exercer la plus touchante hospitalité envers de malheureux blancs abandonnés de tout le monde. Je pourrais faire un volume des traits de générosité et d'humanité des

---

moraux magistrats de la Martinique, eut un enfant d'une femme de couleur, en 1798 ou 1799. En 1802, cet enfant, à qui l'on avait dit sans doute que ce magistrat était son père, court après lui, en l'appelant *papa*, *papa*, tandis qu'il passait un jour à cheval, dans une rue de la ville du Lamantin. Ce misérable fit passer son cheval sur cet enfant, l'estropia, lui donna des coups de fouet, et dit à la mère désespérée : Ceci t'apprendra à me faire appeler *papa* par ce petit serpent.

nègres et des gens de couleur. Je finirai ce chapitre par celui qui suit :

M. J. B. Solger naquit à la Grenade, d'un officier français et d'une négrese. Son père ne pensa jamais à lui, ne prit jamais aucun soin de lui ni de sa mère. M. J. B. Solger est devenu un des plus grands propriétaires de la Trinidad ; et cette fortune, il ne la doit qu'à son activité et à sa sagesse. Son père perdit sa fortune et son état, lors des troubles qui agitèrent la Martinique, au commencement de la révolution. M. J. B. Solger a fait une large pension à son indigne père, depuis le moment de la perte de sa fortune jusqu'à celui de sa mort.

Des Indiens ou naturels de l'île de Trinidad; de ceux de la Guiane et de la capitainerie générale de Caracas. Conjectures sur les différentes races qui ont peuplé ce pays (1).

Je distingue les naturels de la partie de l'Amerique méridionale, comprise le long des

(1) Il paraîtra peut-être, à quelques personnes, qu'il eût été plus naturel de parler des Indiens, après avoir fait la description des provinces de Vénézuela, qui en contiennent une grande variété. Mais j'ai cru qu'il serait plus piquant d'offrir leur tableau, immédiatement après

côtes, entre l'embouchure de l'Amazone et celle de l'Orénoque, et depuis ce fleuve jusqu'au cap de la Vela, y compris ceux qui habitaient autrefois les Antilles, en deux grandes classes ou castes principales, les Caraïbes et les Paria. Les Arrouagas, Arrouakans, ou Arroouaks (suivant que ces mots sont prononcés par des Espagnols, des Anglais ou des Français, j'orthographierai Arroouaks), les Galibis ou Calibites, les Guaraoüns et les Guahiros ou Guaxiros, me paraissent être des tribus de la belle nation ou race caraïbe. Un grand nombre de tribus sont traitées avec beaucoup de mépris par les Caraïbes et les Arroouaks, les deux nations principales et rivales de cette partie de l'Amérique méridionale. Il est bien remarquable que celle de toutes ces tribus ou castes, pour laquelle ils ont le plus de mépris, se nomme *Paria*.

Il paraît que la nation primordiale s'était subdivisée, avant la conquête des Européens, en un grand nombre de tribus qui se distinguaient par des habitudes et des langues dif-

---

celui des nègres. J'aurai encore occasion de parler des indigènes américains, dans la description de Vénézuela, dans le volume suivant.

férentes, effets de causes locales et de haines nationales.

Avant de me permettre quelques conjectures sur l'origine de ces peuples, il ne sera pas hors de propos d'insérer ici ce que dit d'eux un voyageur qui visita les Antilles vers le milieu du dix-septième siècle. Rochefort, dans son *Histoire naturelle et morale des Antilles* (1), dit que les Caraïbes de son temps étaient aussi ignorans de leur propre origine, que des monumens de l'antiquité, et aussi peu curieux du présent que de l'avenir; qu'ils croyaient la plupart être descendans des Galibis ou Galibites, leurs alliés et grands amis, et voisins des Arrouaks, en cette contrée et en cette province, connues sous le nom de *Guiane*. Le mot français *Cayenne* est évidemment dérivé et corrompu du mot indien *Ouaïana* que les Espagnols orthographient *Guïana*, et les Français *Guiane*. Ceux qui adhèrent à cette opinion sur l'origine des Caraïbes, se fondent sur la conformité de langage, de superstitions et de mœurs, qui se trouvait encore, au commencement du seizième siècle, entre les Galibis du con-

(1) Tome 2, page 143, Lyon, 1677.

tinent méridional et les Caraïbes insulaires. Ceux-ci n'étaient pas d'accord entr'eux sur la cause qui détermina l'émigration de leurs ancêtres, ni sur la date de cet évènement. Voici ce que ceux de Saint-Vincent racontèrent à M. de Montel, qui visita cette île vers le milieu du dix-septième siècle. Tous les Caraïbes étaient autrefois soumis aux Arroouaks, et obéissaient à leurs princes. Il paraîtrait qu'ils étaient alors une nation tributaire d'une autre nation, ce qui est la pire des servitudes. Fatigués de ce joug cruel, ils se révoltèrent, et afin de pouvoir vivre en paix, et sans crainte de leurs ennemis, ils se retirèrent aux Antilles, qui alors étaient désertes. Suivant cette tradition, Tabago aurait été la première île qu'ils auraient habitée, et ç'aurait été de là que la population ayant pris un accroissement, se serait répandue dans les autres îles de cet archipel. Les autres Galibis qui étaient restés, continue cette tradition, secouèrent depuis le joug des Arroouaks, et, se trouvant assez forts pour résister à leurs ennemis, ils demeurèrent dans le pays. Au commencement du 17e siècle, ils formaient plusieurs peuplades étroitement confédérées avec les Galibis insulaires ou Caraïbes.

Suivant une autre tradition, recueillie par un Anglais, nommé Bistok, colon de la Floride, au dix-septième siècle, et cité par le même Rochefort, les Antilles auraient été peuplées par une nation qui habitait la Floride, et qui en aurait été expulsée par la nation des Apalachites. Ces émigrans auraient porté le nom de Caraïbes. Ils auraient remonté les îles Lucayes, et les premières des îles Caraïbes qu'ils auraient habitées, seraient celle de Sainte-Croix, et celle qu'on nomme aujourd'hui Porto-Rico, d'où ils se seraient répandus dans les autres, et auraient fini par peupler la Guiane. On voit que cette tradition est en tout l'opposé de la précédente. Suivant la première, les Caraïbes, expulsés du continent méridional, se seraient rendus à l'île de Tabago, d'où ils se seraient répandus dans les Antilles; et suivant l'autre tradition, après avoir été expulsés de la Floride, ils auraient gagné les îles Lucayes, remonté contre les vents et les courans jusqu'à Porto-Rico et Sainte-Croix; et la population s'accroissant, ils se seraient répandus dans les autres îles, enfin dans celle de Tabago, d'où ils auraient peuplé le continent de la Guiane.

Enfin, suivant une troisième tradition, les Caraïbes conquirent les Antilles sur une nation d'Arroouaks, dont ils exterminèrent les hommes pour épouser les femmes. La langue des conquérans se serait transmise de génération en génération aux enfans mâles seulement, et l'usage en aurait été interdit aux filles. Jamais conte historique ou de voyageur n'a été plus clairement marqué du sceau de l'absurdité. Comme de graves historiens se le sont transmis les uns aux autres, j'en ai parlé quelquefois aux Caraïbes qui toujours en ont ri. Pourquoi la chaîne caraïbe n'aurait-elle pas été habitée avant la grande catastrophe qui la sépara du continent américain et en forma des îles? La tradition d'un grand déluge ou d'une inondation commune à tous peuples est descendue jusqu'à ceux-ci. Elle représente cet évènement comme un effet de la vengeance divine.

Quelques-unes de ces traditions, il faut l'avouer, ont tout l'air d'avoir été travaillées par des écrivains européens du dix-septième siècle, qui voulurent se faire passer, parmi leurs contemporains, pour gens occupés de recherches savantes. Leurs écrits portent l'empreinte de la crédulité, de l'enthousiasme

et de l'ignorance. Rochefort, qui recueillit les contes de ce temps pour leur donner une forme historique bien grossière, est plein de contradictions manifestes dans ses raisonnemens. Par exemple, après avoir dit que les Caraïbes du continent peuplèrent les Antilles désertes, il dit un moment après qu'ils exterminèrent une race d'Arroouaks qui en étaient les habitans. Toutefois on trouve dans son récit et dans Bistok, qu'il cite avec de grands éloges, quelques faits intéressans pour les savans qui s'occupent de recherches sur l'origine et l'histoire des nations barbares; on y trouve, dis-je, quelques mots et quelques faits qui peuvent exciter leur curiosité et leurs recherches, tels que les mots *Caraïbes* et *Amana,* communs à des peuples de la Floride et de l'Amérique méridionale, et à des plateaux ou plaines élevées de ces deux pays si éloignés l'un de l'autre. On y lit encore que les Floridiens adoraient le soleil; et, chose singulière, que les hommes ne lui donnaient pas le même nom que les femmes. Les hommes le nommaient *huyeyou* et les femmes *kachi.* Le soleil était le bon principe de ces peuples, et ils reconnaissaient un mauvais principe, qu'ils nommaient *Mabouya;*

nom qu'ils donnaient aussi aux champignons, et aux plantes vénéneuses en général. Il y a encore aux Antilles, à Sainte-Lucie, par exemple, des montagnes qui portent le nom de *Mabouya*. Ils offraient des sacrifices de chevreuils au bon esprit, sur les hauts lieux, et faisaient à Mabouya des offrandes dans les cavernes. Ils nommaient ces offrandes *anacri*. Les Caraïbes rendaient un culte à des divinités bienfaisantes, subordonnées au Grand-Etre. D'après ceux qui ont recueilli ces traditions pendant le dix-septième siècle, les femmes aussi n'auraient pas donné aux divinités inférieures bienfaisantes les mêmes noms que les hommes; elles les auraient nommées *tchemüm*, et au pluriel *tcheminum;* et les hommes auraient nommé les bons esprits d'un ordre inférieur *jeheiri*, dans l'un et l'autre nombre. Ces noms se retrouvent encore dans les superstitions des sauvages qui vivent aux environs de l'Orénoque et dans les vallées des montagnes côtières de Cumana, même parmi beaucoup de ceux qui fréquentent les missions. Je ne me suis jamais aperçu qu'ils rendissent de culte au Bon-Esprit ou Grand-Être, pendant plusieurs années que j'ai vécu parmi eux, avec l'auto-

rité d'un chef, et jouissant d'autant de confiance qu'ils peuvent en accorder à un blanc. Mais il font beaucoup d'offrandes à *Mabouya* ou au Mauvais-principe, ou, pour mieux dire, à ses prêtres ou sorciers, qui réunissent dans leurs personnes toute autorité et toute science, le même individu exerçant ordinairement les fonctions de chef civil et militaire, de prêtre et de médecin, jusqu'à ce qu'un fourbe plus adroit ou plus audacieux vienne le supplanter. Toutefois ces mutations ne produisent ni émeute, ni scène ensanglantée. Les diverses tribus d'Indiens étant indépendantes les unes des autres, avant l'arrivée des Européens, elles se faisaient vraisemblablement la guerre, et alors c'était sans doute ceux qui réunissaient le plus de ruse ou de courage qui obtenaient l'autorité. Mais depuis que ces peuplades sont soumises ou comprimées par les descendans des Européens, ce n'est que par la ruse et la fourberie qu'un Indien parvient à exercer quelqu'autorité parmi les siens. J'ai été à portée d'en observer un curieux exemple à la Trinidad. Sylvestre, qui vivait encore lorsque je quittai ce pays, exerçait, quoiqu'aveugle, une autorité presqu'absolue sur les Indiens du nord de l'île. Je

crois qu'il avait environ soixante ans, en 1806. Voici comment il avait perdu la vue : ayant eu mal aux yeux, en 1791 ou 1792, un autre sorcier lui persuada qu'il avait un spécifique infaillible pour le guérir. Cette fois Sylvestre se laissa cruellement tromper par un autre fourbe. Celui-ci lui souffla sa poudre dans les yeux, et les lui creva avec un piquant du *mauritia aculeata*. Lorsqu'il fut convaincu, quelques jours après, qu'il était devenu aveugle, par la malice de son médecin, il le fit venir devant lui, et après lui avoir reproché, en présence de la peuplade, son crime, qu'il attribua à l'ambition de lui succéder, il lui prédit que dans peu de jours il mourrait dans les tourmens, en punition de ce forfait. Effectivement il mourut de la manière dont Sylvestre l'avait prédit. En prononçant sa malédiction, l'imposteur avait ajouté que cet attentat, loin de détruire son autorité et son influence, ne ferait que les consolider ; et nul doute que l'accomplissement de sa prophétie n'ait rempli ce but. Quoiqu'exécré et méprisé des Indiens, il exerce sur ses pareils un empire absolu, par la seule crainte qu'inspirent ses maléfices. Lorsque cet abominable vieillard entend parler d'une jolie Indienne,

il commande qu'on la lui amène ; et tout jaloux que les Indiens sont de leurs femmes et de leurs filles, nul n'oserait s'opposer à ses désirs. Un Indien se croirait damné s'il consentait à servir un blanc comme chasseur, pêcheur ou domestique, sans avoir obtenu la permission du capitaine Sylvestre (c'est ainsi qu'il veut qu'on le qualifie), et cette permission ne s'obtient qu'en lui faisant des présens. Lorsque j'exerçais dans son voisinage les fonctions de corrégidor, qui me donnaient de l'autorité sur lui, j'employai avec quelque succès les voies de la persuasion, pour dissiper la fascination et les craintes des Indiens. Quand il vit son autorité prête à lui échapper, il se fit conduire un jour chez moi, et me demanda un tête-à-tête que je lui accordai. Il me proposa, sans préambule, de partager son autorité avec moi. Je fis semblant d'entrer dans ses vues, à condition qu'il m'initierait dans ses secrets magiques ; il y consentit de bonne grâce. Cette première entrevue eut lieu le matin. Je lui proposai de dîner avec moi et de me révéler ses secrets après dîner. En attendant l'heure du repas, j'allai au carbet, proposer à quelques-uns des Indiens des plus supersti-

tieux, et à quelques autres de ceux qui l'étaient le moins, de venir chez moi pour être témoins de ce qui allait se passer entre Sylvestre et moi. Ils y consentirent, même son frère Antonio, qui a autant de bonhomie et de franchise dans le caractère, que Sylvestre a de cruauté et de perfidie. Je leur recommandai le plus grand silence ; je les plaçai dans une chambre d'où ils pourraient voir et entendre tout ce qui se passerait entre le sorcier et moi. Après l'avoir égayé avec un bon dîner et quelques verres de vin de Bordeaux et de Madère, notre conversation commença sur son savoir magique. Il se croyait seul avec moi. N'est-il pas vrai, compère Sylvestre, lui dis-je, que tu ne passerais pas pour un si grand sorcier, si tes gens n'étaient si bêtes? Ce n'est pas pour te faire un reproche que je te dis cela ; tu fais bien de profiter de la supériorité de ton esprit. Il en est de même parmi nous ; les gens d'esprit vivent aux dépens des sots.

Encore un verre de Madère et une cigare, me répond Sylvestre, le rire de la ruse sur les lèvres, et je vais t'enseigner tout ce que je sais. Il me fait un grand étalage de sa connaissance des plantes, et de son habileté dans

l'art de les employer à la guérison des maladies, des blessures, des ulcères etc. Est-ce donc là, Sylvestre, toute ta sorcellerie? — Ah! ma foi oui, compère. — Comment donc as-tu pu faire, pour persuader aux Indiens que tu savais tout, que tu devinais tout, et que, par tes rapports avec le grand Mabouya, tu pouvais les accabler de malheurs, même les faire mourir? Sylvestre continue à fumer sa cigare, et ne répond rien. — Comment t'y pris-tu pour faire périr l'Indien qui, sous prétexte de te guérir, te rendit aveugle? — Et toi, compère corrégidor, si quelqu'un te crevait les yeux, ne le tuerais-tu pas si tu pouvais? — Il n'est pas question de cela, je te demande, Sylvestre, comment toi qui es aveugle, t'y pris-tu pour faire périr le scélérat qui t'a rendu aveugle? — Tu crois donc que ce *coquin* était un scélérat? — Très-certainement, compère Sylvestre. — Je le fis empoisonner. — De manière que ce n'est ni le Diable ni le grand Mabouya qui le fit périr. — (*Sylvestre riant*) C'est moi qui suis le Diable et le grand Mabouya. — Ainsi, Sylvestre, toute ta sorcellerie consiste dans la connaissance des plantes, sur-tout de celles qui sont propres à empoisonner tes ennemis. — Je sais aussi

faire des *grimoires* qui font peur aux Indiens. — Fais-moi le plaisir, Sylvestre, de me dire qui t'a appris toutes ces belles choses. — Celui qui était chef avant moi m'en a appris une partie, mais j'en ai plus inventé qu'il ne m'en a appris.

—Je sais, Sylvestre, que c'est toi qui empêches les Indiens de se faire chrétiens, que c'est toi qui fis arracher la croix que les missionnaires avaient plantée ici, il y a quelques années; parle-moi franchement, je te donnerai une dame-jeanne de rum, un chapeau, une chemise et une paire de souliers, si tu me dis la vérité. — Les missionnaires sont plus habiles sorciers que moi, je ne serais plus rien s'il y avait ici un padre ; ces padres sont des coquins, MM.*** me l'ont dit. — Sylvestre, ces messieurs sont de mauvais sujets, des libertins; ils ne pourraient pas débaucher les Indiennes, et friponner les Indiens s'il y avait un padre dans le carbet. — Compère corrégidor, moi je n'aime pas les padres.

Ici finit le dialogue. Alors, m'adressant aux Indiens, je leur dis : Voila pourtant l'homme auquel vous croyez aveuglément, et qui vous fait faire, suivant ses vues ou son caprice, le bien ou le mal ; qui vous a fait porter de faux

témoignages. Presque tous les Indiens, sans en excepter son frère, l'accablèrent d'injures et de malédictions. L'instant d'avant il se croyait seul avec moi. Il fut pétrifié et n'eut plus le mot en bouche. Quelques momens après il me demanda un verre d'eau-de-vie, tremblant de tous ses membres, et il s'en retourna chez lui aux huées des siens, et conduit par un orphelin de quinze ans, qu'il instruisait pour en faire le ministre de ses infamies. Je n'ai jamais vu de physionomie qui exprimât plus fortement le crime que celle de ce misérable, au dénoûment de cette scène.

Au commencement du dix-septième siècle, les jésuites établirent plusieurs missions dans cette partie de l'Amérique méridionale, et les Caraïbes marchaient vers la civilisation aussi rapidement que le permet leur indolence ou inertie produite par un climat doux, et où la terre donne spontanément et sans travail une grande quantité de racines et de fruits propres à la nourriture de l'homme; où les forêts abondent en gibier, les rivières et les côtes en poisson. A ces avantages naturels, les Caraïbes joignent la culture de quelques plantes, tels que le bananier, l'igname, *dioscorea alata,* la batate vulgairement appelée

patate douce, *convulvulus batatas*, le manioc ou manihot, le maïs etc. La fécondité du sol est telle, que sept ou huit jours d'un travail modéré dans l'année, peuvent fournir abondamment à un Caraïbe toute la partie végétale de sa nourriture. La chasse et la pêche, qui ne sont pas pour lui un travail, mais un exercice et un amusement, suppléent au reste. Ordinairement, un jour de chasse ou de pêche fait vivre la famille pendant quinze jours. On sale ou l'on fume ce que l'on ne peut manger frais.

Combien le sort de l'Indien de l'Amérique méridionale diffère de celui de la septentrionale! Celui-ci ne plante ni ne sème. Quelques fruits, quelques racines sauvages et peu succulentes, composent sa diète végétale. Il est vrai que pendant sept ou huit mois que durent le printemps, l'été et l'automne, les forêts lui fournissent du gibier, les lacs et les rivières du poisson; mais que son sort est déplorable pendant un hiver rigoureux de quatre ou cinq mois! Alors, tourmenté, poussé par la faim, comme les bêtes fauves qui lui disputent l'empire des forêts, il s'y enfonce avec sa famille, pour faire la chasse aux ours, aux bufles, aux chevreuils. Il est quelquefois des semaines, des lunes

entières sans trouver aucun moyen de subsistance sur cette terre couverte de neige, ni un poisson dans ces rivières et ces lacs pris par la glace. Cependant l'homme de la nature est passionnément attaché à cette vie pauvre, vagabonde, mais libre ; il parle avec mépris de nos richesses, de nos vêtemens, de nos palais, et il a nos institutions sociales en horreur. Toutefois, si un germe de civilisation peut être introduit parmi ces peuples, il y sera des progrès rapides et durables. Il y a dans la constitution physique et morale des indigènes de l'Amérique, situés sous les mêmes latitudes que l'Europe, une énergie de caractère, une aptitude aux abstractions et aux combinaisons de l'esprit, et un goût pour l'éloquence, ainsi qu'une beauté et une force de corps, qui le rendent très-supérieur à l'indigène indolent et apathique des pays chauds de ce même continent. Quelques peuplades des États-Unis donnent déjà les plus brillantes espérances, notamment les Illinois, les Criks (1) et les Cherokis (2). Ils

(1) Les Anglais orthographient *Creecks*.

(2) Les Anglais orthographient *Cherokees*, parce que, dans leur langue, deux *ee* se prononcent comme un *i* long, ou plutôt deux *ii* en français.

ont fait le pas le plus difficile vers la civilisation. Le grand Washington a eu le bonheur et la gloire d'introduire parmi eux l'usage de la charrue : gloire, à mon sens, égale à celle d'avoir été le héros de l'indépendance de sa patrie. Ce grand œuvre a été et est encore poursuivi ou encouragé avec la même générosité, le même zèle et non moins d'intelligence, par les Franklin, les Jefferson, les Madisson, les Hawkins, les Meigs, les Hull et d'autres citoyens et magistrats des Etats-Unis, dont je regrette de ne pas connaître les noms, pour les présenter à la vénération et à la reconnaissance de leurs contemporains et de la postérité. Ces nations cultivent non seulement nos plantes céréales, mais aussi la vigne depuis plusieurs années ; et si cette culture est encouragée, la Floride et la Louisiane feront un jour du vin pour la consommation de cette partie du Nouveau-Monde. Les Cherokis et les Illinois ne sont plus étrangers aux arts de première nécessité ; ils ont déjà leurs tisserands qui travaillent la laine, le chanvre et le coton; des charpentiers, des maçons et des forgerons. Il faut espérer que peu-à-peu leur exemple civilisera les nations voisines. Les missionnaires Moraves ou

Herrenhuters se sont introduits parmi eux, et par-tout où ils ont pénétré, ils ont obtenu la confiance des naturels. Ce n'est pas avec des mystères, des dogmes et des cérémonies pompeuses qu'ils ont entrepris la culture intellectuelle des Indiens ; ils n'ont pas capitulé avec leurs superstitions, en leur permettant d'en faire l'alliage avec les pratiques d'un christianisme corrompu. C'est en leur enseignant, au nom d'un Dieu de paix et de grâce, la morale de l'Évangile telle qu'elle est dans ce livre divin, approprié à toutes les intelligences, qu'ils sont parvenus à la faire goûter à leurs néophytes et à les rendre meilleurs. Par-tout où ces excellens missionnaires, dont les mœurs et le culte retracent l'église primitive, ont porté leurs pas, leur influence bienfaisante se fait sentir. Que ne leur doivent pas les noirs des îles danoises de Sainte-Croix et de Saint-Thomas; des îles anglaises d'Antigoa et de Saint-Vincent ; ceux des colonies hollandaises de Surinam et de Démérary ! ils sont leurs instructeurs, leurs consolateurs et leurs amis. Ils ont déjà fait disparaître les plus absurdes superstitions, avec les vices et les crimes qui les accompagnent ordinairement.

Les jésuites avaient obtenu de grands suc-

cès sans doute; ils s'attachaient avec une intelligence et une persévérance admirables, à donner aux sauvages le goût de l'agriculture et des arts dont elle ne peut se passer; et quoique les institutions qui leur ont succédé ne soient pas aussi habilement organisées et administrées que les leurs, cependant il est vrai de dire qu'il y a dans l'Amérique méridionale, des missions où il règne un grand ordre, et où les Indiens vivent aussi heureux que notre nature le comporte. J'ai été à portée d'observer celles de l'île de Trinidad et des provinces de la capitainie générale de Caracas. Une des plus intéressantes est celle de Saint-Joseph, située presqu'aux pieds des monts Ithamaques. Elle est sur le bord d'une jolie rivière qui se jette dans la Caroni, à environ sept myriamètres du confluent de ce fleuve avec l'Orénoque. C'est vraiment un lieu enchanté et bien digne d'avoir été la résidence des jésuites qui en furent les fondateurs. Il y avait, lorsque j'y passai, quelques portraits de ces pères, que les capucins, leurs successeurs, avaient respectés. Ces portraits, quoique faits par de mauvais peintres, sont, comme tous ceux des jésuites que j'ai vus, les images d'hommes plus ou moins

spirituels, excepté, chose inconcevable, celui de leur fondateur Saint-Ignace, qui représente bien la physionomie d'un fou.

Ce n'est pas une des moins piquantes et une des moins inexplicables anomalies, dans l'histoire de l'esprit humain, qu'une société, dont la ruse et la politique furent les caractères principaux, ait eu pour fondateur le chevalier errant ou le don Quichotte de la Vierge Marie. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le véritable fondateur et auteur des instituts de la société, n'était ni un fou, ni un enthousiaste. Il se nommait Jacques Laines. C'est lui qui fit les statuts par lesquels la société devait se composer de politiques, de savans et de saints. On les a accusés de s'être opposés aux progrès des lumières, et l'on s'est trompé. Ils voulaient en modifier et en diriger la culture, suivant leurs vues et leurs principes. Lorsqu'on a détruit cette société, elle s'apprêtait à diriger le cours des connaissances philosophiques, comme elle avait dirigé l'éducation littéraire; témoin le beau et l'*habile* discours du père Guénard, qui remporta le prix à l'Académie française, en 1757; un des meilleurs, suivant l'opinion de beaucoup de person-

nès, qui aient jamais été couronnés par cette société.

La mission de St.-Joseph appartient à présent aux capucins catalans. Elle a plusieurs annexes ou succursales dans cette province. L'église et la maison des missionnaires sont belles et vastes, mais sans luxe. Le village des Indiens est un carré où chaque famille indienne a sa maison, bâtie en torchis ou en brique crue, bien recrépie, et dont le toît est recouvert du magnifique feuillage des palmiers. Chacune a sur le devant une petite galerie qui contribue à la rendre plus fraîche. Ce site aux pieds des monts, sur les bords d'une rivière cristalline qui va se perdre dans le majestueux Orénoque; le contraste de la belle église, de l'architecture européenne du couvent, avec les maisonettes des Indiens couvertes de feuillage; le souvenir d'une société célèbre, qui éleva tant de monumens à la religion, aux sciences et à la civilisation; les cantiques de Sion, les décrets de Sinaï et de l'évangile, chantés, proclamés au pied de ces monts sauvages, au milieu de ces antiques forêts, auprès desquelles nos chênes sont des arbustes, et dans la langue des Scipion, des Caton, des Cicéron et des Virgile,

par des missionnaires à longue barbe et des Indiens au teint cuivré ; tous ces souvenirs, toutes ces idées, tous ces tableaux se présentaient tumultueusement à ma pensée ; mon ame en était saisie, émue, agrandie ; il me semblait que j'étais transporté au-dessus des temps ; et des hauteurs où m'élevait mon imagination, je voyais les sociétés, les peuples, les empires, se former, s'agrandir et se dissoudre ; passer, se succéder comme des nuages.

Revenu de l'exaltation produite par ces scènes enchanteresses, je voulus porter l'œil de la recherche dans les détails et l'économie administrative de cette mission, et ma raison fut autant satisfaite que mon imagination avait été exaltée. Je me trouve heureux de pouvoir rendre justice à ces bons missionnaires espagnols, et c'est un devoir bien doux pour moi de repousser les calomnies dont ils sont l'objet en Amérique et en Europe. Il faut être possédé du génie du mal, pour oser en dire de tels hommes ; il faut avoir une ame apathique, inaccessible à toute vertu, pour ne pas les aimer, les vénérer. Je vais donner une idée de ce qu'est une mission dans les colonies espagnoles : c'est un lieu où quatre, cinq cents, jusqu'à mille Indiens, sont ras-

semblés dans un village très-régulièrement bâti, et toujours sur le bord d'une rivière. Le chef de cette peuplade a le titre de *corrégidor*. C'est une espèce de gouverneur, ou, pour mieux dire, un magistrat qui réunit, dans ces pays, l'autorité d'un sous-préfet, d'un juge de paix et d'un maire. Les corrégidors des Indiens sont nommés par le vice-roi, dans les vice-royautés, et par les capitaines généraux, dans les capitainies générales. Ce ne sont pas des places lucratives, mais celles qui attirent le plus de considération dans les colonies espagnoles. Ce corrégidor a sous ses ordres plusieurs alcades ou officiers municipaux, qui sont aussi des juges de paix. Ce corrégidor et ces alcades sont des blancs que l'on choisit parmi les propriétaires les plus considérables et les plus éclairés du pays. Il y a aussi, dans chaque mission, un certain nombre d'alcades indiens, subordonnés au corrégidor et aux alcades blancs. Ces magistrats au teint bronzé, sont extrêmement enorgueillis de leurs places, de leur costume, et de leurs cannes de commandement, en tout semblables au costume et à la canne des magistrats blancs. La hiérarchie finit par les alguazils ou huissiers.

L'agriculture et l'industrie des Indiens réunis dans des missions, consiste d'abord en comestibles que nous avons nommés plus haut : la banane, les patates, le manihot, le maïs, l'igname, etc., et en quelques autres objets dont ils font un petit commerce, tels que le coton, l'indigo, le rocou des hamacs et des paniers. On ne cite pas un Indien qui ait eu l'industrie de se faire marchand. Ils vendent ces objets à des cabaretiers qui s'établissent dans ces missions, et qui sont en même temps quincailliers, marchands de toiles, épiciers, etc. Tout ce que les Indiens gagnent va s'engloutir dans les coffres de ces marchands, les Indiens ne faisant jamais de réserves.

Le pasteur de la mission est un religieux. Je crois que presque toutes celles des provinces de Caracas appartiennent à des capucins, à des recolets, où à quelqu'autre branche de l'ordre de Saint-François. Il y a quelques missions où il y a plusieurs missionnaires, qui vont, tous les dimanches, faire le service divin aux peuplades voisines, et les catéchiser. J'ai passé deux fois, en 1807, dans celle des capucins arragonais, qui est située entre Cariaco et Carupano, province

de Cumana. La première fois que j'y passai, ej descendis chez le corrégidor, natif de ce pays, et fils d'un Biscayen, ancien officier d'artillerie. Je fus frappé de la bonne mine, des manières distinguées, de l'éloquence naturelle de ce beau jeune homme : à la chevelure blonde, au teint d'un Flamand ou d'un Anglais, il joint la tournure svelte d'un Basque, et les muscles d'un Hercule. Je lui étais recommandé par trois de ses amis, don Juan Mayoral, commandant du cap de Paria, don Miguel de Alcala, contador de Carupano, et don Juan Martin de Arestimuno, l'un des plus grands propriétaires de la province de Cumana, et un des hommes les plus vertueux et les plus bienfaisans que j'aie rencontrés dans mes voyages. Je fus parfaitement accueilli par le corrégidor. C'était un jour de dimanche : il me proposa d'aller à la messe des Indiens ; je l'y accompagnai. Je fus bien surpris de trouver dans ce lieu sauvage une vaste et belle église, dont le chœur est très-bien doré ; c'est encore l'ouvrage des jésuites. La messe était commencée ; les Indiens étaient tous à genoux et sur deux lignes. Ils avaient de grands chapelets à la main. Lorsque le prêtre leva l'hostie, ils se prosternèrent

tous la face contre terre, et puis s'étant relevés, les femmes entonnèrent un cantique, dont quelques hommes chantèrent le refrain. A la communion, à laquelle on ne permet à presqu'aucun d'eux de participer, ils se donnèrent tous de grands coups de poings sur la poitrine. Je remarquai que les jeunes gens, hommes et femmes, paraissaient plus recueillis que les vieillards : c'est une remarque que j'avais déjà faite plus d'une fois.

Au sortir de l'église, mon jeune corrégidor m'invita de la manière la plus gracieuse et la plus engageante, à venir passer vingt-quatre heures sur sa plantation de cacao, qui est située à une lieue du village indien. Mes affaires ne me permettant pas de profiter de son invitation, il nous fit servir à déjeûner dans sa case indienne. Je dis nous, parce que mon enfant, âgé de sept ans, m'accompagnait dans ce voyage. Voici en quoi consistait ce repas, fait dans une cabane à l'indienne : chocolat au lait, pain blanc et galettes de maïs au premier service ; au second, des œufs frais, une omelette aux bananes mûres (1), des écrevisses de rivière très-grosses et très-

(1) Comme qui dirait une omelette aux pommes.

délicates, du poisson fumé, du jambon de cochon sauvage, des confitures, des vins d'Espagne et de Madère, enfin le café.

Lorsque nous eûmes achevé de déjeûner, le domestique nègre et la servante indienne du corrégidor emportèrent tout ce que nous n'avions pas mangé, le placèrent sur une table qui était dans la galerie ou le portique, et s'en régalèrent avec mon nègre et mes trois guides indiens. Ils me fournirent une nouvelle occasion de remarquer ce que j'avais maintes fois observé, que les nègres et les Indiens, quoiqu'habituellement sobres chez eux, mangent avec voracité, quand on leur sert des mets qui excitent leur gourmandise. Les miens étaient tellement gorgés, qu'ils me déclarèrent qu'ils avaient *le ventre trop plein* pour pouvoir marcher. *Nou tini vente top plein*, me dit un d'eux qui estropiait un peu le français, *nou pas savé maché* (marcher). Frappant ensuite sur leur ventre, en me regardant fixement avec un sourire de satisfaction, ils me demandèrent un verre de rum et des cigares, pour aider leur digestion. Quoique leur refus de continuer notre route m'eût d'abord mis un peu de mauvaise humeur, j'allais accéder à leur demande, lorsque le bon corrégidor, ouvrant

une armoire, en tira une bouteille de rum et un paquet de cigares, mes sauvages s'endormirent au son du *banza* de mon nègre, et lui-même ne tarda pas à s'endormir comme eux.

Alors mon aimable corrégidor me dit qu'il fallait bien se décider à passer la soirée avec lui, puisque mes *puercos d'Indios* étaient incapables de m'accompagner. Pour me rendre le séjour de son village aussi agréable qu'il était en son pouvoir, il ordonna une revue et exercice de son bataillon d'Indiens. Le général Miranda ayant fait naguère une descente à Coro, le capitaine général de Caracas avait formé des espèces de bataillons d'Indiens sur divers points de la Côte-ferme. Voici comment ceux-ci étaient costumés et armés : ils avaient un chapeau de paille, une chemise et une culotte de ginga ; leurs armes consistaient en un arc, un carquois de soixante flèches, un couteau à gaîne et un coutelas suspendu à la ceinture par une ficelle. Les officiers se distinguaient par un fusil au lieu d'arcs et de flêches, par un chapeau noir et rond, orné de plumets, et par leurs souliers, dont ils ne se servent que les jours de parade. Leur exercice con-

sistait à tourner à droite ou à gauche, et à se séparer par pelotons deci nq, de dix, de quinze et de vingt. Trois pelotons de vingt forment la compagnie. Les officiers sont un capitaine, un lieutenant, un sergent et trois caporaux. Ils tirent de l'arc debout et à genoux, avec une vîtesse et une justesse admirables.

Cet exercice m'amusa fort, et bien davantage mon petit Samuel, qui avait appris à se servir de l'arc, avec ses camarades, les petits sauvages de la Trinidad. Il prit rang parmi les Indiens, imita et suivit tous leurs mouvemens. Il me fournit une nouvelle et bien agréable manière d'observer combien les sensations agréables sont propres à nous soulager de la fatigue, et à réparer nos forces. Mon enfant ne s'était pas plaint de la fatigue, parce qu'il voyait que j'étais pressé d'arriver. Papa, me dit-il après l'exercice, ces Indiens et toutes les choses drôles que j'ai vues jusqu'ici, m'ont tant amusé, que je ne me sens plus fatigué; et puis il se mit à sauter, à gambader, à tirer de l'arc avec les petits sauvages.

Je ne voulais pas quitter ce lieu sans avoir fait la connaissance des missionnaires. Je

priai le corrégidor de m'y conduire. Mais leur domestique nous dit que deux des révérends pères faisaient la *méridiana*, et que le troisième était allé catéchiser dans le voisinage. Il était cinq heures. Il fallait se décider à partir de cette romantique *sauvagerie*, pourvu que mes Indiens eussent achevé leur laborieuse digestion. Je les éveillai et leur fis fumer une cigare, après quoi ils allèrent se baigner, et nous prîmes congé de notre excellent hôte.

Quoique la physionomie de cet Espagnol américain soit aussi fraîchement empreinte dans mon souvenir que sa bonté l'est dans mon cœur; quoique quelque temps après, j'aie passé plusieurs jours avec lui, sa femme charmante et ses jolis enfans, chez don J. M. de Arestimuno à Cariaco, je ne sais par quelle fatalité j'ai oublié son nom, moi qui me rappelle ceux d'un si grand nombre de personnes qui me sont indifférentes. Mais ses compatriotes et ses voisins le reconnaîtront au portrait que je fais du corrégidor de la mission des capucins arragonais, située sur la route de Cariaco à Carupano.

Je repassai, un mois après (le 24 avril 1807), dans cette mission. J'étais parti le

matin de chez le bon J. M. de Arestimuno, de Cariaco, pour me rendre à Carupano, où je devais m'embarquer pour la Guadeloupe. Il y a environ dix lieues de poste à travers des déserts et des forêts, de Carupano à Cariaco. Nous marchions avec une caravane assez nombreuse; car, dans ce pays, on voyage en caravane comme dans les déserts de l'Afrique et de l'Asie. Ce ne sont pas des troupes de brigands que l'on craint, mais des jaguars et des bêtes venimeuses. Sans guide, on serait exposé à s'égarer à travers les sentiers qui sillonnent ces forêts en divers sens. Le chef de la caravane était un négociant de la Guadeloupe, qui amenait une quantité de mulets sauvages qu'il avait achetés dans la province de Cumana. Ennuyé de la lenteur de la marche, causée par les tours des mulets pour s'échapper de leurs conducteurs, je me décidai à me séparer de la caravane, afin de ne pas passer la nuit dans les bois, à cause de mon enfant, et pour aller coucher à Carupano. J'avais à mes gages un mulâtre espagnol et deux Indiens. Le mulâtre était monté sur un cheval, et portait mon enfant devant lui. Mon nègre était monté sur un mulet qui était chargé de mon porte-manteau;

un Indien portait le reste de mes effets, et l'autre quelques vivres, et une caisse contenant du vin, de la limonade et du rum. Il faut, pour arriver à la mission des capucins arragonais, gravir une montagne et en descendre : à dix heures du matin, nous étions à son sommet. Il faisait très-chaud ; un thermomètre de Farenheit, que je portais avec moi, marquait 84° (environ 23 Réaumur) ; cependant, j'avais plus chaud qu'à pareil degré de chaleur thermométrique à la Trinidad ou à la Martinique : c'est qu'il ne faisait point de vent. Mon enfant me dit qu'il se mourait de soif. Alors je regardai de côté et d'autre pour appeler les Indiens, mais en vain. Le mulâtre me dit qu'il les avait perdus de vue, depuis que nous avions quitté la plaine. Nous ne pûmes trouver des balisiers pour nous désaltérer. J'engageai Samuel à prendre patience jusqu'à ce que nous fussions au pied de la montagne, où nous trouverions de l'eau ; il baissa les yeux et ne me répondit rien. Je ne le perdais pas de vue. Quelques minutes après, je le vis pâlir et tomber en défaillance. Il faut être père pour se faire une idée de ma situation en pareille circonstance. Nous descendîmes l'enfant de

cheval, et le plaçâmes à l'ombre d'un arbre. En partant, j'avais mis un flacon de rum dans une des poches de ma selle ; je me déterminai à lui en donner quelques gouttes. Quelle fut ma joie, lorsque, en ouvrant une de ces poches, j'y trouvai trois grosses oranges douces. Vite je les pelai, et en exprimai une dans la bouche de mon enfant, qui soudain revint de son évanouissement ; après quoi il suça ou plutôt dévora les deux autres. Je fouillai dans l'autre poche, pour voir si quelque génie bienfaisant n'y avait pas aussi mis des oranges. J'y en trouvai six, avec un petit pot de gelée de corossol, sur lequel la bonne, la mille fois bonne madame Arestimuno avait mis son nom avec ces mots : *Por mi muchacho el Samuelito Dauxion-Lavaysse.* Lecteur, vous désirez peut-être savoir quelle est cette madame Arestimuno, cet ange de bonté ? elle est ce qu'on appelle *une femme de couleur* dans le langage des colonies. Son mari est né dans la Gallice, si ma mémoire ne me trompe pas, et d'une famille honorable. A son arrivée aux colonies, il fit une maladie très-grave. La personne dont je parle, qui était alors jeune, jolie et vertueuse, le soigna ; et lui, comme un autre Howard dont il a

toutes les vertus, l'épousa par reconnaissance, au mépris des préjugés coloniaux, qui toutefois ne sont pas aussi forts dans les colonies espagnoles que dans celles des autres nations européennes. Le ciel a répandu d'abondantes bénédictions sur cette union. Laborieux, économe, mais généreux et libéral envers les malheureux, et leur évitant toujours l'embarras de lui faire des demandes, sa générosité ne l'a pas empêché de faire une grande fortune ; et son épouse, personne d'un sens exquis, n'y a pas peu contribué. De cette union sont nés cinq enfans, deux garçons et trois demoiselles, bons et généreux comme les auteurs de leurs jours.

A présent que j'ai payé, autant qu'il est en mon pouvoir, la dette de la reconnaissance et de la vénération, je vais raconter mon arrivée à la mission des pères capucins arragonais. J'arrivai, à midi et demi, à la mission, et je descendis au couvent ; j'avais laissé le corrégidor chez M. Arestimuno. Descendu de mon mulet, j'entrai, avec mon enfant, dans une grande galerie qui règne sur la façade du couvent. Là, je trouvai deux *padres* à longue barbe, qui dînaient, et qui répondirent à mes salutations

par une petite inclination de tête, et sans proférer un mot. Je m'assis sur un banc de bois, et mon pauvre Samuel, abattu par la fatigue, s'étendit tout de son long sur le banc. Pendant ce temps-là, les padres mangeaient, buvaient, et ne disaient mot. Papa, je meurs de faim et de soif, me dit Samuel, et ces padres ne nous offrent rien. Alors je me levai; je dis en peu de mots aux capucins qui j'étais, que les Indiens qui apportaient nos provisions étaient restés en arrière, que nous étions à jeun, que mon enfant se mourait de fatigue, de faim et de soif. . . . . . Le moins vieux des padres, qui sans doute n'avait jamais eu d'enfans, me dit d'avoir un peu de patience, et me fit signe de la main de m'asseoir. Moi j'allai droit à la table, je pris son verre, y mis de l'eau et du vin, et l'apportai à mon enfant; après quoi je revins à la table, je pris une galette de maïs et un morceau d'omelette, que je lui apportai. J'appelai ensuite mon nègre et le mulâtre, qui étaient avec nos montures sous un hangard, et leur demandai à haute voix, devant les padres, s'ils avaient faim et soif. Ah oui, *mouché*, répliqua bien vîte mon nègre; et le mulâtre espagnol de faire de

grandes révérences aux padres, et de leur demander leur bénédiction. Je revins à la table, leur demandai la permission de donner quelque chose à manger à mes gens, et, sans attendre leur réponse, je servis à mes domestiques des bananes bouillies et du poisson salé qui était dans un plat, et je leur donnai de l'eau et du vin dans un pot à eau qui était sur la table à manger. Un de ces padres, qui avait une barbe grise d'un pied de long, une très-grosse tête et des yeux proportionnés, me regarda d'un air ébahi; l'autre sourit et continua à manger. Un moment après, il dit à l'Indien qui le servait à table : Ne vois-tu pas que je n'ai plus de verre, et qu'il n'y a ni eau ni vin sur la table? et lorsqu'on lui en eut apporté, il dit à l'Indien : Allez dire au cuisinier qu'il y a ici des gens qui meurent de faim, et qu'on leur apporte quelque chose de chaud. Apercevant un gros livre sur le banc où j'étais assis, je l'ouvris; c'étaient les Evangiles en latin; je tombai, en les feuilletant, sur la parabole du bon Samaritain. Alors, prenant un air grave et solennel, je dis aux padres : Dans vos couvens d'Europe, il y a un de vous, très-révérends pères, qui fait la lecture pendant le repas; voulez-vous me

permettre de remplir aujourd'hui cette fonction ? Le plus jeune m'ayant répondu qu'il me le permettait, quoiqu'avec un regard un peu malin, me voilà qui leur lis en latin..... Quel baragouin vous nous lisez là, me dit le capucin ; est-ce ainsi que les Français lisent le latin?..... Alors je recommençai, prononçant les *u* en *ou*, et les *us* en *ous :* Bien, me dit-il alors ; mais criez bien fort, car l'autre padre est sourd.

Enfin arrivèrent le cuisinier et le domestique, avec un potage, du porc sauvage bouilli, des choux, de la citrouille et un plat d'œufs, puis des confitures et des fruits, et une bouteille d'excellent vin de Catalogne. Nous allons dire grâce, me dit le padre, en interrompant la lecture, après quoi vous dînerez. Lorsque ces grâces, qui durèrent un gros demi-quart d'heure, furent achevées, le padre se mit à bénir notre dîner, cérémonie qui dura deux minutes et quelques secondes.

Enfin, nous nous mîmes à table. L'à-compte pris par Samuel n'avait pas assouvi son appétit. Lorsque nous eûmes achevé notre repas, ces pères nous offrirent du chocolat, et nous en prîmes avec eux. Alors la conversation s'engagea entre nous, et le plus

jeune me donna à entendre qu'il pensait que j'avais choisi cet évangile pour leur donner une leçon. . . . que la règle de leur ordre ne leur permettait pas de causer pendant le repas, et qu'il avait cru plus honnête de m'offris un dîner fait exprès pour nous, que de nous offrir le reste du leur; après quoi on caressa fort Samuel, et on fit tendre des hamacs pour nous reposer.

A peine étions-nous dans les hamacs, que voilà le vieux padre sourd qui vint s'asseoir à côté de moi avec un gros livre à la main; il l'ouvrit, et me demande si je l'avais lu; je lui répondis que je ne connaissais même pas le nom de l'auteur. C'était le *Dictionnaire historique* de l'ex-jésuite Feller. Le padre me montra du doigt le nom de Voltaire. Il fallut, pour lui plaire, dévorer ce long et dégoûtant article. Lisez haut, me disait-il, *moi jé tans lé français*, *zé l'aï apprise à Toulouse et à Perpinan.* Mon capucin riait à gorge déployée. Lorsque nous en étions aux plus grossières injures de Feller, il m'interrompait et me disait d'un air colère : *quel couquin*, *quel infamé couquin cé Voltaïre!* es damnado, es damnado, con todos los demonios! N'est-ce pas, signor francés, qué cé Voltaire était

oun picaron muy infamé ! Si, señor padre, répliquai-je à tue tête, lé plus grandé couquin, lé plus infamé picaron qui ait jamais bécu. . . . A, zé boué bien, me disait-il alors, qué bous ete ouñ ombre de bien, oun boun catholico !

Le père ne me tint pas quitte avec l'article de Voltaire. Il fallut lire encore l'article de Socrate, par ce même faiseur de dictionnaire, c'est-à-dire toutes les infamies que ce misérable s'est acharné à compiler ou à imaginer contre un des plus grands hommes de l'antiquité. Quant à mon padre, il croyait, avec la bonne foi d'un missionnaire capucin, que tous les philosophes ou savans anciens et modernes, sans exception, étaient des envoyés de Satan, pour corrompre les hommes; et quoique bonhomme dans le commerce ordinaire de la vie, et porteur d'une heureuse physionomie, je ne doute pas qu'il ne désirât pouvoir se faire démon pendant quelques années, pour assouvir sur eux sa sainte vengeance.

Pendant ce temps là, l'autre padre fumait sa cigare; mais comme il vit que je baillais à tout moment, et que j'étais accablé de fatigue et de sommeil, il engagea son vieux confrère

à me laisser dormir. Après avoir pris deux heures de sommeil, j'allai me baigner avec mon enfant, dans un joli ruisseau. A mon retour je trouvai mes Indiens dormant dans le hangar. Je visitai mes paniers. Les matières solides étaient presque intactes, mais ils avaient vidé mes bouteilles. Quoique je fusse à bon droit irrité contr'eux, je les laissai dormir ; les capucins voulaient de suite les envoyer en prison. Lorsqu'ils furent éveillés, je les payai, et les padres les condamnèrent à demeurer deux ou trois jours en prison, au pain et à l'eau ; après quoi ils me procurèrent d'autres guides, qu'ils m'assurèrent être moins ivrognes.

Avant de prendre congé de ces bons pères, je causai avec le moins vieux sur les mœurs et les habitudes des Indiens. Il me dit qu'il y avait trente-deux ans qu'il était missionnaire, qu'il y en avait plus de quarante que son ancien exerçait le même ministère ; qu'il avait été attaché à plusieurs missions du royaume de la Nouvelle-Grenade et de Caracas ; qu'il regardait les Indiens *comme de grands enfans;* que sur dix mille, il n'y en avait quelquefois pas un qui fût trouvé digne de participer à la sainte table, non pas précisément

à cause de leurs vices, mais à cause de leur ineptie, qui ne leur permettait pas de *s'instruire dans les mystères* de la religion. Ils ont si peu de *conscience* (c'est toujours le missionnaire qui parle), si peu d'idées du bien et du mal moral, qu'avec un couteau, un joujou, et sur-tout avec une bouteille d'eau-de-vie, on peut leur faire dire, avec la même facilité, la vérité ou un mensonge, leur faire faire le bien comme le mal; ce qui fait que leur témoignage n'est reçu que comme indice devant les tribunaux espagnols. Mais ils ne sont, ajouta-t-il, ni cruels, ni féroces, comme presque tous les écrivains se plaisent à les représenter. S'il y a eu des anthropophages, ce fut avant la conquête; et s'il est vrai qu'ils se soient rendus coupables d'une pareille monstruosité, ce fut sans doute dans le délire de la vengeance, après le combat. Le missionnaire me dit encore, qu'il y avait des vieillards hommes et femmes, qui, bien qu'ils eussent été instruits dans le christianisme pendant leur jeunesse, cherchaient à en éloigner la jeunesse, pour l'entretenir dans leurs anciennes superstitions, qui se transmettaient ainsi d'âge en âge.

Pourquoi, dis-je alors au missionnaire,

ne faites-vous pas comme les jésuites? Ils se contentaient de leur enseigner les premiers principes de la religion, comme à des enfans; mais ils mettaient tous leurs soins à leur inspirer le goût de l'agriculture et des arts qu'elle fait naître; aussi, voyez comme la civilisation allait croissant de leur temps, et comme elle a rétrogradé depuis leur suppression.

Les jésuites étaient des hommes admirables sous ce point de vue, répliqua le missionnaire ; mais ils étaient puissans, parce qu'ils étaient riches. Pour nous, pauvres franciscains, que nous est-il échu en partage ? des couvens, des églises, et le soin d'instruire les Indiens; les évêques et les chapitres, auxquels on a donné leurs biens, n'emploient pas, comme eux, leurs revenus à faire des établissemens d'agriculture et des arts, à défricher les forêts, à ouvrir de grandes routes, à fonder des écoles pour les Indiens.

Notre conversation finit par quelques mots sur les langues des indigènes ; il me dit combien elles étaient pauvres ; qu'il parlait quatre de ces langues, et que si je voulais m'en donner la peine, il se faisait fort de m'en enseigner une dans trois mois.

Une demi-heure avant le coucher du so-

leil, je pris congé de ces bons pères; je priai le plus vieux de donner sa bénédiction apostolique à mon enfant, ce qu'il fit avec tant de bonne grâce et de dignité, que je fus saisi d'une sorte de frémissement religieux. Au bout de deux heures de marche, et par un beau clair de lune des régions équatoriales, nous arrivâmes dans la jolie ville de Carupano, où nous fûmes parfaitement accueillis chez don Miguel de Alcala, contador ou trésorier de ce district. Il y a des bals, dans ce pays, depuis le premier janvier jusqu'au dernier de décembre, la semaine sainte exceptée. Les enfans de don Miguel y conduisirent mon bambin; j'allai bientôt les y joindre. J'y trouvai un rassemblement de petits-maîtres espagnols et de très-jolies femmes. Un homme de couleur, de la Martinique, était le maître des cérémonies, le maître de danse, de musique vocale, de forte-piano, de violon, etc., etc. Ce virtuose jouissait là d'une très-haute considération, parce qu'il ne cessait de répéter qu'il était le plus beau danseur de la France; que lorsqu'il était à la cour, la reine ne voulait danser qu'avec lui; que sans la révolution, Louis XVI, qui l'aimait fort, l'aurait fait marquis. . . .

Pour finir avec les Indiens rassemblés dans les missions de ce pays, je pense que le meilleur moyen de les civiliser serait de leur donner des missionnaires qui auraient le goût de l'agriculture et des arts mécaniques, tels que les missionnaires Moraves ou Herrenhuters. Tout bornés, tout apathiques que soient ces Indiens, ils sont cependant des hommes, et plus ou moins susceptibles de recevoir de l'éducation. J'en ai connu dans l'île de la Trinidad et dans la province de Cumana, qui étaient d'une intelligence peu commune. En général, les petits garçons et les jeunes filles ne manquent, ni de vivacité, ni d'intelligence. Mais chez les premiers, ce feu de l'esprit s'évapore de bonne heure, par la jouissance trop précoce des plaisirs de l'amour, et par l'usage immodéré des boissons enivrantes. Les jeunes femmes sont flétries de bonne heure, parce qu'on les marie avant le temps, et que sur elles reposent, non seulement tous les soins du ménage, mais encore tous les travaux de l'agriculture. Elles sont véritablement les bêtes de somme de leurs maris ; elles les accompagnent à la chasse et à la pêche ; c'est elles qui portent au *carbet* le gibier et le pois-

son. Lorsque j'habitais le nord de l'île de la Trinidad, je voyais tous les jours les Indiens passer et repasser devant ma porte. Je voyais les hommes ne porter autre chose que leurs arcs et leurs flèches, accompagnés de leurs petits garçons, qui ont aussi leurs petits arcs et leurs petits carquois, pour leur apprendre à s'en servir de bonne heure. Les femmes les suivaient avec leurs paniers ou *cataolis*, fixés sur la tête par une anse, et pendans sur leur dos. Les petites filles accompagnent leurs mères, avec des paniers proportionnés à leur âge, afin d'apprendre, dès leur plus tendre enfance, qu'elles sont destinées à servir les hommes.

Tel est le sort plus ou moins déplorable de la plus aimable partie de notre espèce, chez toutes les nations non civilisées ou barbares. Etrange contradiction du cœur humain! ce sont pourtant ces êtres sans lesquels il n'est point de véritable félicité; ces êtres auprès desquels les hommes se prosternent dans certains momens d'ivresse; qui les ont conçus dans l'extase du bonheur, qui les ont portés dans leur sein, dont ils sont les rejetons, qui les ont nourris de la portion la plus pure de leur substance.....

Êtres dont la forme divine nous transporte et dont le doux regard peut désarmer tout homme auquel il reste une étincelle de sensibilité! Comment se fait-il que dans l'état sauvage on les traite avec tant de cruauté, et que dans l'excès de la civilisation, elles soient l'objet de la brutalité et du mépris des hommes corrompus? Je ne pousserai pas plus loin ces pénibles réflexions, et je me permettrai seulement de faire observer aux femmes que c'est au christianisme qu'elles doivent la place distinguée qu'elles occupent dans la civilisation européenne; que de sa promulgation datent leur affranchissement et la noblesse de leur rang; enfin, que c'est depuis cette époque qu'elles ont cessé de n'être que la femelle de l'homme, pour devenir sa compagne, son égale, adoucir ses mœurs et lui donner des lois.

A présent que j'ai achevé ce que je me proposais de dire des Indiens réunis dans les missions espagnoles, je vais jeter un coup-d'œil rapide sur les autres indigènes qui n'ont pas embrassé le christianisme, et qui vivent séparés des colonies européennes. Ceux-ci, dans la Guyane, habitent sur les bords des différentes rivières qui coulent entre l'em-

bouchure de l'Amazone et celles de l'Orénoque. Les Arroouaks et les Caraïbes sont les nations les plus remarquables. Ensuite viennent les Accaouas, Worrows ou Ouaraous, les Tairas, les Salibas, les Pinnacotaous et les Paria. Stedman, dans son *Voyage à Surinam* (1), parle des Worrows, comme d'une tribu extrêmement dépravée, fainéante, sale et brutale. Le mot *Worrows*, tel que les Anglais le prononcent, ressemble fort au mot *gouaraoün* ou *ouaraoün*, nom des insulaires qui habitent les îlots placés à l'embouchure de l'Orénoque. S'il y a, comme le dit Stedman, dans le voisinage des possessions hollandaises, des indigènes qui portent ce nom, il est probable qu'ils appartiennent à la même tribu que ceux de l'embouchure de l'Orénoque, comme les Caraïbes des Antilles, presque détruits à présent, sont identiques avec les Caraïbes du continent. Si la remarque de Stedman est juste, quant à la dépravation des Ouaraous de la Guyane hollandaise, je ne vois là que l'effet produit par le voisinage des Européens et la conta-

---

(1) *Voyez* le 25e chapitre du 1er vol. in-4° de son voyage, Londres, 1796.

gion de leurs vices. Car mes amis les Gouaraoüns des embouchures de l'Orénoque sont, comme je l'ai dit au commencement de ce Voyage, un peuple aussi beau qu'aimable par la douceur et la gaîté de ses mœurs. Je ne puis m'empêcher de raconter le trait suivant, qui honore infiniment leur caractère : et comme on est disposé, en Europe, à accuser les voyageurs d'orner leurs récits d'épisodes fabuleux, pour amuser le lecteur aux dépens de la vérité, je vais nommer par son nom, l'Européen très-connu au Fort de France Martinique, et dans l'île de la Trinidad, qui est le héros de cette anecdote.

Le sieur Lazare, Provençal, marchand au Fort de France, au commencement de la révolution, et depuis au Port d'Espagne, dans l'île de la Trinidad, s'embarqua dans cette île, à bord d'une lanche espagnole de l'Orénoque, qui devait le conduire à San-Tomé de Guiana. Il portait avec lui une pacotille assez considérable, et avait à son service un jeune nègre de quatorze ans.

Lorsque la barque fut arrivée dans les îlots de l'Orénoque, un matelot espagnol proposa à ses camarades de tuer Lazare et son nègre, pour s'emparer de la cargaison. Comme

tous les autres brigands n'avaient pas l'ame aussi féroce que l'auteur de la proposition, il fut décidé que Lazare serait déposé dans un de ces îlots déserts; et de crainte qu'il n'échappât à la nage dans quelqu'îlot voisin habité par les Gouaraoüns, ou je ne sais pour qu'elle autre cause, on l'attacha par les mains avec une corde, à un cocotier, condamné ainsi, suivant toute apparence, à mourir dans les horreurs de la faim. Revenus à bord de la barque, ces monstres délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire du jeune nègre, et il fut décidé qu'il serait noyé. On le jeta donc dans le fleuve, en lui appliquant des coups d'aviron sur la tête, ce qui ne l'empêcha pas de plonger et d'aborder au même îlot où l'on avait déposé son maître. Lobscurité de la nuit avait empêché qu'il ne fût aperçu des navigateurs, lorsqu'il gagnait le rivage. Au point du jour, le négrillon se mit à rôder dans l'îlot. Enfin il aperçut son maître, qu'il croyait mort, attaché à un arbre. Qu'on juge des transports du maître ! Son jeune esclave le délie, le maître lui promet sa liberté. Voilà le nouveau Robinson avec son jeune Vendredi, qui se mettent à parcourir l'îlot, pour tâcher de prendre quelques crabes, afin de

satisfaire leur appétit. Mais ils aperçoivent des traces de pieds d'homme; et voilà Lazare transi de peur, qui parle à son petit nègre d'anthropophages, de gens qui font rôtir les hommes et les mangent. Après mûre délibération, on décide, que dans la certitude où l'on est de mourir de faim, ou de ne pouvoir échapper, autant vaut aller au-devant des mangeurs d'hommes. On suit ces traces; bientôt on entend des voix humaines; on voit des hommes perchés sur des arbres et dans des espèces de nids proportionnés à leurs tailles: *comé, comé* (1), dit un Guaraoün à Lazare, en le regardant de sa demeure aérienne. *Ah bon Diou*, s'écrie le Provençal, qui entend l'espagnol, *ils boulent nous mangé*. Non, *Massa* (2), lui répond le petit nègre, qui estropie l'anglais: ils nous disent de venir, d'approcher. Le Guaraoün mit bientôt fin à leur anxiété, en leur montrant deux gros morceaux de poisson, et en les invitant, du geste, à grimper dans sa hutte, pour partager son repas.

---

(1) *Comer* veut dire *manger* en espagnol, et *to come, venir*, en anglais.

(2) *Massa* veut dire *master*, maître dans le baragouin des nègres anglais.

Le petit nègre fut bien vite rendu auprès de son hôte, mais le lourd Lazare ne pouvant grimper, on lui jeta de larges morceaux de poisson, les uns crus et les autres cuits (1), qu'il dévora. Enfin les Guaraoüns descendirent de leurs arbres, pour jaser avec lui. Celui qui lui avait dit *comé, comé;* parlait un peu espagnol; il prit Lazare pour un homme qui, dégoûté de l'esclavage social, venait jouir en paix parmi eux des avantages de la liberté. Notre Guaraoün, qui était un homme d'importance parmi les siens, loua fort ce projet, lui dit qu'on lui donnerait une femme, un chien, un canot, et qu'on lui enseignerait à se servir de l'arc. Mais lorsque Lazare leur eut raconté sa triste aventure, ils lui en témoignèrent une vive indignation. Les ayant priés de le reconduire dans un canot, à la Trinidad, en leur faisant les plus magnifiques promesses, le Guaraoün lui dit, en mauvais espagnol, qu'il ne pouvait concevoir comment il n'aimait pas mieux vivre parmi eux, heureux, tranquille et sans maîtres, que de retourner parmi ces méchans blancs.

(1) Ils mangent le poisson fumé ou cuit, en guise de pain, avec le poisson cru.

Lorsqu'ils le virent décidé à s'en retourner à la Trinidad, ils armèrent une pirogue pour l'y reconduire, sans qu'il leur vînt dans l'esprit de lui rien demander pour prix de son passage. Enfin Lazare revenu chez lui, donna aux Guaraoüns quelques couteaux, quelques haches et un petit baril de rum, et ils se retirèrent satisfaits. Le lecteur est impatient de savoir comment Lazare récompensa l'esclave qui venait de lui sauver la vie. Il le suit, conduisant son petit nègre chez le magistrat chargé des affranchissemens : vaine illusion! l'infâme Lazare ayant besoin d'argent, vendit, quelque temps après, ce même nègre!

Ils s'en faut bien que les autres tribus soient aussi estimables que celles de Guaraoüns. Quelles étaient les mœurs de ces insulaires, lors de la conquête des Européens? Les écrivains du temps les représentent comme des anthropophages, des hommes excessivement dépravés. Mais peut-on en croire des hommes qui avaient intérêt à noircir ceux qu'ils exterminaient, parce qu'ils ne voulaient pas se laisser réduire en servitude? Toutefois, il n'est que trop vrai que les peuplades actuelles, qui vivent le long des côtes de la mer, ou sur les bords des grands fleuves,

se composent d'hommes bien immoraux, bien méprisables. Les Accaouas, les Worrows, les Taïtas, les Pinnacotaous, les Salivès, les Parias, offrent le tableau de l'espèce humaine dans la dernière période de sa dégradation. On a honte de partager le nom d'homme avec de tels êtres. Les quatre premières des six nations que je viens de nommer, vivent sur les dernières possessions de Surinam et de Démérary. Lorsqu'on est parvenu à les enivrer, ils vendent leurs femmes, leurs enfans. Leur passion pour l'eau-de-vie est généralement si violente, qu'il ne faut quelquefois que leur en montrer une bouteille, pour les transporter de joie et de fureur. Alors ils vont chercher leurs femmes et leurs enfans, et les livrent aux commerçans, qui en font des esclaves, et à des libertins, qui recrutent leur sérail de cette manière. C'est ce dont j'ai été témoin à Démérary, en 1793. En cela, les Indiens sont bien au-dessous des noirs, qui, malgré l'état d'ignorance et d'avilissement où ils sont réduits, n'en conservent pas moins l'attachement le plus tendre pour leurs femmes, et sur-tout pour leurs enfans. Mais la plupart des nègres ont une énergie vitale et une sensibilité bien

supérieure à l'indigène inerte de l'Amérique méridionale. Pour revenir à cette coutume contre nature de vendre ses propres enfans, quel est le plus coupable, ou de l'Européen, qui, ayant reçu de l'éducation, ayant été élevé dans le sein du christianisme, l'excite par l'ivresse à commettre ce crime, ou du sauvage apathique, ignorant et dépravé par la contagion des vices des blancs ?

Les Indiens qui habitent le nord de l'Orénoque et le nord de l'île de Trinidad n'ont pas été réunis en missions. La civilisation a fait peu de progrès parmi eux. Ils vivent de chasse et de pêche, et cultivent à peine ce qui leur est nécessaire, pour ne pas mourir de faim. Je n'ai que trop malheureusement été à portée d'observer combien le voisinage de quelques mauvais sujets européens et de quelques bandits et escrocs de la Barbade, qui se sont établis dans leur voisinage, à la paix d'Amiens, a contribué à pervertir ces sauvages qui, avant leur arrivée, n'étaient ni vicieux, ni méchans. Je sais que ce fut en vain que quelques-uns de ces brigands tâchèrent, en 1803, de se procurer des femmes sauvages, par le moyen employé à Démérary; qu'un d'eux,

aidé de son nègre, ayant essayé d'en conduire une de force chez lui, fut obligé de la lâcher, lorsqu'il vit un Indien le coucher en joue avec son arc; et que toutes les bouteilles de rum qu'il offrit à l'Indien pour lui abandonner sa proie éplorée, ne firent sur lui aucune impression. Le commandement de cette partie de l'île (Toco et Cumana) ayant depuis été donné par le gouverneur Hislop à W. T. chirurgien fugitif de la Barbade, de la Grenade et de Tabago, pour des faux et des escroqueries, ce petit tyran a forcé un grand nombre de ces Indiens à s'établir sur une habitation qu'il a *escroquée*, et où il les faisait travailler pour son compte, et comme ses esclaves, en 1806 et 1807. Les personnes qui plaidèrent la cause des Indiens, furent non-seulement persécutées, mais ce crime étant resté impuni, d'autres l'ont imité, notamment l'escroc Holmes, ex-secrétaire du gouverneur, qui, lorsque je partis de la Trinidad, avait un nombre considérable d'Indiens esclaves par le fait, sur son habitation.

Ce traitement a exaspéré les Indiens; plusieurs se sont enfoncés dans les bois de l'intérieur de l'île, où ils vivent à la manière

des nègres marrons; d'autres se sont sauvés dans leurs canots, sur le continent, où ils sont ennemis implacables du nom anglais. Toutefois l'impartialité historique veut que j'ajoute, que cette conduite atroce envers les Indiens, excita l'indignation de la partie saine de la population anglaise de cette île.

Ce sujet me fournit l'occasion de dire un mot des rapports des Anglais avec les indigènes, dans toutes les parties de l'Amérique où les premiers ont formé des établissemens. En général les indigènes les détestent, non parce qu'ils en sont vexés plus que par toute autre nation européenne, mais à cause du mépris dédaigneux avec lequel ils en sont traités. Or, personne n'est plus sensible au mépris qu'un sauvage. Il faut être hébêté d'orgueil, comme le sont beaucoup d'Anglais, pour en mettre à faire sentir sa supériorité à un pauvre Indien. Depuis longtemps les Espagnols les protègent et les traitent avec justice. Nous, nous les avons toujours traités comme de grands enfans, nous jouons, nous plaisantons avec eux. Malgré leur nudité et leur costume bizarre, nous les admettons à notre table; ils nous tutoient, et nous les tutoions; ils nous ap-

pellent *compères*, et *compères* nous les appelons : en un mot, ils nous préfèrent à toutes les autres nations.

Les Arrouagas ou Arroouaks passent pour la plus belle nation de la Guiane; ils ont le teint moins cuivré que leurs voisins; ce qui vient peut-être de ce qu'ils ne se *tatouent* pas de rocou. Ils ont des mœurs sociales, et ont la réputation d'être fidèles observateurs de leurs promesses, amis des Européens, et très-humains; ce qui ne les empêche pas, lorsqu'ils en trouvent l'occasion, de faire leurs voisins esclaves pour les vendre. Les Arrouagas font avec les Espagnols et les Hollandais un commerce assez considérable en beaume de copahu, rocou, sassepareille, sassafras, racines de hiarie, vanille, bois de teinture et une espèce d'ébène, de la cire et du miel, des hamacs, de jolis paniers, des singes, des perroquets et d'autres oiseaux; ils prennent en échange des armes à feu, quelques toiles légères, des peignes, des miroirs, des joujous, des haches, des couteaux, des scies, des clous, etc.

Les Caraïbes insulaires sont presque éteints; il n'en existe plus qu'une vingtaine de familles dans l'île de Saint-Vincent, trois

familles dans celle de Tabago, et sept ou huit familles dans celle de la Trinidad, où elles se sont retirées après avoir abandonné l'île de la Dominique, pendant la guerre de la révolution des Etats-Unis. Ces derniers se nomment eux-mêmes *califournans ;* et quoique j'en aie eu plusieurs, pendant long-temps, à mon service, comme chasseurs, pêcheurs et domestiques (1), je n'ai jamais pu savoir d'eux l'étymologie du mot *Califournan;* tout ce qu'ils ont pu m'en dire, c'est qu'ils viennent d'un pays qui est *loin, loin, loin, loin, loin :* je rapporte leur expression. C'est en général une très-bellerace d'hommes ; ils sont très-actifs et très-intelligens. Quelques-unes de leurs femmes sont très-jolies, et presque toutes très-bien faites. Ces Califournans sont polygames, comme la plupart des Indiens, et ils ont ceci de particulier, que lorsqu'un d'eux a épousé l'aînée d'une famille, il a le droit d'épouser les sœurs cadettes, à mesure qu'elles parviennent à l'âge de puberté. Tous les voyageurs se sont plûs à rapporter un usage bien bizarre des Caraïbes : c'est que lorsque la femme est

(1) J'ai amené avec moi en Europe un jeune individu de cette tribu.

accouchée, elle fait du bouillon pour son mari, qui, disent-ils, se met dans un hamac, se plaint, en un mot, joue l'accouchée. Le fait est que lorsqu'une Caraïbesse se sent atteinte des douleurs de l'enfantement, elle s'en va au ruisseau le plus voisin, accompagnée d'une amie. Elle y accouche, arrange son enfant, et prend un bain avec lui dans le ruisseau. Revenue à sa case, et après avoir placé son enfant dans un hamac, elle fait un bouillon. Pendant ce temps-là, le mari se balance et se dandine comme de coutume dans son hamac, et prend avec sa femme du bouillon qu'elle a préparé. Mais il est faux qu'ils se plaignent et singent l'accouchée. Les Caraïbes savent que les blancs ont fait ce conte, et bien d'autres ; aussi les regardent-ils comme d'insignes menteurs.

Les Caraïbes sont-ils les descendans d'un peuple étranger et conquérant, et les Parias, de la race indigène et conquise ?

Les Annales hiéroglyphiques des anciens Mexicains, tout comme les traditions des Caraïbes de l'Orénoque et des Antilles, nous apprennent qu'ils avaient conquis ces régions sur des nations aborigènes.

La différence qui existe entre les Caraïbes

et les autres peuplades des Etats-Unis de Vénézuéla ; la grande supériorité physique et intellectuelle des premiers, me semble prouver qu'ils ont une origine différente et plus noble. Quoiqu'ils fussent aussi éloignés que les Parias de la civilisation, lors de l'arrivée des Européens, toutefois les Caraïbes se regardaient, et se regardent encore aujourd'hui comme une race privilégiée. Ils parlent des autres sauvages avec autant de mépris et de dédain, que la portion ignorante et illibérale d'une certaine nation insulaire parle de tous les autres peuples. Quelqu'injustes que soient les prétentions des Caraïbes, quelque ridicules que soient des sauvages qui prétendent exercer un droit de *seigneurie* sur d'autres sauvages comme eux, il n'en est pas moins vrai de dire que l'habitude héréditaire du commandement chez les uns, et celle de la servitude et de la crainte parmi les autres, ont produit chez les habitans des forêts, les mêmes effets que parmi les nations civilisées. Chez les premiers, la franchise, le courage, la générosité, les qualités nobles qui résultent du sentiment qu'on a de ses forces, avec l'abus qu'en font les hommes qui ont reçu de leur organisation un mauvais

naturel ; et chez les tribus persécutées et avilies, la perfidie et la lâcheté, la flatterie et l'égoïsme.

D'après le principe que j'adopte, il faut regarder les Arroouaks, les Guaraoüns et les Guahiros du Rio de la Hache, comme des descendans de la nation Caraïbe. Tout porte à croire que ceux-ci sont des rejetons de la race conquérante, et que les Salivès, les Chaymas, les Ottomaques etc., les Parias en un mot, appartiennent à la race indigène et conquise. C'est une chose bien digne des plus sérieuses méditations de ceux qui s'occupent de l'histoire philosophique de l'espèce humaine, de voir des peuplades sauvages vivant dans le même climat, usant à-peu-près des mêmes alimens, aussi peu influencés *aujourd'hui* les uns que les autres par la civilisation européenne, se distinguer cependant au physique et au moral par des caractères aussi tranchés que ceux qui différencient la race caucasienne de la race mongole, et celle-ci de la race européenne, nommée, par les zoologistes, la race *arabe-caucasienne*.

« Les Indiens du Mexique, dit M. de Humbolt, ressemblent *en général* à ceux qui ha-

bitent le Canada et la Floride, le Pérou et le Brésil : même couleur basanée et cuivrée, cheveux plats et lisses, peu de barbe, le corps trapu, l'œil allongé, ayant le coin dirigé par en haut, vers les tempes, les pommettes saillantes, les lèvres larges; dans la bouche une expression qui contraste avec un regard sombre et sévère. On croit reconnaître que tous descendent d'une même souche, *malgré l'énorme différence de langues qui les éloigne les uns des autres.* Cependant, ajoute-t-il, en réfléchissant plus sérieusement sur cet air de famille, en vivant long-temps parmi les indigènes de l'Amérique, on remarque que des voyageurs, qui n'ont pu observer que quelques individus sur les côtes, ont singulièrement exagéré l'analogie des formes dans la race américaine (1). »

M. de Humboldt ajoute à la page suivante : « On reconnaît sans doute, dans le tableau fidèle qu'un excellent observateur, M. de Volney, a tracé des Indiens du Canada, les peuplades éparses dans les prairies du Rio Apure et du Carony. Le même type existe dans les deux Amériques; mais les Euro-

---

(1) *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. 2, p. 381 et 382, éd. in-8°.

péens qui ont navigué sur les grandes rivières de l'Orénoque et de l'Amazone, ceux qui ont eu occasion de voir un grand nombre de tribus assemblées sous la hierarchie monastique des missions, auront observé que la race américaine offre des peuples qui, par leurs traits, *diffèrent aussi essentiellement les uns des autres*, que les variétés nombreuses de la race du Caucase, les Circassiens, les Maures et les Perses. La forme élancée des Patagons, qui habitent l'extrémité australe du nouveau continent, se retrouve, pour ainsi dire, chez les Caraïbes qui habitent les plaines, depuis le Delta de l'Orénoque, jusqu'aux sources du Rio Blanco. Quelle différence entre la taille et la physionomie de ces Caraïbes, que l'on doit compter parmi les peuples les plus robustes de la terre, et qu'il ne faut pas confondre avec les *Zambos* (1) dé-

---

(1) *Zambo*, dans le jargon créol-espagnol, désigne un individu né du mélange des sangs indien et nègre. Tels étaient les Caraïbes que les Anglais déportèrent à Baltan, en 1797. Comparés aux vrais Caraïbes, ils étaient une race dégénérée, sans doute; mais je les ai assez connus pour pouvoir assurer qu'ils étaient supérieurs par les facultés physiques et intellectuelles, à plusieurs variétés ou tribus de nègres. (*D. Lavaysse*).

générés de l'île de Saint-Vincent, et le corps trapu des Indiens Chaymas de la province de Cumana ! Quelle différence entre les Indiens de Tlascala et les Lipans et les Chichimèques de la partie septentrionale du Mexique ! »

M. de Humboldt aurait pu ajouter, et les Guaïcas, qui habitent dans le voisinage d'une des cataractes de l'Orénoque. Ce sont de petits hommes de quatre pieds, et qui ont le teint blanc comme les Européens. Ces Lilliputiens du Nouveau-Monde passent pour avoir l'esprit très-guerrier.

« Le même type existe dans les deux Amériques, » a dit plus haut M. de Humboldt. Si par cette expression, il entend seulement qu'il y a dans l'Amérique méridionale des peuples qui appartiennent à une race qui existe aussi dans la septentrionale, je pense comme lui ; c'est-à-dire que la race Caraïbe est identique avec les Indiens de Tlascala, par exemple, et ce qui reste dans les deux Amériques de descendans des anciens conquérans.

D'après ces données, il faudrait regarder les autres tribus comme indigènes : mais il faut que je dise qu'ici j'entends par ce mot

indigènes, les peuples qui habitaient cette partie du monde avant l'arrivée des Toltèques et des Aztèques, au septième siècle de notre ère.

Montezuma, lors de sa première entrevue avec Cortez, dit au général espagnol que les Mexicains étaient originaires de l'orient, et qu'il *existait un autre peuple au Mexique*, lorsque ses ancêtres en firent la conquête (1). Toutes les personnes qui ont fréquenté les

---

(1) « Depuis long-temps nous savons, par les titres que nos ancêtres nous ont laissés, que ni moi, ni aucun habitant de ce pays n'en sommes originaires; nous sommes des étrangers venus de fort loin, sous les étendards d'un roi qui s'en retourna dans son pays après la conquête, et qui fut si long-temps à revenir au Mexique, que ses sujets avaient déjà formé une nombreuse postérité lors de son retour. Ce roi voulut ramener ses sujets avec lui, mais ils ne voulurent pas le suivre, et encore moins le recevoir pour maître. Il partit seul, et nous a toujours annoncé qu'il reviendrait un de ses descendans, pour subjuguer le pays. Suivant le point de l'orient, dont vous dites venir, suivant tout ce que vous nous racontez du roi qui vous a envoyés ici, nous croyons d'autant plus fermement qu'il est notre roi naturel, que vous ajoutez qu'il y a long-temps qu'il a entendu parler de nous, etc. » *Correspondance de Hernan Cortez avec Charles-Quint*, lettre 1re, p. 65.

Indiens du Canada et de la Louisiane, savent que ceux-ci se regardent comme indigènes : ils se nomment eux-mêmes *Metoxtheniaké*, c'est-à-dire, nés du sol.

Les Caraïbes qui, lors de l'arrivée des Européens, habitaient le continent méridional et l'archipel qui porte leur nom, ne se regardaient pas comme indigènes; ils avaient conquis ces régions sur d'autres peuples. On trouve dans les deux Amériques la tradition constante de peuples conquérans, venus de pays lointains, et de peuples indigènes; et, chose merveilleuse, dix siècles et les habitudes de la vie sauvage, n'ont pu effacer les types de la nation conquérante et de la nation conquise !

J'ai eu le rare avantage de voir, dans moins de deux mois, les rives de l'Orénoque et celles de la Delaware et du Potowmak; de voir dans ce court espace de temps, des Gouaraoüns, des Chaymas et des Parias; des Cherokis (1), des Criks et des Myamis. J'atteste que les Chaymas et les Parias ne ressemblent pas plus de physionomie et de

---

(1) Les Anglais orthographient *cherokees* et *creecks*, ce qui fait la même prononciation.

stature à ceux des indigènes de l'Amérique septentrionale que je viens de citer (et j'en vis à cette époque près de cent-cinquante à Washington ou à Philadelphie), qu'un Lapon ne ressemble à un Picard; mais je fus frappé de la ressemblance de physionomie et de stature des Guaraoüns et des Arroouaks (les plus purs des Caraïbes), avec les Cherokis et les Criks.

Un jour que je me promenais à Philadelphie, sur le bord du Skwikill, avec un jeune Indien de la Trinidad, qui a voulu absolument m'accompagner en Europe, passèrent une vingtaine de Cherokis, qui venaient de Washington. J'engageai la conversation avec eux; Hozanna (c'est le nom de mon Indien) fut transporté de joie en voyant dans *le pays de la glace* (1), des hommes de sa couleur; et lorsqu'il leur eut dit qu'il me suivait de si loin par amitié, ils m'accablèrent de la leur. J'eus tout le temps de les bien observer. Lorsque j'eus pris congé d'eux, je dis à Hozanna: Avec quelle nation trouves-tu que ces Indiens ont le plus de ressemblance, avec les Gouaraoüns ou ave les Parias? Ce sont des Goua-

(1) C'est ainsi que mon Indien nommait l'Amérique septentrionale et l'Europe.

raoüins, me répondit-il sans hésiter, les Paria *sont pas gran, bio et fier comme ça; mais y teni vous save bien à l'Orénoque force Gouaraoüns grand passé ceux-ci:* mais il y a, vous le savez bien, à l'Orénoque, beaucoup de Guaraoüins plus grands que ceux que nous venons de voir.

Les recherches de M. de Humboldt, sur le zodiaque mexicain, les recherches du général Vallencey sur les dialectes de la langue celtique, ainsi que celles du docteur Barton, de Philadelphie, sur les langues des Indiens, prouvent une identité d'origine entre certaines nations américaines, et les peuples du nord de l'Asie, ou d'anciennes communications entre ces peuples. Parmi les mots qui sont communs à des nations des deux Amériques, le mot *Manitou*, signifie l'Être suprême, en langue Caraïbe, et en langue Miami, *Manêtoua;*

Le grand Etre ou le Grand Esprit,	*Kitchy Manêtoua.*
Les Génies ou les Esprits,	*Manêtoua.*
Le Diable, ou Mauvais Esprit,	*Matchi Manitou.*
Le Diable, en caraïbe,	*Mabouya.*

Les personnes curieuses de ces sortes de recherches trouveront à se satisfaire, autant

que l'état présent de nos connaissances le permet, dans les observations du docteur Barton, sur l'histoire naturelle des Etats-Unis, et dans ses vues nouvelles sur l'origine des nations et des tribus de l'Amérique. Le savant ouvrage de M de Volney, intitulé *Tableau du sol et du climat des Etats-Unis*, contient un vocabulaire de la langue Miami. A la suite de la traduction de cet ouvrage, publié à Philadelphie, en 1804, par M.C. B. Brown, sont des notes additionnelles du docteur Barton, dont je vais donner la traduction, parce qu'elles ne peuvent que répandre du jour sur ce sujet.

M. de Volney dit que les Indiens appellent l'Être - Suprême *le Maître de la vie*, ou celui qui nous a fait; mais cette dénomination pourrait bien venir des missionnaires, ajoute M. de Volney.

Le docteur Barton dit : Quelques tribus l'appellent *celui qui soutient les nuages*, et *le créateur de l'ame*. Je suis persuadé qu'ils ont reçu cette dernière qualification (c'est le docteur Barton qui parle) des missionnaires ou des marchands. La première paraît purement indienne. Les mots *kitchi*, *kitschi*, *kutche* (ou *kotche*), que plusieurs tribus pla-

cent devant les mots *manito* ou *manitou*, signifient *grand*. Kootcha ou Keutxa est un des noms que quelques peuples du Kamschatka donnent à la Divinité.

M. de Volney : Les missionnaires nous racontent qu'ils ont des notions de récompenses et de punitions ; mais cette assertion aurait besoin d'un témoignage moins impartial pour être adoptée.

Le docteur Barton : L'idée de récompenses et de punitions paraît tout aussi naturelle à l'esprit humain, que la notion d'un état futur. Je crois qu'il y a peu de cause de douter, que les Indiens américains, avant d'avoir eu aucune communication avec les missionnaires et les marchands, eussent embrassé ces deux opinions, qui paraissent former une partie fondamentale du système religieux des sauvages, dans toutes les parties du nord de l'Amérique.

M. de Volney : Le Shammanisme ou le système Lamique de Bouddha, peut s'être répandu dans l'ancien monde, et on le trouve même aux extrémités de l'Espagne et du Dannemark ; mais il est tout aussi possible qu'il soit une production naturelle de l'esprit humain, puisque par-tout il a un rapport in-

time avec les habitudes et la condition des peuples qui le professent.

Le docteur Barton : Le système mythologique des Américains est sous tant de rapports semblable à celui de certaines nations Asiatiques, que la conséquence la plus naturelle, est que l'un est dérivé de l'autre. Un système si semblable, non seulement dans son caractère général, mais encore dans ses traits particuliers, ne pourrait jamais avoir été « une production naturelle de l'esprit humain » dans des parties opposées de la terre où il n'aurait existé aucun échange de mœurs, de religion et de coutumes. La seule théorie véritable de la condition physique morale et religieuse de l'espèce humaine, est fondée sur cette vérité solide, que toutes les nations descendent d'une souche commune, et que la dispersion des nations n'eut lieu qu'après que les semences de ces vérités et de ces préjugés religieux, qu'on rencontre par-tout, eurent pris racine dans leur esprit.

M. de Volney : Tout le monde m'assure qu'ils n'ont pas une tradition claire d'un fait arrivé il y a cent ans.

Le docteur Barton : Rien n'est moins fondé que cette assertion. Ce n'est pas que je pré-

tende que la lumière de la tradition puisse s'être conservée dans toute sa pureté pendant un temps très-considérable ; mais lorsqu'on considère que des Indiens, hommes et femmes, vivent quelquefois jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix et cent ans, et que, même à cet âge avancé, ils conservent leurs facultés intellectuelles aussi saines que les vieillards blancs, ce serait vraiment une circonstance bien remarquable, qu'il n'existât pas parmi les Indiens une tradition claire d'évènemens arrivés il y a cent ans. Mais l'assertion de M. de Volney peut être réfutée par un appel aux missionnaires et aux autres personnes qui ont vécu parmi les Indiens. J'ai appris, des missionnaires particulièrement, des faits qui prouvent de la manière la plus convaincante avec quelle exactitude les Indiens conservent le souvenir de faits arrivés bien au-delà de la période d'un siècle. Pour ne plus insister sur ce sujet, je me contenterai de dire que les Delawares, les Monsiis et d'autres tribus, conservent encore un souvenir très-vif de l'arrivée des Européens à Newyork, il y a deux siècles.

---

(1) En anglais, écrivez *Monsees*.

M. de Volney : Toutes ces *buttes de terre* ou *tumulus* et circonvallations ont été formées de la même manière ; il n'a fallu d'autres instrumens que des houes et des paniers.

Le docteur Barton : Le lecteur trouvera des détails très-intéressans sur ces fortifications occidentales, comme on les appelle communément, dans un mémoire du savant Evêque Maddisson, inséré dans les mémoires de la société Pilo. Amer., tom. 6, partie 1re, 1804.

M. de Volney : Les langues sont les monumens les plus instructifs et les plus certains des nations sauvages. Le docteur Barton a publié une dissertation curieuse sur ce sujet, dans laquelle il compare différens dialectes les uns avec les autres, et avec ceux des nations barbares de l'Asie. Il s'aida, dans cette entreprise, des collections que le docteur Pallas a faites de mots de près de trois cents langages Asiatiques, par ordre de l'impératrice Catherine.

Le docteur Barton : Ces comparaisons ont été étendues jusqu'à *toutes* les tribus tartares, énumérées dans le grand ouvrage du professeur Russe, qui contient deux cent-un langages de l'Europe et de l'Asie, et non pas trois cents langages Asiatiques, comme le dit

M. de Volney. Mes comparaisons ont été étendues à plusieurs autres tribus Asiatiques et Européennes, sans compter les Tartares : aux Samojèdes, aux Chinois, aux Japonais, aux nations qui habitent les montagnes du Caucase et de l'Oral, etc., et vraiment on trouve quelques rapports très-remarquables entre les langues de ces dernières nations et celles des Américains. Ces affinités ne permettent pas de douter que la plus grande partie des nations américaines ne soient des branches de ce grand tronc qui donna naissance aux Tartares, aux Samojèdes, aux Chinois, aux Japonais, aux Kartalini, aux Vouguls, et à plusieurs autres nations de l'Asie et de l'Europe. Si ce point est établi, la philosophie de Mishikinakwa (le chef indien surnommé la *Petite Tortue*), servira bien peu à diminuer notre confiance dans l'opinion généralement reçue, que les Américains descendent des Asiatiques, et non les derniers des premiers.

Il existe, nous l'avouons, continue le docteur Barton, un très-petit nombre d'affinités entre les dialectes des Caraïbes, des Breziliens et des Péruviens, d'une part, et ceux des Putwoatamies, Delawares, et des Six Na-

tions, de l'autre. Mais elles sont assez nombreuses pour établir ce fait, savoir : que quelques-uns de ces langages ne sont pas aussi radicalement distincts qu'on l'a imaginé. Quant aux dialectes des Six Nations, je soutiens encore qu'ils ne sont pas radicalement distincts de ceux des Lenni-Lenapé, ou de la famille des Delawares, savoir les Chippawais, les Miamis, les Sawannos, les Putewatomies, et plusieurs autres tribus. Des recherches postérieures et plus étendues m'ont confirmé dans l'opinion que j'avançai autrefois sur ce sujet (1). Il y a encore une plus grande ressemblance entre les dialectes des six nations et ceux des tribus méridionales, connues par les noms de *Cheroki, Muskogé* ou *Criks, Chicassaws, Chaktaws*, etc. Tous ceux-là parlent des dialectes qui ne sont évidemment qu'une seule et même langue. Notre connaissance des langues de l'Amérique méridionale est très-limitée ; mais elle est suffisante pour nous faire voir que les Péruviens, les Chilinois, les Breziliens, et d'autres nations de l'hémisphère méridional, parlent des langues qui ne sont pas radicalement différentes de celles de certaines nations ou tribus

---

(1) *Voyez* Barton's, *New views*, Appendix p. 17 et 19.

de l'hémisphère septentrional; et que les Américains du sud, aussi bien que ceux du nord, conservent encore plusieurs mots des langues de l'Asie, avec l'empreinte de son génie particulier. Mais ce sujet sera traité plus au long dans la 2e partie de mes *Vues nouvelles,* qui sera bientôt mise sous presse (1).

M. de Volney : Tous les mots, en général, qui impliquent beauté et bonté, commencent par un P, et ceux, au contraire, qui emportent avec eux l'idée de laid ou de mauvais, commencent par un M.

Le docteur Barton : En jetant les yeux sur le vocabulaire même de de M. de V., nous voyons que cette observation est peu fondée. Il est vrai que certains mots qui commencent par un M., signifient des choses désagréables, telles que *matchi,* méchant; *moléïouşina,* laid, etc.; d'un autre côté, cependant, les noms *Miamis,* pour le maïs, la femme, le front, une île, un ruisseau, un arbre, un arc, un sentier, un canot, un castor, un ours (2), eux-mêmes (*métoxtheniaké*), et beaucoup d'autres noms de choses qu'ils

---

(1) L'ouvrage qu'annonce le docteur Barton, a été publié à Philadelphie.

(2) Dont ils aiment fort la chair.

aiment fort, commencent par un M. Quant à la lettre P, il paraît, par le vocabulaire même de M. de V.., que les mots qui signifient nuit, pluie, hiver, et qui ne peuvent avoir beaucoup de charmes pour des sauvages nus, et d'autres mots encore, commencent par la lettre P. Si c'était ici le lieu de s'étendre davantage sur cette matière, il nous serait facile de montrer que ces deux observations de M. de V. sont aussi peu fondées, par rapport aux langages d'autres tribus américaines, qui ont de grands rapports avec le dialecte des Miamis, comme ceux des Chippeways, Putewooatemies, etc.

« Si nous devions juger la langue Celtique, dit le général Vallancey, d'après son affinité avec presque toutes les langues du monde connu, nous en pourrions conclure, avec Bullet, qu'elle fut la langue *primævale.* Il y a non-seulement une grande affinité entre l'Iberno-Celtique et l'Hébreu, le Persan et d'autres dialectes, mais ce qui est plus remarquable, il y a une affinité surprenante entre l'ancien Iberno-Celtique, ou *bearla feni,* et les dialectes du nord de l'Amérique. »

« Le baron de la Hontan, dans son *Voyage au nord de l'Amérique,* publié en 1703,

nous assure que la langue Algonkine est la mère-langue de tout ce pays, et qu'elle est comprise par toutes les nations, deux exceptées. Les Algonkins disent qu'ils sont la tribu la plus ancienne et la plus noble de tout ce continent. Leur nom signifie cela en irlandais : *cinc algan*, ou *algan cine*, c'est-à-dire la noble tribu. *All gain cine* (prononcez *kiné*), signifie en irlandais, la nation la plus renommée, ce qui est dérivé de trois mots phœniciens, qui ont la même signification, savoir : *all gand gins*. La Hontan nous a donné un petit vocabulaire de la langue algonkine, dont nous allons extraire quelques mots pour servir d'exemple. »

Algonkin.		*Irlandais.*
Bi laoua,	c'est charmant,	*bi luaig* (1).
Kak ina,	toutes choses.	*cac' eini.*
Kak eli,	tous,	*cac'uile.*
Na biush malatat,	chose de peu de valeur (2)	*na bi fiu se malarta.*
Ta koucim,	venez ici,	*tar c'uigim.*
Ma unia,	aide-moi,	*me uati ni'ge*, ou *uani.*
Oki ma,	vaillant champion.	*oig - mac't*, ou *oig-mag.*

(1) Le *g* ne se prononce pas, et l'*u* se prononce *ou*.

(2) Chose qui ne vaut pas la peine d'être offerte en vente.

Algonkin.		*Irlandais.*
Nip,	meurtre,	*níd.*
Gik,	chacun,	*gac'.*
Isca,	eau,	*uisce* (1).
Inis,	une île,	*inis.*
Bogo,	doux,	*bog.*
Ga,	mensonge,	*gai.*
Makaun,	un ours,	*mag' - g'am'-uin* (2).

« L'oki-ma Algonkin peut être analogue à l'oig-mac't, ou oig-mag irlandais. Le premier signifiant un vaillant ou puissant champion, le second, un champion des plaines. Mac't, dans le Prisco-Gallico, signifiait pouvoir (*Voyez* Pontanus). Dans l'irlandais moderne, on se sert de ces mots avec le composé co-mac't, pouvoir. Oig'-mag' est prononcé oig-mah. De cette terminaison est dérivé du celtique-Mag, le vieux mot latin *magus, rhotomagus, noviomagus,* et non du mot hébreu *magun, habitationem,* comme Pontanus le conjecture. C'est ainsi que nous avons conservé jusqu'aujourd'hui en Irlande, cette terminaison dans les mots *Ardmag', Ratmag, Drommag',* etc. *Mag' vel magh a ple-*

(1) Prononcez *iské.*

(2) Prononcez *magaouin.*

risque habetur proprium nomen, vel cognomen viri, quidam vero putant idem esse quod castrorum metatio. Buxtorf, ainsi dans Jérémie XXXIX, 3, et tous les princes du roi de Babylone arrivèrent, même Rab-mag, etc. *Voyez* général Vallencey's, *Ibero-celtic grammer*, etc.

M. le conseiller d'état Malouet, dans ses *Mémoires*, parle d'un juif, nommé Isaac Nasci, dont il avait fait la connaissance, à Surinam. Ce Nasci avait fait un dictionnaire de la langue Indienne Galibi, et par la comparaison qu'il avait faite de cette langue avec l'hébreu rabinnique, il prétendait prouver que tous les substantifs Galibis sont hébraïques (1).

Mais ce qui est bien plus remarquable que

---

(1) Cet homme, qui n'était pas sorti de Surinam, et qui n'avait pas reçu d'éducation, était parvenu, dit M. Malouet, à l'âge de trente ans, par la seule force de son génie, à approfondir l'histoire, à relever les fautes de Boulanger, sur l'antiquité; à apprendre méthodiquement l'Arabe, le Chaldéen, l'Hébreu; à parler et à écrire purement les langues modernes. Voyez *Mémoires sur les Colonies*, t. 3, p. 52.

ces analogies de langage, ce sont ces traditions, ces antiques souvenirs qui sont communs aux Américains et aux peuples de l'Asie. Les Mexicains conservent la tradition d'un déluge, et d'un homme qui fut sauvé avec sa famille, sur un radeau, par une grâce spéciale du ciel. Après ce déluge, il éleva, avec les siens, une pyramide en mémoire de cet évènement. Mais les gens de Wotan ou Oudan (1), leur Noé, entreprirent de faire de cette pyramide une tour pour arriver jusqu'aux cieux. La tradition porte qu'il y avait des géans employés dans cette entreprise. Elle ne dit pas que Oudan fut l'auteur du téméraire projet, mais qu'il les laissa faire, ou une expression équivalente, et qu'il y coopéra. Le grand esprit Teotl, irrité contre eux, les foudroya, les dispersa, leur donna des langues différentes, et ordonna à Oudan d'aller établir sa famille dans le pays

---

(1) *Voyez* les rapprochemens faits entre cet Oudan et l'Odin des Scandinaves, par M. de Humboldt, *Vues des Cordillères et des monumens de l'Amérique*, p. 148, et les savantes *Recherches* de sir W. Jones, par lesquelles il paraît probable que Odin et Bouddha sont deux noms pour le même personnage. *Recherches asiatiques*, t. 1, p. 497 et suiv., et t. 2, p. 332 et suiv.

d'Anahuac. Ce déluge eut lieu quatre mille ans après la création du monde, suivant les traditions mexicaines.

Dans la 13[e] planche des *Vues des Cordillères et des monumens de l'Amérique*, par M. de Humboldt, est une copie d'un hiéroglyphe mexicain qui se trouve dans la 96[e] page du *Codex Vaticanus*, et qui représente *la femme au serpent*, *la femme de notre chair*, Cihuacohuatl, l'Eve des Mexicains. Elle était la compagne de Tonacateuctly. Les Mexicains la regardent comme la mère de notre espèce. Un hiéroglyphe représente vis-à-vis d'elle un serpent dressé sur sa queue, et derrière le serpent, deux enfans qui se battent; l'un est renversé par terre sur le dos, et l'autre est monté sur lui. L'enfant battu est représenté de couleur cuivrée, et celui qui le bat, de couleur azurée. Un autre hiéroglyphe représente auprès d'elle un serpent panaché, mis en pièces par le Dieu Tonatiuh, le soleil, ou le Dieu de la lumière.

Les ancètres des Mexicains eurent aussi leur âge d'or, ou leur temps d'innocence; ils pratiquaient une espèce de cène ou de communion, avec du pain de maïs. Ils avaient

une fête de renouvellement du feu. Alors ils n'offraient à la Divinité que les fleurs et les fruits de la terre, ils sacrifièrent ensuite des animaux, et finirent par immoler sur ses autels des victimes humaines. Leur religion leur prescrivait les pénitences et les jeûnes les plus sévères. Ces idées de sacrifice et d'expiation, sont-elles naturelles à l'homme de toutes les régions? procèdent-elles de l'idée d'un bon ou d'un mauvais principe? les anciens Mexicains les reçurent-ils des Buddhistes ou d'autres peuples de l'Inde? ou bien sont-ils une colonie de ces peuples?

Si j'osais énoncer mon opinion sur les variétés d'hommes qui peuplaient le nouveau continent, lorsque les Européens en firent la découverte, je dirais que les indigènes des diverses parties de l'Amérique me paraissent appartenir à des peuples aussi distincts que les Caucasiens et leurs nombreuses variétés le sont de diverses tribus mongoles, ou, si l'on veut, pour me servir d'une expression consacrée par d'illustres savans, que la race Caucasienne l'est de la race Mongole. Il me paraît que la race Aztèque ou Mexicaine et les autres peuplades

de l'Amérique septentrionale sont identiques avec les habitans du nord de l'Asie. Tout porte à croire que les Péruviens et la Nation qui habitait le plateau de Cundinamarca, aujourd'hui Santa-Fé de Bogota, avaient la même origine. Je suis très-porté à croire que les Caraïbes proprement dits descendent de ce dernier peuple. Les traditions et les hiéroglyphes des Mexicains, nous apprennent qu'au septième siècle, des peuples guerriers qui habitaient au nord du Rio-Gila, dans le Mexique, se répandirent dans le pays d'Anahuac : le premier de ces peuples s'appelait Toltèque; son invasion eut lieu en 668. Vinrent ensuite les hordes conquérantes des Chichimèques, en 1170; des Nahualtèques, en 1178. Les Acolhues et les Aztèques pénétrèrent en 1190 jusque dans le Mexique, et fondèrent cet empire. De même que les nations conquérantes du nord de l'Europe, au quatrième et au cinquième siècle de notre ère, s'avançaient toujours vers le midi, comme pour chercher un climat plus doux et des terres plus fertiles, de même les Toltèques et les Aztèques s'établirent dans la partie méridionale du Mexique. Mais tandis que les Barbares conquérans,

venus du nord de l'Europe, détruisaient les monumens de la civilisation et des arts de la Grèce et de Rome, ceux du Mexique fondèrent, dans divers lieux, des colonies et des villes, dont on trouve encore les traces et les ruines qui sont indiquées dans les journaux des missionnaires espagnols, dans l'histoire ancienne du Mexique de l'abbé Clavigèro, dans Botturini Benaducci et dans les ouvrages de M. de Humboldt. Si ces monumens, ces statues, ces hiéroglyphes mexicains et péruviens, n'eussent été détruits par des conquérans et des moines ignorans et superstitieux, ils répandraient aujourd'hui un grand jour, et dissiperaient bien des incertitudes sur les rapports et les migrations des anciens peuples. On sait que les moines espagnols faisaient détruire tous ces monumens, et tout ce qu'ils regardaient comme l'objet de la vénération superstitieuse des peuples du nouveau continent.

Il existait du temps de Cortez, comme tout le monde sait, des peuples civilisés, de l'autre côté de l'isthme de Panama, sous la monarchie des Incas du Pérou, et sous la théocratie du Zaque de Cundinamarca, espèce de Grand Lama. Cet Etat, qui était composé

de pays compris aujourd'hui dans le royaume de Santa-Fé ou de la Nouvelle-Grenade, eut pour législateur et prophète Bochica, qui, selon les traditions des Indiens Mozcas, vécut pendant deux mille ans à Sogomazo, dans le temple du soleil, d'où il fut enlevé au ciel. Sogomazo était la ville sainte des Mozcas, et le christianisme qu'ils ont embrassé, n'a pas desenchanté ce lieu. Bochica enseignait un Dieu créateur des cieux et de la terre, un déluge, etc. Il reconnaissait des divinités inférieures, telles que le soleil, la lune, etc. Il prêchait la morale la plus pure; ses dogmes principaux étaient l'immortalité de l'ame, la résurrection des morts, et un jugement universel. Il promettait, entr'autres choses, aux bons, qu'ils se retrouveraient dans les mêmes lieux qu'ils avaient habités durant leur vie, et qu'ils y jouiraient d'un bonheur sans mélange. Bochica enjoignait à ses prêtres la chasteté et le célibat. La tradition porte que ce législateur n'était pas né dans le pays, mais venu de régions lointaines; qu'il avait une longue barbe qui lui pendait jusqu'à la ceinture. Ses cheveux étaient retenus par un bandeau assez semblable à celui des pharisiens. Les prêtres de Bochica por-

taient une mitre, une figure du soleil brodée sur leur manteau, du côté droit, et tenaient à la main une espèce de lance. Au-dessous de la pointe de cette lance, était fixée une étoile d'or à six pointes.

Une femme d'une grande beauté, porte cette tradition, vint trouver Bochica. Ils la nommaient *Chia, Yubecayguaya* et *Huythaca*. Lorsqu'elle eut corrompu beaucoup de monde par ses maximes perverses, Bochica la changea en chauve-souris; d'autres disent qu'il l'envoya au ciel, pour qu'elle épousât le soleil, et ne parût que la nuit, en punition du mal qu'elle avait fait; d'autres disent enfin qu'il la maria au chef des démons. Presque partout on trouve cette tradition d'une femme auteur ou cause de nos maux (1).

Ces Etats avaient-ils été fondés par des hommes de la nation qui conquit le Mexique, ou par des indigènes qui avaient été puiser ces principes de la civilisation à Tenochtitlan (Mexico), capitale de l'empire Aztèque ou Mexicain, ou par quelques hommes de

---

(1) Voyez *Historia general de las conquictas, del nuevo regno de Granada*, por el doctor L. F. Piédrabita, Obispo de Panama, p. 17, 1 vol. in-fol.

génie à une époque plus reculée que la conquête du Mexique par les Toltèques et les Aztèques? Voilà une question qui ne sera vraisemblablement jamais résolue de manière à mettre fin à toute incertitude. Toutefois il nous paraît que si la civilisation avait été si ancienne sur le plateau de Cundinamarca et dans le Pérou ; que si elle y avait précédé de plusieurs siècles la conquête du Mexique par les Toltèques et les Aztèques, elle aurait fait quelques progrès dans le Brésil, dans la Guiane et dans le beau pays des Caracas. Mais lorsque les Européens abordèrent dans ces immenses régions, ils n'y trouvèrent que des peuplades étrangères aux arts les plus simples de la civilisation. Tous ces indigènes des pays situés entre la chaîne des Andes et l'Océan septentrional, sur-tout ceux qui habitaient les contrées comprises entre l'embouchure de l'Amazone et l'isthme de Panama, étaient alors au-dessous des Tartares et de beaucoup de tribus de nègres sur l'échelle de la culture intellectuelle ; et tels sont encore aujourd'hui tous ceux chez lesquels les missionnaires n'ont pas introduit la civilisation avec la religion.

Cependant on a découvert, dans un pays

situé entre l'Orénoque, l'Atapabo, le Rio-Negro et le Cassiquiare, entre le 2e et 4e degré de latitude nord, des vestiges du séjour d'un peuple qui n'aurait pas été étranger à l'état social. « On y trouve, dit M. de Humboldt, qui a fait connaître cette découverte, des rochers de sychile et de granit, qui sont, ainsi que ceux de Caïcara et d'Uruana, couverts de figures symboliques, colossales, représentant des crocodiles, des tigres, des ustensils de ménage, le soleil et la lune. Aujourd'hui, ce coin de la terre, observe ce savant, est inhabité dans une étendue d'environ cinq cents milles carrés (environ 250 lieues). Les peuplades voisines se composent de misérables, ravalés au degré le plus bas de la civilisation, menant une vie errante, et bien éloignés de pouvoir graver des hiéroglyphes sur des rochers. Ces vases de granit, ornés d'élégantes arabesques, ainsi que ces masques de terre cuite, semblables à ceux des Romains, qu'on a découvert sur la côte de Mosquito, chez des Indiens tout-à-fait sauvages, sont aussi des débris remarquables d'une civilisation éteinte (1) ». M. de Humboldt les a fait

(1) *Tableaux de la nature*, t. 1, p. 206.

graver le premier dans l'atlas pittoresque qui accompagne la relation de son voyage. Il trouve une grande ressemblance entre ces bas-reliefs à la grecque, et ceux qui ornent le palais de Mitla, près d'Oaxaca, dans le Mexique.

Avant de dire encore un mot sur les différentes nations ou variétés de notre espèce, qui paraissent avoir peuplé les diverses parties de l'Amérique à plus d'une époque, qu'on fasse bien attention à la découverte dont nous venons de parler, faite par M. de Humboldt et le père Narcisse Gilbar (1) dans la Haute-Guiane : ne semblent-elles pas prouver que jadis ce pays fut habité par un peuple qui avait fait des progrès dans la civilisation? Et lorsqu'on jette les yeux sur la carte géographique de cette partie de l'Amérique, ne paraît-il pas probable que ce peuple était descendu du plateau de Cundinamarca, que ceux de Cundinamarca venaient du Pérou, que les Péruviens (au moins la portion conquérante

---

(1) Le Père Narcisse Gilbar trouva, dans la Haute-Guiane, il y a quelques années, des livres faits avec la feuille du palmier, et dans des caractères à lui inconnus.

de cette nation) était un démembrement des Toltèques ou des Aztèques mexicains? D'après ces données et ces analogies, les Caraïbes descendraient de quelque tribu des conquérans de Cundinamarca, qui, vraisemblablement, furent les auteurs des hiéroglyphes découverts par l'illustre voyageur.

Nous prions à présent le lecteur de recueillir toute son attention, d'abord sur les traditions, les dialectes et les hiéroglyphes des peuples de l'Amérique septentrionale et méridionale ; sur la tradition de peuples conquérans, venus de pays lointains, et sur celle de peuples indigènes, que ces conquérans trouvèrent dans ces contrées, lorsqu'ils les envahirent : nous le prions encore de bien réfléchir sur la différence que nous avons fait observer entre les Indiens Caraïbes et les Indiens Parias.... Beaucoup de nos lecteurs concluront avec nous, sans doute, qu'il résulte de ces recherches et de ces analogies ;

1° Que plusieurs nations des deux Amériques sont originaires de l'Asie, ou, tout au moins, qu'elles reçurent les premiers élémens de la civilisation et de la religion de ce pays, où tous les souvenirs et toutes les histoires

paraissent être d'accord pour placer le berceau de notre espèce, qui, se multipliant, se serait répandue de là sur toutes les parties du globe.

2° Que lorsque la nation conquérante et civilisée s'établit dans ces régions, elle y trouva des peuples sauvages, qui ont conservé leur type primitif, enfin, qu'il est probable que c'est au septième siècle de notre ère que la civilisation fut introduite par des Asiatiques.

En général, les sauvages que j'ai été à portée d'observer sont de moyenne taille, et plutôt agiles que forts. Ils sont généralement bien faits; tout le monde sait qu'ils ont le teint cuivré, les cheveux grossiers, noirs et lisses. Leurs yeux ont peu d'expression. Ils ont la tête plus petite que les Européens, et même que la plupart des nègres. C'est une observation que j'ai été à portée de faire sur un grand nombre de crânes des trois races. J'ai également observé que, sauf l'applatissement du front, produit par l'art, leurs crânes sont unis et arrondis, c'est-à-dire, sans protubérances, signe presque infaillible de l'absence de grandes facultés intellectuelles. Je n'ai pas été peu surpris qu'un observateur, d'ailleurs ordinairement judicieux,

ait dit qu'ils ont la tête grosse. M. de Pons, comme beaucoup de personnes, d'ailleurs très-instruites, confond la face avec la tête. Le mot *grosse* est un terme de comparaison. M. de Pons a vécu parmi les habitans de la ville de Caracas, qui, comme la plupart des Espagnols, ont la face ou le visage maigre, ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient le crâne, conséquemment le cerveau, plus gros que les sauvages (1), qui, néanmoins, ont en général le visage arrondi et charnu ; ce qui, avec leur grande chevelure, leur donne l'air d'avoir de grosses têtes. Ils ont le nez court, et il est certain qu'ils applatissent la tête à leurs enfans. Cependant j'en ai connu, à la Trinidad, qui ont le front bombé et le visage beau et expressif, et des femmes à qui il ne manquait qu'une peau blanche pour être trouvées charmantes par des Européens ; qui, du reste, s'accoutument bien vîte à cette couleur, et finissent même par la préférer. Ils ont les mains et les pieds courts. Les hommes ont les parties de la génération

(1) Quand je dis sauvages, je veux parler de ceux de cette partie de l'Amérique méridionale, moins bien organisés que ceux de la septentrionale.

moins developpées que les Européens ; ils sont peu ardens, et ne connaissent de l'amour que le physique. Ils auraient de la barbe comme nous, s'ils ne se l'arrachaient continuellement, avec des pincettes, sur tout le corps. Je n'ai cependant jamais vu de sauvage qui ait la poitrine velue. Les Guaraoüns, que je regarde comme les Caraïbes les plus purs, sont d'une plus belle taille, et plus musculeux que les autres sauvages. J'ai vu parmi eux beaucoup d'hommes de cinq pieds six et sept pouces. M. de Humboldt me dit en avoir vu, dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, qui ont près de six pieds, très-bien faits, et fortement constitués.

On a beaucoup parlé des Caraïbes noirs de Saint-Vincent, et ils ont été le sujet de beaucoup de contes et de fables. J'ai été à portée de les connaître, ayant passé quelques mois dans cette île, pendant les guerres civiles de nos colonies. Il paraît que les Anglais s'y établirent, ou, pour mieux dire, qu'ils en prirent possession en 1672 ; et que, dès 1675, ils y envoyèrent des nègres. Selon sir William Young, un négrier venant de la côte de Benin, chargé de nègres Mocos, fit nau-

frage, cette même année, sur la côte de Bequia, îlot situé à deux lieues de Saint-Vincent, où les naufragés se retirèrent, et où un grand nombre de nègres marrons des îles voisines se joignirent bientôt à eux. On raconte, dans les colonies françaises, que quoique ces nègres eussent été hospitalièrement accueillis par les Caraïbes, ils exterminèrent de nuit leurs hôtes, pour s'emparer de leurs femmes et du pays. Mais d'après l'autorité respectable de sir William Young, ce fait est controuvé. J'ai moi-même entendu ce Baronnet faire, à Saint-Vincent et à Tabago, un récit bien différent de cet évènement, tel qu'il le tenait de son père, ancien gouverneur de l'île, où ses vertus et celles de son fils ont passé en proverbe. Selon sir William Young, les Caraïbes firent les nègres esclaves; mais trouvant qu'ils allaient devenir plus nombreux qu'eux, ils prirent la résolution de mettre à mort tous les enfans mâles. Un commencement d'exécution de cette barbarie causa une révolte parmi les nègres, qui furent les vainqueurs dans ce conflit. Ils exterminèrent un grand nombre de leurs maîtres, et s'emparèrent de leurs femmes et de leurs filles, d'où est provenue la race croisée, connue sous

le nom de *Caraïbes noirs.* Il existe encore, dans cette île (Saint-Vincent), quelques familles de Caraïbes rouges, qui n'ont jamais contracté d'alliance avec les Caraïbes noirs, dont ils se tenaient éloignés, et qui ne s'étant pas mêlés de la guerre survenue entre ceux-ci et les Anglais, en 1795, y vivent encore sous leur protection, tandis que les noirs ont été transportés à l'île de Rattan, dans la baie de Honduras.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de lire le récit de mon voyage chez les Caraïbes noirs. Au mois de janvier 1793, je m'embarquai au vent de l'île Sainte-Lucie, dans un canot de dix-huit pieds de long, et de deux pieds et demi dans sa plus grande largeur. Il était monté par trois Caraïbes. L'ami qui m'avait procuré cette frêle embarcation, m'avait prévenu que les Caraïbes me demanderaient si je savais nager, et qu'il fallait leur répondre négativement; qu'alors je pourrais être tranquille, et qu'ils me sauveraient si la pirogue venait à chavirer. Partis à minuit du Micoud, au vent de l'île de Sainte-Lucie, nous arrivâmes le lendemain matin, à onze heures, au Grand Sable, le principal embarcadaire des Caraïbes, au vent de l'île

de Saint-Vincent. La mer est toujours agitée par les vents du nord, pendant cette saison, dans les Antilles, et brise avec furie sur les côtes orientales de ces îles. Quoique d'ailleurs le temps fût superbe, j'étais si mouillé par les lames qui m'avaient passé dessus, que je ressemblais à une statue de sel. Toutefois nous avions fait notre traversée sans accident. Lorsque notre canot fut à cent pas de la plage, sur laquelle règne un récif de madrépores, je vis une multitude de sauvages se lancer dans la mer, et nager vers nous. Il faisait un épouvantable ras de marée, la mer était écumeuse; je ne voyais que les têtes de ces Caraïbes, hommes et femmes, qui me représentaient autant de Tritons et de Néréïdes. Un peintre et un poète eussent pu faire là de beaux tableaux. Ils auraient vu, sur le rivage, des groupes de Caraïbes, hommes, femmes et enfans; derrière eux une plaine riante, deux rivières limpides qui l'arrosent, une chaîne de montagnes, la plupart taillées en pointe, et revêtues de la belle végétation de ce climat. Les sauvages se pressent autour de la pirogue, la saisissent des deux côtés, les uns avec leur main droite, les autres avec leur main gauche. Mes trois

compagnons de voyage s'élancent dans l'eau, leur élément favori, plongent et reparaissent; et moi, seul dans la pirogue, il ne me manquait qu'un trident, pour avoir l'air de Neptune porté sur les flots par les habitans de l'onde. Enfin, grâces à ces habiles et intrépides nageurs, la pirogue, soulevée au-dessus des flots, franchit le banc de corail sans le toucher, et moi, voilà qui m'élance à terre, et qui me trouve au milieu d'une myriade d'hommes d'une couleur de cuivre, tirant sur le noir, presque tous armés d'arcs et de fusils, qui se pressaient autour de moi, pour regarder un homme blanc, couvert d'une redingote de ratine blanche, et dont la chevelure blonde se trouvait blanchie momentanément, à dix-neuf ans, par le sel marin dont elle était imprégnée. Je vois un Caraïbe qui a un petit miroir pendu à son cou; je le prie de me le prêter pour m'y regarder. A la vue des petits cristaux qui blanchissaient mes cheveux, je pars d'un grand éclat de rire, et voilà mes sauvages de rire avec moi, en m'accompagnant chez le patron de la pirogue, qui voulut aussi être mon hôte. Il fallait traverser la belle rivière que j'avais vue, lorsque j'étais dans la pi-

rogue. Je me déshabillai pour prendre un bain. Une troupe de jeunes Caraïbes, et quelques Caraïbesses jeunes et jolies, se jettent dans l'eau autour de moi, et nous nous mettons à jaser et à folâtrer comme si nous nous connaissions depuis long-temps. Le plaisir d'avoir échappé à une horde de brigands de cette Lucie, qui avaient comploté ma mort, ce bain, la gaîté de mes hôtes, le spectacle d'une belle nature, un air embaumé par les plantes odoriférantes des jardins des Caraïbes, situés des deux côtés de cette rivière, tout cela répara promptement mes forces épuisées par le chagrin et par plus d'une mauvaise nuit. J'arrive chez Larosé; c'était le nom de mon hôte. J'avais vu, quelques mois auparavant, les Indiens de la Trinidad presqu'étrangers à l'agriculture. Mais ici, les propriétés des Caraïbes sont divisées par des haies d'orangers parfaitement entretenues, et ils cultivent toutes les belles plantes du pays. Leurs maisons étaient d'une élégante simplicité, et pourvues de tout ce qui pouvait leur être nécessaire. Celle de Larosé était la plus belle de ce Carbet; elle était bâtie en bois équarri, et couverte de bardeaux; une galerie régnait sur le devant, et elle était divisée en

trois chambres, dont celle du milieu servait de salon. C'est là qu'on me tendit un hamac, et que Larosé, me secouant la main à l'anglaise, me dit : *Here you are at home, make yourself as easy and comfortable as you can.* Vous êtes ici chez vous, mettez-vous à votre aise, et rendez-vous ce séjour aussi agréable que vous le pourrez. Après ce compliment, il me présente une de ses femmes, très-bien habillée, à la manière des femmes de couleur de nos colonies. Bon jou, mouché, me dit-elle, en me faisant une belle révérence. — Bon jou, ma chée; et bon Dié! qui ça qui mené vous dans pays cy! si mouée pas trompé, vous milatresse la Martiniq. — *Et oui, ché metre,* me répondit-elle, d'un air mélancolique et langoureux.

Je vais pour quelques momens à mes affaires, me dit Larosé, je vous laisse cette babillarde pour vous servir, si vous avez besoin de quelque chose. Alors j'engage la mulatresse à s'asseoir à côté de mon hamac, et à me conter ses aventures parmi les Caraïbes. L'histoire n'est pas longue. Il y a dix ans qu'elle avait vingt ans (c'est elle qui parle); elle était alors jolie. Elle ne manquait pas d'amoureux. Larosé, qui fait depuis long-

temps le commerce de Sainte-Lucie et de la Martinique, lui fit la cour, et lui proposa de l'amener avec lui à Saint-Vincent, où elle serait une grande dame parmi les Caraïbes. Elle se laissa persuader. Mais hélas! la chaste Marguerite ignorait qu'il y a des Caraïbes qui ont jusqu'à trois et quatre femmes! Comment font-ils, ma bonne amie, lui dis-je d'un air touché, pour vous rendre toutes heureuses? Ah ché béqué (cher blanc), me dit-elle la larme à l'œil, mettez la tête à la fenêtre, et vous verrez trois cases là, dans le jardin. Gnon semaine l'y couché pi gnon, l'autre semaine pi l'autre, et pi l'y ka recommencé. — De manière ma pauvre Marguerite, que sur trois semaines, vous êtes veuve quinze jours. — A ché bequé, en me serrant la main, et roulant doucereusement ses yeux, au commencement c'était com'ça; mais y teni long-temps, long-temps, long-temps Larosé, pas di moi aguien! l'y tini dé peti Caraïbez tou jène, l'y pas souchié à moi enco!

Je voyais le seigneur Larosé dans la galerie, avec ses deux favorites, qui riaient de notre dialogue; la pauvre Marguerite, qui tournait le dos à la porte ne les voyait pas. Il entre: allons, allons carogne, au lieu de bavarder

avec ce blanc, et de lui faire les yeux doux, tu fairais bien mieux de préparer notre fricot. Il y a là une poule que je viens de tuer, et du poisson; fais-nous aussi un calalou aux crabes. J'engageai Larosé à traiter Marguerite moins durement, et il se moqua de moi. Il me présenta ses deux jeunes sultanes, dont la plus âgée avait dix-sept ans; elles étaient jolies, et faites comme des nymphes, et avaient pour tout vêtement des jupes d'indienne, et des mouchoirs de Madras jaunes, verds et rouges, sur leurs têtes, ce qui allait fort bien avec leur couleur bronzée. Elles se mirent à préparer une salade, à rinçer de beaux verres de cristal, à nous faire du punch. Pendant ce temps-là, mons Larosé fumait sa cigare, et se balançait dans son hamac; et me regardant d'un air malin, il m'avertit que ces deux jeunes Caraïbesses étaient chose sacrée. Arrivent un grand nombre de Caraïbes; il faut toucher la main à chacun d'eux, à mesure qu'ils entrent pour me voir. Ils s'asseoient, ou plutôt s'accroupissent sur leurs talons, autour de la chambre; nous nous mettons à table, Larosé et moi, servis par ses trois femmes. Nous mangeons le calalou, le court-bouillon de poisson, du

poisson frit, une volaille rôtie, avec de la salade; pour pain, des bananes, de la cassave et des batates ; d'excellens fruits, du vin, du rum et de la bière. Voilà le dîner que me donna un Caraïbe, et qui fut servi sur du linge très-beau et très-blanc, et dans des plats et des assiettes de faïence de Wedgewood, avec des cuillers d'argent.

Nous allions achever notre repas, lorsque je vois entrer un Caraïbe, haut d'environ cinq pieds six pouces. Son habillement consistait en une espèce de chemise de toile bleue, comme celles de nos rouliers, et un chapeau rond, orné d'un plumet. Il portait un fusil à la main, avait un grand sabre à son côté, et une grande boîte d'argent pendait à son baudrier. Cet homme avait le regard et la démarche d'un homme accoutumé à commander. Larosé se lève, et me dit à l'oreille, d'un air mystérieux: c'est le capitaine Lavallée, notre roi.

Je me lève pour le saluer. Il m'aborde en me tendant la main, et me complimente à sa manière, sur mon arrivée dans ses Etats, qui ont, ou avaient cinq lieues de long sur trois de large. Mon habitation est loin d'ici, me dit-il, je chassais dans le voisinage, lors-

que j'ai appris votre arrivée. Si je n'avais été si loin de chez moi, j'aurais mis, pour vous faire ma visite, mes culottes rouges et mon uniforme de maréchal de France, que le roi m'envoya avec le cordon de ses ordres, pendant la guerre des Américains. Il m'invita à me rasseoir, et prit la place de son lieutenant-général Larosé, qui se tenait respectueusement debout, sans proférer une parole. Cependant les autres Caraïbes ne s'étaient point levés à l'entrée de leur chef, et ne lui avaient rendu aucune espèce d'honneur. Mais Larosé était un homme à demi civilisé et un courtisan. Assies-toi, lui dit le prince, je vais vous aider à achever votre fricot. Lorsqu'il eut satisfait son appétit, nous trinquâmes et bûmes ensemble, après quoi il me raconta ses prouesses contre les Anglais, pendant la guerre des Américains. C'est alors qu'il me dit que M. de Bouillé lui avait envoyé l'uniforme, la croix et les honneurs d'un maréchal de France (ses expressions), avec une lettre de Louis XVI. Il prend dans ses mains la boîte d'argent qui pendait à son côté, il l'ouvre, et me montre une lettre de Louis XVI, écrite, je pense, à la Martinique, par laquelle le monarque

remerçiait son *compère* Lavallée des bons et agréables services qu'il lui avait rendus, et lui envoyait toutes les belles choses qu'il ne tarda pas à me montrer. Lavallée exigea que j'allasse coucher chez lui. Je voyais bien qu'il était tourmenté du désir de se montrer à moi dans toute sa pompe. J'accédai à sa demande. Je fus présenté à sa famille comme l'aide de camp d'un général, et reçu avec de grands honneurs. Sa maison était dans le genre de celle de Larosé, mais plus vaste. Il avait cinq ou six esclaves nègres, qui cultivaient du café, du coton, du rocou, du cacao et des vivres. Trois femmes, dont il avait dix enfans de différens âges, composaient sa famille. Pendant que je causais avec ses garçons, qui parlaient français et anglais-créole, voilà S. M. qui revient à moi, resplendissante de magnificence. Figurez-vous, sur cette tête bronzée, un large chapeau à trois cornes, avec un plumet blanc, une cocarde blanche, un bouton de cailloux du Rhin, gros comme le poing, *que le roi Louis XVI avait fait faire exprès pour lui, et qui avait coûté cent mille écus ;* une espèce d'uniforme d'officier-général, avec d'énormes épaulettes, et galonné sur toutes les coutures ; sur une des

boutonnières de cet habit, était une espèce de croix d'or, suspendue à un ruban rouge ; c'était sa croix de Saint-Louis ; une grande plaque d'or et d'argent sur la poitrine, c'était le crachat de l'ordre du Saint-Esprit; un grand cordon bleu et un autre rouge; une veste rouge glacée en or ; des culottes écarlates, galonnées sur toutes les coutures. Sa chaussure était des bottes avec des retroussis de maroquin rouge. Elles étaient ornées d'une énorme paire d'éperons de cuivre, qui avaient été dorés ; il n'avait pas de bas, mais il avait au-dessous des genoux, des colliers de grelots, tels qu'on en met aux petits chiens.

Je crois qu'il n'y eut jamais d'homme au monde plus heureux que l'était alors Lavallée. Il se promenait de long en large dans sa galerie, il braquait sa longue vue sur la mer, et d'un clin-d'œil, du haut de son monticule, il parcourait ses états d'orient en occident, du septentrion au midi. Le souper fut annoncé par une salve d'artillerie, qui consistait en deux pierriers. A tout instant il tirait sa boîte de sa poche, pour m'offrir une prise de tabac, et, ennuyé de ce que je ne le complimentais pas sur ce beau meuble, il me dit de la bien regarder. C'était une énorme taba-

tière d'argent doré, ornée d'un mauvais portrait de Louis XVI, entouré de diamans du Rhin, autre meuble fait exprès pour lui, et qu'il croyait aussi avoir coûté cent mille écus. Mais il me montra des armes vraiment magnifiques, de la manufacture de Versailles.

Après avoir passé une bonne nuit dans un hamac, je reçus, le lendemain, la visite de mon ami Larosé, qui venait me chercher, pour me conduire chez M. Augier, propriétaire français, aux environs de Kingstown. Toute la cavalerie de Lavallée consistait en un mulet et une bourrique, qu'il m'offrit de la meilleure grâce du monde ; mais je préférai faire la route à pied, jusque chez M. Clapham, le propriétaire le plus voisin des Caraïbes, et dont Larosé me vanta tant l'obligeance, que je me hasardai, tout étranger et inconnu que j'étais, d'aller le voir, et le prier de me prêter une monture pour me rendre à Kingstown. Quoique je ne fusse pas dans le moment costumé comme un *gentleman*, je reçus de M. Clapham un accueil très-gracieux; il me fit l'honneur de me faire déjeûner avec lui, et il me prêta un cheval pour me rendre à ma destination. Hélas! j'étais alors loin de soupçonner que ce même

Clapham, dont les Caraïbes me disaient tant de bien, et qui ne tarda pas à devenir mon ami, serait, deux ans après, la première victime immolée par ces mêmes Caraïbes, que des ennemis de tout ordre excitèrent à incendier les propriétés des habitans de St.-Vincent, et à égorger des personnes dont ils n'avaient jamais eu à se plaindre !

Il n'entre pas dans mon sujet de faire l'histoire de cette guerre des Caraïbes, avec les habitans de Saint-Vincent. Je dois rendre à ceux-ci la justice de dire qu'ils n'avaient rien fait pour provoquer l'agression des Caraïbes. Cette colonie n'est pas, comme celles de la Barbade, la Grenade, et quelques-unes des îles Bahama, peuplée des rebuts et de l'écume de la nation Britannique. Quoique cette île lui appartienne depuis long-temps, ce n'est que depuis la guerre de la révolution des Etats-Unis qu'elle a acquis son importance coloniale actuelle. Les gouverneurs, sir William Young et Melvill, qui ont présidé à son développement, étaient des hommes d'une vertu et d'un mérite rares. De tels caractères influent toujours sur l'esprit d'une société naissante; aussi, celle-ci s'est-elle composée

de gens bien nés, venus d'Europe, d'Antigoa et de Saint-Christophe, colonies très-bien composées, et où règne un excellent esprit.

Le général sir Ralph Abercrombie mit fin, en 1797, à cete guerre cruelle, qui avait commencé en 1795, et tous les Caraïbes noirs de Saint-Vincent qui restèrent, furent transportés dans des vaisseaux anglais, à l'île de Rattan.

Ces Caraïbes noirs ont adopté plusieurs coutumes des Caraïbes rouges, entr'autres celle d'applatir le front aux nouveaux-nés. Mais ils ne sont pas indolens comme eux, et ils surpassent les Indiens en facultés intellectuelles. Chaque famille a sa propriété territoriale, qui est entourée de haies, et cultivée avec intelligence. Les hommes prennent autant de part que les femmes aux travaux de l'agriculture. Ils ne veulent pas qu'on les appelle *nègres*, et ils regardent ce mot comme une grosse insulte, sans doute parce que les *nègres*, leurs voisins, sont dans l'esclavage. Ils sont flattés lorsqu'on les appelle *Caraïbes*, et c'est sans doute pour s'efforcer de ressembler à ceux-ci, qu'outre l'applatissement du front, ils ont aussi adopté l'usage de se *tatouer* avec du rocou.

Les Caraïbes noirs n'ont pas embrassé le christianisme. Le peu d'idées religieuses qu'ils ont est un mélange du Fetichisme des nègres, et des superstitions des anciens Caraïbes. Ils croient, comme ceux-ci, à un bon et à un mauvais principe.

NOTE

Se rapportant à la page 235, *après ces mots :*

Ne sont autre chose que l'influence du climat, des alimens, de certaines habitudes et d'autres causes locales, pendant une longue suite de siècles.

De célèbres zoologistes regardent les nègres comme une race différente de la race blanche. Je tiens d'un savant professeur une note qui contient vingt-cinq observations qui sont le résultat de ses dissections, de celles de Sœmmerring et de celles de l'illustre savant (M. Cuvier) qui a fait faire de si grands pas à la zoologie. Je regrette bien de ne pouvoir les publier sans manquer à la confiance. De ces observations il résulte vingt-cinq différences organiques dans les os, les muscles et les nerfs, entre la race nègre et la race caucasienne.

De savans anatomistes à qui j'ai communiqué ces observations, pensent que, parmi les Européens, on trouve des peuplades qui offrent une aussi grande différence dans la structure de leur corps que les nègres comparés avec les blancs. Faudrait-il donc les faire dériver d'autant de races différentes? Nul doute que les observations dont nous venons de parler ont été faites avec autant de sagacité que d'exactitude; mais les savans zoologistes de qui nous les tenons n'ont pu faire leurs expériences que sur un petit nombre de nègres, qui venaient du même point de

l'Afrrique, sur des nègres qui appartenaient sans doute à quelques-unes de ces tribus dégénérées, ou nations connues sous le nom de *Quaquas*, de *Mokos*, etc., dont les individus sont aussi inférieurs en beauté, en force de corps et en facultés intellectuelles aux Koromantins et aux Mandingues, indigènes de la Côte-d'Or et aux nègres du Mozambique, que les Lapons sont inférieurs à presque tous les autres habitans de l'Europe. Lorsque les zoologistes auront fait un grand nombre d'observations sur des individus des nombreuses tribus de nègres qui peuplent les côtes de l'intérieur de l'Afrique, depuis par-delà le cap de Bonne-Espérance, jusques aux parties de l'Afrique les plus rapprochées des pays habités par les Maures, ils trouveront parmi les nègres, nous ne craignons pas de le dire, autant de variétés qu'il en existe parmi les habitans de l'Europe, mélange des peuples de l'Arabie et du Caucase. A une extrémité de la chaîne que composent les variétés de nègrès, ils trouveront vraisemblablement le Caffre, qui s'éloigne le plus de l'Asiatique ou de l'Européen, par la dégénération de sa constitution physique et de ses facultés intellectuelles, et à l'autre extrémité, le Mozambique ou le Mandingue, qui est aussi près des Maures du Maroc, et des autres habitans de cette partie de l'Afrique, vulgairement appelée *Barbarie*, que ceux-ci se rapprochent par leur constitution physique des habitans des pays plus méridionaux de l'Europe. Alors on conclura, peut-être, qu'il faut chercher dans l'influence exercée durant une longue série de siècles par le climat, la nourriture, de certaine habitudes, qui influent bien plus sur l'homme sauvage que sur l'homme civilisé, dans quelque maladie endémique, comme le pense l'illustre Camper, qui a pu produire une révolu-

tion dans la constitution de ces habitans, dans ces climats malsains et brûlans, tout comme nous voyons dans notre voisinage les Cretins, qui habitent des gorges malsaines des Alpes et des Pyrénées, se perpétuer et se distinguer à côté des plus beaux habitans de l'Europe, leurs voisins; alors il faudra, disons-nous, chercher dans l'action simultanée de ces causes et de plusieurs autres, qui ne nous seront sans doute jamais connues, la raison pour laquelle un nègre nous paraît si différent d'un Flamand.

Je ne m'étendrai pas davantage sur d'autres particularités de la constitution des nègres, et j'achèverai cette note, en observant que j'ai été étonné de trouver à Paris d'habiles zoologistes qui doutent d'un fait digne de remarque, et connu de tout le monde dans les colonies, savoir, que les nègres ont les organes *immédiats* de la génération beaucoup plus développés que les Européens. En cela, ils diffèrent encore plus des indigènes américains, qui ont ces organes encore moins développés et moins énergiques que les Européens. Les nègres ont la partie du cerveau qui, d'après la doctrine du docteur Gall, est législatrice de l'amour physique, et celle de l'amour *de ses enfans* très-développées. La première de ces facultés étant chez eux d'une grande activité, il n'est pas étonnant que des hommes dont on néglige tant la culture morale et intellectuelle, se livrent à ce penchant, dans un âge où les Européens sont encore des enfans, les garçons, à douze ou treize ans, et les filles à celui de neuf ou dix. Toutefois il est vrai de dire, que ce penchant se développe plus tard, ou qu'ils ne s'y livrent pas d'aussi bonne heure sur les habitations où l'on prend soin de leur inspirer de bonne heure des principes religieux.

RÉCAPITULATION

De l'état progressif de la population, de l'agriculture et du commerce de l'île de Trinidad, depuis 1783 *jusqu'en* 1807.

J'ai dit à la page 145, que l'île ne présentait, avant la cédule de 1783, que quelques centaines d'habitans créoles, mulâtres, indigènes et nègres. Cette population n'était alors, en 1783, que de 126 blancs, de 295 de couleur, libres, de 310 esclaves, et de 2,032 Indiens de tout âge et de tout sexe. Total 2,763.

Sept ans après la cédule, en 1790, une nouvelle population s'était formée, de banqueroutiers frauduleux, de gérans infidèles, ainsi que d'un petit nombre de familles estimables des colonies françaises et anglaises, et même de familles françaises, européennes, dont plusieures d'une naissance distinguée.

Les troubles qui, à cette époque (en 1790), commencèrent à désoler les colonies françaises, contribuèrent à l'accroissement de la Trinidad, et à lui donner une population res-

pectable. Elle se compose principalement de colons français, ruinés par ces troubles, échappés à la guerre civile, la plupart n'ayant emporté avec eux que leur industrie, leur activité, et un très-petit nombre, quelque débris de leur fortune. De 1790 à 1797, ils ont élevé la population de 10,422 habitans à 18,627 (1).

La colonie fut conquise par sir Ralph Abercrombie, en février 1797. L'année précédente on y avait récolté,

Dans

159 Sucreries, 7,800 Boucauts.	130 Caféteries, 330,000 Livres.	60 Cacaoyères, 96,000 Livres.	103 Cotonneries, 224,000 Livres.

Le tonnage des vaisseaux employés à ce commerce, ainsi qu'à la contrebande que le continent voisin faisait dans cette île, avait été, année commune, depuis 1784 jusqu'en 1797, de 7,500 à 8,000 tonneaux.

Si l'on réfléchit qu'avant 1783, la popula-

(1) Les états officiels de population publiés par le gouvernement anglais, en 1797, ne portent que 17,718 habitans; c'est qu'ils furent faits immédiatement après une émigration causée par la conquête de l'île.

tion n'était que de 2,763 individus, dont 2,032 Indiens, gens qui ne travaillent que pour subvenir aux besoins de première nécessité, si l'on réfléchit, dis-je, aux entraves et aux règlemens absurdes, qui, avant l'époque de la cédule, paralysaient le commerce des colonies espagnoles ; qu'avant cette époque (1783), une maison hollandaise de Saint-Eustache faisait, depuis long-temps, tout le commerce de la colonie, avec un navire d'environ 150 tonneaux, qu'elle y envoyait deux ou trois fois par an, et qui suffisait à apporter aux habitans tous les articles dont ils avaient besoin, et pour lesquels ils donnaient en paiement le peu de cacao, de vanille, d'indigo, de rocou, de coton et de maïs qu'ils cultivaient ;

Si l'on se rappelle aussi ce que j'ai dit à la page 153, que la première sucrerie y fut établie en 1787, on se fera une idée de l'accroissement prodigieux de cette colonie, sous le sage gouvernement de don Joseph Chaçon, dans le court espace de temps compris entre 1783 et 1797. Presque tous les nouveaux colons avaient fait alors des fortunes plus ou moins considérables.

Depuis la conquête de l'île, en février 1797,

jusqu'à la paix d'Amiens, en 1802, la population s'était élevée de 18,627 à 24,239 habitans, et la culture comme il suit

Dans

192	128	57	101
Sucreries,	Caféteries,	Cacaoyères,	Cotonneries,
15,461	358,660	97,000	263,000
Boucauts (1).	Livres.	Livres.	Livres.

Ainsi, l'on voit que dans l'espace de cinq ans, la culture du sucre avait presque doublé. On remarque aussi une petite augmentation dans les produits en café, cacao et cotons, mais deux caféteries, trois cacaoyères et deux cotonneries de moins; c'est que les propriétaires de ces plantations avaient trouvé plus profitable de les changer en sucreries.

En 1802, le tonnage de soixante vaisseaux employés au commerce de l'île de la Trinidad était d'environ 15,000 tonneaux. Je suppose que la contrebande entrait pour deux tiers dans ce commerce; donc le tiers du tonnage employé au commerce de l'île était de. . . . . . . 5,000 tonneaux.

(1) Le boucaut pesait alors environ 1,200 livres, ce qui fait 18,000,000 de livres de sucre, ancien poids français.

Or, le tonnage du commerce de l'île n'étant, en 1783, que de 150 tonneaux, et s'étant élevé, en 1802, à 5,000 tonneaux, il est évident que les produits et les ressources de la colonie s'étaient accrus dans la proportion de. . . . . 1 : 33 $\frac{1}{3}$

Et la population dans le même espace de temps, dans la proportion de. . . . . 1 : 8 $\frac{1}{4}$

L'émigration qui se fit, de Saint-Domin- et des colonies anglaises, à la Trinidad, après la rupture du traité d'Amiens, avait élevé sa population, en 1807, à 31,000 habitans, parmi lesquels on comptait 21,000 et quelques esclaves. Il y avait alors 214 sucreries, dont près de la moitié faisait à peine 50 milliers de sucre chacune, à cause du manque de bras; mais il y en avait beaucoup qui en faisaient de 2 à 300,000 livres pesant. Le total du sucre exporté cette année, de la colonie pour l'Angleterre, la Nouvelle-Ecosse, le Canada et les Etats-Unis, s'éleva à 18,235 boucauts, ou 21,234,600 livres (1).

---

(1) Les boucauts dont on se servait en 1802 ne pesaient qu'environ 1,200 livres; on les a fait depuis pour contenir de 1,400 à 1,500 livres.

On y fit, en outre, cette même année 1807, 460,000 gallons ou environ 1,500,000 litres(1) de rum, 400,000 litres de sirop, 500,000 liv. de café, 355,000 de cacao et 800,000 livres de coton. Avant la rupture du traité d'Amiens, on y faisait, année commune, de 1,500,000 à 1,600,000 livres de coton. Mais la ruine des manufactures anglaises ayant fait baisser des deux tiers, et même des trois quarts, le prix de cette denrée, un grand nombre de colons en ont abandonné la culture, au point qu'en 1810, on en récolta à peine 642,000.

On récolta, en 1809, à peine 8,000,000 pesant de sucre, et en 1810, seulement 4,590,000 livres. Si l'on observe que cette denrée ne vaut que de 15 à 16 fr. le quintal, dans les colonies anglaises, et que le colon achète tous les objets qui lui viennent de l'Europe ou des Etats-Unis, cent pour cent plus cher qu'avant la paix d'Amiens, on pourra se faire une idée de l'état déplorable

---

(1) Ces sirops sont exportés aux Etats-Unis et au Canada, où l'on en fait du rum. Si je me sers ici du *litre*, et là de la *livre*, c'est que je me suis aperçu que la généralité des lecteurs est familière avec les nouvelles mesures des liquides, et fort peu avec celles de la pesanteur, etc.

où la politique de l'Angleterre a réduit les propriétaires des pays qu'elle occupe.

Entre les années 1797 et 1802, les commerçans anglais de la Trinidad vendirent, année commune, pour un million sterling (24 millions de francs) de leurs marchandises, aux contrebandiers de Vénézuéla : ceux-ci payaient partie en piastres et partie en objets sur lesquels les Anglais gagnaient cent pour cent.

Je ne puis passer sous silence un extrait du voyage de M. Mac-Collum, que j'ai lu dans les *Annales* des voyages de M. Malte-Brun, et dans un autre ouvrage estimable, le *Voyage* de M. Ledru. Les états de la population, des produits de la Trinidad y sont on ne peut plus inexacts. Ils disent, par exemple, qu'en 1799, on fit à la Trinidad 26,728 quintaux, ou 2,672,800 livres, tandis qu'on y en fit, cette même année, près 19,000,000. Les états de Mac-Collum sont aussi peu exacts sur les autres denrées, mais ceux de la population sont moins inexacts ; il a cependant omis les Indiens dans l'état de la population de l'an 1797.

L'ouvrage qui porte le titre de *Voyage* de Mac-Collum, n'est qu'une sanglante philip-

pique faite contre le général Picton, par un homme qui avait été cruellement vexé par lui. Il y avait assez de mal à dire de lui et de ses complices, sans leur imputer, comme a fait Mac-Collum, des crimes imaginaires. Il ne devait pas, surtout, vilipender des hommes estimables et paisibles, qui respectaient l'autorité du gouverneur, tout en gémissant des violences du despote, ni présenter comme d'innocentes victimes des perturbateurs du repos public, et quelques *scribes* fripons, dont Picton débarrassa la colonie.

Pour finir avec la population de la Trinidad, nous dirons que la population Indienne a toujours été décroissant depuis la conquête de l'île par le gouvernement anglais, suite des vexations exercées contr'elle. On comptait 2,200 indigènes en 1797, et à peine 1,467 en 1807. Les uns sont morts d'ivrognerie et de chagrin, d'autres se sont enfuis sur le continent espagnol, pour se soustraire aux vexations, et leurs femmes à la brutalité de l'infâme W. T., commandant de Toco.

Quoique la population de la Trinidad se soit accrue de 6,500 et quelques personnes, de 1802 à 1807, il ne s'y est formé que neuf sucreries nouvelles dans cet espace de temps.

Cet accroissement de population s'est fait principalement en nègres, qui ont augmenté les bras employés à la culture. Celle du cacao est restée stationnaire, et celle du café a été en rétrogradant pour deux causes : 1° le manque de débouchés dans les marchés de l'Angleterre; 2° parce que les cafétiers n'ont pas réussi à la Trinidad, ces arbres y donnant peu de fruits, et périssant au bout de dix ou douze ans, quoique la denrée y soit toujours d'une qualité supérieure, et qu'il ait l'avantage sur celui de la Martinique et des autres Antilles, de n'avoir pas besoin de vieillir pour donner une boisson agréable. C'est par la faute et l'entêtement routinier des planteurs, que cette culture n'a pas réussi à la Trinidad. De ce que les cafiers prospèrent à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, à la Dominique, à Sainte-Lucie et à la Martinique, sur les mornes, ils avaient conclu qu'il en serait de même à la Trinidad; ne faisant pas attention que les mornes de cette île ne se composent que de schiste recouvert de cailloux, sur lesquels repose une couche légère de terre végétale, que les pluies entraînent au bout de quelques années de culture; tandis que les mornes des Antilles,

beaucoup plus élevés et plus frais, sont recouverts d'une couche profonde de terre végétale, qui y est retenue par d'énormes blocs de pierre, qui, en même temps, y entretiennent l'humidité et la fraîcheur.

MM. Beaubrun de Tacarigua, planteurs aussi intelligens qu'estimables, ont imaginé, il y a quelques années, de planter des cafiers dans la plaine, de la manière dont on plante les cacaoyers, c'est-à-dire, à l'ombre de l'érytrine; et ce mode de culture leur a parfaitement réussi. Mon vénérable ami, don Juan Martin de Arestimuno de Cariaco avait adopté ce mode de culture, qui lui a également bien réussi. Ces habiles agriculteurs ont eu la même idée, sans se l'être communiquée. Il faut espérer que l'exemple de leurs succès encouragera la culture de cette plante précieuse dans les Etats-Unis de Vénézuéla, et à la Trinidad, dans les lieux que l'on n'y croirait pas favorables, à cause de la trop grande sécheresse du climat. Je reviendrai, dans le volume suivant, sur cette culture, ainsi que sur celle du cacao, de la canne à sucre, et des autres productions de cette partie du Nouveau-Monde, qui sont l'objet du commerce de l'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale.

J'ai dit, à la seconde page du premier chapitre, que cette île a une surface de 263 ½ lieues marines carrées. La partie montagneuse qui ne peut être cultivée ne forme pas le trentième de l'île, avantage que la Trinidad possède sur presque toutes les Antilles, dont la plus grande portion du territoire consiste en montagnes escarpées et en gorges et défilés, où la main-d'œuvre et les charrois absorberaient les produits de l'agriculture. Il résulte des arpentemens faits en 1799, à la Trinidad, par ordre du gouvernement britannique, que l'on pourrait former sur son territoire, 1,313 sucreries, 945 caféteries, 304 cacaoyères, 158 cotonneries, de 100 carreaux, ou 320 acres anglaises, qui équivalent à 256 arpens de Paris (1), l'une dans l'autre. Si elle parvient jamais à ce haut degré de culture, son sol étant au moins aussi fertile que celui de Saint-Domingue, elle produira plus de denrées que la partie française de cette île, avant la révolution.

Je ne dois pas omettre ici que l'usage de la pompe à vapeur de MM. Bolton et Watts

---

(1) L'acre anglaise est, à une petite fraction près, égale aux ⅘ de l'arpent de Paris.

de Birmingham fut introduit à la Trinidad en 1804 ou 1805. Elle a remplacé, sur quelques habitations, les moulins à bœufs. Cette machine est préférable aux moulins à vent, qui ne peuvent aller en tout temps, et elle est moins coûteuse. Les moulins à eau seuls lui sont préférables. On assure qu'elle a la puissance de seize chevaux, et qu'elle exécute, dans un temps donné, sur une sucrerie, la besogne de trois moulins à bœufs ou à mulets. On sait quel nombre immense de ces animaux les colonies consument annuellement; l'introduction de cette machine dans la fabrication de sucre, est donc une très-grande amélioration et une très-grande épargne dans l'agriculture coloniale. Sir Stephen Lushington, qui a de grandes propriétés dans cette île, a eu l'honneur de l'y employer le premier, au mépris des criailleries des gérans routiniers.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ERRATA.

AVANT-PROPOS.

Pag. j, lig. 13, et des pays, *lisez*, des pays.
id, 15, de Bogota et de, *lisez*, de Bogota, de.
iv, 3, fait connaissance, *lisez*, fait la connaissance.
ix, 11, guère de temps pour me livrer; *lisez*, guère le temps de me livrer.

TEXTE.

2, 2, $163\frac{1}{2}$ lieues, *lisez*, $263\frac{1}{2}$ lieues.
12, 25, l'Oripo, *lisez*, l'Aripo.
42, 23 et 24, qu'elles n'y existaient pas, *lisez*, qu'ils n'y existaient pas.
60, 10 *de la note, on a omis une virgule après le mot* particulière.
61, 5 *de la note*, de parage, *lisez*, de parages.
77, 8, de la longitude 73° 50′, *lisez*, de la longitude 63° 50′.
80, 2 *de la note*, Robera, *lisez*, Ribera.
82, *en bas d'Arrowsmith, dans la colonne*, 00° 41′, *lisez*, 10° 41′.
93, 12 et 13, est tout aussi sujette, *lisez*, soit tout aussi sujette; aux lignes 19 et 20, n'a jamais éprouvé, *lisez*, n'ait jamais éprouvé.
94, 13, 78° à 8°, *lisez*, 78° à 80°.
95, 1, ordinairement, *lisez*, ordinaire.
101, 11, car il accroît, *lisez*, il s'accroît.
116, 12 *de la note*, historien de de ces temps, *lisez*, historien de ces temps.
125, 22, Venzuéla, *lisez*, Vénézuéla.
187, 20 et 21, et que Mistriss Griffith ne la payait pas, *lisez*, et que Mistress Griffith ne la payât pas.
207, 15, le tête, *lisez*, la tête.

Pag. 245, lig. 11, qui ont de sens exquis, *lisez*, qui ont des sens exquis.

291, 17 et 18, à tous peuples, *lisez*, à tous les peuples.

299, 1, *grimaces*, lisez, *Grimoires*.

301, 1, convulvulus batatas, *lisez*, convolvulus batatas.

302, *Note* (1), Greeks, *lisez*, Creeks.

311, 1, ej, *lisez*, je.

324, 5 et 6, de m'offris, *lisez*, de m'offrir.

366, 3, *mettez un point après* Buxtorf.

373, *à la ligne* 1 *de la note, au lieu de* conquictas, *lisez* conquistas.

Id. *à la note*, Nuevo regno, *lisez*, Nuevo Reyno.

375, 7, Sychile, *lisez*, Syénite.

385, 8, cette Lucie, *lisez*, Sainte-Lucie.

404, 10, Saint-Domin, *lisez*, Saint-Domingue.

407, *après* victimes *mettez une virgule*.

408, 10, et qu'il ait l'avantage, *lisez*, et qu'ils aient l'avantage.

